





**Pour  
ne jamais  
plus connaître la  
guerre**



*Et ils devront forger leurs épées en socs et leurs  
lances en cisailles. Une nation ne lèvera pas  
l'épée contre une nation, et ils n'apprendront  
plus la guerre*

Isaïe 2:4



## Préface du livre

### La CEDH et les objecteurs de conscience

Le 7 juillet 2011, la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme a rendu un arrêt historique dans l'affaire *Bayatyan c. Arménie*. Dans cette affaire, concernant un objecteur de conscience qui avait été condamné à une peine de deux et demi de d'emprisonnement pour avoir refusé de participer au service militaire pour des motifs religieux, la Cour a par une très large majorité de 16 voix contre 1 considéré que l'Etat n'avait pas respecté ses engagements en punissant pénalement cet individu au lieu de lui proposer d'accomplir un service civil de remplacement.

La Cour la plus réputée au monde en faveur de la protection des droits de l'homme a reconnu le droit à l'objection de conscience au service militaire comme devant être protégé au titre de la Convention européenne des droits de l'homme.

Cela signifie que, dorénavant, un individu, dont les convictions « *atteignant un degré suffisant de force, de sérieux, de cohérence et d'importance* » l'empêchent de prendre part au service militaire, fût-il porteur d'armes ou non, ne pourra plus être condamné pour son refus. Il sera soit libéré de ses obligations, soit engagé dans un service civil alternatif en harmonie avec sa conscience.

La Cour a justifié sa position en affirmant notamment que « *la quasi-totalité des Etats membres du Conseil de l'Europe qui ont connu ou connaissent encore un service militaire obligatoire ont mis en place des formes de service de remplacement afin d'offrir une solution en cas de conflit entre la conscience individuelle et les obligations militaires* » et que, l'Etat, « *en donnant à ses membres la possibilité de servir la société conformément aux exigences de leur conscience, (...) est de nature à assurer le*

*pluralisme dans la cohésion et la stabilité et à promouvoir l'harmonie religieuse et la tolérance au sein de la société. »*

En se positionnant de la sorte, la Cour européenne a renversé une position jurisprudentielle longue de plus d'une quarantaine d'années en se fondant essentiellement sur l'évolution du droit interne de l'immense majorité des Etats européens, mais aussi sur la reconnaissance par de nombreux instruments internationaux du droit à l'objection de conscience au service militaire\*.

Ainsi, pour le dire de manière familière, le juge européen a enfoncé le clou dans une brèche déjà bien ouverte à l'échelle européenne et internationale.

Cette brèche était cependant loin d'apparaître comme une évidence il y a encore quelque vingt ans en arrière.

### **La situation juridique des objecteurs de conscience à l'époque moderne**

La première fois où un Etat, à savoir le Royaume-Uni, a reconnu l'objection de conscience en Europe date certes de 1916, mais il a ensuite fallu attendre presque jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle pour que cette position devienne majoritaire et s'impose progressivement sur la quasi-totalité du continent européen. C'est que les guerres du siècle dernier ne leur ont pas laissé de répit. En effet, à la suite de la première et de la seconde guerre mondiale, les Etats avaient sans doute déjà pris conscience du terrible dilemme dans lequel la conscience d'un individu pouvait se trouver lorsqu'elle était placée au milieu de conflits où la valeur suprême qu'est la vie faisait l'objet d'un traitement inhumain à grande échelle. Mais, rares étaient ceux qui prirent

---

\* A n'en pas douter, les juges de la Cour européenne ont également été sensibles à la nature pacifique d'individus capables d'endurer les pires souffrances et privations, voire la mort, au nom de leur propre conscience.



soin de protéger juridiquement la manifestation de cette conscience individuelle\* qu'ils se retrouvèrent rapidement empêtrés de manière durable dans la guerre froide et ses nombreuses rivalités. Ce n'est donc véritablement qu'à partir de la fin des années 80 et du début des années 90 avec la disparition du rideau de fer et l'accession à la démocratie des nombreux pays de l'Est que la reconnaissance de ce droit est devenue réalité†.

Ainsi, en 2011, il ne reste plus que l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Turquie au sein du territoire du Conseil de l'Europe qui ne respectent pas encore de manière effective le droit à l'objection de conscience, les deux premiers Etats s'y étant néanmoins légalement engagés‡.

Que de chemin parcouru donc depuis ce temps pour qu'un citoyen de l'Europe des libertés, tourmenté par sa conscience à l'idée de devoir participer à des conflits sanglants et peut-être supprimer son *alter ego*, ne soit pas automatiquement considéré

---

\* Plus précisément, il y a eu le Danemark en 1917, la Suède en 1920, les Pays-Bas entre 1920 et 1923, la Norvège en 1922, la Finlande en 1931, l'Allemagne en 1949, la France et le Luxembourg en 1963, la Belgique en 1964, l'Italie en 1972, l'Autriche en 1974, le Portugal en 1976 et l'Espagne en 1978. Mais ce n'est véritablement qu'à partir de la fin des années 80 et du début des années 90 que la reconnaissance de ce droit

† Il y a eu tout d'abord la Pologne en 1988, la République tchèque et la Hongrie en 1989, la Croatie en 1990, l'Estonie, la Moldavie et la Slovénie en 1991, Chypre, l'Ukraine et l'ex-République de Yougoslavie en 1992, la Lettonie et la Russie en 1993, la République slovaque et la Suisse en 1995, la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie et la Lituanie en 1996, la Géorgie et la Grèce en 1997 la Bulgarie et l'Albanie en 1998, l'ex-République Yougoslave de Macédoine en 2001.

‡ La situation sur le plan mondial n'est cependant pas réglée, loin s'en faut. A titre d'exemple, en Corée du Sud, ce sont près de 15000 jeunes hommes qui ont passé plus de 30000 ans de prison ces vingt dernières années. 5 sont morts des suites des mauvais traitements et des conditions carcérales auxquels ils ont été soumis. Actuellement, 800 jeunes hommes sont toujours emprisonnés, malgré de multiples condamnations de la part du Comité des droits de l'homme des Nations-Unies.

comme un criminel et obligé de sacrifier une grande partie de sa jeunesse derrière les barreaux.

### **L'ouvrage**

Sans doute pour mesurer à quel point la situation a évolué au sein de nos démocraties, mais aussi pour mieux comprendre tantôt les ressorts intellectuels qui poussent un jour un individu à devenir un véritable un objecteur de conscience, tantôt les motifs de ceux qui s'y opposent, la traduction en langue française du présent livre s'est faite ressentir.

Bien que rédigé sous la forme d'un roman, cet ouvrage est un témoignage réaliste et vivant sur ce que les objecteurs de conscience pour motifs religieux ont pu vivre et endurer au plus fort d'un régime politique oppressif qui les maltraitait. Certes, il y a eu pire. Hitler, Staline et d'autres dictateurs encore, ont fait froidement supprimer des centaines d'entre eux.

Cependant, le propre de cet ouvrage - et qui le rend si intéressant et touchant - est de nous plonger dans une sphère sociale qui n'est pas si éloignée que cela de la nôtre, un univers où la démocratie et l'Etat de droit apparaissent comme un objectif avoué et fondamental de l'Etat.

Pour cause, l'auteur, Thanassis Reppas, a écrit ce roman en 1979 dans une Grèce, membre du Conseil de l'Europe depuis près de trente ans et qui allait intégrer deux ans plus tard la Communauté Economique Européenne.

Loin d'édulcorer le récit, l'auteur a puisé dans son expérience d'avocat au barreau grec qui a défendu à de nombreuses reprises les objecteurs de conscience au service militaire, pour écrire un livre au plus près des faits puisés dans ses affaires judiciaires.

Le propos pourra parfois paraître vieux-jeu, les dialogues légèrement pathétiques, l'esprit du livre un tantinet moralisateur. Mais il est un mérite que rien ne peut enlever à l'auteur : son œuvre ne laisse pas indifférente tant elle nous engage au plus

profond de nous-mêmes, sur les chemins introspectifs de notre propre conscience.

Au final, nous espérons que le lecteur aura pris autant de plaisir que le traducteur à lire et à méditer sur le sens de sa vie à la lumière de ce roman.

Petr MUZNY

*Traducteur du présent ouvrage*

*Professeur de droit aux Universités de Savoie et de Genève*

*Membre de l'Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme*



## **Note du traducteur**

La traduction de ce roman en langue française a été réalisée à partir de la version anglaise du roman, écrit à l'origine en langue grecque.

Les versets bibliques cités ont été mis en gras conformément au souhait de l'auteur de l'ouvrage. De même, suivant en cela les recommandations de l'auteur, les versets bibliques cités dans la traduction française ont été tirés des Saintes Ecritures - Traduction du Monde Nouveau – avec notes et références, Bible traduite et éditée par « Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc. » (Brooklyn, New York, USA) et « Editions les Témoins de Jéhovah de France » (Ass. 1901).



# Pour ne jamais plus connaître la guerre

---

## CHAPITRE I

Le fourgon de transfert de la police avançait à vive allure, comme s'il était à la poursuite de fuyards. Le vent sifflait dans ses roues.

A l'intérieur, l'air glacial devenait de plus en plus pénétrant. A l'arrière, deux policiers, les moustaches noires, le regard plein d'ennui, jetaient chacun son tour un regard sur les cinq condamnés à travers la paroi épaisse et fumée. Les cinq détenus, la tête ailleurs perdus dans leurs propres pensées, étaient transférés vers la prison militaire à quelques kilomètres d'Athènes.

Murés dans leur silence, ils réfléchissaient à la tournure que prenait leur vie. Un seul, George "la face", comme on le surnommait, refusait de se taire. Sa veste et sa chemise étaient déboutonnées comme s'il cherchait à exhiber l'ensemble des tatouages ornant sa poitrine. D'un air à la fois sombre et méprisant, il poursuivait le monologue qu'il avait commencé plus tôt devant la Cour Martiale.

« Prends-en de la graine, trois ans ! Ils se prennent pour qui ces gars ? Ils sont malades ou quoi ? Ils se prennent pour le père Noël en croyant qu'ils distribuent des cadeaux peut-être ? Trois tickets...non mais c'est pas croyable ! Et après tout ça, ils osent encore te dire de faire appel, comme si je pouvais attendre mieux de la Cour d'Appel. Pfff ! Ce sont tous les mêmes, ils ont élevé les poules ensemble. Ils ne pensent tous qu'à leur propre confort, leur petite vie bien rangée, chacun pour soi. Ils

s'assoient là pour juger, mais ils pensent à autre chose, rêvant de leur nouvelle fiche de paie ou des annonces officielles de promotion. Mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? C'est ça la vie ! Pfff ! Quelle société pourrie...c'est tout de sa faute ! »

Après avoir prononcé ces dernières paroles, il laissa son dos glisser de tout son poids le long du banc tout en expirant un profond soupir du fond de ses poumons.

Morose et dépité, il tira de sa poche un paquet de cigarettes. Dans un rituel souvent répété, il l'ouvrit et demanda à Minas, assis à ses côtés, avec un accent éduqué par la rue : « Allez mec, t'en prends en une, non ? ».

« Merci, mais je ne fume pas, » lui répondit Minas tout en l'observant calmement avec compassion et compréhension.

« Je sais mec, mais après t'avoir sali comme ça et donné une sacré baffes avec cette foutue condamnation je pensais que t'avais peut-être changé d'avis. Mais au bout du compte t'as gagné quoi, mec ? Ca t'a servi à quoi ? A la fin, pour tous tes déboires tu seras décoré avec une médaille, celle de la "baffe monumentale", une autre claques en pleine gueule au même titre que tous les autres avant toi. Ecoutes mon conseil mec si tu veux, juste pour toi. Fais-toi une petite place confortable, rien que pour toi. Dans ce monde ici-bas, c'est chacun pour soi. Tu piges ? »

« Oui, tu as raison, » répondit Minas en mettant une certaine dose de compréhension dans sa voix. « Mais tu sais, les choses ne se passent pas tout à fait ainsi ». Il n'eut pas le temps de finir son idée que le policier de surveillance était déjà en train de mettre en garde les condamnés du haut d'une voix pompeuse et sarcastique de Monsieur le Général qui-sait-tout.

« Venez à moi, venez par ici maintenant. Ramenez-vous et mettez-vous à l'aise. » « Sans emmêler vos bijoux bien sûr, » dit-il en se référant aux menottes que portaient les prisonniers. « Ne voyez-vous pas ? Ca y est, nous sommes arrivés à votre



village de vacances ! Mais où donc avais-je la tête ! Bien sûr que vous ne le voyez pas encore ! Bon, peu importe, moi je vois les choses à votre place ». Et débitant ses phrases avec plus de sarcasme encore, il poursuivit : « j'ai commandé des sièges en cuir qui sont vraiment extras. Ils seront installées dans le courant de la semaine prochaine ».

Il continua son monologue, se parlant à soi-même. De toute façon, personne ne lui prêtait la moindre attention. Au moment même où la fourgonnette s'arrêta brusquement dans des crisements de pneu, il mit instantanément la clef dans la serrure de la portière arrière. C'était devenu pour lui une seconde nature.

« Allez les gars, venez récupérer la marchandise ! Nous vous ramenons une nouvelle fournée ! » cria d'une voix retentissante le policier qui conduisait la camionnette. Au même instant, passant à travers le portail de la prison, deux soldats, des géants pleins de muscles venaient dans leur direction. Au-dessus d'eux dans les tours de garde, trois sentinelles, transies de froid, les visaient attentivement avec leurs armes en observant la cargaison humaine sortant du fourgon. Les portes arrière s'ouvrirent laissant passer les prisonniers à travers la haie d'honneur formée par les gardes, les policiers et les soldats armés. Le premier homme à descendre était Yannis, l'homme de Livadia. C'était le chanceux, celui qui ne portait pas les menottes. Il avait été condamné à six mois d'emprisonnement et puisqu'il se trouvait en détention provisoire déjà depuis six mois, il quitterait la prison dès le lendemain. Ensuite ce fut le tour de Minas et de George "la face". Ils étaient liés par leurs chaînes ce qui les obligeait à descendre du fourgon en même temps. Leurs condamnations étaient les plus sévères et l'officier d'application des peines en charge de leur transfert ne les quittait pas des yeux.

Ses yeux en avaient vu tellement tout au long de ces années de service qu'il n'avait vraiment pas envie de vivre une autre "une escapade", comme il avait l'habitude de l'appeler, surtout à la fin de sa carrière. Pour cette raison, il scrutait avec la vigilance d'un aigle leur moindre mouvement, sa main posée sur la crosse de son pistolet, impassible devant les petits flocons qui s'accumulaient sur ses vêtements. Pour lui, le devoir primait tout le reste, d'autant plus maintenant que la retraite frappait à la porte et qu'il pouvait enfin toucher sa prime et finir de construire sa maison sur l'île de Crète. Là-bas, il pourrait profiter de ses vieux jours, fier des services rendus à son pays depuis tant d'années et de son fils, Manolis, qui devait finir ses études cette année et obtenir son diplôme d'officier. Ces exquis pensées se déversaient dans son cœur et rendaient sa mission moins difficile à supporter. Il eut même un semblant de sourire tandis qu'il se tenait là, immobile, la main posée sur la crosse de son revolver.

« Hé, mec ! Tu surveilles quoi ? T'as peur que ces deux spécimens prennent la poudre d'escampette ? » lui cria George, le ramenant à la désagréable réalité de son travail. « Même si je voulais faire quelque chose, c'est impossible avec ce gars que vous m'avez collé aux basques ! Ce mec est ici pour sauver son âme et il ne risque pas de partir. Ca serait un péché pour lui. »

« Allez avance, avance, » lui répondit un gendarme à la moustache noire qui suivait les condamnés jusqu'au poste de contrôle. Le garde en chef, un grand gaillard bien bâti, assis derrière son petit guichet, ouvrit le livre de registres des prisonniers et commença à noter les noms des nouveaux condamnés, en demandant à l'officier d'application des peines de lui fournir des informations détaillées.

« Livadiotis Ioannis, combien ? » demanda le sergent. « Six mois, » la réponse vint de l'officier d'application des peines.

« Pour avoir abandonné sa femme enceinte, » lui souffla le policier d'accueil, celui qui avait prononcé le discours de bienvenue.

« Vardoulas George, » continua le sergent sans lever sa tête du livre d'enregistrement des transferts qu'il consultait et dont il recopiait les noms et détails vers le livre des registres des condamnés. « Trois ans et trois mois au total, » répondit l'officier.

« Hé, t'es un sacré veinard, t'as eu droit aux soldes ? », le charria le policier d'accueil. Mais sa voix retomba rapidement lorsqu'il vit le regard noir de George qui fixait dans sa direction, lui faisant comprendre que ce n'était pas le moment de plaisanter.

« Les motifs de la condamnation ? », demanda à nouveau le sergent.

L'officier se racla la gorge, ouvrit le cahier qu'il tenait à la main et commença à lire : « évasion, vol, outrage à agent de la force publique, blasphème, usage de stupéfiants ».

« Minas Destounis, » appela le sergent.

« Présent, » répondit spontanément Minas d'une voix ferme. Quelques secondes de malaise passèrent et personne n'osait prendre la parole.

« Combien ? » demanda le sergent.

Un silence de mort se fit tout autour, comme si personne ne voulait prendre la responsabilité de parler le premier. Tous, gardiens et prisonniers, donnaient l'impression d'être gênés, mal à l'aise, comme si, pour une étrange raison, ils se sentaient coupables. Seul Minas, en paix avec lui-même, dégageait un sentiment d'innocence tranquille.

Le sergent allait reposer la même question pour la troisième fois lorsque la voix assurée et mesurée de Minas interrompit ce lourd silence. « J'ai été condamné à mort ».

Soudain, le visage du sergent pâlit. Sans s'en rendre compte, le crayon qu'il tenait dans sa main tomba sur le banc. Il fut saisi de peur à l'instant même, une peur que l'on pouvait facilement lire sur son visage. Il en éprouvait même une certaine douleur, sans doute causée par un sentiment de culpabilité qui le tirait.

De manière plutôt mécanique, le ton de sa voix trahissant son air abasourdi, il demanda de manière incrédule « La peine de mort ? »

« Oui, la peine de mort, » répondit à son tour l'officier, fixant son cahier comme s'il voulait s'en assurer.

De nouveau, le silence se fit dans le poste de contrôle. Un silence pesant, seulement interrompu par la voix du sergent qui répétait « peine de mort », tandis qu'il le notait dans le livre d'enregistrement sous la rubrique « peine ».

« Et pour quelle raison ? » demande encore une fois le sergent, cherchant à montrer qu'il avait retrouvé la maîtrise de soi. De nouveau, il ne reçut aucune réponse. Puis, la voix de Minas rompit l'épais silence régnant dans la pièce au moment où il affirma d'une voix lente et sûre, « pour motifs de conscience ».

« Pour motifs de conscience », répéta le sergent tandis qu'il écrivait la phrase sous la rubrique « Cause ».

« Non, » l'interrompit l'officier. « Il est dit ici pour « désobéissance civile ».

« Quelle est la différence ? C'est du pareil au même, » répondit le sergent avec indifférence. « En outre, je l'ai déjà écrit ».

Et immédiatement, il s'occupa des deux autres prisonniers. Il nota leurs noms et leurs peines. Ensuite, il remit les cinq prisonniers à deux recrues qui se tenaient là comme des croque-morts prêts pour l'enlèvement. Il apposa sa signature dans le livre de l'officier d'application des peines et prit le policier avec lui dans le fourgon, satisfait d'avoir correctement accompli son travail.

Il marchait d'un pas vigoureux. Il voulait rejoindre son siège le plus vite possible afin de pouvoir à nouveau s'absorber dans ses rêves sur son village, sa maison à moitié construite, sa prime de retraite, et surtout, son fils. Une fois encore, comme toujours, ce seraient ces mêmes pensées qui lui tiendraient compagnie dans la fourgonnette durant le trajet du retour. Pour ce qui est des condamnés, il n'y pensait plus. Après toutes ces longues années, il s'était habitué à la même vieille routine. Prendre et déposer le groupe de prisonniers, au même titre qu'un quelconque autre chargement d'objets, rien de plus. Avec une conscience nette, il avait coutume de dire : « Ce n'est pas moi qui juge et condamne les humains, ce sont les autres ». Sa seule tâche consistait à transporter des condamnés sains et saufs en prison, rien de plus, rien de moins.

Tandis que la fourgonnette quittait l'enceinte de la prison, Minas et les autres prisonniers avançaient vers le bloc des cellules, sous le regard attentif des gardiens sur les toits. Les deux policiers militaires qui les accompagnaient les surveillaient avec une certaine satisfaction, convaincus du rôle utile qu'ils jouaient en faveur de la cause patriotique.

Pendant que le gardien ouvrait la porte intérieure fermée à double tour, Minas aperçut un moineau posé sur le mur extérieur de la prison. Il faisait des allers-retours, totalement indifférent aux gardiens et aux prisonniers. Cette créature fragile ne cessait de sautiller tout autour, comme si elle voulait résolument frustrer les hommes en faisant étalage de sa propre liberté à l'intérieur de cette enceinte carcérale.

Le moineau était vraiment libre. Personne ne surveillait ses allers et venues, ni lorsqu'il entrait dans la prison, ni lorsqu'il en sortait. La liberté dans toute sa beauté, vécue par un simple petit moineau ! Un oiseau pesant à peine quelques grammes, dépourvu de conscience et de raison pour juger de sa propre valeur. Mais qu'en était-il de l'humain ?

Minas réfléchissait, tout en continuant d'observer à tour de rôle le moineau, lui-même, les autres condamnés et aussi les gardiens. A coup sûr, il avait perdu sa liberté ! Qu'il fût à l'intérieur de la prison ou en dehors, il n'était plus libre. Et dire que l'être humain est la perle de l'univers, le seigneur et maître de la terre, des mers et du ciel. En fait, la seule chose dont l'humain n'a pas su devenir maître, c'est de lui-même !

Le grincement du verrou accompagné d'un juron innommable lâché par le gardien qui ouvrit la porte, ramenèrent Minas de ses méditations à la réalité. Sans autre pensée, il entra, tandis que derrière lui se faisait entendre une fois de plus l'écho du claquement sourd de la lourde porte. Le bruit de la serrure fermée à double tour y mit fin.

Un peu plus loin, le sergent qui avait pourtant terminé d'enregistrer le nom des prisonniers, n'avait pas l'intention de quitter des yeux le livre des registres. Il était juste assis, ne cessant de fixer ce dernier, comme s'il avait été pétrifié. Il se murmurait : « Condamné à mort pour motifs de conscience ; sans doute une bonne raison de condamner à mort un être humain, mais honnêtement, je n'avais jamais entendu pareille chose dans ma vie, et pourtant... »

Il n'avait pas encore fini sa pensée qu'une autre lui vint à l'esprit. Il prit le livre des registres des accusés en attente de procès. Il y trouva également le nom de Minas et regarda pour connaître le motif dont il était accusé. Il y lit, « Pour désobéissance. »

« Non, la seconde raison est meilleure...pour motifs de conscience. A présent, je ne sais que faire...faut-il en rire ou en pleurer ? », pensa-t-il. « A notre époque, pour motifs de conscience ! Conscience, de nos jours ? »

Il semblait être un jeune homme plein d'empathie, un homme cultivé, bien éduqué. Dans l'atmosphère de cette prison, le contraste avec ses bons sentiments était encore plus saisissant.

Il étudiait l'économie et son temps de libre était consacré aux études. Comme il parvenait à mener de front ses études et son service militaire, il avait calculé qu'il terminerait les deux en même temps.

Il resta longtemps à méditer sans bien se rendre compte combien de temps avait passé jusqu'à ce qu'un officier subalterne ne prenne sa relève de gardien en chef.

Ce n'est que lorsque son remplaçant vint prendre sa place qu'il revint à la réalité et se rappela où il se trouvait. Il se leva, sans dire un mot, laissa sa place au nouveau et avança lentement vers la sortie de la prison. En ouvrant la porte, une bourrasque glaciale l'enveloppa et ses yeux s'embuèrent de larmes à cause de l'air mordant. Il se résigna au froid glacial et marcha vers la route.

La nuit était bien avancée. Il n'y avait pas une âme dehors et les flocons de plus en plus épais semblaient tomber sans bruit comme pour ne pas troubler la quiétude du silence glacial. Le sergent se traînait, perdu dans ses pensées, sans réfléchir à où il allait. En avançant, ses lourdes bottes de l'armée imprimaient sur le sol la trace de ses pas. Mais la neige les recouvrait instantanément, comme si elle refusait d'admettre leur présence.

Il ne prêtait aucune attention à la neige et continuait de marcher, les mains dans ses poches, le col de sa veste relevé sur son cou. Il donnait à sa démarche une forme de pas rythmée que personne n'aurait été capable de copier, à part lui, puisque ses pieds se mouvaient au rythme de la seule pensée qui l'accaparait, celle qu'il répétait comme un disque rayé, toujours et encore, « pour motifs de conscience, pour motifs de conscience, pour motifs de conscience ». Il semblait obsédé par la condamnation à mort du prisonnier, Minas. Lorsqu'il s'était suffisamment éloigné de la prison, il se mit à exprimer sa pensée à voix haute. Là, au milieu du silence de la

nuit, aux côtés du son de ses bottes traînant dans la neige, l'on pouvait entendre la phrase : « pour motifs de conscience ».

Il était presque minuit. Minas était couché sur le lit dans sa cellule, encore en train de se familiariser avec son nouvel environnement. Il se trouvait dans l'une des trois cellules réservées aux prisonniers condamnés à de lourdes peines, comme on avait l'habitude de les appeler. Mais il aurait été sans doute préférable de les nommer « cellules des morts en sursis ».

« Alors, ce doit être vrai, après tout ! Voici que je me trouve dans la cellule de ceux qui vont bientôt mourir ! » ne cessait-il de se répéter.

« Autrement dit, c'est ici ma dernière maison. C'est pourquoi ces cellules sont dans un meilleur état que les autres ». Il y avait effectivement là une couchette de meilleure qualité, une vitre en verre et des couvertures chaudes. Il semblait que même en prison l'on pouvait trouver un peu de sentiments humains envers ceux qui étaient condamnés à mourir.

Toutefois, il n'arrivait pas à débarrasser son esprit de ce mot, c'était impossible. « Mort », ce mot ne cessait de le hanter. Minas était un homme à prendre les choses avec philosophie. Il avait souvent dit ne pas craindre la mort et tout son comportement indiquait qu'il était sincère en l'affirmant. Mais, autant il n'avait pas peur de la mort, autant il ne voulait absolument pas mourir. Non, il ne voulait pas mourir maintenant. Il aurait voulu ne jamais avoir à mourir. Il aimait tant la vie, car il croyait que c'était la chose la plus précieuse que l'être humain possédait. En réfléchissant à la manière dont l'Homme vient à l'existence et les efforts qu'il doit produire pour survivre, il se dit que l'Homme n'avait pu être créé juste pour mourir. Il était d'accord avec la majorité de ceux qui voyaient en l'humain la créature terrestre la plus parfaite, faite pour vivre sur cette planète. Il y croyait, parce que c'était



souligné en particulier dans les Saintes Ecritures, qu'il avait beaucoup lues. Sa foi ne lui permettait pas de croire que l'être humain avait été créé pour mourir. Car, si la mission humaine avait été de mourir et de remplir les cimetières d'ossements, alors il n'aurait pas été cette créature si perfectionnée. Il y avait beaucoup réfléchi. Il voulait passer en revue toutes les idées relatives à la vie et à la mort et là c'était le moment le plus approprié.

La cellule des condamnés à mort était sans doute le meilleur endroit pour réfléchir à la vie et à sa signification. C'était là que l'être humain pouvait vraiment vérifier s'il avait été fait pour mourir, car il n'y avait aucune négociation possible avec la mort. Ici, dans la cellule du condamné, à un pas de la tombe, l'être humain était à même de ressentir plus intensément encore le désir de vivre, plus que nulle part ailleurs. Il y découvrait aussi combien ce désir était dicté par l'instinct et à quel point les gens prétendant se réjouir de la mort n'étaient pas sincères.

Maintenant, Minas en était absolument certain. Il n'avait pas besoin de justifier, ni de défendre ses croyances bibliques. Le désir intense de vouloir vivre, dans sa confrontation avec la mort, constituait la preuve la plus évidente que cette mort, tellement surnaturelle, ne s'accordait aucunement avec la nature et la destinée de l'Homme. C'est aussi pour cela que l'humain ne s'entendra jamais avec la mort jusqu'à ce qu'elle soit abolie et que la prophétie la plus merveilleuse et la plus prenante de la Bible soit accomplie : « Comme dernier ennemi, la mort sera réduite à néant. »

Bien qu'absorbé dans toutes ces pensées lourdes de sens, Minas avait un visage serein. On aurait dit que cette promesse divine de l'abolition de la mort était déjà survenue. Mais lorsqu'il entendit un hibou voler par-dessus sa cellule tout en hululant, ses pensées se troublèrent et son cœur se serra.

Quand il était enfant, il entendait les gens dire que si un hibou se fait entendre, c'est que la mort va ravir quelqu'un à sa famille. Certes, il n'y croyait pas. Mais, il était difficile pour lui de sortir de sa mémoire tout ce qu'il avait entendu dans son enfance, surtout maintenant que les circonstances le ramenaient à cette époque. D'ailleurs, il n'avait pas besoin que l'hibou lui rappelle sa condamnation à mort, le président de la Cour Martiale le lui avait déjà clairement fait savoir.

Laissant le cri du hibou derrière lui, ses pensées s'évadèrent vers d'autres adages et traditions.

Il savait que la plupart d'entre eux n'étaient que le fruit de l'imagination populaire ; des histoires de grand-mère, inventées pour que l'être humain accepte plus facilement l'idée de devoir mourir. L'une des légendes qu'il avait entendues racontait que, quarante jours après la mort, l'âme humaine se promène dans tous les lieux où la personne avait vécu.

Bien sûr, son point de vue sur la vie après la mort était clair. Mais en réfléchissant à ces choses, il réalisa qu'il avait trouvé la raison pour laquelle les gens croyaient à tout cela. Il savait que l'âme du défunt ne se promenait pas dans les lieux où la personne avait résidé. Mais une chose était sûre, en l'espace de quelques secondes et de manière répétée, un humain à l'article de la mort était capable de s'évader mentalement vers tous ces lieux de vie passée.

Il était empreint de sentiments d'une grande intensité et désirait s'évader de ce lieu pour voyager, loin. Même si physiquement ce n'était pas possible, il était à même de se transporter, en un clin d'œil, de l'endroit le plus reculé de la terre vers un autre, jusqu'aux profondeurs de l'univers.

Son esprit se mit à rêver. Le calme de la nuit était devenu le meilleur compagnon de sa journée. Les hurlements du chacal en provenance de la colline environnante ne l'effrayaient pas. Même le froid à glacer les os qui l'assailait depuis plusieurs

heures perdait de son intensité devant les doux souvenirs qui commençaient à réchauffer son cœur. Se couchant sur son côté droit, il s'enfonça dans ses couvertures et poursuivit son voyage mental. Il se sentait véritablement libre, libre de s'en aller loin, très loin, sans gardiens, ni menottes. Il se trouvait maintenant dans un village, son propre petit village, adossé tant bien que mal sur le versant ouest d'une montagne. Il fit dérouler les années à reculons, et là, guidé par sa mémoire, il s'absorba de tout son être dans son passé. Sa respiration se fit plus calme et plus profonde au moment où il se mit à revivre les souvenirs de cette époque. Et de souvenirs, il y en avait tant...

---

## CHAPITRE II

C'était une soirée glaciale du mois de décembre. Nous étions au cœur de l'hiver. Le vent rugissait avec ardeur, faisant gémir les portes et les fenêtres de la frêle maison de Yannoula, comme s'il voulait y pénétrer de force. A l'intérieur de la maison, Yannoula et sa sœur Diamando étaient assises dans le coin près de la cheminée et s'efforçaient de tricoter avec des doigts incertains, puisque la lumière faiblarde ne suffisait pas à les éclairer. De l'autre côté de la cheminée, dans un berceau sommairement taillé à partir du tronc d'un arbre, dormait paisiblement la petite fille de Yannoula, à peine âgée d'un mois. L'esprit de Yannoula était ailleurs. Elle pensait à son mari, Lefteris Alexoudis, parti comme soldat en Corée. Elle lui avait envoyé un télégramme l'informant qu'elle avait donné naissance à une petite fille. Dans une lettre envoyée par la suite, elle lui avait fait savoir qu'elle l'avait nommée Euterpe, du nom de sa mère qu'il aimait tant. Elle supplia le maire du village d'envoyer immédiatement les documents officiels de naissance, comme l'exigeaient les autorités, afin que Lefteris obtienne une permission et soit rapatrié en Grèce pour revoir sa femme et leur nouveau-né.

Elle était enceinte de deux mois lorsqu'il fut enrôlé dans l'armée. Elle n'avait pas vu son mari depuis lors. Elle se sentait follement heureuse de savoir que dans quelques jours, comme le lui avait assuré le maire, son mari serait de retour à ses côtés. Elle l'imaginait avec Euterpe dans ses bras, en train de lui chanter une berceuse de sa belle voix de chanteur. Et comme la plupart des pères éperdus de leur enfant, elle était sûre qu'il lui demanderait sans cesse, « Elle me ressemble, n'est-ce pas ? ».

D'ailleurs c'était vrai, le bébé ressemblait vraiment à son papa, à n'en pas douter.

Tandis qu'elle pensait à cela, elle se pencha vers le bébé pour se prouver encore une fois que le bébé ressemblait vraiment à son mari. Puis, elle remonta doucement la couverture sur l'enfant âgé de quatre ans qui sommeillait à ses côtés, Minas, le fils de Diamando. En le regardant dormir si calmement, elle ne put s'empêcher de soupirer face au si triste destin de ce malheureux enfant qui n'avait jamais connu son père.

Elle se rappela de cette terrible soirée, où elle était encore célibataire et Minas n'avait que quelques mois. Cinq hommes armés forcèrent la porte de la maison de Diamando et de son mari Kyriakos Destounis. Ils se saisirent de lui et l'emmenèrent. C'était durant la période de la guerre civile en Grèce et, depuis lors, plus personne ne le revit.

Plusieurs rumeurs avaient fait le tour du village. Certains disaient qu'il avait été tué, d'autres affirmaient qu'il avait été envoyé en Russie, d'autres encore pensaient qu'il avait fui vers la Hongrie. Mais aucune de ces rumeurs n'avait pu être vérifiée. La pauvre Diamando avait beaucoup enduré et souffert durant toutes ces années. Il n'y avait pas que le fait d'avoir perdu son mari et de vivre dans l'indigence et la tristesse qui lui pesaient constamment. C'était aussi le fait de devoir faire face aux accusations et attaques des autres villageois qui considéraient son mari comme un maudit traître. Elle devait également se soumettre à cette humiliation constante de devoir être régulièrement interrogée par les autorités policières afin divulguer toute nouvelle information sur son mari dont elle aurait pu avoir connaissance.

Après la perte de Kyriakos, les deux sœurs vécurent ensemble, sans aucune aide ou soutien fraternel. Elles devaient cultiver les champs, un travail d'homme, pour pouvoir survivre. Et ensemble, elles élevaient le jeune Minas. Tandis que le petit

grandissait, il devenait chaque jour un peu plus évident qu'il serait un bel homme plein d'intelligence.

Lorsque Yannoula se fiança peu de temps avant le mariage avec Lefteris, Diamando suggéra de diviser la maison en deux afin qu'elle et son enfant vivent dans une partie. Elle ne voulait pas constituer un fardeau pour la famille et, de plus, elle ne souhaitait pas que Lefteris fût dans une position délicate vis-à-vis de la police. Mais Lefteris et Yannoula ne voulaient rien entendre. Ils restèrent donc tous ensemble, à se partager la petite maison et, lorsque le couple se maria, ils firent de Minas l'objet de leur plus tendre attention.

Lefteris l'aimait comme son propre fils. Le petit Minas sautait de joie lorsqu'il entendait la voix de Lefteris de retour à la maison. Et à chaque fois que ce dernier rentrait le soir, il faisait toujours en sorte d'avoir une petite sucrerie dans sa poche pour Minas, dont les petits doigts tout excités fouillaient avec plein d'entrain dans la poche de sa veste. Cette tendre affection dans la relation entre la sœur et le beau-frère adoucissait quelque peu la peine de Diamando. Mais une fois de plus, la douleur devait envahir cet orphelinat, lorsque Lefteris fut enrôlé dans l'armée. Et leur détresse se fit plus forte encore lorsque les femmes apprirent qu'il avait été envoyé en Corée.

« La guerre est vraiment une absurdité, » pensa Diamando tout en tirant sur la pelote de tricot. « A cause d'elle, nous devons vivre seules, deux femmes seules. Et combien d'autres familles doivent vivre le malheur d'être séparées pour la même raison ? » Son esprit devenait prolix en pensées, il s'attardait sur l'idée d'une vie paisible. Et là, dans son subconscient, l'espoir du retour de Kyriakos se fit plus réel. « Qui sait ? Peut-être que les rumeurs étaient fausses après tout ! Peut-être qu'il avait envoyé des lettres et qu'elles s'étaient perdues en chemin. Peut-être même que c'est la police qui les avait

confisquées. Qui sait ? Dieu est grand, » pensa-t-elle avec soulagement, « et mon Kyriakos est un homme bon. »

Les deux femmes restaient assises en silence, perdues dans leurs pensées respectives, ce qui rendait la solitude plus pesante encore. Il était très tard, mais aucune d'elle ne voulait rejoindre son lit, car c'était là que la solitude était la plus difficile à supporter.

Soudain, au moment où le vent dehors sembla avoir baissé d'intensité, un grand coup sur la porte interrompit leur silence.

« Qui est là ? » demanda Yannoula avec anxiété, les deux femmes se redressant d'un même bond.

C'était une voix masculine venant du dehors, « C'est moi, Vangelis. » Elles reconnurent la voix grave et familière de Vangelis Alexoudis, le frère de Lefteris.

« J'arrive tout de suite, » cria Yannoula en se précipitant vers la porte. Lorsqu'elle ouvrit la porte, quelle ne fut pas sa surprise de voir également rentrer dans la maison, aux côtés de Vangelis, le maire et le prêtre du village, le père Dimitri, ainsi que l'instituteur du village, un homme maigre de type squelettique.

« Qu'est-ce qui vous amène ici à cette heure de la nuit ? » demanda Diamando, la terreur perçant dans sa voix, tandis que Yannoula fixait désespérément les visages de ses visiteurs dans la pénombre, cherchant à percevoir l'objet de leur visite.

« Eh bien, voyez-vous, il s'avère qu'on passait par hasard à côté de chez vous et l'on s'est dit qu'une petite visite amicale ne serait pas de trop, » dit le prêtre.

Pendant ce temps, Vangelis s'efforçait de ne pas se mettre dans la seule partie éclairée de la pièce. Il se tenait dans l'ombre de la porte. Il semblait craintif d'apparaître à la lumière. Yannoula l'observait et, se tournant vers le prêtre, elle lâcha de manière un peu brutale, « Vous me cachez quelque chose. Vangelis, dis-moi, qu'est-ce qui se passe ? Dites-moi, Monsieur l'Instituteur.

Monsieur le maire, quelles mauvaises nouvelles est-ce que vous m'apportez ? »

Avalant douloureusement sa salive, le Maire prit finalement la parole, avec une voix incertaine, « Nous...nous avons un télégramme pour vous. Mais il n'y a pas vraiment de crainte à se faire. »

Mais le maire ne put en dire plus lorsqu'au même moment une voix d'homme l'interrompit violemment, en éclatant en sanglots. C'était la voix de Vangelis, qui ne parvenait plus à se cacher et qui maintenant laissait exploser sa peine, un gémissement venant du plus profond de son cœur.

« Il est s'en est allé, Yannoula. Notre Lefteris est mort ! » la voix percluse de douleur. « Ton mari, mon frère, il n'est plus, il est mort. Ah, les ignobles bandits, ils ont emporté notre brave garçon ».

Les deux femmes n'avaient pas besoin d'en savoir plus. Elles comprirent que le malheur avait une fois de plus frappé leur foyer. Même le petit Minas semblait avoir l'avoir compris. Il fut réveillé par les pleurs et les voix plaintives remplissant la pièce et, avec ses petits yeux remplis de larmes, il se glissa lentement vers la cheminée où il demeura immobile.

À chaque fois qu'il leur demandait, sa maman et sa tante lui expliquaient que son oncle Lefteris, qu'il considérait comme son père, travaillait à l'étranger pour gagner de l'argent et pouvoir lui apporter des cadeaux. Mais, ce soir, il comprit que son oncle était un vrai soldat qui se battait en Corée et qu'il venait d'être tué.

Le jour suivant, le village apprit les détails de sa mort. Un missile frappa l'avion transportant Lefteris et d'autres soldats qui rentraient chez eux, à la maison. L'avion explosa en vol et tous les hommes furent tués. Le soir suivant, la maison des veuves était remplie de monde. Amis, connaissances et membres de la famille se réunirent pour apporter un soutien



moral à ces malheureuses femmes. Vangelis, le prêtre, l'instituteur et le maire n'avaient quant à eux pas quitté la maison. Ils assuraient une veille constante.

Le petit Minas était assis dans le coin près du feu. Il saisissait tout ce qui se passait, mais il faisait semblant d'y être indifférent. Lorsque sa mère et sa tante Yannoula lui jetaient des regards appréhensifs, il détournait ses yeux embués.

A un moment donné, il sentit une caresse affectueuse sur ses cheveux ébouriffés et son petit corps d'enfant se mit à trembler.

Nul doute qu'il avait besoin de cette caresse à ce moment précis.

Avec gentillesse et douceur, le père Dimitri essayait de réconforter l'enfant, observant avec un regard touchant cet enfant malchanceux, devenu orphelin par deux fois.

Il prit l'enfant dans ses bras, l'assit sur ses genoux et commença par s'adresser à lui tendrement. Apparemment, le père Dimitri s'était rendu compte que le petit Minas était la plus malheureuse des personnes parmi tous les endeuillés que comptait la maison. Et à ce moment là, il était aussi celui qui avait le plus besoin de consolation. La plupart du temps Minas était craintif lorsque le prêtre s'approchait de lui et, en temps normal, il se serait vraiment senti mal à l'aise si ses moustaches drues et sa longue barbe fournie étaient venues se frotter contre lui. Mais aujourd'hui, il n'avait pas peur et, avec assurance, il n'hésita pas à s'asseoir dans le large sein du prêtre pour s'envelopper dans sa vieille soutane.

« Ne crains rien, Minas » lui dit-il de manière consolante. « Ton oncle n'est pas mort. C'était un homme bon et c'est pour cela que le bon Dieu l'a appelé auprès de Lui, exactement de la même manière qu'Il prend auprès de Lui toutes les bonnes personnes. »

Le père Dimitri poursuivait avec d'autres paroles consolantes. Mais soudain, il vit le petit garçon repousser ses mains et vouloir descendre de ses genoux. Lorsqu'il y parvint, Minas fixa le prêtre dans les yeux. Bien que ses yeux étaient remplis de larmes et que sa manière de parler était celle d'un enfant, il y avait beaucoup de haine dans ses paroles, « Mon père, Dieu n'est pas bon ! »

Le prêtre entendit cette protestation, mais fit comme si de rien n'était. Il ne dit plus rien au garçon et tourna son attention vers ceux autour de lui qui étaient peinéés afin de les consoler.

Les années passèrent. Jour après jour, la solitude dans ce foyer féminin se faisait plus intense encore. Leurs visages, toujours parés de deuil, ne leur permettaient pas d'oublier cette incommensurable douleur.

C'est dans cette atmosphère que grandirent Minas et Euterpe. Ces deux enfants avaient un destin en commun. Ils n'avaient jamais connu leur père et ils avaient été élevés ensemble par deux mères. Mais au moins, Minas avait connu son oncle, Lefteris, et pouvait toujours garder en mémoire son affection et son amour. En se remémorant ce passé, il se souvint de cette haine immense qui, à partir de ce moment précis, ne cessa de grandir tout au fond de lui. Mais il ne savait que faire, ni vers qui se tourner.

Qui fallait-il blâmer ? Qui lui avait enlevé son oncle Lefteris ? En repensant à cette question, son esprit revint sans le vouloir vers les paroles prononcées par le père Dimitri lors de cette soirée cauchemardesque, un jour après avoir été informés de la mort de son oncle. « Le bon Dieu a appelé ton oncle auprès de Lui ». A chaque fois que cette phrase lui revenait à l'esprit, il ressentait une haine immense et grandissante envers Dieu. Même le fait que les gens parlent de Dieu, il ne pouvait plus le supporter. Il se sentait très irrité lorsque sa mère et tante

Yannoula lui demandaient de s'agenouiller, avec Euterpe, devant les icônes religieuses pour prier Dieu en faveur de l'âme de son oncle. Et pire encore, lors du service funèbre en hommage à son oncle, il fut placé au premier rang dans l'église avec un cierge à la main. Il détestait Dieu, parce qu'il le tenait pour responsable de son état d'orphelin et il pensait même que Dieu était le meurtrier de son oncle.

Un jour, beaucoup de personnages importants vinrent visiter le village. Une cérémonie devait se dérouler devant le monument érigé en mémoire des hommes tués à la guerre. Parmi les officiels, l'évêque était également présent. Minas avait appris de la bouche de son maître d'école que l'évêque était le représentant de Dieu et un homme fort cultivé. A présent, Minas était un jeune homme et il voulait étancher sa curiosité une fois pour toutes. Aussi, après la fin de la cérémonie, il s'approcha de l'évêque. Le père Dimitri qui était présent à ses côtés expliqua à l'évêque qu'il était le neveu du héros du village, Lefteris Alexoudis.

L'évêque allongea sa main afin de le bénir et s'attendait tout naturellement à ce que le jeune garçon embrasse sa main en retour. Le petit Minas se soumit à cette gestuelle avec réticence, mais immédiatement, en une fraction de seconde, il commença questionner l'évêque de manière impétueuse, ce dernier restant quoi face à tant de hardiesse.

« Père Dimitri m'a dit » dit-il en montrant le prêtre du doigt « que le bon Dieu a appelé mon oncle auprès de Lui car c'était un homme bon. Est-ce que c'est vrai ? »

Le temps d'un instant, l'évêque fut troublé. Jamais, il ne se serait attendu à une telle question de la part d'un garçon âgé de dix ans. Il voulait éluder la question, mais le regard fixe de l'enfant le scrutait de telle manière qu'il lui était interdit de bouger. Il se racla la gorge, fit comme s'il implorait la sagesse divine et puis, prenant un air de sainteté, il dit :

« Oui mon fils, Dieu désire que toutes les bonnes personnes se trouvent auprès de Lui et c'est pourquoi Il prit ton oncle avec Lui au ciel, dans le paradis. »

Le visage de Minas fut soudain empreint d'une rage silencieuse. La réponse formelle de l'évêque ne lui permit pas de se débarrasser du lourd fardeau qui pesait sur lui. Il fit deux pas en arrière et s'adressa à l'évêque avec courage. Alors, vous et père Dimitri, vous n'êtes pas des gens bons ! »

« Pourquoi tu dis ça, gamin ? » demanda l'évêque d'un ton à la fois sévère et interrogateur, tandis que l'enfant fixait le prêtre d'un regard plein de colère et de réprobation.

« Parce que si vous étiez des gens bien, Dieu vous aurait pris au ciel, vous aussi. »

L'évêque et le prêtre restèrent de marbre. Leur chance fut qu'à ce moment précis, le maire passa près d'eux. Ils se précipitèrent sur lui comme s'il était leur sauveur, car un brin de causette leur permettait d'échapper à cette situation particulièrement inconfortable.

Minas se retira avec peine. Il ne pouvait retenir ses larmes. Il resta assis durant de nombreuses heures, plongé dans ses pensées, son cœur pleurant en silence. Sa haine envers Dieu avait maintenant atteint des proportions démesurées. Pourquoi Dieu accepterait-il d'emporter son oncle et de laisser derrière lui trois femmes désemparées, et lui-même ? Pourquoi les gens insistaient-ils pour dire que Dieu avait appelé son oncle à Ses côtés simplement parce que c'était un homme bon ? Il pensait aussi à la perte de son père. Nul doute que son père avait également été emporté parce que c'était un homme bon ! Mais il ne pouvait y croire.

Plus il grandissait et plus il se sentait éloigné de Dieu. Il n'aurait jamais voulu adorer un Dieu qui séparait les gens fidèles de leurs proches et laissait sur place de malheureux orphelins.

Il ressentait maintenant un profond ressentiment envers tout ce qui l'entourait, mais surtout envers Dieu. Même la vie, la manière dont il vivait, il ne la supportait plus. Il avait grandement besoin de changement, de s'en aller loin, de commencer une nouvelle vie ailleurs.

Mais il se retenait à cause de sa pauvre mère, de sa tante Yannoula et de sa cousine qui devenait une adolescente épanouie. Malgré sa jeunesse, la lourde responsabilité de s'occuper du foyer reposait dorénavant sur ses épaules, puisqu'il était le seul homme de la famille.

Avec le temps, Minas termina ses études primaires et intégra le collège. Il arrivait maintenant dans sa dernière année d'études secondaires et il se sentait de plus en plus tenu d'agir en faveur de ces trois femmes sur le plan matériel.

Prétextant de devoir améliorer son éducation, il parvint facilement à les convaincre de quitter leur village et de partir vivre à Athènes afin qu'il puisse y terminer ses études. Ils s'installèrent tous les quatre dans un petit appartement de deux pièces dans le centre de la ville. Au départ, sa mère travailla comme femme de ménage et, avec ses commissions et la pension de tante Yannoula, ils parvinrent tout juste à s'en sortir.

Peu de temps après, ils envoyèrent Euterpe en apprentissage dans un salon de coiffure voisin. Elle y apprendrait le commerce et pourrait mettre un peu d'argent de côté.

Mais Minas était quelqu'un de fier et il ne pouvait supporter l'idée d'être à la charge de sa mère et de sa tante. Il tenait lui aussi à trouver un travail. Il en parla avec M. Nikos, le concierge de l'immeuble dans lequel ils vivaient. Bien qu'analphabète, il était un homme expérimenté dans la vie et conseilla Minas, brillant dans ses études, de trouver un travail de tuteur avec les élèves des classes inférieures. En fait, le jour même, il demanda

à Minas d'enseigner son propre fils qui avait des faiblesses en mathématiques.

De cette manière, il résolut le problème d'emploi et prit sur lui-même d'assurer une large part des obligations familiales. Cela le rendit plus sûr de lui-même pour l'avenir.

En même temps, sa mère, sa tante et sa cousine Euterpe commençaient à lui reconnaître le rôle de protecteur de la famille et à le respecter comme tel. Avec une admiration secrète, elles ressentaient la présence d'un homme dans la famille et cela leur permettait d'oublier quelque peu la peine causée par la solitude infinie d'être veuves et orpheline. Tout semblait indiquer que bientôt, d'une manière ou d'une autre, leurs difficultés allaient enfin s'estomper.

---

### CHAPITRE III

Dans quelques minutes, l'horloge indiquerait 9h00 du matin. Dans les couloirs du Palais de justice, c'était la cohue quotidienne. Les murs se faisaient l'écho de voix nerveuses et d'éclats exaspérés de la part des accusés, des policiers, des témoins et des spectateurs curieux, tous acteurs de ce tohu-bohu marqué par la confusion et les bousculades.

Il y avait de tout : des individus luttant pour assurer leurs fins de mois, d'autres cherchant à ce que justice se fasse afin de recouvrer leurs droits, et même certains simplement présents pour vérifier avec une curiosité non dissimulée si la justice était véritablement respectée.

Parmi tous ces gens, il y avait Minas Destounis, tenant une ordonnance dans une main et cherchant la 3<sup>ème</sup> chambre de la Cour d'appel. Il était gêné, car il était déjà en retard. Il se décida à demander son chemin à quelqu'un.

Il vit une personne qui marchait avec une certaine aisance et semblait bien familier dans ces lieux. Minas s'approcha de lui et lui demanda avec hésitation, « Pardonnez-moi, Monsieur... »

« Avez-vous besoin d'un témoin ? » l'homme l'interrompit.

« Non, dites-moi s'il vous plaît où se trouve la 3<sup>ème</sup> chambre de la Cour d'Appel ».

« Troisième porte à droite », lui répondit l'individu avec une voix ennuyée. Comprenant l'identité de son prochain, Minas secoua tristement sa tête.

« Est-ce que vous pouvez vous imaginer cela, un prétendu « témoin » dont on pouvait louer les services ! Il aurait pu m'induire en erreur tellement il ressemblait à un juge d'appel, »

se disait Minas en lui-même au moment de s'approcher de la Chambre des audiences.

Il arriva vers la salle et vit une large foule rassemblée devant le panneau d'affichage qui indiquait l'identité des accusés jugés ce jour. Il était suffisamment grand pour voir pardessus les épaules des autres que l'affaire dans laquelle il aurait à témoigner était la dernière de la liste. Il s'éloigna donc de la foule. Il était quelque peu irrité par toute cette cohue, mais il ne pouvait rien y faire. Il était le seul témoin oculaire d'un accident de la circulation et il devait participer au procès qui devait maintenant se tenir pour la deuxième fois, devant la Cour d'Appel.

« Le seul témoin oculaire, » pensa-t-il et esquissa un sourire ironique. Il se rappela que lors de l'audience devant le tribunal de police, trois autres témoins s'étaient présentés. Ils avaient déclaré être témoins oculaires, mais il savait très bien qu'aucun d'entre eux, à part lui-même, ne l'était réellement. Et pourtant, c'est ce qu'ils prétendaient. Où les avait-on trouvé ? Immédiatement, l'homme dans le couloir lui revint à l'esprit. En fait, combien d'autres "gentlemen" de ce genre étaient en circulation ? On pouvait les trouver partout en ce lieu, dans les chambres du tribunal et dans les couloirs. Suivant les circonstances, ils pouvaient se présenter en tant que témoins oculaires ou parfois en tant que témoins indirects. Ils pouvaient témoigner en faveur de la défense tout aussi bien qu'en faveur du Ministère public. Il secoua la tête en signe d'incrédulité quand il repensa à cette situation.

Lorsqu'il revint et entra dans la salle du tribunal, les audiences avaient déjà commencé. Il fut surpris d'observer que les sièges de devant étaient tous occupés par des prêtres, et le temps passant, leur présence devenait de plus en plus évidente. « Ils doivent avoir une affaire en cours par ici, » pensa-t-il. « De



toutes façons, ils passent leur temps à se quereller entre eux-mêmes ou avec les autres. »

Les différentes audiences se déroulèrent sans intérêt particulier, la plupart des affaires constituant des cas ordinaires. Finalement, la dixième affaire se termina et le Juge en Chef introduisit la onzième :

« Vlassis Georgiou. »

L'auditoire entendit clairement la réponse de l'accusé : « présent ». A cet instant, la rangée de prêtres en soutanes se mit à bouger et une clameur s'éleva de l'auditoire au point qu'il devenait difficile d'entendre le nom des témoins appelés à la barre. Le juge fut obligé de sonner la cloche et de demander le silence d'un ton sévère jusqu'à ce qu'il fût rétabli.

Minas observait tout cela avec curiosité au même titre que le reste de l'auditoire. Il devenait évident que ce cas ne serait pas une simple affaire de routine. En fait, l'affaire semblait sortir de l'ordinaire et les spectateurs vivaient cela avec une certaine excitation.

« Que tous les autres témoins se retirent et que le premier témoin s'avance, » dit le juge. A ce moment-là, un policier vulgaire et grassouillet se positionna devant l'accusé et s'installa dans la place réservée aux témoins.

L'accusé, un homme âgé d'une quarantaine d'années, regardait sans crainte le tribunal et jetait de temps en temps des regards compatissants vers le premier témoin. Avec une assurance en soi plutôt inhabituelle, il s'assit sur le banc des accusés.

Il semblait sympathique et ne donnait l'impression d'être ni coupable, ni anxieux ou inquiet en raison du procès. Il dégageait une grande force de caractère. La présence de cet homme fit une forte impression sur Minas et fit accroître son intérêt pour les circonstances de l'affaire. Il décida donc de rester et de suivre l'audience.

Le président du tribunal énonça les formalités procédurales sans que personne ne comprenne un seul mot de ses balbutiements. Ensuite, il demanda au policier de dire ce qu'il savait de l'affaire. Ce dernier se racla la gorge, fixa attentivement les juges et commença à parler.

« Je sers dans la police de sécurité du district d'Héliopolis. Selon les archives de notre bureau et aussi selon les documents officiels des bureaux métropolitains de la hiérarchie de l'église orthodoxe grecque, nous avons été informés que l'accusé est un millénariste dangereux qui est très actif dans la prédication des gens nouvellement convertis. »

En écoutant le témoin, l'intérêt de Minas s'accrut. Il en allait de même pour les autres personnes dans la salle. Les prêtres étaient tous en nage dans leurs robes noires volumineuses. Assis sur le rebord de leurs chaises, ils tendaient anxieusement leurs oreilles afin de ne pas perdre une seule miette du témoignage du policier.

« C'est pourquoi, » continua-t-il, « j'ai reçu un ordre de mon chef afin de surveiller le moindre de ses mouvements. Le vingt-sept décembre, je l'ai vu sortir de sa maison et se rendre à la rue Atridis. Là précisément, tandis qu'il se tenait dehors devant le magasin de verrerie de Monsieur Antoniadis, je l'ai entendu dire « bonjour » d'une voix forte et puis autre chose que je n'ai pas pu comprendre.

« Bonjour et meilleurs vœux, lui répondit joyeusement Monsieur Antoniadis en raison de fêtes de fin d'année. »

« Merci, je vous souhaite également une vie heureuse sous le Royaume de Dieu » répondit astucieusement l'accusé.

« Quel Dieu ? Ce Jéhovah ? » lui demanda Monsieur Antoniakis.

« Eh bien, que puis-je y faire ? Le fait est que c'est là le nom de Dieu ! » Une fois de plus, l'accusé répondit avec finesse et ironie. Il venait de prononcer ces derniers mots lorsque je réalisais que l'accusé était en train de dire tout cela pour

prêcher à quelqu'un. Je me suis approché de lui, lui montrais ma pièce d'identité en lui demandant de me suivre au poste de police. »

LE JUGE-PRESIDENT : Tout ce que vous nous dites ici, vous l'avez entendu de manière distincte ?

LE TEMOIN : Très distinctement, Monsieur le Président, parce que je n'étais qu'à trois mètres de l'endroit où ils parlaient.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que l'accusé est entré dans le magasin de Monsieur Antoniadis ?

LE TEMOIN : Non

LE JUGE-PRESIDENT : Si vous ne l'aviez pas arrêté, serait-il entré dans le magasin ?

LE TEMOIN : A coup sûr ! C'est ce qu'il avait l'intention de faire dès le départ.

LE PROCUREUR : Le témoin a affirmé que l'accusé était un dangereux conspirateur millénariste. Cela sous-entend-il que l'accusé cherchait à convertir les gens ? En prêchant ?

LE TEMOIN : A coup sûr !

LE PROCUREUR : Quel est le niveau d'instruction de Monsieur Antoniadis ?

LE TEMOIN : Je ne sais pas.

LE PROCUREUR : Selon vous, s'agit-il d'un homme instruit ?

LE TEMOIN : Non, il ne semble pas qu'il le soit.

LE PROCUREUR : En conséquence, se trouvait-il en danger d'être converti par l'accusé ?

LE TEMOIN : Certainement !

LE PROCUREUR : Je n'ai pas d'autres questions.

LE JUGE-PRESIDENT : Que souhaitez ajouter mes collègues ?

Le JUGE-ASSESEUR : Lorsque l'accusé a dit à Monsieur Antoniadis que Dieu s'appelait Jéhovah, était-ce une manière de dire que leur Dieu est meilleur que notre Dieu ?

LE TEMOIN : Sans aucun doute !

LE JUGE-ASSESEUR : Est-ce que Monsieur Antoniadis est versé dans les doctrines religieuses ?

LE TEMOIN : Je ne le pense pas.

LE JUGE-ASSESEUR : Vous-mêmes, avez-vous le moindre doute que l'accusé cherchait par ses paroles à prêcher à son prochain ?

LE TEMOIN : Non, je n'ai aucun doute.

LE JUGE-PRESIDENT : La défense peut poursuivre en interrogeant le témoin.

L'avocat de la défense se leva de son siège et s'approcha poliment du témoin. L'expression de son visage ne montrait aucun signe d'inquiétude à l'égard de l'issue du procès, convaincu soit de l'acquittement, soit du verdict de culpabilité qui serait prononcé. Il s'exprimait d'une manière qui trahissait l'ironie amère qu'il ressentait face à l'absurdité de toute cette affaire. A de nombreuses reprises, il posa les questions de sorte à prendre les accusateurs à leur propre piège.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin peut-il expliquer ce que signifie selon lui le prosélytisme ?

LE JUGE-PRESIDENT : La question de l'avocat de la défense est hors-sujet. La Cour sait ce qu'est le prosélytisme et il n'a pas besoin de l'aide du témoin pour être éclairé.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, j'ai bien conscience que vous savez ce qu'est le prosélytisme. Le point que je souhaite vérifier tant pour vous que pour nous c'est si le témoin lui-même sait ce que le terme « prosélytisme » veut dire.

LE JUGE-PRESIDENT : Nous ne sommes pas intéressés par ce que le témoin sait. Ce qui nous intéresse c'est de savoir ce qu'il a vu et entendu.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : C'est précisément ce que je veux vérifier, Monsieur le Président. Car le témoin dit qu'il a vu l'accusé faire du prosélytisme.

LE JUGE-PRESIDENT : Avez-vous d'autres questions ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Pas d'autres questions, Monsieur le Président.

LE JUGE-PRESIDENT : Que le témoin suivant s'avance. Constantine Antoniadis !

LE TEMOIN : Présent !

LE JUGE-PRESIDENT : Connaissez-vous l'accusé ?

LE TEMOIN : Depuis de nombreuses années, Monsieur le Président.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-il un millénariste ?

LE TEMOIN : Une chose est sûre, il est Témoin de Jéhovah. Je ne sais pas si c'est la même chose.

LE JUGE-PRESIDENT : Oui, oui, c'est pareil. Êtes-vous vous-mêmes un « Jéhoviste » ?

LE TEMOIN : Non, je suis un chrétien orthodoxe.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que l'accusé a cherché à vous convertir en vous prêchant ?

LE TEMOIN : Non.

LE JUGE-PRESIDENT : Que voulez-vous dire par « non » ? Ici même nous venons de recevoir un témoignage et durant l'audience précédente, vous nous aviez expliqué avoir entendu l'accusé appeler Dieu par le nom Jéhovah.

LE TEMOIN : C'est vrai.

LE JUGE-PRESIDENT : Alors comment pouvez-vous dire qu'il ne cherchait pas à vous convertir ?

LE TEMOIN : Parce que personne ne peut me faire changer de religion, Monsieur le Président !

LE JUGE-PRESIDENT : Ce qui nous intéresse ici à présent c'est de découvrir les mobiles de l'accusé. Le procureur a-t-il des questions ?

LE PROCUREUR : Vous dites connaître l'accusé depuis de nombreuses années. Vous a-t-il parlé de Jéhovah à d'autres occasions ?

LE TEMOIN : A de nombreuses reprises, lorsque je lui ai demandé de répondre à certaines de mes interrogations.

LE PROCUREUR : Merci, je n'ai pas d'autres questions.

LE JUGE-PRESIDENT : L'un de mes collègues a-t-il des questions ?

Aucun des assesseurs n'exprima le souhait de poser des questions. En conséquence, le Juge-Président demanda à l'avocat de la défense de débiter l'interrogatoire.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Avez-vous rencontré l'accusé à intervalle régulier ?

LE TEMOIN : Presque tous les jours.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Si l'accusé avait voulu vous convertir, n'aurait-il pas pu le faire en des circonstances plus appropriées ?

LE TEMOIN : Bien sûr ! En fait, juste une semaine avant, ma femme et moi, nous lui avons rendu visite dans sa maison et s'il l'avait voulu, il aurait eu tout loisir de me parler à ce moment là.

LE TEMOIN : Merci, je n'ai pas d'autres questions.

LE JUGE-PRESIDENT : Que le témoin suivant prenne place. Theoklitos Argyropoulos !

Du fond de la salle d'audience, la voix rauque du témoin se fit entendre par un « présent » peu compréhensible. Le regard de tout l'auditoire se tourna vers un prêtre en pleine force de l'âge, un énorme géant paré dans une soutane plus large encore qui, d'une démarche volontairement lente, s'approcha de la place réservée aux témoins. Son visage portait une expression de rage trahissant une pointe de satisfaction déguisée.

LE JUGE-PRESIDENT : Mon père, est-ce que vous officiez en tant que prêtre ?

LE TEMOIN : Oui, en effet, Monsieur le Président.

LE JUGE-PRESIDENT : Veuillez poser la main sur la poitrine.

De manière solennelle, il leva sa main droite et la posa le côté gauche de sa poitrine. Tout spectateur de la scène pouvait aisément discerner que le prêtre avait une grande expérience en matière de témoignage devant les tribunaux.

LE JUGE-PRESIDENT : Jurez-vous au nom de votre sainte fonction que vous direz la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, sans rien y ajouter ou cacher ?

LE TEMOIN : Je le jure.

LE JUGE-PRESIDENT : Que savez-vous de l'affaire ?

LE TEMOIN : Je ne connais rien de cette affaire, Monsieur le Président. Mais j'en connais suffisamment à propos de l'activité de cette organisation satanique, anti-chrétienne et anti-grecque à laquelle appartient l'accusé.

LE JUGE-PRESIDENT : Très bien. Dites-nous donc ce que vous savez.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Objection, Monsieur le Président. Je me sens obligé de rappeler à la Cour que, aujourd'hui, nous ne jugeons pas une organisation mais l'accusé Vlassis Georgiou.

LE JUGE-PRESIDENT : Cela relève de la responsabilité de la Cour, Monsieur l'avocat, et je vous ordonne de vous abstenir d'interrompre l'audience sans ma permission.

L'avocat de la défense s'assit sur sa chaise, sans s'efforcer de cacher le sourire amer de dégoût qui apparaissait sur ses lèvres. Son attitude montrait clairement qu'il avait l'habitude de ce genre de situations. Rien ne semblait plus le surprendre.

LE JUGE-PRESIDENT : S'adressant au témoin, « Bien, poursuivez ».

LE TEMOIN : Monsieur le Président, cette organisation est absolument anti-chrétienne, car elle ne reconnaît pas le caractère divin de notre Seigneur Jésus Christ. Elle n'adore pas les saints et vénérables icônes. Elle ne reconnaît pas l'immortalité de l'âme et rejette la sainte trinité. En d'autres termes, elle rejette et s'oppose à tous les enseignements

fondamentaux de notre foi orthodoxe. Et de ce seul fait, je considère disposer d'éléments suffisants pour vous demander de prononcer une décision définitive de condamnation. De plus, cette organisation travaille contre les intérêts nationaux de notre pays parce que ses fidèles refusent de prendre les armes pour lutter contre les ennemis de notre patrie.

LE JUGE-PRESIDENT : Avez des preuves que l'accusé et ses condisciples font du prosélytisme et qu'ils cherchent à convertir la population dans votre district ?

LE TEMOIN : Beaucoup de preuves en ce sens, Monsieur le Président. L'augmentation rapide du nombre de fidèles au sein de leurs rangs constitue, me semble-t-il, la plus grande des preuves.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que l'accusé est l'un des millénaristes les plus influents ?

LE TEMOIN : Autant que je sache, il est extrêmement dangereux.

LE JUGE-PRESIDENT : Le procureur a-t-il des questions ?

LE PROCUREUR : Une seule, Monsieur le Président. Lorsque l'accusé expliqua à Monsieur Antoniadis, ce simple vendeur de verrerie, que Dieu s'appelait Jéhovah, avait-il l'intention de convertir cet homme ou non ?

LE TEMOIN : A coup sûr, il voulait le convertir.

LE PROCUREUR : Merci, je n'ai pas d'autres questions.

LE JUGE-PRESIDENT : Qu'en pensent mes collègues ?

N'obtenant pas de réponse, le Juge-Président se tourna fit signe à l'avocat du prévenu qui prit alors la parole.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin peut-il nous dire quelle opinion il a sur Jéhovah ?

LE TEMOIN : Jéhovah, c'est le Dieu des juifs.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : « Pourriez-vous être gentil et nous dire dès lors quel est le Dieu des grecs ? »



L'Archimandrite se racla la gorge, se gratta nerveusement la tête, fixa le plafond durant quelques instants et finalement jeta un regard implorant vers le Juge-Président. Le juge intervint et dit à l'avocat de la défense :

LE JUGE-PRESIDENT : Je ne vois pas le rapport entre votre question et cette affaire.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin non plus n'a pas de rapport avec cette affaire, Monsieur le Président. Et pourtant, si le procureur lui a demandé de témoigner, nous sommes obligés de l'entendre.

LE JUGE-PRESIDENT : Nous n'allons pas nous lancer ici dans des débats théologiques.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, je crois que ce témoin est précisément venu pour ce genre de discussion. A ce que je sache, il n'est pas expert dans d'autres matières, à moins qu'il ne soit venu nous enseigner le droit.

LE JUGE-PRESIDENT : Maître, pouvez-vous cesser vos propos retors.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : « Je ne suis pas retors, Monsieur le Président. J'ai simplement posé une question au témoin et j'attends toujours sa réponse.

LE JUGE-PRESIDENT : S'adressant à l'Archimandrite, « eh bien, laissons le témoin répondre. »

LE TEMOIN : Lorsque j'ai dit que Jéhovah était le Dieu des juifs, je voulais dire que Jéhovah était le nom de Dieu en hébreu.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin serait-il assez gentil pour nous dire quel est le nom de Dieu en langue grecque ? »

LE TEMOIN : Dieu<sup>\*</sup>

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Vous devez m'excuser mais jusqu'à présent nous avons toujours su que le mot « Dieu » était un nom commun et non pas un nom propre ou encore un nom personnel.

---

<sup>\*</sup> *Theos* en Grec.

L'étendue du désaccord entre l'avocat de la défense et l'Archimandrite prenait beaucoup d'ampleur au fur et à mesure de la discussion et montrait nettement que le prêtre refusait implicitement de reconnaître que le nom de Dieu fût Jéhovah.

Dans l'esprit de Minas, qui ne ratait pas le moindre détail de ce qui se passait sous ses yeux, il apparaissait aussi clairement qu'il y avait une grande différence entre Dieu et ceux qui prétendaient le représenter. Sa curiosité fut particulièrement éveillée par le dialogue entre l'avocat de la défense et l'Archimandrite concernant la question de l'immortalité de l'âme, durant lequel l'avocat demanda :

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : En d'autres termes, est-ce que l'Archimandrite croit que Dieu emmène les êtres humains au ciel pour résider avec Lui ?

LE TEMOIN : C'est ce que notre sainte tradition enseigne.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Alors vous faites de Dieu un homicide, en enseignant qu'Il tue les humains pour les prendre auprès de Lui.

L'Archimandrite ne répondit pas. Mais entendant cela, le cœur de Minas se mit à battre la chamade. Comme un éclair, les paroles du père Dimitri, prononcées il y a longtemps déjà, lui revinrent en mémoire : « Ton oncle était un homme bon et notre Dieu l'a emmené dans sa demeure céleste. »

Il eut l'impression que le monde entier se décomposait en lui et que, sur les cendres encore fumantes, renaissait une découverte personnelle qui prenait racine et commençait à grandir au fond de lui.

Il était plongé dans ses pensées et ne fut ramené à la réalité que lorsqu'il vit l'accusé se lever et s'approcher du siège pour commencer sa propre défense. Il se dégageait de son attitude un calme rafraîchissant. Il semblait disposer d'une incroyable assurance en soi. Il avait à peine atteint son siège que le juge Président lui demanda avec férocité :

LE JUGE-PRESIDENT : Etes-vous « un Jéhovah » ?

L'ACCUSE : La raison pour laquelle je suis jugé est, Monsieur le Président, due au fait que je suis un Témoin de Jéhovah et non pas Jéhovah.

LE JUGE-PRESIDENT : Vous n'êtes pas jugé parce que vous êtes « un Jéhovah », mais parce que vous faites du prosélytisme.

L'ACCUSE : Je peux vous assurer, Monsieur le Président, que je ne faisais pas du prosélytisme.

LE JUGE-PRESIDENT : Avez-vous servi dans l'armée ?

L'ACCUSE : Excusez-moi, Monsieur le Président, n'avez-vous pas affirmé à l'instant que j'étais poursuivi pour prosélytisme et non pas pour avoir servi dans l'armée ?

LE JUGE-PRESIDENT : Répondez à ma question et cessez toute remarque insensée si vous ne voulez pas que la situation devienne encore plus compliquée pour vous. Alors, avez-vous, oui ou non, servi dans l'armée ?

L'ACCUSE : J'ai été soldat pendant quatre ans au front, Monsieur le Président.

LE JUGE-PRESIDENT : Faites-vous le signe de la croix ?

L'ACCUSE : Non.

LE JUGE-PRESIDENT : Et pourquoi ?

L'ACCUSE : Parce que dans le cadre de mon étude minutieuse de la Bible, je n'ai vu nulle part que celui qui voulait adorer Dieu devait faire le signe de la croix. Je n'ai pas vu non plus les saints prophètes, pleinement dévoués à Dieu et approuvés par lui, comme les apôtres du seigneur par exemple, faire le signe de la croix ou un quelconque autre signe. Au contraire, le Bible montre clairement que Dieu « **n'est pas servi par des mains humaines** ».

Le courage et la franchise de l'accusé poussèrent le Juge-Président à cesser l'interrogatoire. Il appela immédiatement le procureur afin qu'il entame son réquisitoire. Bien sûr, personne dans la salle n'avait de doute sur ce que l'opinion du procureur

serait, ni d'ailleurs sur le verdict, puisque l'état d'esprit et l'attitude des juges apparaissaient aisément tout au long de l'audience.

Néanmoins, l'excitation était palpable dans l'auditoire, chacun se demandant comment le procureur allait justifier sa demande de condamnation.

Le procureur se leva. Il balaya la salle dans son entier avec un regard perçant, ses yeux s'arrêtant tout d'abord sur les juges, puis sur les prêtres et, enfin, sur les spectateurs. Il toussa légèrement avant de prendre la parole.

LE PROCUREUR : Messieurs les Juges. Il va de soi que l'affaire dont vous avez à traiter est très compliquée à résoudre. La difficulté provient de la confusion qui existe, tant au niveau des juges de première instance que des Cours d'appel, s'agissant de l'interprétation et de l'application de la loi sur le prosélytisme. Les conséquences de cette confusion sont telles, que les personnes accusées de prosélytisme sont souvent acquittées, alors même que leur culpabilité avait été caractérisée au-delà de tout doute raisonnable lors de l'audience. Je crois que cette confusion est due au rapprochement qui est fait entre les dispositions relatives à la loi 1363/1938 et les sauvegardes légales contenues dans notre Constitution qui dispose, je cite : « Toute religion reconnue est libre. L'exercice du culte peut être assuré sans restriction, sous la protection de la loi, à l'exception du prosélytisme. Toute autre forme de contrainte à l'encontre de la religion dominante est interdite ». La citation se poursuit : « La liberté de conscience religieuse est inviolable. »

Or, je suis tenu de souligner que la liberté de la conscience religieuse et la protection du droit individuel d'exprimer ses opinions sont une chose, l'acte de prosélytisme en est une autre. Conformément à la loi 1363/1968, amendée par la loi 1672/1939, la notion de prosélytisme ne prête pas à confusion.

Cependant, nous souhaitons en clarifier le sens. Il mérite d'être noté que la loi n'exige pas que le prévenu soit parvenu à ses fins pour être accusé de prosélytisme. Le seul fait que l'accusé ait tenté par la ruse de satisfaire à ses objectifs frauduleux, fût-ce de manière ou indirecte, suffit à démontrer sa culpabilité. Par conséquent, même une tentative de prêcher doit être considérée comme un crime déjà consommé et qui, partant, mérite d'être puni.

Dans la présente affaire, afin que la Cour aboutisse au prononcé d'une condamnation, il nous suffit de lui apporter une preuve pertinente suivant laquelle l'accusé, peu importe qu'il ait agi de manière directe ou non, a essayé de s'introduire dans la conscience religieuse d'un Grec orthodoxe. Avec force et détail, nous pouvons démontrer de manière exacte les intentions de l'inculpé.

Selon moi, le déroulement de l'audience nous a donné ample matière à condamnation.

Pour commencer, la seule mention du mot « Jéhovah » par l'inculpé est une preuve en soi, sans l'ombre d'un doute, d'une tentative directe de prosélytisme.

L'accusé s'est servi de ce terme comme d'un moyen d'initier la conversation et l'amener vers le sujet souhaité, étant postérieurement empêché d'y parvenir en raison circonstances indépendantes de sa volonté. Ensuite, l'accusé s'est malicieusement servi d'un subterfuge pour parvenir à ses fins. S'agissant de cette malice, je ne vais même pas prendre la peine de la démontrer. Le seul fait que l'accusé soit un hérétique suffit, selon la Cour suprême, à prouver la culpabilité de cet homme et, dès lors, à le condamner.

Messieurs, la foi orthodoxe est mise à mal dans notre société par nombre d'individus hérétiques relevant de la tendance anti-orthodoxe. Ce fait est clairement vérifié par des personnes qui savent de quoi elles parlent. La plus grande des attaques

provient de ces disciples fanatiques issus de l'hérésie millénariste, mieux connus sous le nom de Témoins de Jéhovah. Ces hérétiques sont possédés par un fanatisme exacerbé à l'encontre de l'Eglise.

Et dans leur lutte pour la domination religieuse ils usent de tous les moyens, légitimes ou non, pour atteindre leurs objectifs. Leurs croyances et leurs enseignements n'ont que peu d'importance dans la présente affaire. Chacun est à même, s'il le souhaite, de se faire sa propre opinion sur ces questions, en s'aidant d'encyclopédies, de références ou de tout autre moyen à sa disposition.

Cependant, je me sens tenu d'en relever une particularité, c'est le fait que les Témoins de Jéhovah refusent tacitement de participer au service militaire et de porter les armes afin de défendre la patrie.

A lui seul, ce fait souligne la forte probabilité que cette hérésie puisse se répandre au sein de notre nation. Cette expansion donnerait rapidement lieu à une remise en cause de notre souveraineté étatique et pourrait préjudicier à la survie de notre race. Si, à l'avenir, cette organisation devait parvenir à obtenir plus d'influence au sein de notre population et ses adeptes devenaient plus nombreux, alors notre sécurité nationale serait automatiquement mise en danger.

Par conséquent, il est de la plus haute importance d'appliquer le plus sévèrement possible la loi 1363/1938 afin, d'une part, de protéger la religion dominante en Grèce, à savoir, l'Eglise Orthodoxe Orientale du Christ, et, de l'autre, d'exterminer ces Témoins de Jéhovah, ennemis de la patrie et de la nation qui s'attaquent à nos intérêts nationaux. Et il devrait en aller de même pour toute autre hérésie se développant en notre sein, aussi longtemps qu'elle viole nos lois et nos règlements.

L'accusé ici présent a gravement violé les dispositions de la loi. En même temps, il a été identifié comme un meneur dangereux de cette organisation hérétique.

Finalement, j'aimerais attirer l'attention sur le fait que le juge de première instance a prononcé le verdict de culpabilité et je ne peux que demander à la Cour d'en faire de même en condamnant à nouveau le prévenu. »

Après que le procureur eut terminé, le Juge-Président appela l'avocat de l'accusé à la barre.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Messieurs les juges. Avant toutes choses, j'aimerais exprimer ma surprise quant aux opinions qui viennent d'être exprimées par Monsieur le Procureur, concernant les organisations de prétendus hérétiques, celles qui menaceraient la sécurité interne de l'Etat, etc., étant donné qu'il fait appel à la conscience de notre responsabilité collective.

Cependant, alors que le Ministère public nous a développé à souhait ses opinions en la matière, il n'a pas dit un seul mot sur les griefs à l'encontre de l'accusé ici présent. Sans doute pensait-il qu'il était suffisant de nous persuader que l'accusé fût jugé non pas pour ce qu'il avait fait, mais pour ce qu'il était. Toutefois, une telle approche est non seulement injustifiable, elle est de surcroît illégale. En conséquence, elle ne peut être acceptée par la Cour. Je ne peux absolument pas partager les opinions du Procureur et je ne peux pas croire que vous les partagez également. Je ne veux pas vous ennuyer avec des considérations d'ordre théologique, parce que je ne suis pas moi-même un théologien. En cette occasion, je me sens toutefois obligé d'exprimer ma surprise quant à la manière dont les questions religieuses sont traitées par les représentants de la religion dominante de notre pays.

Ils insistent sur le fait qu'ils représentent le Christ, mais ils évitent de l'imiter jusque dans le moindre aspect. J'aimerais

rappeler au représentant de l'église orthodoxe, qui était le témoin de l'accusation dans notre affaire, que d'après mes souvenirs, Jésus Christ, qu'il prétend représenter et suivre, n'est jamais apparu devant un juge en tant qu'accusateur de ceux dont les croyances différaient des siennes. La seule fois où il fut traduit devant un tribunal, il l'a été en tant qu'accusé. Et savez-vous, Messieurs les juges, pourquoi Jésus n'apparaissait pas devant les tribunaux ? Parce qu'il n'avait pas de temps à perdre à faire de la figuration en tant que spectateur oisif des audiences qui se déroulaient à cette époque. Il avait une mission à accomplir de la plus haute importance et il était particulièrement occupé.

Les faits montrent donc que ceux qui insistent en affirmant qu'ils suivent la voie du Christ se sont trompés de chemin. Christ n'a pas de part avec les accusateurs, mais avec les accusés. Et compte tenu de cela, je peux affirmer sans me tromper que, en l'espèce, c'est l'accusé qui suit la voie du Christ.

La dernière remarque de l'avocat de la défense eut pour effet d'irriter sérieusement les prêtres présents à l'audience, beaucoup d'entre eux manifestant leur mécontentement.

En conséquence, le Juge-Président interrompit l'avocat et lui ordonna de limiter sa plaidoirie aux seuls arguments relatifs à l'accusé.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Croyez-moi, Messieurs les Juges, je n'avais pas l'intention de parler comme un théologien. Je ne l'ai fait qu'en raison des présentes circonstances. J'aurais commis une grave omission si je n'avais pas souligné ces aspects, car ils ont un rapport direct avec l'accusation, puisque cette dernière est formulée en termes théologiques. Peu importe, avant que j'en arrive au cœur même de cette affaire, j'aimerais indiquer clairement que c'est une erreur de prétendre que, en tant que serviteurs publics, vous avez le droit et même la responsabilité



de protéger l'église, ainsi que le procureur semblait le considérer tout à l'heure. Vous n'avez ni un tel droit, ni une telle obligation. Le chef de l'église et de la foi chrétienne n'a-t-il pas nommé des anges pour protéger sa religion ?

N'a-t-il pas révélé ce point lorsqu'il se trouvait lui-même accusé devant un tribunal en affirmant qu'il pouvait immédiatement faire appel à une douzaine de légions d'anges pour le protéger ?

En conséquence, la congrégation chrétienne n'a pas besoin de votre protection, ni du soutien du Ministère public, de la police ou encore de ma plaidoirie en défense. Nous sommes tous trop insignifiants et incompetents pour ce genre de mission.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que l'avocat de la défense pourra enfin restreindre ses commentaires à l'affaire en question ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : C'est ce que je suis en train de faire, Monsieur le Président !

Je réponds à l'accusation. Messieurs, nous nous trouvons devant cette Cour d'appel en raison d'une plainte, le grief étant que le juge de première instance a condamné mon client à une peine d'emprisonnement de cinq ans pour prosélytisme simplement parce qu'il a dit à Monsieur Antoniadis que Dieu s'appelait Jéhovah. Aucun autre élément plus significatif que celui-ci n'a été présenté lors de cette audience. Par conséquent, nous pensons avoir le droit de demander une relaxe à cette Cour. Il nous semble qu'il devrait en être ainsi car, si vous ne le faites pas, autrement dit, si au lieu de tout cela la Cour prononce une condamnation en considérant qu'il s'agit d'une action illégale de la part de mon client que d'avoir proclamé que le nom de Dieu est Jéhovah, alors vous serez obligé de nous dire dans votre arrêt quel est réellement le nom de Dieu.

Et, partant, vous serez également tenu de prononcer un certain nombre de mises en accusation à l'encontre d'un grand nombre

d'intellectuels, de professeurs d'Université, de théologiens distingués, d'académiciens et de personnalités reconnues de la vie culturelle de notre pays qui ont écrit, affirmé et autrement justifié que le nom de Dieu, pas seulement le Dieu des juifs, mais en réalité le Dieu des Grecs et le Dieu de toutes les races humaines, le père de Jésus Christ est Jéhovah.

De plus, à la lumière de votre verdict, vous serez amené à nous fournir toutes les informations pertinentes disponibles, qui nous donneront à notre tour la possibilité de dénoncer tous ceux qui ont pu nous tromper jusqu'à présent.

Messieurs les Juges, le prévenu a parlé dans le petit magasin de Monsieur Antoniadis et a dit que le nom divin était Jéhovah. Cette action a été considérée comme répréhensible et sujette à censure suivant les termes mêmes du jugement de première instance, de la présente accusation et des représentants du Ministère public. C'est donc une deuxième condamnation qui est susceptible de peser sur les épaules de l'accusé. Le lieu dans lequel je me tiens à présent constitue en toute logique un forum public de bien plus grande importance et influence que le minuscule et insignifiant magasin de verrerie de Monsieur Antoniadis. Aussi, à partir de ce podium, et absolument pas en tant qu'avocat de la défense, mais en tant que libre penseur, je soutiens et exprime de tout mon cœur que le nom de Dieu, le Dieu des Grecs, le Dieu créateur des cieux et de la terre est Jéhovah. L'information nous provient des Saintes Écritures et de la pléthore de preuves réunies et écrites par des spécialistes de la matière. Mais, s'il se trouve quelqu'un aujourd'hui dans cette salle qui peut soutenir et prouver que ce n'est pas vrai, j'accepterais à l'instant et en ce lieu de l'écouter et, de plus, j'admettrais que le Procureur puisse me poursuivre et que vous, Messieurs les juges, puissiez me juger, puisque je déclare une fois de plus que ce que j'ai dit, je l'ai dit en dehors de mes attributions professionnelles.

Maintenant, si cela n'arrivait pas et que vous acceptiez le réquisitoire de condamnation du procureur, alors l'ombre de l'accusé vous suivra tout au long de votre vie et vous serez constamment hantés par cette douloureuse question : « pourquoi m'avez-vous condamné pour avoir parlé de manière aussi discrète à une audience composée d'une seule personne dans un tout petit magasin, alors que vous ne prenez même pas la peine de condamner l'homme qui a tenu dans une salle d'audience de tribunal devant un large parterre et de manière aussi hardie exactement les mêmes propos ? ». Aussi, je laisse l'accusé entre vos mains en étant persuadé que vous le relaxerez. Quant aux représentants de la religion dominante, qui, visiblement, font ici montre de leur malaise, je me dois de leur dire que la foi ne peut être régie ou exercée ni à l'intérieur des salles d'audience ni dans les sous-sols de la police. La foi se cultive et s'exerce dans le cœur des Hommes. Et si ces hommes d'église sont sincèrement intéressés par le bien-être spirituel de leur population, alors ils doivent gagner leurs cœurs.

Messieurs les Juges de cette Cour, pour terminer, j'aimerais vous libérer de ce lourd fardeau quant à savoir si vous accomplissez correctement votre tâche envers Dieu en relaxant le prévenu.

Je me permets de vous rappeler le précieux conseil exprimé par l'un de vos éminents collègues, Gamaliel, un juriste particulièrement distingué de l'époque des apôtres. S'il vous plaît, rappelez-vous des propos empreints de sagesse de Gamaliel qui a dit :

**« Si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle sera renversée ; mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez pas les renverser ; sinon il se peut que vous soyez trouvés comme des hommes qui combattent en fait contre Dieu ».**

Par ces paroles, l'avocat de la défense mit fin à sa plaidoirie. Durant quelques instants, le silence régna dans la salle. Mais il

fut suivi par un brouhaha retentissant lorsque le Juge-Président annonça une interruption de séance d'une dizaine de minutes, donnant ainsi la possibilité aux parties de revoir leur dossier.

Minas resta impassible sur son siège. Il avait oublié la raison de sa venue au tribunal. Son esprit était maintenant absorbé par l'affaire de Vlassis Giorgiou. Sans pouvoir se l'expliquer, il en était venu à apprécier cet homme et il attendait le prononcé du jugement avec anxiété.

Moins de dix minutes venaient de s'écouler lorsque la Cour reprit place. Le Juge-Président fit immédiatement l'annonce du verdict : « La Cour déclare l'accusé coupable de tous les chefs d'inculpation. »

Après un bref entretien avec le Procureur et l'avocat de la défense, le Juge-Président prononça la peine, identique à celle fixée par le juge de première instance, à savoir cinq mois d'emprisonnement suivi d'un contrôle policier d'une durée de six mois et une amende pécuniaire de cinq mille drachmes,.

Vlassis se leva immédiatement et quitta la salle d'audience accompagné par deux policiers. D'autres amis et membres de la famille le suivirent avec des sentiments partagés. Quelques uns manifestaient une indignation empreinte d'exaspération. D'autres se limitaient à faire montre de compassion. Plus loin derrière, sans que personne ne l'observe, suivait Minas. Le gardien en chef demanda à Vlassis s'il allait payer son amende. Répondant par la négative, Vlassis fut alors placé dans la fourgonnette en vue d'être transporté vers la prison.

Lorsque Minas entendit l'ordre de mise en détention, il frissonna. « Un homme est envoyé en prison simplement parce qu'il a dit que Dieu s'appelait Jéhovah ? » pensa-t-il.

Sans parler à personne, il observait discrètement la foule qui accompagnait Vlassis. Il ne quittait pas Vlassis des yeux jusqu'à ce qu'il entrât dans la fourgonnette. Des larmes le submergèrent lorsqu'il regarda Vlassis embrasser son épouse

tendrement tandis que le policier cherchait à le pousser de manière brutale à l'intérieur de l'habitacle sécurisé. Il ressentait de l'admiration pour Vlassis qui, à ce moment même, souriait avec optimisme et répondait au policier avec politesse et amabilité envers et contre tout. Il parvint à s'approcher suffisamment près pour entendre Vlassis dire à sa femme, dont le regard incrédule et choqué était empli de larmes : « S'il te plaît, ne pleure pas. N'est-il pas écrit que **« tous ceux qui veulent vivre dans l'attachement à Dieu par leur relation avec Christ Jésus seront eux aussi persécutés »** ?

Avant d'avoir fini de parler, le moteur de la fourgonnette démarra et prit la direction de la prison. Vlassis secoua ses mains et avec un large sourire lança un chaleureux au revoir à ses amis. Sans prendre conscience de son geste, Minas aussi leva sa main pour saluer Vlassis. Mais même après s'en être rendu compte, il ne baissa pas pour autant sa main. Il la leva même plus haut et continua de l'agiter jusqu'à ce que la camionnette disparaisse au bout de la rue.

Cette nuit-là aurait dû être comme toutes les autres nuits. Mais pour Minas, c'était une nuit sans pareil. Il avait le sentiment comme si un poids trop lourd à porter l'écrasait sans discontinuer. Il avait besoin de sommeil, mais ses yeux ne voulaient simplement pas se fermer. La journée était terminée, mais ce qu'il venait de vivre remuait en lui des émotions si intenses qu'il lui fallait en revivre chaque seconde une seconde fois.

L'acteur principal était Vlassis. Ce « Millénariste » comme l'appelait le Juge-Président se trouvait maintenant entre quatre murs en prison. Minas ne pouvait simplement pas le concevoir. C'était au-delà de son entendement. Et tandis qu'il s'efforçait d'imaginer la scène, un sentiment de culpabilité personnelle commença à le travailler, sans doute parce qu'il n'avait pas pris sa défense, qu'il n'avait pas protesté contre la décision. Puis il

parvint à se calmer en se rappelant que Vlassis n'avait pas protesté, ni d'ailleurs sa femme ou ses amis. En réalité, c'était Vlassis lui-même qui réconforta sa femme en lui citant un verset de la Bible. Il essaya de se rappeler les mots exacts du passage que Vlassis répéta à sa femme avant qu'ils ne soient séparés.

Finalement, les mots lui revinrent en mémoire. Il se leva et les écrivit sur un bout de papier : **« tous ceux qui veulent vivre dans l'attachement à Dieu par leur relation avec Christ Jésus seront eux aussi persécutés. »** Il lut et relut ces paroles encore et encore, pour s'en imprégner. C'était le seul verset de la Bible qu'il connaissait maintenant et il le trouvait aussi intéressant que l'était la personnalité de Vlassis.

Mais c'était ce qu'il avait entendu lors du procès qui littéralement le submergeait, le fait que Vlassis et ses amis ne croyaient pas que Dieu tuât les gens fidèles pour les emmener auprès de Lui.

Quel contraste avec ce qu'il avait entendu de la bouche du Père Dimitri et de l'Evêque ! Mais en était-il vraiment ainsi ?

La question le travailla jusqu'à l'aube. Puis, au moment de l'aurore, il parvint à fermer ses lourdes paupières et tomber dans un doux sommeil.

Lorsque sa tante Yannoula le réveilla, le soleil était déjà à l'horizon. Elle remarqua une expression marquée sur son visage et lui demanda si tout allait bien. Pendant quelques instants, il eut envie de lui parler, surtout pour lui dire que Dieu n'avait emporté ni son oncle, ni son père auprès de Lui. Mais il se retint. Il préféra s'en assurer au préalable. Aussi, ce matin-là, en quittant la maison, il se dirigea immédiatement vers la première librairie qu'il pouvait trouver au centre d'Athènes. Une fois à l'intérieur, il demanda à la vendeuse si elle disposait d'une copie de la Bible. Il fut très surpris cependant lorsque celle-ci lui affirma qu'ils n'en possédaient aucune en stock. Sa

surprise grandit encore lorsqu'il nota que la vendeuse le fixait bizarrement comme s'il venait de lui poser une étrange question.

Finalement, elle lui expliqua dans quel magasin de livres il pouvait acheter une Bible et Minas s'y précipita.

Peu de temps après, il était de retour à la maison, dévorant littéralement avec des yeux affamés les pages de ce livre qu'il tenait pour la première fois entre ses mains.

Il parcourut de nombreuses pages, mais il n'y comprenait pas grand-chose. Il chercha la citation de Vlassis. Mais tout ceci était confus pour lui. Puis, soudain, son attention fut attirée par quelques versets qu'il lut à haute voix :

**« Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes chargés, et moi je vous réconforterai. Prenez sur vous mon joug et apprenez de moi, car je suis doux de caractère et humble de cœur, et vous trouverez du réconfort pour vos âmes. Car mon joug est doux et ma charge est légère. »**

Il se délecta de ces paroles. Il les lut et relut et continua à chercher d'autres versets dignes d'intérêt. Il feuilleta d'autres pages et s'arrêta par hasard sur une autre page. Cette fois-ci, il se mit à lire à voix haute afin de pouvoir écouter ces paroles imprimées, ce qui lui procura beaucoup de plaisir.

**« Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : ' Venez, vous qui avez été bénis par mon Père, héritez du royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire. J'étais étranger et vous m'avez accueilli avec hospitalité ; nu, et vous m'avez vêtu. Je suis tombé malade et vous avez pris soin de moi. J'étais en prison et vous êtes venus vers moi. »**

Tandis qu'il prononçait ces derniers mots, il se rappela de Vlassis. Il poursuivit sa lecture en pensant à ce sympathique prisonnier :

**« Alors les justes lui répondront en disant : ‘ Seigneur, quand est-ce que nous t’avons vu avoir faim et t’avons-nous nourri, ou avoir soif et t’avons-nous donné à boire ? Quand est-ce que nous t’avons vu étranger et t’avons-nous accueilli avec hospitalité, ou nu et t’avons-nous vêtu ? Quand est-ce que nous t’avons vu malade ou en prison et sommes-nous allés vers toi ? ’ Et en réponse le roi leur dira : ‘ Vraiment, je vous le dis : Dans la mesure où vous l’avez fait à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait. »**

A la lecture de ce verset, une pensée lui traversa l’esprit. Il lui fallait visiter Vlassis en prison.

Sans attendre, il sortit de la maison et monta dans le premier bus venu. Durant tout le trajet, il ne pouvait s’empêcher de penser à autre chose qu’à cette phrase : **« J’étais en prison et vous êtes venus vers moi »**. Il continua de se répéter ces paroles encore et encore. Impatient d’arriver, il avait l’impression que le voyage ne se terminerait jamais. Lorsque finalement il parvint à destination, il se dirigea immédiatement vers le gardien de service à l’entrée et demanda à voir Vlassis Georgiou. Le gardien lui demanda une pièce d’identité et, après l’avoir visée, demanda à Minas s’il faisait partie de la famille du prisonnier.

« Non, je ne suis pas de sa famille », répondit-il.

« Est-il votre frère ? » lui demanda à nouveau le gardien.

« Je viens de vous le dire, je n’appartiens pas à sa famille », répondit Minas.

« Je veux dire, est-il votre frère spirituel ? »

« Oh oui, oui bien sûr », lui répondit Minas spontanément, ne comprenant pas la raison de cette question.

« Alors, vous pouvez entrer », lui dit le gardien avec un air aimable.

« Parce que seuls les membres de la famille sont autorisés à visiter les condamnés ».



Minas remercia le gardien et s'avança pensif.

Au moment de s'approcher du parloir, les pensées se bousculèrent dans son esprit. « Seuls les membres de la famille sont autorisés...Est-il votre frère ?...votre frère spirituel ? », etc.

Il chercha une explication à tout cela, mais en vain.

Brusquement, il s'arrêta net et son visage s'éclaira. Un passage biblique lui revint à l'esprit : « **Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.** »

Ca doit être ça, commenta-t-il. C'est la raison pour laquelle le gardien me demanda si j'étais son frère spirituel. Eh bien, si les choses sont vraiment ainsi, je le suis ! Je le suis vraiment ! Et d'un pas assuré, il pénétra dans la salle des visites.

Dès qu'il eut franchi le pas de la porte, ses oreilles furent envahies par la cacophonie ambiante. Elle était composée d'un murmure incroyablement assourdissant de voix humaines, mélange d'exclamations, de cris, de pleurs, d'injures et d'insultes. C'était la première fois qu'il se retrouvait dans une prison et l'effet était particulièrement frappant. En face de lui, il y avait une rangée de fenêtres entrecoupées par des barres en fer et, devant cela, une paroi en verre fileté. Derrière chaque fenêtre, se trouvait un prisonnier en face d'un ou de plusieurs visiteurs. La paroi blindée ainsi que les barres de fer rendaient tout contact physique entre le condamné et son visiteur impossible. Sous ses yeux, se déroulaient différentes scènes, certaines comiques, d'autres touchantes, voire tragiques.

Il balaya la pièce du regard et vit quatre personnes étroitement rassemblées autour d'une de ces fenêtres.

Leur conversation avec le prisonnier était calme et paisible. Minas n'eut aucun mal à reconnaître le visage de la femme présente, c'était l'épouse de Vlassis. C'est vers cette fenêtre qu'il voulait se rendre. Il commença par s'avancer lentement, mais en voyant le regard chaleureux et accueillant de la femme

de Vlassis et des autres visiteurs, ses pas s'accéléchèrent. Minas s'approcha d'eux et se présenta en quelques mots. Après avoir expliqué qu'il était présent au tribunal, il leur fit part de ce qui venait de lui arriver. Tandis qu'il parlait, le visage de Vlassis se remplit de joie. Et lorsqu'il termina de parler, Vlassis dit à sa femme, « Tu vois, Chrysoula, comment le bien peut triompher même dans une telle situation. Que la Bible dit vrai ! »

Dès que Minas entendit cela, il ne put se retenir. Il demanda immédiatement si les paroles que Vlassis avait dites à sa femme devant le Tribunal étaient écrites dans la Bible.

« Bien sûr qu'elles le sont », répondit Vlassis. « Tu peux les retrouver dans la seconde lettre de Paul à Timothée au chapitre trois et au verset douze ».

Minas le remercia et nota l'information sur un bout de papier. Vlassis poursuivit en lui expliquant qu'en plus de ce passage, la Bible est utile et remplie de nombreuses pensées fort intéressantes et qu'il serait très heureux d'offrir son aide à Minas pour l'étudier.

Vlassis continua de parler, mais il remarqua tout de suite que le visage de Minas portait une expression dubitative. Il réalisa combien cette proposition devait paraître impossible à réaliser puisqu'il se trouvait confiné en prison. Mais Vlassis avait déjà trouvé une solution pratique à ce problème temporaire. Il lui expliqua que, jusqu'à ce qu'il puisse sortir de prison, c'est son ami Jean, qui faisait partie du groupe de visiteurs, qui aurait la responsabilité de diriger l'étude biblique. Minas était enchanté par cette proposition et avant de quitter les lieux, ils organisèrent un rendez-vous pour le jour suivant.

A partir de ce jour-là, Minas se mit à étudier les écritures assidûment. Au fur et à mesure de son étude, il devenait de plus en plus conscient des changements qui s'opéraient en lui. Mais c'est avant tout sa manière de percevoir Dieu et l'être humain qui avait totalement changé. Il apprit que le dessein de

Dieu était de vivre éternellement et de diriger la terre. Il apprit aussi que Dieu n'emporte pas les gens fidèles auprès de Lui au ciel, comme le prétendaient à l'époque le Père Dimitri et l'Evêque. Au lieu de cela, Dieu était en train de préparer quelque chose d'incroyablement magnifique et spectaculaire pour toute l'humanité : la résurrection des morts.

Plusieurs fois par jour, il lisait les paroles de Jésus qui se trouvaient dans l'Évangile de Jean au chapitre 5 et au verset 28 : « **l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes de souvenir entendront sa voix et sortiront.** »

« Vraiment, quelles merveilleuses perspectives », répétait-il constamment. Et après ? Qu'advient-il après ? Il se dépêcha de tourner les pages jusqu'au dernier livre de la Bible, la Révélation, afin de trouver la réponse. Et il obtint cette réponse, magnifique, consolante, optimiste. Les paroles touchantes se trouvaient au chapitre 21 et au verset 4 de ce livre : « **Et il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus ; ni deuil, ni cri, ni douleur ne seront plus. Les choses anciennes ont disparu.** »

Il lut et relut tout cela et fut rempli d'optimisme. Son point de vue sur Dieu devint pleinement positif. Il ne pouvait qu'acquiescer aux paroles de l'Apôtre Jean suivant lesquelles « **Dieu est amour** ». « Oui vraiment, Dieu est amour » se disait-il à lui-même. Quelle tristesse de voir les humains présenter Dieu à l'humanité sous un mauvais jour, surtout ceux qui sont supposés le représenter. Ils ternissent Sa réputation en la chargeant de leurs propres faiblesses, désirs, passions et défauts. En progressant dans l'étude de la Bible, il voyait que sa vie acquérait du sens. Il voulait partager la joie qu'il ressentait avec les autres et avant tout et surtout avec sa propre famille. Un soir, il décida d'expliquer cette bonne nouvelle à sa mère, à sa tante Yannoula et à Euterpe. Il s'assit autour de la table et, se servant de sa Bible pour prouver ses dires, il leur fit part de

son espoir relatif à la résurrection des morts et sa confiance assurée de revoir un jour, bientôt, son père bien-aimé et son oncle Lefteris revenir à la vie sur la terre.

Il s'attendait à les voir partager sa joie, mais il fut déçu. Au lieu de se réjouir avec lui, elles devinrent encore plus tristes qu'avant. Au moment d'exprimer leurs sentiments personnels, leur deuil en devint encore plus lourd à porter. Et les trois femmes se mirent même à se lamenter sur la « déchéance spirituelle » de Minas. Plus tard, cette lamentation se transforma en dépit lorsque sa mère alla voir le prêtre pour épancher son cœur et que celui-ci lui expliqua qu'il n'y avait pas pire voie que celle empruntée par Minas.

Sans cesse, sa mère et sa tante Yannoula, suivies par Euterpe qui se fiait aux femmes plus âgées, se relayaient pour supplier Minas les larmes aux yeux et la main sur le cœur de cesser de lire la Bible. Avec le temps, la nouvelle du « désastre spirituel » de Minas se répandit dans le village et les voisins commencèrent à l'éviter. Même son vieil ami et mentor, M. Nikos, lui demanda d'arrêter les leçons qu'il dispensait à son fils.

Minas se sentait très mal par rapport à cette situation, mais il ne pouvait faire autrement. Il était absolument convaincu de marcher dans le droit chemin. Sa famille, quant à elle, continuait d'être chagrinée. On aurait dit que les femmes s'étaient tellement habituées au chagrin depuis le jour où elles perdirent les hommes de la famille, que le deuil faisait maintenant partie intégrante de leur vie. C'était devenu une seconde nature.

Minas s'efforça de les convaincre qu'il n'y avait pas de raison qu'elles s'attristent sur son sort. Mais cela ne servait à rien. Pour seule réponse, on lui demanda d'appeler le prêtre afin qu'il réalise une cérémonie de purification de la maison avec de l'eau bénite, puis, qu'il aille confesser ses péchés et prendre

part à la communion. Dans ce contexte, l'étude de la Bible était devenue le seul refuge pour Minas. Il en lut beaucoup, parfois sans s'interrompre durant des nuits entières. Il avait l'impression que les paroles divinement inspirées étaient comme une éponge assoiffée qui absorbait sa propre peine et la remplaçait par un baume de consolation et d'espoir.

Durant cette période, il continuait régulièrement de visiter Vlassis en prison. Ils devinrent des amis proches. Ils aimaient leur compagnie mutuelle et se consolaient l'un l'autre. Un jour, Vlassis remarqua que Minas était extrêmement déprimé et ce dernier reconnut que la cause de cette dépression provenait de la situation familiale tendue qu'il devait affronter. « Ne te chagrine pas, » le conseilla simplement Vlassis. « La Bible décrit exactement cette situation comme étant susceptible de se produire. » Il ouvrit la petite Bible qu'il portait dans sa poche et lut les paroles de Jésus : **« Je suis venu mettre, non pas la paix, mais l'épée...les ennemis de l'homme seront les gens de sa propre maisonnée. »**

Combien ces paroles étaient vraies ! Elles donnèrent beaucoup de courage à Minas. Elles constituaient la preuve la plus éloquente qu'il marchait sur le bon chemin et il était plus que jamais décidé à le suivre sans relâche, quelles que soient les conséquences que cela impliquerait. Au moins, avait-il découvert ce qu'il cherchait depuis de nombreuses années. Cela seul comptait pour Minas. Il réalisait à quel point il aimait Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de tout son esprit. De plus, il se mit à aimer les autres humains comme il s'aimait lui-même. Cette haine débordante qui le consumait de l'intérieur appartenait dorénavant au passé. L'amour du prochain le motiva au point qu'il ressentait un désir brûlant de partager sa nouvelle foi avec les autres. Il ne voulait pas qu'un

seul jour passât sans qu'il ne parle à autrui de Dieu et de ses desseins.

Petit à petit, il acquérait la faculté de reconnaître les gens qui étaient susceptibles de partager ses points de vue, qui avaient des intérêts et des espoirs communs et, surtout, la même foi en Dieu. Plus le temps passait et plus cette foi devenait forte en lui. Et il ne fallut pas attendre longtemps pour que Minas voue sa vie à Dieu.

---

## CHAPITRE IV

Cinq mois venaient de passer depuis ce jour inoubliable survenu à la Cour d'Appel d'Athènes. Et aujourd'hui, Minas était très heureux, car lui et Jean iraient accueillir Vlassis, maintenant qu'il avait fini de purger sa peine. Dès qu'ils arrivèrent à la prison, ils expédièrent rapidement les formalités administratives et peu après les trois amis étaient sur le chemin du retour, remplis de joie de pouvoir revenir ensemble à Athènes.

Ce soir-là, à la maison de Vlassis, beaucoup de gens se réunirent pour célébrer son retour. Minas se trouvait parmi eux. Il était sans doute le plus heureux de tous les amis de Vlassis et ce dernier n'était pas moins enchanté de l'amitié qui le liait à Minas.

Le jour suivant, ils se mirent à étudier la Bible ensemble et Minas se joignait à lui pour assister régulièrement aux réunions de la congrégation dans la salle communale voisine. Comme le temps passait et que la terrible prophétie du prêtre suivant laquelle Minas sombrerait dans un désastre spirituel ne s'était pas réalisée, les craintes de sa mère et de sa tante s'atténuèrent ce qui lui apporta un peu de satisfaction.

A présent, les des femmes étaient convaincues que la voie choisie par Minas ne ruinerait pas sa spiritualité. Mais elles ne pouvaient supporter les commérages du voisinage et les commentaires négatifs de la part des proches et des membres de la famille.

Les commentaires de M. Nikos, ainsi que ceux du concierge et des autres personnes qui insinuaient que Minas était payé pour faire ce qu'il faisait, les blessaient profondément.

Les deux femmes étaient fatiguées d'entendre continuellement ces ragots. Leurs visages las et leurs mains calleuses démentaient clairement ces affirmations. Elles observaient également Minas qui travaillait dur tous les jours jusqu'à tard le soir pour subvenir aux besoins de sa maisonnée. Elles étaient témoins des efforts de Minas qui se servait de son après-midi de repos, voire même de ses nuits de sommeil, pour assumer pleinement ses responsabilités familiales et accomplir ses activités religieuses.

Elles n'ignoraient pas son dévouement tout comme elles n'ignoraient les privations matérielles qu'ils avaient tous en commun.

Le voisinage se complaisait dans ces critiques, mais cela ne décourageait pas Minas, car il avait appris à travers l'étude de la parole de Dieu que la calomnie proférée à l'encontre de ceux qui adoraient Dieu avec vérité faisait partie des méthodes originelles de Satan.

Il se rappelait toujours de ce qu'il avait lu dans la Bible à propos du serviteur endurent et fidèle de Dieu, Job, et de sa question infamante : « Est-ce pour rien que Job a craint Dieu ? »

Il était devenu si familier des Ecritures, que les rumeurs et les chuchotements ne le touchaient plus. C'est aussi pourquoi il n'entretenait pas de haine à l'égard des personnes qui répandaient ces rumeurs, car il savait qu'elles étaient victimes de leur propre ignorance, de leurs préjugés et de leur fanatisme religieux, sous couvert d'une apparence de piété.

Le temps passant, Minas trouvait son existence de plus en plus intéressante. Il avait maintenant un but véritable dans la vie. Et ce but ne se restreignait pas seulement aux personnes de son cercle familial ou à ses propres centres d'intérêts. Il aimait Dieu et il avait de l'amour pour tous les êtres humains, pour ceux qu'il connaissait, mais aussi pour ceux qu'il ne connaissait pas. Il avait des sentiments profonds pour eux, il souffrait avec eux et



il y eut même des nuits sans sommeil durant lesquelles il revivait le drame ou compatissait aux besoins de certains êtres humains. Il ressentait intensément le besoin d'une intervention divine dans les affaires humaines. Il avait de la reconnaissance et de l'admiration pour la longanimité et l'indulgence manifestée par le Créateur Tout-Puissant envers l'humanité, même pour ceux qui s'opposaient à Lui et à ses desseins, ceux qui Le présentaient sous un faux jour et persécutaient Ses fidèles serviteurs. Et pourtant, Il continue à faire **« lever son soleil sur les méchants et sur les bons et [qu'] il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. »**

Fort souvent, il était touché par les gens et les choses qu'il voyait autour de lui. Il se mettait alors à dire à haute voix : **« Que Ton royaume vienne. »** Certes, Son royaume n'était pas encore venu, mais l'espoir de Minas résidait dans ce gouvernement qui était pour lui la seule solution envisageable lorsqu'il repensait au drame qui se déroulait sous ses yeux. C'était une solution parfaite avec des fondements réels, qui s'appuyait non seulement sur la logique, mais aussi sur le désir naturel de l'être humain.

Il vivait dans un monde rempli de douleurs et de souffrances. Il pouvait constater à quel point l'illégalité et la haine se répandaient de jour en jour un peu plus. Mais il ne perdait pas espoir, parce que le royaume de Dieu, cette intervention divine dans les affaires humaines, étaient une réalité pour Lui.

Il se rendait compte, au même titre d'ailleurs que ceux qui l'observaient, que, grâce à sa foi nouvelle, il avait réussi à accomplir quelque chose d'inhabituel dans ce monde : faire que chaque jour qui passe soit une occasion de manifester sa joie et un état d'esprit positif qu'il pouvait partager avec ceux qui l'entouraient.

Cela ne signifiait toutefois pas que Minas n'avait pas de problème. Il en avait certainement et pas des moindres. Avant

toutes choses, il avait vingt ans et c'était déjà un problème en soi. De plus, il devait vivre dans ce monde, mais à un rythme totalement différent, puisqu'il croyait qu'il « **ne faisait pas partie du monde** » et qu'il ne voulait pas en faire partie. Il n'était pas facile d'y parvenir. Pour ce faire, des efforts soutenus, de la patience et une grande foi étaient nécessaires. Et c'est uniquement en s'y appliquant consciencieusement qu'il pourrait réussir. Il se sentait capable de ne pas se laisser détourner par les désirs propres à la jeunesse ou de partager les illusions vides de sens des autres jeunes gens. Il vivait constamment en harmonie avec les perspectives du royaume de Dieu auquel il croyait et dont il se considérait dorénavant comme un sujet fidèle.

En raison de son âge, les problèmes liés aux activités sexuelles étaient sans doute les plus difficiles à résoudre, d'autant plus qu'il faisait souvent l'objet de moqueries, de sarcasmes et de sous-entendus ironiques de la part de ses pairs qui mettaient en doute ses qualités masculines. Mais il endurait avec courage car il voyait que par-delà ces attaques liées à sa masculinité, c'était en réalité un piège tendu à sa foi en Dieu.

Ce qui l'aidait d'ailleurs à tenir ferme, c'était l'intérêt silencieux que semblait lui manifester Anna, une fille d'environ 18 ans, très sympathique, avec laquelle il partageait les centres d'intérêts spirituels au sein de la même congrégation.

Il appréciait l'intérêt qu'elle semblait lui manifester, mais il était surtout admiratif de la retenue dont elle faisait preuve, ce qui démontrait clairement que, au même titre que Minas, elle accordait beaucoup de valeur à sa relation avec Dieu qui était la chose la plus importante dans sa vie. Cela lui donnait beaucoup de respect envers elle et il ne pouvait s'empêcher de penser que si les circonstances futures le permettaient elle pourrait devenir sa compagne pour toute la vie. Il ne voulait pas se faire plus d'illusions à propos d'elle. Mais il avait toutes les raisons

de penser que la même idée avait sans doute traversé l'esprit d'Anna.

Cela ne les avait pas empêché de préserver leur relation chrétienne et, surtout, leur dignité de chrétiens. Minas était reconnaissant à Anna, car il était persuadé que le respect qu'elle lui manifestait constituait une grande source d'encouragements et le soutenait grandement dans sa lutte pour rester à l'abri de l'influence de ce monde.

Il était passé minuit. Nous étions le 20 Août. Minas revenait à la maison, rempli de joie, après une journée bien active qu'il avait passée en grande partie à rendre les gens plus heureux en leur parlant du royaume de Dieu et de tous les bienfaits qu'il allait apporter.

Sa mère, sa tante Yannoula et Euterpe dormaient depuis un certain temps déjà. En entrant dans la maison, il fit attention à ne pas les sortir de leur sommeil dont elles avaient tant besoin. Sur la table de la cuisine, il vit une assiette avec son dîner, ainsi qu'un petit mot à côté. Il le prit et le lit immédiatement. Il s'agissait d'une convocation l'enjoignant de se rendre au poste de police afin de recevoir ses documents de conscription.

Quelle surprise ce fut pour lui ! Depuis qu'il vivait sa vie selon les préceptes de sa nouvelle foi, les autres choses lui étaient sorties de l'esprit. Cependant, cette sommation eut l'effet d'un coup de massue. Il réalisa qu'il se trouvait face à une nouvelle difficulté, de loin bien plus importante que toutes celles qu'il avait connues jusqu'à présent. Il incombait à lui seul de résoudre cette question, car personne ne pouvait décider à sa place. Il s'agirait peut-être pour lui du choix le plus grave de conséquences qu'il aurait à prendre après celui de se vouer à Dieu. C'est pourquoi, après avoir prié avec ferveur, il décida de remettre sa décision au lendemain. Il voulait être certain qu'il avait pris la bonne décision et qu'il serait capable de s'y tenir

jusqu'au bout. Il ressentit avec force et intensité que la voie chrétienne est vraiment « **étroite et resserrée** », comme le disent les Écritures. Cette nuit-là, le sommeil semblait ne pas tirer de tout son poids sur ses paupières, comme s'il voulait lui donner le temps nécessaire pour réfléchir à sa décision. Aussi, passa-t-il le restant de sa nuit à étudier et à méditer en son for intérieur.

Il avait bien conscience des conséquences graves qu'impliquait cet appel sous les drapeaux et il n'avait pas de mal à réaliser non plus que le fait de satisfaire à cette obligation entraînait en conflit avec sa conscience chrétienne. Il s'efforça de trouver une voie médiane afin de respecter à la fois cette demande et sa conscience. Mais en y réfléchissant bien, ce sont plutôt les paroles de Jésus Christ qui lui revinrent à l'esprit : « **Nul ne peut servir deux maîtres à la fois...** »

« Vraiment, quelle phrase pleine de sagesse ! » En s'analysant lui-même, il comprit que le fait de s'être voué à Dieu impliquait une soumission complète et exclusive. Même en fournissant tous les efforts du monde, il ne pouvait trouver aucune raison valable de servir l'autre maître, la Patrie, comme soldat. D'autant plus que ce maître là exigeait également un attachement exclusif.

« **...de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée, et de toute ta force** », demandait le premier maître. « Jusqu'à la dernière goutte de sang », demandait le second maître.

Il y avait ici une opposition irréconciliable qui montrait à quel point il était vraiment impossible de servir les deux maîtres à la fois. Minas n'avait qu'un seul choix, celui d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa force et de tout son esprit, comme l'avait exprimé le représentant de la foi chrétienne Jésus Christ. Il était fermement décidé à agir ainsi,

quel que fût le sacrifice que cela exigerait de lui. Sa décision était prise, il était sûr de lui-même.

Déterminé comme jamais, il se rendit au poste de police pour récupérer ses documents de conscription. Ces derniers précisait qu'il devait être enrôlé le 4 Octobre au centre d'entraînement des recrues, soit dans 43 trois jours.

A partir de là, cette épreuve devint partie intégrante de sa vie. Minas ressentait le besoin de partager ses sentiments avec quelqu'un de proche. En d'autres circonstances, sa mère aurait été celle vers qui se tourner. Mais dans cette situation, ce n'était pas approprié, car elle ne partageait pas ses points de vue, ou du moins, elle ne les comprenait pas tout à fait. Pour la première fois de sa vie, sa mère n'avait pas sa préférence pour ce qui est de parler d'un problème sérieux.

Tandis qu'il réfléchissait à la bonne personne à qui il désirait se confier, une pensée agréable effleura involontairement son esprit. Il vit le visage d'Anna. « C'est avec elle » se dit-il en son for intérieur. « Oui, je veux en parler avec elle. » Et pendant qu'il pensait à elle, il se rendit compte à quel point ses liens avec Anna étaient en réalité étroits et puissants, ce qu'il n'avait jamais voulu admettre jusqu'à présent. Se trouvant à deux pas de son domicile et comme il ne trouvait visiblement aucune objection à lui parler, il se retrouva rapidement et sans l'avoir prémédité devant sa porte, le doigt appuyant sur sa sonnette.

C'était la troisième ou quatrième fois qu'il se rendait chez elle, mais c'était la première fois qu'il y allait seul. Les autres fois, il était accompagné par ses amis. Dès qu'il entendit la sonnette retentir, son cœur se mit à battre. Et avant même qu'il ne baisse son bras, il regrettait déjà d'avoir appuyé sur la sonnette. A cet instant, il se demanda même s'il ne devait pas quitter les lieux au pas de course, mais il se ravisa pensant que ce n'était pas correct. Aussi, la seule chose qu'il put faire était d'espérer qu'elle ne se trouvât pas à la maison ou que, tout au moins, elle

n'y fût pas seule. Il avait surtout peur de la seconde possibilité. Il fut soulagé lorsque la porte s'ouvrit et qu'apparut Maria, sa mère.

Elle était une femme distinguée d'une quarantaine d'années. Elle connaissait Minas pour l'avoir rencontré lors des réunions de la congrégation, ainsi que les autres fois où elle l'accueillit chez elle avec ses amis. Avant même qu'elle ait eu le temps de l'inviter à rentrer, Anna, qui avait entendu sa voix, se présenta à la porte. Elle ne cherchait pas à dissimuler sa joie à la vue de cette visite inattendue. Poliment, les deux femmes lui firent signe de rentrer. Se sentant rougir et avalant sa salive avec difficulté tant il se sentait coupable, il se mit à leur expliquer à la hâte les raisons de sa visite.

« Eh bien, voyez-vous, » dit-il, « je viens juste de me rendre au poste de police pour retirer ma sommation et, comme je passais devant votre maison, je pensais que je pourrais venir vous saluer. »

« Une sommation ? » demanda Anna effrayée, tandis que son visage rougissait plus qu'à l'accoutumée.

« Oui, une sommation militaire » répondit Minas en s'efforçant de sortir le papier de sa poche avec désinvolture afin de donner l'impression que cet événement était sans importance.

« Ton temps est venu » lui dit Anna comme pour lui faire comprendre qu'elle s'y attendait. Mais Minas comprenait aisément que son sang-froid était avant tout motivé par son désir de l'encourager.

« Oui, le temps est venu pour moi », répondit-il en s'efforçant de garder son esprit clair. « En tout cas, cette situation n'est pas sans problèmes »

Soudain, avant même qu'il ait pu dire quelque chose d'autre, il vit qu'Anna le regardait fixement dans les yeux. Ses yeux étaient remplis de foi et de courage. Il y vit le reflet de la beauté divine. Et tandis qu'il l'observait, Minas se disait que

c'était probablement ainsi que le Créateur avait voulu créer la première aide qui devait correspondre à l'homme. A présent, il était heureux d'avoir pensé à partager ce problème avec elle. Il était absorbé dans ses pensées lorsque la voix d'Anna douce, agréable mais ferme, l'interrompit dans ses pensées.

« Tous les chrétiens rencontrent des problèmes » lui dit-elle. « Les chrétiens ont connu des problèmes depuis le début lorsqu'ils vivaient dans les catacombes et étaient jetés aux lions. Et les problèmes se poursuivront jusqu'à l'intervention divine qui mettra un terme à ce système de choses. Bien sûr, ce que tu vis maintenant peut te paraître comme l'épreuve la plus difficile qui soit. Mais cela ne veut pas dire que les autres chrétiens ou toi-même ne rencontrerez pas d'autres difficultés encore plus grandes sur la route resserrée de la foi chrétienne. N'oublie pas que cela a été notre décision de choisir la « **voie étroite et resserrée** ». Et garde toujours présent à l'esprit ce que notre exemple, le Seigneur Jésus Christ a dit à ses disciples la nuit avant sa mort : « **Dans le monde, vous avez de la tribulation, mais prenez courage ! J'ai vaincu le monde.** »

Les paroles d'Anna le submergèrent d'émotion. La clarté et la certitude avec lesquelles elle s'adressa à lui montraient que ces paroles étaient les siennes. Pourtant, ce n'étaient pas les paroles d'une jeune fille de 18 ans. Minas était persuadé qu'à travers la bouche d'Anna, c'était Dieu lui-même qui répondait à sa prière fervente qu'il avait prononcée la nuit d'avant en lui demandant sa direction. Par cette réponse elle venait de résoudre sa question.

A partir de ce jour, il se prépara en vue de son appel sous les drapeaux. Il ne parlait plus de ce sujet comme d'un problème et il gardait le silence sur ce qu'il allait faire.

Tous savaient que le 4 Octobre prochain Minas se présenterait au camp militaire. Mais seul Dieu savait ce qui se passerait

ensuite, car c'est avec lui seul que Minas allait en parler chaque jour dans la prière.



---

## CHAPITRE V

« Attention ! Le train de 9h00 entre sur la voie 1. Les passagers sont priés de s'éloigner du quai. Si vous n'avez pas composté vos billets, veuillez-vous adresser au contrôleur lors de l'accès au train. »

L'annonce du haut-parleur sur le quai de la gare rappela à Minas et à ceux qui l'accompagnaient qu'il était temps de se quitter. Dans quelques minutes, le train allait partir avec Minas à bord. Il y avait là beaucoup d'amis et membres de la famille pour le voir partir.

La mère de Minas, sa tante Yannoula et sa cousine Euterpe le serraient affectueusement. Les autres se tenaient à distance pour respecter cette intimité familiale. Il y avait parmi eux Vlassis et sa femme Anna. Au moment de les saluer tous, sa mère et sa tante se mirent à pleurer. En réalité, plus que des pleurs, c'étaient des sanglots bruyants qui faisaient tressaillir sa tante. Vlassis et sa femme se rapprochèrent d'elle. Ils voulaient la consoler avec quelques paroles, mais elle refusa et se mit à crier « pourquoi n'arrêtez-vous pas de dire : « Ce n'est pas grave, ce n'est rien, ce n'est rien ! Vous ne vous inquiétez donc de rien ! C'est ce que tous m'ont dit lorsque j'ai dit adieu à mon mari, mais je ne l'ai plus jamais revu depuis. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi prennent-ils les enfants aux parents alors qu'ils devraient se réjouir ensemble ? Pourquoi séparent-ils les maris de leurs femmes et ensuite aussi les enfants ? Nous ont-ils demandé comment nous avons élevé ce garçon, deux veuves comme nous ? Et lorsque nous avons perdu nos maris, qui s'est soucié de nous ? J'attendais impatiemment le retour de mon mari et au lieu de mon mari, j'ai reçu une lettre d'un Colonel anonyme qui m'informait que mon mari était, selon ses

paroles, un héros qui était tombé pour sa patrie. Où cela ? En Corée avec les troupes des Nations-Unies ! Lorsque ma fille a grandi et m'a demandé où était son père, que pouvais-je dire ? Lui montrer la lettre du Colonel ? Oh pourquoi ? Mon Dieu, pourquoi ? » Gémissant de douleur, tante Yannoula se laissa tomber dans les bras de Minas qui se mit à la consoler tendrement.

Les scènes d'au revoir pleuvaient tout le long du quai. Mères, pères, sœurs, fiancées, épouses, tous faisaient leurs adieux aux jeunes hommes quittant leurs familles pour le centre d'entraînement militaire. Ils parlaient, se serraient dans les bras, réticents à se quitter. Seul le haut-parleur sur le quai qui venait d'annoncer le départ imminent du train mit fin à leurs embrassades et accéléra leurs au revoir.

Minas salua tous ses proches. Anna fut la dernière. Avant de faire son adieu, elle lui remit un petit paquet. C'était le premier cadeau qu'il recevait de sa part et il ne put cacher ses émotions lorsqu'elle le lui tendit.

Au moment de monter les marches du train, sa mère l'embrassa une dernière fois. Les larmes coulaient de tout leur flot le long de ses joues. Puis, le train se mit en marche. Les amis de Minas joignaient des paroles encourageantes à leurs signes de la main. Parmi toutes ces voix, Minas put distinguer la voix pleine d'émotions d'Anna qui criait : « Dieu soit avec toi ! » La mère de Minas, sa cousine Euterpe ainsi qu'Anna s'efforçaient de suivre le train au pas de course. Mais, bientôt, la vitesse les en empêcha. Au moment de quitter la gare, les yeux de Minas s'embuèrent. Il vit au loin sa mère essuyant son visage submergé de larmes aux côtés de Euterpe et Anna qui la soutenaient. A ce moment là, Minas se rappela la première chose qui lui était venue à l'esprit à propos d'Anna. Un jour, si les circonstances le permettaient, elle deviendrait sa femme.

Le train avait pris de la vitesse maintenant et les yeux de Minas ne parvenaient plus à voir ses proches. Minas prit place et ouvrit le petit paquet contenant le cadeau d'Anna. Il fut touché au plus profond de lui-même lorsqu'il vit qu'il s'agissait d'une luxueuse édition de la Bible magnifiquement reliée. Mais il fut encore plus touché lorsqu'il put lire à l'intérieur de la couverture ces paroles brèves, mais pleines de sens : « Je prie que tu restes fidèle. Fais-en de même. Avec amour, Anna. »

Il lut et relut ces paroles à de nombreuses reprises. Puis, ouvrant la Bible, il se mit à la lire. Ses yeux tombèrent sur un passage tout à fait adapté à sa situation. C'étaient les paroles de l'Apôtre Paul dans sa seconde lettre aux Corinthiens au chapitre 10 et aux versets 3 à 6 : **« Car, bien que nous marchions dans la chair, nous ne faisons pas la guerre selon [ce que nous sommes dans la] chair. Car les armes de notre guerre ne sont pas charnelles, mais puissantes par Dieu pour renverser des forteresses. Car nous renversons des raisonnements et toute chose altière qui se dresse contre la connaissance de Dieu ; et nous faisons toute pensée captive pour l'amener à obéir au Christ... »**

Il avait déjà lu ces versets de nombreuses fois. Mais aujourd'hui, il comprenait encore plus qu'avant ce que signifiaient ces paroles pour lui. Minas n'était pas un jeune homme lâche. Il était un battant, certain de sortir vainqueur de toutes les batailles qui se trouveraient en travers de sa route. Mais ce n'était pas à une bataille et à des armes matérielles qu'il pensait. Il relut une fois de plus ce passage : **« bien que nous marchions dans la chair, nous ne faisons pas la guerre selon [ce que nous sommes dans la] chair. Car les armes de notre guerre ne sont pas charnelles... »**.

**« Les armes de notre guerre »**, pensa-t-il. Et tandis qu'il réfléchissait, il se sentit l'âme d'un guerrier. « Mais un guerrier contre qui ? » se demanda-t-il, en cherchant dans son esprit

l'identité de l'ennemi. Il continua de le chercher jusqu'à ce qu'il le trouve dans les paroles de Jésus Christ : **« Dans le monde, vous avez de la tribulation, mais prenez courage ! J'ai vaincu le monde. »**

Voilà donc qui était l'ennemi, l'ennemi de tout disciple de Jésus Christ : le monde. A cette époque là, Jésus avait combattu le monde sans arme et il l'avait vaincu. Aujourd'hui encore, tout Chrétien doit faire la guerre au monde et le vaincre, évidemment, sans arme, ni combat physique. Cela semblait mission impossible tant le monde d'aujourd'hui presque dans son intégralité était devenu un champ de bataille.

« Mais pourquoi le monde est-il l'ennemi du Chrétien ? » poursuivit-il sa réflexion. Cette question le travaillait et il chercha la réponse dans la Bible qu'il tenait encore dans sa main. Il lut la partie de l'évangile selon Jean, dans laquelle Jésus parle du monde à ses disciples et du type de relations qu'ils doivent entretenir avec ce dernier. Au chapitre 15 et aux versets 18 et 19, il lut : **« Si le monde a de la haine pour vous, vous savez qu'il m'a haï avant de vous haïr. Si vous faisiez partie du monde, le monde serait attaché à ce qui est sien. Or, parce que vous ne faites pas partie du monde, mais que je vous ai choisis du milieu du monde, voilà pourquoi le monde a de la haine pour vous. »**

Il s'arrêta de lire et se mit à méditer sur le contenu de ces versets. Il comprit qu'avec ces paroles, Jésus voulait aider ses disciples à comprendre que le monde le haïssait et que, puisqu'il le haïssait, il les haïrait également en tant que disciples du Christ. Que devraient-ils faire alors ? Lorsque le monde hait un individu, ce dernier doit s'opposer à lui, parce que s'il ne le fait pas, il sera lui-même vaincu par ce monde.

Comment parviendrait-il à vaincre le monde ? Il devrait se servir d'armes, mais pas des armes physiques ou des armes réelles. En restant fidèle aux principes et aux commandements

de Dieu, en ne suivant pas les modes de raisonnement promus par le monde, et surtout, en reconnaissant qu'il appartient, non pas à ce système de choses, mais plutôt à un nouveau système de choses juste et pur que Dieu a réservé aux habitants fidèles de la terre. L'obligation du chrétien est de vaincre le monde en se servant de l'amour, comme le Christ l'a fait. Car ses ennemis n'ont jamais réussi à le pousser à vaincre le mal par le mal.

Pendant que le train sifflait et se débattait pour avancer à toute vitesse, Minas enregistrait précieusement ces pensées au fond de son esprit. A travers la fenêtre ouverte, ses yeux se concentraient maintenant sur les champs moissonnés qui semblaient se reposer comme une mère apaisée d'avoir nourri son enfant.

Nous étions en Automne. Le long de la voie on pouvait apercevoir de nombreux bergers menant leurs troupeaux vers les abris d'hiver. Les fermiers labouraient la terre. La main de l'homme semblait avoir prise sur chaque parcelle de terrain, tantôt un berger, tantôt un fermier, ici un bûcheron, là-bas un chasseur. La présence humaine montrait, si besoin était, que l'homme est le seigneur de la terre. Il avait déjà lu cette pensée dans sa Bible, mais maintenant qu'il se trouvait dans le train et le voyait de ses propres yeux, il en était plus que jamais certain. Il ouvrit la Bible et relut le verset 28 du chapitre premier de la Genèse : **« En outre, Dieu les bénit et Dieu leur dit : “ Soyez féconds et devenez nombreux, remplissez la terre et soumettez-la ; tenez dans la soumission les poissons de la mer, et les créatures volantes des cieux, et toute créature vivante qui se meut sur la terre. »**

« Quelle magnifique disposition ! Quelle magnifique perspective ! » Il se sentit consolé par cette pensée et ne voulait pas quitter des yeux ce panorama qui défilait devant sa fenêtre. C'était comme s'il voulait absorber avidement avec ses

yeux toutes les bénédictions que la nature lui avait offerte gratuitement.

Il vivait là un moment de suprême bonheur qui lui permettait de chasser de son esprit tous les autres soucis de la vie. Mais la voix du conducteur de train lui indiquant qu'il fallait bientôt descendre le ramena à la réalité. Bientôt, le train s'arrêta et Minas sortit avec sa valisette dans une main et la Bible qu'Anna lui avait donnée dans l'autre. Il trouva rapidement un taxi et quelques minutes plus tard descendit devant le centre de recrutement.

Des flots de personnes entraient et sortaient du camp. Il jeta un coup d'œil à sa montre et vit qu'il avait encore un peu de temps devant lui. Il se dirigea dans un café de l'autre côté de la rue. Il s'assit, commanda une limonade et se mit à organiser ses pensées. Pendant qu'il réfléchissait, il se retrouva à plusieurs reprises en train d'ouvrir la Bible pour relire le petit mot qu'Anna avait écrit sur la page intérieure : « Je prie que tu restes fidèle. Fais-en de même. »

Lorsqu'il en prit conscience, il fut immédiatement poussé à appliquer ces paroles. Assis sur la terrasse du café, il se mit à prier avec zèle. Puis, il ouvrit sa petite valise, plaça sa Bible à l'intérieur et se dirigea vers sa destination.

Il marcha à vive allure vers la porte du centre de recrutement. Tout en marchant, il se murmurait tout doucement : « **Dans le monde, vous avez de la tribulation, mais prenez courage ! J'ai vaincu le monde.** »

---

## CHAPITRE VI

Le soleil débutait sa ronde à l'Ouest. Comme des épées aiguisées, les rayons du soleil découpèrent les nuages regroupés autour du sommet de la montagne. On aurait dit qu'ils jouaient à cache-cache à travers les arbres du versant dentelé. La brise ne réchauffait plus l'atmosphère. Les passants, toujours parés de vêtements estivaux, courbaient leurs épaules dans un effort inutile pour échapper au vent du nord qui s'était mis à souffler de manière prématurée. Une hirondelle battait de ses ailes noires le vent froid à la recherche d'un refuge ou de ses compagnons de route, pour s'établir dans des contrées plus chaudes. Minas, chargé d'une valise et de ses pensées les plus intimes, se tenait maintenant devant la porte du camp. Ses yeux scrutaient avec curiosité l'intérieur de la base.

Tout était nouveau pour lui. Des gens bien différents vivaient dans ce lieu et se déplaçaient à un rythme qui lui était jusqu'à présent inconnu. Des centaines de jeunes hommes, flottant dans des uniformes trop grands pour eux, portaient de larges bérets et des bottes immenses fraîchement fournies par l'armée qui donnaient l'impression de les faire trébucher d'un moment à l'autre. Tous s'efforçaient de s'adapter à ce nouvel environnement. A travers les barreaux en fer qui délimitaient le périmètre du campement, ils jetaient des regards furtifs et nostalgiques vers le dehors, comme s'ils n'avaient pas vu le monde extérieur depuis des années. De temps à autre, ils observaient avec jalousie un promeneur qui pouvait selon son bon vouloir s'asseoir sur un banc et se délecter de sa cigarette sans que quelqu'un lui aboie immédiatement dessus un ordre ou une réprimande.

Pour ces hommes fraîchement rasés, tout était fait de nouveautés et de découvertes.

« Allez, allez ! Ne réfléchis pas trop, viens par ici ! » Cria un soldat vers Minas, à travers la porte du campement. A voir son uniforme et sa coiffure, on aurait dit qu'il faisait partie du camp depuis quelque temps déjà.

Effrayé, Minas s'avança vers le portail. Il montra ses papiers d'enrôlement à un sous-officier, qui, à son tour, les présenta à un soldat plus âgé. Minas fut amené vers la salle des appels.

Sur le chemin depuis l'entrée du campement jusqu'à la salle, Minas fut à même de se familiariser avec l'intérieur du camp. Arrivé à l'entrée de la salle, il vit la ronde des recrues qui entraient par une porte et ressortaient par l'autre, chacun d'eux portant sur ses épaules une couverture nouée de sorte à contenir les affaires personnelles qu'ils venaient de recevoir. A l'intérieur de la salle, il y avait une longue file et tout autour des files plus courtes. Les recrues, au regard hagard, attendaient sans bouger tandis que les différents officiers les fixaient d'un regard sévère. Minas se sentit d'un coup submergé par le désir de s'enfuir tant cette ambiance lui était étrange.

Tandis qu'il balayait la salle de son regard, ses yeux croisèrent ceux d'un lieutenant dont le visage lui parut sympathique. Au moment où il passait devant lui, sans réfléchir et avec une hardiesse dont il fut lui-même surpris, il arrêta le Lieutenant et lui dit :

« Lieutenant, puis-je prendre un peu de votre temps ? ».

« D'accord », lui répondit poliment ce dernier, bien que son visage fit montre de surprise à cette demande courageuse d'une jeune recrue face à un officier supérieur.

« Il me faut absolument voir le commandant en chef. », lui demanda Minas.



« Le commandant en chef ? » demanda le Lieutenant qui apparut d'autant plus étonné.

« Oui, il faut vraiment que je le voie, c'est une question personnelle », répondit Minas.

« Venez avec moi », dit le Lieutenant tout en sortant de la salle. Minas le suivit de ce pas.

Avec rapidité, le Lieutenant se dirigea vers le Quartier Général. De temps en temps, il jetait par-dessus son épaule un regard interrogateur sur Minas qui cherchait de manière malhabile à suivre le pas. Il semblait que la demande de Minas de voir le commandant par rapport à une question personnelle l'avait impressionnée. Il était toutefois difficile de discerner ce qu'il pensait de Minas.

Minas, en réalité, ne s'en souciait guère. Trop de choses se bousculaient dans sa tête, tellement de pensées qu'il ne parvenait pas à en arrêter le flot. Au fur et à mesure qu'il avançait, elles s'entrechoquaient toutes dans son esprit : sa mère, sa tante, son défunt père, son oncle Lefteris, Anna et ses prières pour lui. Mais la voix qui les couvrait tous, c'était celle de sa conscience.

Elle avait maintenant cessé d'être une simple voix. Elle s'était transformée en un cri retentissant, parcourant son esprit comme un feu brûlant, comme une épée acérée, l'enjoignant à ne pas devenir un soldat. Les paroles de l'Évangile « **Aime tes ennemis** » criaient vers lui d'une voix si puissante que, sans trop d'efforts, Minas était parvenu à une décision finale. Il ne servirait pas en tant que soldat parce que c'était absolument inconciliable avec son identité chrétienne. Sa conscience l'exigeait.

Son refus ne mettrait pas fin à la question. Il en connaissait les conséquences. Il a lu et entendu les expériences de ceux qui étaient passés par là avant lui. Il savait que son pays était l'un

des plus stricts au monde vis-à-vis de ceux qui refusaient d'effectuer le service militaire. Il savait que, par le passé, d'autres hommes qui partageaient sa foi avaient été exécutés pour avoir persévéré dans la voie de la neutralité.

Même à présent, il savait que beaucoup purgeaient de longues peines à répétition. Mais tout cela ne suffisait pas à faire taire la voix de sa conscience. Aussi était-il déterminé à poursuivre sa course à travers les épreuves. Et c'est pourquoi, il voulait maintenant se présenter de lui-même au commandant et lui expliquer sa décision.

Il suivait machinalement le Lieutenant, la tête remplie de ces pensées, et quelques minutes plus tard, ils arrivèrent à l'extérieur du bureau du commandant.

« Attendez ici », lui dit le Lieutenant, au moment où il frappait tout doucement à la porte. En grosses lettres toutes luisantes, il était inscrit sur la porte : « commandant ». Puis, le Lieutenant ouvrit la porte et disparut à l'intérieur du bureau. Le claquement bruyant du cuir des chaussures, que l'on put immédiatement entendre, lui fit dire que le commandant était à l'intérieur et que le Lieutenant venait de lui présenter un salut militaire.

A l'extérieur du bureau, Minas se sentit très seul. Chaque seconde était comme une éternité. Il sentit un besoin irrépressible de parler à quelqu'un et trouva la solution dans le refuge de la prière. Il était en train de prier avec ardeur et ne se serait pas interrompu s'il n'y avait eu la voix du jeune Lieutenant qui lui dit avec courtoisie et sérieux militaire : « Entrez, le commandant vous attend ».

Minas entra sans un mot. Le commandant l'attendait, assis sur l'accoudoir de sa chaise, un air dubitatif perçant à travers son regard, pensant sans doute : « Mais quelle est donc cette recrue, qui veut me parler de questions personnelles ? » Il doit

être le fils de quelqu'un que je connais, peut-être le fils d'un politicien. Peut-être va-t-il me donner une lettre de présentation ?

Ces pensées ou des réflexions du même genre donnaient au commandant un visage calme. Cela insuffla à Minas le courage de parler. Autrement, il aurait eu beaucoup plus de mal à le faire, car le Colonel n'était pas de ceux qui donnaient le courage de parler à ses interlocuteurs.

Il était grand, basané, avec un air menaçant sous son épaisse moustache. La couleur noir ébène de sa moustache et des cheveux sur ses tempes révélaient le soin qu'il prenait à cacher les marques laissées par le temps qui, sans sa permission, voulait apposer la signature des années qui passent. Sur le bureau devant lui, de la fumée s'échappait d'une cigarette restée allumée dans un cendrier en cristal, comme de l'encens montant d'un autel de l'antiquité.

Minas se tenait immobile et le commandant le fixait avec l'air grave d'un officier haut gradé qui observe un subordonné, un air qui était, selon lui, nécessaire pour inculquer la discipline.

Il semblait être par nature un homme sévère et il était fier d'arborer cette sévérité. Il voulait qu'on le considérât comme un homme intransigeant et acharné.

Après avoir pris une posture napoléonienne, il caressa pensivement sa moustache et saisit un fouet posé sur son bureau. C'était un de ces fouets décoratifs que les officiers ont pour habitude de brandir pour se remémorer l'époque de la cavalerie. Il observait Minas avec l'air sévère de celui qui veut réprimander à l'avance la personne qui aura eu l'outrecuidance de se présenter à lui. Il était évident qu'il s'abstenait de mettre ses pensées à exécution seulement parce qu'il ne savait pas qui était Minas. Il avait sans doute la crainte qu'au-delà de son anonymat et de son insignifiante apparence, se trouvait face à lui un fils ou un membre de la famille d'une personnalité à qui il

ne voudrait sûrement pas déplaire, surtout maintenant qu'il était dans l'attente d'une promotion pour être nommé au sein du personnel de l'Etat-major de l'armée.

« Bien, que voulez-vous ? Mais surtout, qui êtes-vous ? demanda-t-il à Minas.

Au moment où le Haut officier se mit à le questionner, Minas perdit tous ses moyens. Il ne savait pas par où commencer et sentait qu'il allait s'écrouler par terre en raison de sa vive anxiété. Il était incapable de prononcer un seul mot.

Puis soudain, l'écho des paroles du commandant le fortifia. A l'instant, il se rappela sa relation avec Dieu et la décision cruciale qu'il avait prise. Aussi, avec la voix décidée de sa propre conscience criant au fond de lui, il regarda le Colonel droit dans les yeux et dit avec hardiesse.

« Mon nom est Minas Destounis. J'ai été appelé pour accomplir mon service militaire avec le présent groupe de recrues et je suis venu aujourd'hui pour me présenter. Pour des motifs de conscience religieuse, je ne peux être un soldat et je refuse de servir en tant que tel. Mais avant d'agir ainsi, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de vous informer personnellement puisque vous êtes le commandant en chef de ce camp militaire. Je serais néanmoins heureux d'accepter toute suggestion de votre part concernant ma conduite aussi longtemps qu'elle ne contredit pas ma conscience ».

Minas prononça ces paroles avec plus de clarté et de ferme détermination qu'il ne l'avait jamais fait auparavant. Pendant qu'il était en train de parler, il observait le visage du Colonel. Sa réaction s'y refléta comme si un éclair venait de le frapper.

La couleur de son teint passa du halé au cramoisi. Ses sourcils se rapprochèrent si près l'un de l'autre qu'ils n'en formaient plus qu'un. La transpiration se mit à perler sur son front et au dessus de sa moustache. Ses jambes furent prises de spasmes

et il se mit à frapper mécaniquement sa jambe droite avec son fouet. C'était comme si toute la nervosité que Minas avait accumulée jusque là était retombée sur lui.

Tous les signes physiques montraient clairement son irritation et sa colère. Mais il se força à esquisser un sourire sur des lèvres qui exprimaient le courroux. Il s'efforçait d'agir comme si la situation lui était indifférente, mais cette indifférence forcée ne parvenait pas à neutraliser le son de sa voix. Avec un hurlement, il cria sur Minas : « Est-tu l'un de ces Jéhovah fanatiques ? »

Il fixait Minas comme une bête sauvage prête à dévorer sa proie. Minas continua calmement et lorsque le Colonel eut fini de parler, il réalisa qu'il se sentait comme Daniel dans la cage aux lions. Il reprit courage à la pensée de Daniel. Son courage s'accrût même, lorsqu'il se rappela comme Dieu était intervenu lors de l'épreuve de son fidèle serviteur. Aussi, gardant sa maîtrise de soi et s'efforçant de ne pas provoquer le commandant, il répondit, « Si vous voulez dire par là que je suis un Témoin de Jéhovah, alors certes, je le suis ».

Il ne pût rien rajouter d'autre car le Colonel l'interrompit avec un « ferme-la » accompagné d'une suite ininterrompue de jurons que sa bouche se mit à déverser.

Minas ressentit de la pitié pour cet homme et son rang. Il se dit alors que le monde avait pris l'habitude d'admirer les hommes de rang parce qu'il les voyait seulement dans les meilleures circonstances, lorsqu'ils suivaient le protocole. Mais la déception est de mise quand on voit de tels hommes faibles et lâches qui sont incapables d'honorer leurs devoirs, glissant sur la pente vers les profondeurs d'un comportement dégradant.

« Était-ce donc bien le commandant en chef ? » s'interrogeait Minas. « Était-ce bien l'homme à qui je voulais me présenter afin de trouver auprès de lui une forme de compréhension ou, du moins, une réponse édifiante ? » Combien était vrai le vieux

proverbe grec « l'odeur du poisson se répand de la tête au pied ». En réalité, l'« odeur nauséabonde » répandue par le comportement du colonel était telle que l'atmosphère était devenue terriblement étouffante. Même le Lieutenant semblait le ressentir car, à l'instar d'un animal pourchassé, il s'enfuit du bureau afin d'éviter l'ambiance maléfique que l'on pouvait quasiment palper en ce lieu.

Malgré tout cela, Minas gardait son sang-froid. Confiant en Dieu et dans le but de la vie qu'il avait assigné à l'être humain, il continuait de se tenir là, en toute quiétude. Il avait réussi à chasser toute les pensées angoissantes qui inondaient son esprit avec cette simple phrase : « **Que ta volonté se fasse** ».

Il était en quelque sorte parvenu à ressentir de la satisfaction dans cette situation difficile. Il avait dorénavant les mêmes sentiments que ceux des Apôtres « ... **se réjouissant parce qu'ils avaient été jugés dignes d'être déshonorés pour son nom** ».

Pourtant, le commandant semblait avoir perdu sa maîtrise de soi et se comportait maintenant comme un homme possédé. Il s'assit ou plutôt se laissa tomber dans son fauteuil, arracha son paquet de cigarettes, en sortit une et l'alluma. Mais avait d'en tirer une bouffée, un juron parvint encore à s'échapper de ses lèvres, car, dans sa précipitation, il avait allumé la cigarette par le mauvais bout et l'odeur désagréable du filtre brûlé parvenait maintenant à ses narines. Dans sa rage, il la jeta par terre. Bondissant comme un ressort comprimé que l'on relâche, il se précipita vers Minas et le frappa puissamment sur le cou avec son fouet tout en l'invectivant : « Vous savez que je pourrais vous exécuter à cet instant même ».

« Je le sais » Minas répondit calmement. « Puisque vous êtes armé, que vous vous trouvez dans votre bureau et que je suis moi-même désarmé, c'est très facile pour vous ».

Apparemment, le commentaire de Minas eut de l'effet sur son ego. Il lança le fouet sur le bureau et commença à faire les cent pas dans la pièce, tandis qu'il jetait des regards subreptices sur la marque rouge que son fouet avait imprimé sur le cou de Minas.

La maîtrise dont faisait preuve Minas lui permettait de se comporter comme si de rien n'était.

« Pas à cause de cela », dit le commandant, « Mais parce que la loi me donne l'autorité de le faire, puisque notre pays se trouve en Etat d'urgence. Et si vous pensez que vous pouvez vous en sortir avec de telles manœuvres, vous vous trompez lourdement. Qu'importe. Avec moi cela ne sert à rien ! Aussi, pour votre bien, vous allez immédiatement revêtir l'uniforme et vous chanterez un chant en le faisant.

Beaucoup de gars comme vous sont passés entre mes mains, mais à la fin tous ont mis leur uniforme. Alors, dépêchez-vous car on n'a pas du temps à perdre avec vous ».

« Monsieur » Minas répondit poliment, mais avec détermination. « Je pense vous avoir expliqué clairement que j'ai pris ma décision de refuser d'accomplir le service militaire. Je suis résolu, quelles qu'en soient les conséquences. Je voulais simplement vous en informer et j'accepte de votre part toute recommandation utile afin d'y parvenir de la manière la plus correcte et la plus simple qui soit pour vous. Mais quant à ma décision, j'en connais les suites. Avant de prendre cette décision, j'y ai attentivement réfléchi ».

« Puisque vous ne prévoyez pas de revêtir l'uniforme, pourquoi êtes-vous venu ici ? Etes-vous venu pour diffuser votre propagande ? De faire de la publicité gratuite ? Ou peut-être devenir un héros ? Et comment est-ce que je sais que vous n'êtes pas venu nous espionner ? »

« Si j'avais voulu accomplir l'une de ces choses, je ne serais pas venu directement à vous. J'aurais répandu mes idées ailleurs. Je

ne suis venu pour aucune des raisons que vous avez mentionnées. Je suis venu car j'ai été appelé. C'est pourquoi, je n'ai aucun problème à me présenter à vous, de même que je n'ai eu aucun problème à entrer dans le camp, aller dans la salle des appels ou entrer dans votre bureau pour avoir une conversation avec vous. Le problème pour ma conscience commence à partir du moment il est exigé de moi de revêtir l'uniforme.

« Ferme-la », l'interrompt le Colonel, avec sa manière habituelle. « Tu veux diffuser ta philosophie parmi nous aussi, n'est-ce pas ? Tu peux aller revendre tes pensées pleines de venin ailleurs, parce qu'ici c'est inutile. C'est incroyable, mais qui sommes-nous au juste, mes hommes et moi, pour te servir ? Est-ce que nous sommes assez stupides pour te protéger pendant que tu restes assis et continues de t'engraisser ? ».

« Monsieur, je ne vous ai pas jugé. Je ne vous ai pas non plus traité de stupide. Pour ce qui est de ma protection, j'ai placé ma confiance en Dieu parce que je suis certain que lui seul peut me protéger ».

« Qu'est-ce que Dieu peut faire pour toi, espèce d'idiot, quand il te manque l'un de ceux-là ? » cria le Colonel tout en mettant sa main sur la crosse de son pistolet tout luisant, qu'il sortit de son fourreau. « Pour moi, c'est lui mon dieu. »

Minas lui répondit avec franchise, « Vous pouvez y croire et même l'adorer comme un dieu. Mais vous ne pouvez pas me demander que j'y crois et l'adore moi aussi. »

« Ecoute-moi bien, » interrompt-il Minas de nouveau.

« Tu m'as déjà pris beaucoup de mon temps. Maintenant, on va arrêter ce petit jeu et mettre fin aux débats. Vas-tu mettre cet uniforme, oui ou non ? »

« Je vous ai dit, Monsieur, que... »



« Oublie ce que tu m'as dit, » l'interrompit-il une fois de plus.

« Parle maintenant. Vas-tu bon sang mettre cet uniforme ? »

« Monsieur... »

« J'ai dit, arrête tes explications. C'est oui ou c'est non ? »

Rugit-il en interrompant Minas pour la énième fois. Ses yeux scintillaient dorénavant d'une rage qu'il avait jusque-là cherché à maîtriser.

« Non », répondit Minas avec détermination.

Ce « non » fut le déclencheur d'une attaque extrême. Sans pouvoir contrôler ses paroles ou ses actions, le commandant se dirigea sur lui avec une rage indescriptible. Il saisit Minas par le cou avec ses deux mains et commença par frapper furieusement sa tête contre le mur, tout en vociférant des jurons. Puis, il fit montre de toutes ses qualités de boxeur d'autant plus facilement que le corps du jeune homme sans défense se présentait à lui sans lui offrir la moindre résistance. Minas était projeté dans tous les coins de la pièce par les coups qui pleuvaient sur son estomac, son visage, sa poitrine et sur le reste de son corps. Minas ne cessait de tomber et de se relever pour retomber de nouveau. Toutes sortes d'objets frappaient sa tête, soit parce qu'ils lui tombaient dessus, soit parce que le commandant lui-même le prenait pour cible.

Durant cette attaque à sens unique, Minas pouvait discerner dans le visage du Colonel toute la haine que ce monde pouvait lui offrir. Mais, plus le Colonel criait en exigeant un « Oui » de la part de Minas et plus la décision de « vaincre le monde » devenait irrévocable.

A présent, le Colonel semblait enivré de sa propre rage. Il voulait maintenant faire étalage de sa bravoure et de sa virilité devant les jeunes officiers. Aussi, ouvrit-il la porte et tira Minas dehors dans le corridor. Il le fit tomber par terre et commença à lui asséner des coups de pied dans l'estomac devant les yeux médusés de ses officiers subordonnés et des nouveaux

conscrits qui pouvaient, s'ils le souhaitaient, admirer leur commandant héroïque et vérifier à quel point les trois rangées de médailles accrochées sur sa poitrine étaient justifiées.

La fatigue faisant sans doute sentir son effet sur le Colonel, ce dernier se saisit finalement de Minas qu'il souleva de ses deux mains par le cou et propulsa contre le mur, en fulminant entre ses dents serrées : « Alors, tu as toujours la même opinion ? Tu comprends ce que je peux te faire. Je peux même te tuer. Qu'est-ce que tu as à dire maintenant ? »

« J'ai appris à ne pas avoir peur, même face à la mort. A partir de là, il ne vous appartient plus de décider, » répondit Minas avec un calme et un détachement absolus.

Quand ils entendirent les paroles de Minas, les Officiers et les autres hommes qui observaient la scène se figèrent sur place. Ils connaissaient suffisamment bien le Colonel et son caractère pour savoir que sa réaction serait très dure.

« Parle, vas-tu mettre l'uniforme ? » la voix du commandant se fit entendre une nouvelle fois.

« Non, » répondit simplement Minas.

« Venez ici Lieutenant, » cria alors le commandant, laissant apparaître les premiers symptômes de sa défaite puisqu'il cherchait maintenant l'aide du jeune officier qui avait disparu à l'autre bout du couloir. « Amenez-le dans le centre de détention du bâtiment 2. Que Varelas prenne les choses en main ! »

Il accompagna ses dernières paroles d'un coup de pied violent qui aurait fait dévaler à Minas tous les escaliers si le Lieutenant ne s'était saisi de lui à ce moment précis. Alors qu'il descendait les escaliers, Minas se répétait mentalement la dernière phrase du commandant : « Que Varelas prenne les choses en main ! »

Il savait à quoi s'attendre du centre de détention, mais il ne savait pas ce qu'il en serait de Varelas. Cependant, il ne fallait pas être devin pour savoir que Varelas devait être le nom d'un

gardien de prison dont les méthodes étaient sans doute très spéciales. Alors qu'ils réfléchissait en son for intérieur, il essayait de s'imaginer quels étaient les talents cachés de cet inconnu nommé Varelas. Il essayait de les comparer à ceux du commandant, auxquelles il avait pu goûter à titre d'échantillon. Dans un ultime effort, il chassa ces pensées de son esprit, car il avait bien conscience qu'il valait mieux ne pas s'appesantir sur ses souffrances à venir. Les pensées négatives étaient de mauvais conseil. Tandis qu'il s'efforçait de penser à autre chose et oublier combien son corps meurtri le faisait souffrir, il commença à observer le jeune Lieutenant qui marchait devant lui d'une manière plutôt nonchalante. Sa tête était penchée en avant et il ne cherchait même pas à vérifier si Minas marchait derrière lui. On aurait dit qu'il se sentait coupable, comme s'il voulait se rendre responsable du comportement brutal du Colonel envers ce jeune homme sans défense. Peut-être qu'il s'en voulait de ne pas avoir tout d'abord demandé à Minas pourquoi il souhaitait le voir. Son attitude montrait qu'il avait de la sympathie pour Minas. On aurait dit qu'il voulait faire passer ce message à Minas, lui montrer que, par sa démarche molle et lancinante, il voulait retarder à tout prix l'arrivée au centre de détention.

Ils continuèrent donc d'avancer chacun perdu dans ses propres pensées, le Lieutenant devançant Minas. Soudain, Minas s'arrêta. Il venait de se rappeler qu'il avait oublié sa valise devant le bureau du commandant. Avec un peu d'hésitation, il en fit part au Lieutenant. Ce dernier s'arrêta à son tour et regarda autour de lui jusqu'à ce qu'il aperçut un soldat passant pas loin d'eux. Il l'appela et lui demanda de leur rapporter la valise. Il était évident qu'il ne voulait pas renvoyer Minas là-bas ou s'y rendre lui-même.

Se servant du prétexte de devoir attendre le soldat pour qu'il apporte la valise, le Lieutenant rendit sa démarche encore plus

lente. Mais rapidement, le soldat les rattrapa. Minas remercia le soldat et prit sa valise. Même si le Lieutenant parvenait à ralentir la cadence de leur marche, il ne pouvait empêcher leur arrivée au centre de détention. Alors qu'ils approchaient, Minas commença à l'observer. C'était une bâtisse basse et de petite taille dans la zone Nord-Ouest du camp. Même à distance, l'on voyait clairement qu'il ne s'agissait pas d'un lieu accueillant. A présent qu'ils étaient tout près, l'apparence du centre inspirait encore plus l'aversion et le dégoût.

Le Lieutenant entra le premier et se dirigea vers la pièce des gardiens. Après quelques minutes d'attente, il ressortit, suivi par un caporal ventru, de petite taille aux cheveux blonds rasés de près. Le caporal ouvrit une porte annexe et Minas le suivit sans un mot. Lorsque Minas entra, le caporal revint en arrière et, toujours en silence, la tira pour la fermer. La dernière chose que vit Minas, c'étaient les yeux pleins de pitié et de détresse du Lieutenant qui l'observait.

Quelques secondes plus tard, le bruit lourd de la grande porte extérieure, puis le grincement perçant de la serrure que l'on tournait à double tour se firent entendre, comme si l'on avait voulu que le commandant sût que ses ordres venaient d'être exécutés. Mais les ordres n'avaient pas encore été pleinement exécutés. Minas se trouvait dans la zone de détention et Varelas n'était pas encore arrivé, à moins bien sûr que ce dernier fût ventru, de petite taille et que ses cheveux blonds fussent coupés au carré.

Dans un effort surhumain, Minas essaya d'éloigner toute pensée relative à Varelas de son esprit et, se tournant vers l'intérieur de la pièce, il commença par examiner ce qui était maintenant son petit monde à lui. Il voulait se familiariser avec cet environnement pour pouvoir s'y adapter. Personne ne savait combien de jours et combien de nuits il allait passer dans la cellule. Le crépuscule était en train de prendre possession du

camp. Mais le peu de lumière qui filtrait à travers les barreaux en fer de la fenêtre étroite permirent à Minas d'effectuer une brève inspection des lieux.

C'était une pièce sinistre. Son état de délabrement montrait que toutes sortes de personnes y avaient laissé leurs marques. L'odeur fétide assaillit les narines de Minas comme pour l'avertir que la propreté n'était pas le point fort des personnes qui occupaient la chambre avant lui. En face de la porte, il y avait un semblant de lit en fer. Une pierre et une boîte de conserve à moitié cassée faisaient office de pieds et semblaient assurer à l'ouvrage un équilibre précaire. Au-dessus, il y avait une sorte de matelas qui ressemblait plutôt à une carcasse éventrée à l'intérieur de laquelle on pouvait trouver toute sorte de choses plus ou moins imaginables : marques de stylos, graffitis, mégots de cigarette, vomissures séchées, etc. Ce qui avait jadis servi de coussin était jeté pardessus, comme si l'on voulait démontrer que des êtres humains étaient capables d'y dormir.

Un frisson de dégoût envahit Minas dès qu'il se mit à penser au vécu du lit. Une idée en particulier le fit tressaillir. Et si lui aussi avait à dormir dans ce lit et sur tout ce qui allait avec. Il détourna son regard de la chose et se mit à chercher quelque chose de moins dégoûtant et répugnant. Il examina attentivement les murs. Il ne pouvait pas voir son propre visage, mais il sentit la chaleur de la honte qui l'envahissait au fur et à mesure qu'il parcourait les écrits offensants marqués sur les murs. Les graffitis et les gravures qui s'y trouvaient témoignaient clairement du type de sentiments refoulés que certains humains portent en eux et se trouvent prêts à révéler dès qu'ils se retrouvent entre personnes du même genre ou qu'ils peuvent se cacher derrière l'anonymat, sous l'effet de longues heures de solitude.

Mais Minas fut encore frappé par autre chose en observant la mosaïque d'expressions et d'illustrations étalées sur le mur de la cellule. Il comprit dans quelle mesure les hommes qui se disent civilisés parviennent à s'habituer à ce genre de laideur. Ils en sont même venus à tirer de la satisfaction à la vue de telles expressions et actions.

D'autres personnes, mis à part les prisonniers, ont également dû pénétrer dans la cellule : gardiens, officiers, fonctionnaires, inspecteurs. Qu'ont ressenti ces gens lorsqu'ils ont été confrontés à ce spectacle ? Qu'ont-ils fait ensuite avec leurs sentiments de dégoût, si tant est qu'ils en avaient, quand ils quittèrent les lieux ?

En tout cas, le fait que ces illustrations étaient toujours en place indiquait qu'elles étaient tolérées sans vraiment choquer. Sans doute, ces gens les voyaient sans les regarder.

Ces pensées dominaient l'esprit de Minas à chaque fois qu'il se mettait à faire les cent pas dans cette minuscule pièce qui donnait envie de suffoquer. De temps en temps, ses yeux découvraient encore des nouveautés. A partir de tous les styles d'écriture, de syntaxe et d'expressions, il réalisa que toutes sortes de niveaux d'éducatons s'exprimaient sur ces murs.

Il nota que la majorité de ces écrits et illustrations tournait, avec force et nuances, autour de thèmes sexuels. Il se rappela alors ce que disait la Bible : « **Dans les derniers jours...les hommes seront...amis des plaisirs plutôt qu'amis de Dieu** ».

Les heures passèrent et finalement la nuit étendit son voile noir en parvenant même à recouvrir cette cellule indescriptible, comme si elle voulait cacher aux yeux de Minas toute cette laideur honteuse. Minas avait également un sentiment de culpabilité en raison de ce lieu sinistre, car, avant d'entrer dans ce lieu, il était parvenu à lire un numéro à l'entrée, indiquant que ce bâtiment appartenait au gouvernement. Et puisqu'il s'agissait d'un bâtiment administratif, il se demanda si la

responsabilité pour le caractère dégoûtant de ce lieu ne devait pas incomber à tous les citoyens. Il conclut cependant en se disant que, puisque ce centre était du ressort du gouvernement, c'était lui qui devrait être en charge de l'ordre et de la propreté qui y régnaient.

Plus la nuit avançait et plus l'âme de Minas était envahie d'un sentiment de solitude. Ses jambes commençaient à fatiguer car il faisait les cent pas dans sa cellule afin d'éviter de toucher à tout ce qui s'y trouvait. Il ne pouvait pas accepter qu'il lui faudrait sans doute s'asseoir sur ce lit répugnant et encore moins s'y coucher. Tandis qu'il arpentait désespérément la pièce de long en large, ses pieds trébuchèrent sur sa valise. Il considéra cela comme un don de Dieu et, en un clin d'œil, il se trouva en position assise sur sa valise. Il était soulagé parce qu'il était à même de s'asseoir, non pas sur le lit, mais sur quelque chose qui lui appartenait. Assis là, il se mit à lutter avec les pensées négatives qui tournoyaient dans son esprit ; des raisonnements sur son lit, sur Varelas et sur le commandant.

Il força son esprit à quitter ces quatre murs, pour voyager au-delà de ce lieu morose. Quelques minutes plus tard, il réussit à penser à ses proches, ceux qu'il aimait tant : sa mère, sa tante Yannoula, Anna, Vlassis et Euterpe. Assis sur sa valise, la tête appuyée contre le mur tatoué de graffitis et de desseins, Minas était à ce point immergé dans ses pensées qu'il parvint à s'imaginer dans son propre lit. Rapidement, le sommeil lui vint comme une délivrance. Il rendit ses paupières plus lourdes que jamais et lui permit d'effectuer ce voyage mental sous la forme de rêves.

Il devait être sans doute minuit lorsqu'il se réveilla, le corps congelé. On était seulement en Octobre, mais la nuit, le froid était intense et pénétrant. Il avait du mal à se lever tant son corps était devenu engourdi. Il fit en sorte que ses mains ne touchent ni le sol, ni les murs. Il chercha à se lever puis à

s'accroupir, tout d'abord doucement, ensuite à plus vive allure afin de réchauffer son corps. Mais il n'y parvenait pas très bien car le froid était vif et la vitre qui se trouvait sur le côté nord de la cellule était cassée, laissant l'entrée libre au vent glacial qui s'engouffrait à travers les barreaux.

Il s'approcha de la fenêtre, son seul moyen de communication avec le monde extérieur. A travers les carreaux cassés et les barreaux en fer, il pouvait voir le ciel et constater qu'il était toujours sur terre. Le ciel clair du mois d'Octobre permettait aux étoiles de resplendir dans toute leur splendeur et donna à Minas la possibilité d'admirer les œuvres du Créateur Tout-Puissant. Il se mit à chanter des cantiques à sa louange.

Il resta un long moment près de la fenêtre. L'infinie grandeur de la création céleste l'apaisait. Ses yeux étaient soulagés par l'observation des étoiles scintillantes au lieu d'être rendus las par l'affreux intérieur de sa cellule. Il serait bien volontiers resté là jusqu'au matin ou aussi longtemps que ses yeux le lui auraient permis. Mais un besoin physique pressant le força à interrompre ses pensées et à redescendre sur terre, à la dure réalité de la vie.

Il s'était à peine accommodé à son environnement qu'il lui fallait de nouveau faire face à une difficulté que son cerveau, déjà bien accablé par la journée qui venait de passer, n'avait pas encore pris en compte. Il se précipita vers la porte et se mit à frapper vigoureusement avec ses poings. Il appela le gardien, doucement tout d'abord, puis avec plus de véhémence. Mais il ne reçut aucune réponse. Il cria avec force, cogna à la porte de ses deux mains, mais il n'y avait personne. Sans espoir, il se détourna vers la fenêtre pour continuer à observer le ciel à travers l'étroite ouverture. Mais la pression devenait insupportable. Elle le poussa à se tourner de nouveau vers l'intérieur de la cellule. Ce que l'obscurité de la nuit l'empêchait



de voir, sa mémoire y suppléait, car il avait conservé une image exacte des caractéristiques de la cellule.

Pour parvenir à se maîtriser, il se mit à sautiller sur place. Mais cela ne lui était d'aucun secours puisqu'il lui faudrait sans doute attendre jusqu'au matin.

C'est pourquoi, se soumettant aux diktats de la nature, il se convainquit lui-même que la seule chose à faire était de transformer un coin de la cellule en toilettes. Mais il semblait qu'il n'était pas la seule personne à être déjà parvenue à cette conclusion.

D'autres, avant lui, avaient vécu la même expérience et c'était sans doute la cause de l'odeur exécrationnelle qui régnait dans la pièce.

Une fois soulagé, il retourna vers la fenêtre. Pour un bref moment, il était capable d'ignorer le froid qui devenait de plus en plus intense au fur et à mesure de l'avancée de la nuit. Avec ses yeux fixés sur le ciel, il essaya de poursuivre ses pérégrinations imaginaires. Encore marqué par ce qui venait de lui arriver, il se rappela un événement qui avait eu une profonde impression sur lui lorsqu'il était encore un petit garçon. Dans son village, il avait pour habitude d'observer les hirondelles faire leur nid sous les escaliers qui se trouvaient à l'entrée de sa maison. Il avait noté que les hirondelles faisaient bien attention de garder leurs nids propres ce qui avait pour résultat de salir la terrasse et de mettre en colère sa mère et sa tante. « Les pauvres hirondelles, » se dit-il pour lui-même. « Se rendent-elles toujours à la maison de mon père dans le village ? » Pendant qu'il réfléchissait à ces choses, il eut une fois de plus l'envie de s'apitoyer sur le sort de l'être humain, cette créature merveilleuse pourvue à la fois d'intelligence et de sentiments.

Plongé dans ces pensées mélancoliques, il lui semblait impossible d'ouvrir ses paupières comme si ces dernières

voulaient rester allongées sur ses yeux. Son corps languissait fiévreusement de pouvoir s'étendre quelque part. Après avoir utilisé une partie de la pièce comme toilettes, le lit ne semblait plus aussi répugnant à ses yeux. Instinctivement, son regard se mit à l'observer. Il réfléchit : « Puisque mes poumons ont déjà inhalé l'air de cette chambre, que pourrait-il m'arriver de plus si mon corps touchait ce lit ? » En outre, il médita sur le fait qu'il y avait des choses pires que cela. Il se rappela l'histoire de Jérémie, le prophète de Dieu des temps anciens qui fût jeté dans une fosse profonde. « En comparaison de Jérémie, je suis dans une meilleure situation, » se dit-il, en pensant qu'il était presque chanceux de se trouver dans un tel endroit.

Sans le vouloir, il venait de faire le premier pas qui lui permettrait de s'adapter à son nouvel environnement. Il prit sa valise, la posa sur la partie supérieure du lit comme un coussin et, en hésitant à peine, posa sa tête lasse dessus. A ce moment précis, c'est ce dont il avait le plus besoin. Pendant qu'il était couché là, il avait la possibilité de s'adonner intensément à l'activité principale et permanente des prisonniers : penser. Il voulait faire de son mieux pour réfléchir à des choses plaisantes, mais sa volonté était courbée sous le poids de la pénible réalité. Ses pensées restaient emprisonnées dans l'épouvantable environnement de cette cellule et des nouvelles contraintes de sa vie. Il se mit à envier les oiseaux et les bêtes, comme les hirondelles de son village, il lutta pour se persuader lui-même que ce qu'il devait endurer à présent lui était imposé par des êtres humains appartenant à notre civilisation contemporaine et, plus précisément, par des responsables gouvernementaux qui savaient fort bien que la Constitution contenait une disposition fondamentale relative à la protection de la dignité humaine. Il pensa à d'autres personnes qui, à son instar, se trouvaient actuellement dans des cellules du même genre, tout autant impliquées dans la même lutte contre le

processus de brutalité qui leur était imposé par des hommes à la fois responsables et irresponsables. Il médita sur les réactions possibles de ces gens qui ne partageaient pas son espérance et sa foi en l'intervention de Dieu et en la restauration de la terre et de la dignité humaine à leur juste niveau. Alors qu'il réfléchissait, il ne put contenir ses pensées et dit à voix haute avec supplication : « Seigneur, que ton Royaume vienne... »

Son exclamation fut pleine d'intensité et de douleur, car il venait de réaliser plus que jamais auparavant, combien l'humanité avait besoin de l'intervention divine. Et ce n'était pas parce qu'il se trouvait lui-même dans une situation délicate, mais parce qu'il savait à présent, en raison de son expérience personnelle, à quel point l'Homme était tombé bas et continuait de s'enfoncer plus profondément encore. Sans s'en apercevoir, il est tombé de la merveilleuse position que le Créateur lui avait attribuée lorsqu'il fit l'Homme « **à son image, selon sa ressemblance** », en même temps, qu'il cherchait à se convaincre qu'il a évolué ainsi à partir d'animaux, par le biais de toutes sortes de théories et d'expériences. C'est comme si l'être humain recherchait sa propre chute, comme s'il était devenu masochiste en vue de mieux y parvenir.

« **Que ton Royaume vienne** », se répéta Minas en fermant ses paupières de plus en plus alourdies par le poids de la fatigue. Il se retrouva dans la même position quelques heures plus tard, lorsqu'il fut réveillé par le son du clairon militaire. Le son était particulièrement marqué, perçant à travers l'aube comme le froid intense qui avait pénétré son corps et l'avait rendu totalement engourdi.

Il ouvrit ses yeux et se tourna vers la fenêtre. Le ciel était toujours visible. Mais les étoiles scintillantes de la nuit avaient cédé leur place à d'autres astres bien moins lumineux qui à

présent tendaient à vaciller face au roi du jour, le soleil, qu'elles n'osaient défier.

Il resta couché là durant quelques minutes, indécis, puis il se leva. Il voulait se dégourdir les jambes. Il fit quelques pas lents suivis de mouvement accélérés. Son sang se mit à circuler normalement et la sensation de ressembler à un glaçon s'estompa, même s'il était loin d'avoir chaud.

Après cet exercice matinal, il s'allongea de nouveau sur le lit. Il s'y était habitué à présent et le considérait dorénavant comme « son » lit. Le besoin d'être allongé lui permit, grâce à quelques efforts, de surmonter l'aversion pour son odeur répulsive. Il se dit qu'il pourrait s'asseoir sur le rebord du lit et lire quelque chose. Mais il ne le pouvait pas, car il faisait encore sombre et la pièce ne disposait pas de lumière. Ressentant le besoin de méditer, il s'échappa une fois de plus vers le refuge de la pensée. Il réalisait combien la solitude favorisait ce genre de moments.

Pendant ce temps, le silence de la nuit avait cédé sa place à une activité frénétique dehors dans le camp. Cris, appels, commandements, jurons, langage grossier, bruits de marches militaires, vrombissement de moteurs, la cacophonie était totale. En écoutant tout cela attentivement, Minas se rappela les scènes de films de cow-boys qu'il avaient vues lorsqu'il était petit. Il entendait encore les cris et les braillements des cow-boys mélangés aux mugissements des vaches.

« Finalement, est-ce que l'être humain est si éloigné que cela des animaux ? » s'interrogea-t-il. Et pendant qu'il réfléchissait à la question, le rugissement féroce d'un sergent instructeur, criant sur une nouvelle recrue, fournit la réponse à sa question. « Bouge-toi les fesses, idiot ! On ne te demande pas de marcher, mais d'avancer ! On dirait qu'on t'a cloué les pieds par terre. »

« Oui Monsieur, eh, oui sergent, » répondit la jeune recrue, ce qui indiquait qu'il s'était reconnu dans le qualificatif « idiot ».

Au milieu du brouhaha, Minas put discerner le bruit des plateaux repas qui s'entrechoquaient et il prit conscience que les hommes étaient en chemin pour leur petit-déjeuner.

Cela la lui rappela que sa propre faim s'était évanouie en raison de l'intensité des événements survenus le jour d'avant. Il se souvint qu'il avait un paquet de biscuits dans sa valise. Il attrapa la valise, l'ouvrit et trouva le paquet. Le temps d'un instant, il hésita à s'en saisir avec ses mains sales. Mais il retira son objection en pensant à la nuit passée. Il en prit quelques uns et les mangea tout en faisant les cent pas dans la cellule.

Il y avait maintenant plus de lumière dans la pièce. Minas pouvait enfin se mettre à lire. De nouveau, il ouvrit la valise et sortit sa Bible. Immédiatement, il chercha le Sermon sur la montagne. C'était une partie de la Bible qu'il affectionnait particulièrement. Il trouva aisément le chapitre cinq de l'évangile de Matthieu et se mit à lire à haute voix :

**« Heureux ceux qui sont conscients de leur pauvreté spirituelle, puisque le royaume des cieux leur appartient.**

**Heureux ceux qui sont dans le deuil, puisqu'ils seront consolés.**

**Heureux ceux qui sont doux de caractère, puisqu'ils hériteront de la terre.**

**Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, puisqu'ils seront rassasiés.**

**Heureux les miséricordieux, puisqu'il leur sera fait miséricorde.**

**Heureux ceux qui ont le cœur pur, puisqu'ils verront Dieu.**

**Heureux les pacifiques... »**

A ce moment-là, la voix de Minas s'arrêta net. Bien sûr qu'il avait déjà lu et médité sur ce chapitre et sur cette phrase « Heureux les pacifiques » de très nombreuses fois.

Mais aujourd'hui, on aurait dit que cette expression avait encore plus de sens que par le passé et il se sentit heureux en la lisant.

Le fait de méditer sur ces paroles magnifiques, lui procura un sentiment de profonde satisfaction et de reconnaissance. Il se reconnut dans ces paroles. Il voulait vraiment faire partie des pacifiques. Avant tout, il avait beaucoup lutté pour parvenir à des relations paisibles avec Dieu, celui qu'il considérait auparavant comme son ennemi juré puisqu'il avait entendu à tort que Dieu emportait auprès de Lui tous les bons au ciel.

Après avoir rétabli des relations étroites avec Dieu, il s'efforçait maintenant de faire la paix avec Ses créatures. Il essayait en particulier de cultiver la paix avec ses ennemis et d'arracher de son cœur toute racine de mépris à leur égard. Et il semblait y réussir. En pensant à cette réussite, il se rappela rétrospectivement les événements récents et se mit à rire à haute voix avec satisfaction, car il était parvenu à ne pas garder de ressentiment envers le Colonel et son comportement agressif.

**« Heureux les pacifiques, »** poursuivait-il maintenant, **« puisqu'ils seront appelés 'fils de Dieu'. »**

**« Heureux ceux qui ont été persécutés à cause de la justice, puisque le royaume des cieux leur appartient. Heureux êtes-vous lorsqu'on vous outrage, qu'on vous persécute et qu'on dit mensongèrement contre vous toutes sortes de choses mauvaises, à cause de moi. Réjouissez-vous et bondissez de joie, puisque votre récompense est grande dans les cieux ; car c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes [qui ont vécu] avant vous. »**

Il se tenait immobile avec la Bible ouverte **« c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes [qui ont vécu] avant vous. »** Il put de nouveau vérifier que l'inimitié envers ceux qui avaient l'approbation divine était une pratique déjà ancienne.

En méditant sur ces paroles, il ressentit le besoin de prier. Il se tourna vers la fenêtre étroite aux carreaux brisés et en la fixant, il se rappela le prophète Daniel, qui faisait partie de ces prophètes des temps anciens qui avaient été persécutés et dont parlait Jésus dans son Sermon. Lorsque Daniel priait, il se mettait aussi vers la fenêtre et regardait dehors dans la direction du temple de Jérusalem.

Minas se sentait plus libre en priant à côté de cette ouverture. Bien qu'isolé, il avait l'impression que sa prière rejoindrait Dieu plus rapidement à travers ce passage vers l'extérieur. Il voyait les choses ainsi, non pas parce qu'il sous-estimait la capacité de Dieu à entendre les prières en tout lieux, mais parce qu'il cherchait une échappatoire à son propre isolement. Il recherchait un canal visible de communication et le seul qui existait était cette fenêtre aux barreaux en fer et aux carreaux brisés.

En prenant place devant l'ouverture pour regarder vers le ciel, il sentit sans l'ombre d'un doute que personne ne pourrait le priver de ce grand privilège. « Quel que soit l'endroit où ils veulent m'enfermer » pensa-t-il, « quoi qu'il me fassent, je peux toujours prier mon Dieu, Le remercier et Lui demander Son aide et Sa direction. Je peux toujours m'adresser à Lui sans faire l'objet d'aucune censure. »

Il s'agenouilla devant la petite fenêtre et fixant de ses yeux la petite étendue de ciel bleu, il se mit à prier avec intensément. Il avait de nombreuses raisons de remercier son Dieu. C'est lui qui a permis au Colonel de le laisser vivant. C'est aussi Lui qui a permis à Minas de passer une soirée au calme et de dormir paisiblement malgré la saleté de la cellule. Aussi, Minas ressentit-il le besoin de Le remercier pour tout ce qu'Il avait accompli en sa faveur et il le fit avec chaleur et profonde sincérité. Mais il supplia également Dieu de le fortifier en lui donnant le courage d'affronter le lot de difficultés que ce

nouveau jour allait lui apporter. Peut-être se retrouverait-il entre les mains de Varelas. La protection divine était un besoin capital et Minas ressentit du contentement, car il savait que Dieu lui en fournissait généreusement. Mais qu'en serait-il des jours à venir ? Avec des sentiments empreints de mélancolie, il en fit mention dans sa prière. C'est alors que les paroles de Jésus revinrent à son esprit : « **Donc, ne vous inquiétez jamais du lendemain, car le lendemain aura ses propres inquiétudes. À chaque jour suffit son mal.** »

Sur ces paroles, il termina sa prière et décida de concentrer son esprit sur le futur proche, en d'autres termes, sur le jour qui venait de poindre.

Il se mit à réfléchir sur les événements susceptibles de survenir. Mais il s'arrêta net lorsqu'il entendit les pas de quelqu'un approchant à vive allure. Il ne fallut pas longtemps pour que le bruit de la serrure se fasse entendre et que le gardien de prison fasse son apparition.

Après l'avoir salué du bout des lèvres, il l'informa que l'Officier subalterne l'attendait dehors. La première chose que fit Minas en sortant de la cellule consista pour lui à prendre de rapides et profondes respirations, car il avait passé toute la nuit à préserver ses poumons de cette odeur fétide en respirant de manière superficielle. Le vent léger qui descendait de la montagne lui apporta une brise pure et parfumée, mélange exquis et délicat de fragrances de pins, de cèdres et de sapins. Le subalterne qui attendait Minas lui fit signe de la tête de le suivre. Il s'exécuta, indifférent à la direction qu'ils prenaient, respirant avec appétit cette brise fraîche, comme s'il doutait qu'il pût un jour retrouver un air aussi pur. Pendant qu'il suivait l'Officier, il s'émerveilla sur la providence pleine de sagesse du Créateur qui fournissait aux êtres humains cet oxygène vital sans lequel ils ne pourraient même pas survivre quelques minutes. Il donna aux créatures humaines la capacité



de s'en procurer sans aucune aide extérieure et, en même temps, il le distribuait sur toute la terre dans des proportions adéquates pour que les humains n'aient qu'à inspirer pour en obtenir, aucun effort n'étant exigé pour en avoir puisqu'il avait rendu la respiration instinctive. Parce que, comme le dit la Bible, « **il souffla dans ses narines le souffle de vie** ».

Le bruit à l'intérieur du camp et notamment les ordres militaires qu'il put entendre le ramenèrent à la réalité. Il suivait mécaniquement le subalterne, ses yeux filmant tout ce qui se déroulait autour de lui. Tout était neuf pour lui. Il y avait dans tout le camp parmi les recrues, de jeunes hommes facilement reconnaissables aux stries dessinées sur les manches de leurs uniformes kaki. L'on pouvait facilement discerner à leur apparence qu'il s'agissait surtout de jeunes paysans en provenance de petits villages et à l'éducation limitée qui avaient soifs de galons sur leurs uniformes.

La manière dont ils se comportaient montrait qu'ils prenaient leurs responsabilités très au sérieux. Ils étaient les piliers du centre de recrutement. Leur mission consistait à former les nouvelles recrues, même s'ils avaient aussi tendance à revêtir le costume de tortionnaire, parfois par ignorance, souvent par plaisir. Ils semblaient satisfaits de leurs privilèges et de l'autorité que les galons leur octroyaient. Ils pouvaient de la sorte pratiquer une forme de domination et souvent même des humiliations sur des personnes qu'elles n'auraient, en d'autres circonstances, même pas pu approcher.

Minas se dit que l'armée était vraiment un monde à part avec une mentalité étrange et des comportements spéciaux. Et pourtant, pensa-t-il, c'était peut-être ainsi que cela devait fonctionner.

Sans même se retourner, le Subalterne entra dans un baraquement affichant à l'entrée le signe « Troisième compagnie ». Il continua de marcher jusqu'à ce qu'il arrive

devant une porte sur laquelle était inscrite « commandant ». « Y aurait-il un autre commandant ? » s'étonna Minas. Cependant la plaque était plus petite et moins brillante que celle d'hier. Le cadre donnait à penser que le commandant d'aujourd'hui était d'un rang inférieur. Cela fut également confirmé par les modalités de salutation qui étaient plus brèves et il ne fallut pas longtemps pour que Minas se retrouve face au commandant. Il s'agissait d'un jeune Officier portant trois étoiles sur ses épaules ce qui indiquait son rang de capitaine. Ce rang inférieur donna du courage à Minas car il s'était déjà forgé une expérience à un niveau supérieur.

Minas ressentit tout de suite que l'Officier l'attendait avec une certaine curiosité. A travers son apparence, Minas pouvait discerner que, malgré son haut rang, il ne possédait pas les manières autoritaires et brutales du Colonel. Il en vint directement au fait sans gaspiller son temps dans des débats inutiles. Il indiqua d'ailleurs à Minas qu'il connaissait son identité et qu'il n'allait pas s'occuper longuement de son cas.

« Je veux te donner une dernière chance pour que tu puisses changer d'avis et t'éviter de nombreux problèmes, » lui dit-il simplement. « C'est pourquoi, je te suggère de mettre ton uniforme et de prendre tout ton attirail. Alors que dis-tu ? Tu acceptes ? »

La manière dont le capitaine s'adressait à Minas ne laissait place à aucune discussion. D'ailleurs, Minas ne voulait pas discuter. Et puisqu'il voulait y mettre fin aussi vite que possible, il répondit à l'Officier avec un « non » sec.

« Tu te rends compte que c'est un ordre militaire ? » lui demanda le capitaine.

« Je sais, » lui répondit Minas calmement.

« Je t'informe que je suis ton capitaine et pour la dernière fois je t'ordonne de prendre tes habits et tes armes afin que tu puisses recevoir une formation de base dans le cadre de tes

obligations militaires. Refuses-tu toujours ? » Cette fois-ci, le capitaine parla avec une voix plus grave qui exprimait son mécontentement.

« Je ne peux pas faire autrement » lui répondit Minas, avec le même détachement.

« Connais-tu les conséquences de tes actions ? »

« Je les connais toutes et je suis prêt à les endurer. »

« Emmenez-le », ordonna d'une voix forte le capitaine à l'Officier subalterne. « Mettez-le dans le A2. »

Minas n'était pas enthousiasmé par la dernière phrase du capitaine. Il avait entendu parler du A2 et sa réputation n'était pas des plus réjouissantes. Il aurait tant aimé ne pas bénéficier d'une pareille hospitalité. Mais ce n'était pas lui qui décidait. Ici, on prenait les décisions à sa place.

Peu de temps après, Minas se retrouva assis devant un major d'une quarantaine d'années qui le reçut avec cordialité et politesse. Dès le départ, il rassura Minas et le mit à l'aise. En premier lieu, il lui demanda s'il n'avait pas besoin de quelque chose. Saisissant cette opportunité, Minas exprima le désir de se laver. Immédiatement, le major ouvrit le tiroir pour en tirer une clef qu'il donna au Subalterne en lui demandant d'amener Minas aux douches.

Minas suivit le garde et se retrouva rapidement devant une porte comportant l'inscription « Réservé aux Officiers ». Le subalterne ouvrit la porte et s'écarta pour laisser passer Minas. A l'intérieur, Minas se sentit à l'aise, libre de tout mouvement. Il prit tout son temps pour se laver et en regardant les lieux tout autour, il ne put s'empêcher de se rappeler les conditions dans sa cellule. Il se dit combien il serait heureux de pouvoir rester ici dans les douches réservées aux Officiers plutôt que de devoir retourner dans cette cellule répugnante. Mais ce n'était pas à lui d'en décider. Lorsqu'il revint au bureau du major, ce dernier le reçut avec le même sourire cordial. Puis, après lui

avoir offert à boire, il parvint par des questions plus ou moins formelles, tirées de son expérience d'interrogateur, à obtenir de la part de Minas un certain nombre d'information utiles.

Mais, Minas n'avait rien à cacher et il parla sans retenue. A chaque question de la part du major, il répondit spontanément et avec assurance. Il lui expliqua que c'était sa conscience religieuse qui le guidait et non pas un supérieur qui l'influçait au moyen de ruses et de complots, comme le major semblait le penser.

Le major lui laissa amplement le temps de se justifier. Il expliqua au major qu'il s'était voué à Dieu de toute son âme et qu'il attendait avec confiance l'intervention du royaume de Dieu pour la guérison de l'humanité. Il ajouta qu'en tant que serviteur de ce royaume, il avait le sentiment d'être en même temps l'un de ses ambassadeurs. C'est pourquoi, il ne pouvait pas participer aux activités militaires et politiques des autres pays du monde. Il lui dit que sa mission vitale était de parler aux autres de ce Gouvernement, c'est-à-dire de ce royaume.

Et il était déterminé à utiliser son temps, son énergie, voire sa vie entière s'il le fallait, pour afin de se dévouer à cette cause.

Le temps passait, mais le major ne semblait pas être pressé. Au contraire, il encourageait Minas à poursuivre. Peu importe les véritables raisons qui poussaient le major à se montrer aussi tolérant, Minas appréciait la possibilité qui lui était offerte de parler de ses croyances.

Il montra au major qu'en tant qu'évangéliste fidèle du royaume divin, il souhaitait, avec une conscience pure, être exempté de la formation et du service militaires. Il souligna qu'il agissait de la sorte en tant que Témoin du Dieu Jéhovah et non pas en tant que politicien soutenant une cause religieuse ou un pacifiste activiste, comme le major l'insinua à un moment donné.

Il poursuivit en expliquant qu'il y avait une autre raison qui le poussait, au même titre que les autres ministres religieux et disciples de Jésus Christ, à demander l'exemption du service militaire. Il précisa qu'il appartenait à l'armée de Jésus Christ au sein de laquelle il servait en tant que soldat nommé par Dieu. Mais puisque les armes des soldats de Christ Jésus n'étaient pas réelles, il ne pouvait pas être autorisé par son Chef à participer aux conflits de ce monde.

A ce moment-là, il voulut prouver ses paroles, car il avait noté un air sarcastique sur le visage du major. Il demanda s'il pouvait utiliser une copie du Nouveau Testament qui se trouvait sur le bureau du major. Ce dernier se montra surpris, mais il le lui remit et observa Minas avec curiosité tandis qu'il feuilletait les pages de son exemplaire. Toujours avec le même naturel, Minas continua en disant « regardez ce que l'Apôtre Paul écrit au chapitre 6 de sa lettre aux Ephésiens, les versets 10 à 17 ». Et sans attendre la réaction du major, il se mit à lire à haute voix :

« Ephésiens 6 :10-17 ».

Minas termina sa lecture. Puis fixant attentivement le major qui était perdu dans ses pensées, il lui dit : « major, après avoir revêtu ce type d'armure, vous comprenez qu'il ne m'appartient pas d'accepter d'autres armes. »

L'interrogatoire qui avait plutôt pris la forme d'un entretien s'arrêta à ce moment précis. Le major appela l'Officier subalterne et lui indiqua qu'il n'avait plus besoin de Minas. Toujours aussi silencieux, l'Officier ouvrait la voie sur le chemin du retour. Quelques minutes plus tard, Minas se retrouva dans la cellule sale du centre de détention. Sans réfléchir, il se coucha sur le lit répugnant et se mit à se remémorer les événements de la journée. Il n'avait aucune raison d'être mécontent. Cela avait été une journée intense, mais pas inintéressante. Il n'avait pas encore eu le temps de se remettre

les idées en place qu'il entendit le bruit de la serrure. Il fut rempli de crainte à la vue d'un capitaine aux traits féroces qu'il avait déjà vu dans le A2 quelque temps auparavant. Ce dernier entra dans la cellule accompagné d'un autre soldat.

« Eh bien, on se couche tôt à ce que je vois, » remarqua le capitaine de manière menaçante. « Nous sommes à l'armée ici, pas dans un lieu de villégiature pour mauviettes.

Minas se leva et les regarda avec un malaise difficilement dissimulable. Il ne lui fallut pas longtemps pour se rendre compte que leur visite n'augurait rien de bon. Il attendait de savoir ce qui allait arriver.

Le capitaine se saisit brusquement de la valise qui se trouvait sur le lit et se mit à la fouiller.

Puis, il se tourna vers le gardien de prison, un caporal qui observait la scène, et lui dit avec un ton sévère : « caporal, depuis quand autorise-t-on les valises dans les centres de détention ? Le règlement relatif aux mauviettes a-t-il changé ? Prenez sa valise et transmettez-là au sergent major de la deuxième compagnie. »

« capitaine, il y a dans cette valise des objets personnels qui me sont indispensables, » osa dire Minas.

« Ferme-là ! Si tu veux garder tes objets personnels, mets ton uniforme et rejoins ta compagnie. Les objets personnels sont interdits dans les centres de détention » et tandis qu'il parlait, son regard scrutait Minas de la tête aux pieds.

« Enlève ta ceinture, » lui demanda-t-il d'un ton brusque.

Minas n'en croyait pas ses yeux.

« Enlève-là immédiatement ! » répéta-t-il plus féroce encore.

Stupéfait, Minas enleva sa ceinture et la donna au gardien qui tendit sa main pour la prendre.

Quelques secondes passèrent, puis Minas interrompit le silence en disant au capitaine : « Si c'est possible capitaine, dans ma valise il y a une Bible. S'il vous plaît, donnez-la moi. »

Le capitaine rit de manière sarcastique.

« Jeune homme, au sein de l'armée, c'est ton arme qui fait office de Bible. Oublie ce que tu as appris jusqu'à présent et assagis-toi ! Car avec ton état d'esprit, tu ne vas pas t'en sortir. »

Sur ce, les deux Officiers quittèrent la cellule, laissant Minas à lui-même.

Lorsqu'il n'entendit plus les pas de ses visiteurs, Minas poussa un soupir de soulagement. Mais ce n'était pas un soulagement complet, car en se retournant vers le lit, il constata que la valise n'était effectivement plus là. Ce n'était pas tant la perte de sa valise lui servant d'oreiller ou son contenu qui le rendait triste. Mais il savait que sa Bible, son compagnon fidèle, allait lui manquer.

Sans le vouloir, il se rappela les paroles qu'il avait entendues de la part d'un ancien de sa congrégation lors d'une réunion chrétienne. Il avait expliqué qu'il serait bien d'utiliser au mieux son temps de libre pour étudier la Bible, car viendrait un jour où l'on ne pourrait peut-être plus s'en servir et l'étudier. « Quelles paroles prophétiques ! », pensa-t-il. « Heureusement que j'ai écouté l'exhortation de cet ancien et que j'ai pu amplement la lire et l'étudier. »

Assis sur le bord du lit, sans sa précieuse valise et surtout sans sa Bible, il s'efforçait maintenant de mettre de l'ordre dans ses idées afin de se rappeler le contenu de ses recherches bibliques. Il fut heureux de se rendre compte qu'il se souvenait de nombreuses choses. Il se mit à réciter à haute voix quelques uns des nombreux versets qu'il connaissait par cœur, heureux de pouvoir entendre quelque chose, même si ce n'était que sa

propre voix. Il répétait les versets bibliques sans s'arrêter jusqu'à ce qu'il entende de nouveau le bruit de la serrure.

Au moment où la porte s'ouvrait, il fut de nouveau saisi par l'appréhension, d'autant que le visage du nouveau visiteur qui arriva de manière inquisitrice semblait encore plus féroce que le précédent.

« Qui est-ce cette fois-ci ? » s'interrogea Minas. Comme si elle était destinée à lui répondre, la voix puissante remplit la cellule : « Bien le bonjour. Permettez-moi de me présenter d'emblée. Je suis Varelas. »

En entendant ce nom, le cœur de Minas se serra. « Le voici donc, Varelas, » se dit-il à lui-même. « Il arrive juste à temps. On dirait que tout est organisé ici suivant une stratégie militaire. »

« Je ne sais pas ce que l'on t'a dit à mon propos » commença par dire Varelas en lui tournant le dos. « Mais il est certain que tu auras la chance de bien me connaître. On pourra peut-être même devenir amis. Qui sait ? Mais si j'en viens à ne pas t'apprécier, je veux dire, si tu t'opposes à moi, alors tu auras gagné le gros lot ! Varelas ne supporte aucun refus. »

Il était grand, athlétique, mais aussi bourru et brusque dans son regard et ses manières. Ils étaient semble-t-il parvenus à le convaincre qu'il était quelqu'un d'important. Et pendant qu'il parlait, Minas put s'apercevoir à quel point la plus noble des créations divine, l'Homme, avait pu tomber dans la décadence. Devant lui se tenait le prototype même de l'être humain programmé pour se comporter comme une bête. L'anxiété qu'avait ressentie Minas s'était maintenant transformée en pitié envers ce malheureux Varelas.

« J'ai appris, » poursuivit Varelas dans des airs de Sherlock Holmes, « que tu n'apprécies pas trop de devoir assumer tes responsabilités. Est-ce vrai ? »



Minas pensa qu'il valait mieux ne pas répondre, mais apparemment le silence qui s'ensuivit offusqua Varelas.

« Ecoute-moi bien, » cria-t-il, « je t'ai dit que je ne supportais pas d'être agacé. Donc, tu réponds bien à haute et intelligible voix à mes questions. Je veux entendre la vérité. » En disant cela, Varelas s'approcha de Minas d'un air menaçant.

« Puisque vous connaissez la réponse, pourquoi me demandez-vous ? » répondit Minas d'un air bête.

« Va répandre tes sornettes ailleurs ! Comme je viens de te le dire, nous voulons une réponse claire et précise. Alors, comme ça tu n'as pas envie de prendre ton pied dans le service ? Réponds, car tu commences à me gonfler ! C'est vrai ? »

« Oui, c'est vrai. » dit Minas en espérant que cette réponse courte satisferait Varelas. Mais il se trompait, ou du moins n'avait-il pas saisi quelque chose dans les méthodes de Varelas. Car, au lieu de se satisfaire de la réponse, Varelas se précipita sur lui comme une bête affamée. Il le saisit par les épaules et le projeta contre le mur sale. Bien sûr, ce n'était pas la saleté du mur qui préoccupait Minas à cet instant. Le regard bestial de Varelas ne lui offrait aucune place pour ce genre de luxe. Il s'effondra et glissa le long du mur. S'il ne savait pas combien de temps son corps allait résister, son esprit quant à lui était prêt à supporter tout ce qui allait s'ensuivre. Il essaya de s'imaginer la suite du programme et cela donna un peu de piment à l'affaire. Comme si de rien n'était, Varelas continua de parler.

« Je t'ai dit, petit. Je n'aime pas du tout être contrarié. Et je vois que tu t'entêtes en ce sens. Tu veux montrer à quel point tu es malin, c'est ça ? Tu sais, mec, pour moi aussi c'est pas le pied à l'armée. Mais ça fait quatre ans que j'y suis, alors que j'ai ma petite amie qui s'impatiente de prononcer les vœux de mariage. T'as saisi ? »

Plus Minas l'écoutait, et plus sa pitié grandissait pour lui. Il se disait en lui-même. « C'est vrai que je passe par une situation

difficile, mais au moins, j'ai un but véritable dans la vie, un objectif, un idéal. J'ai ma foi, mais son but à lui, c'est quoi ? Minas avait beau chercher, il ne trouvait rien, sauf peut-être la satisfaction de Varelas d'user de son instinct barbare qui lui avait été inculqué par d'autres afin d'atteindre leurs propres objectifs, si tant est qu'ils en avaient. Minas ne parlait pas, il pensait seulement. Mais ce silence semblait de nouveau déplaire à Varelas qui se mit soudain à gesticuler et crier comme si une guêpe l'avait piquée. « Alors tu ne veux pas parler, hein ? Tu penses qu'on fait partie de la racaille ? Tu crois que nous sommes tes esclaves et qu'on doit sacrifier notre vie pour toi ? Je vais boire ton sang, espèce de traître ! »

Et avant même de terminer sa phrase, il attrapa Minas à la gorge et se mit à l'étrangler. Minas sentit qu'il allait s'évanouir, mais ne dit rien. Cela n'aurait fait qu'empirer les choses. Heureusement, à ce moment précis, les étranglements cessèrent pour laisser place aux coups ininterrompus. Finalement, il jeta Minas sur le lit répugnant pour lui porter deux coups à l'estomac. Minas gémit de douleur, mais il oublia la douleur lorsqu'il vit que Varelas se dirigeait vers la porte. Cependant, avant de quitter les lieux, il se retourna vers Minas et, d'un air menaçant, lui donna le conseil suivant :

« Ecoute, mauviette. Pas un mot sur ce qui vient d'arriver. J'entends un seul bruit à ce sujet, et j'augmente ta dose de médicaments. Penses-y bien et comme je te l'ai déjà dit, Varelas n'aime pas du tout être contrarié. »

Et après avoir prononcé cette dernière parole, il claqua la lourde porte de la cellule derrière lui.

Le bruit de la clef tournant dans la serrure apparut particulièrement doux aux oreilles de Minas.

C'était rassurant pour lui de savoir qu'il était de nouveau seul dans sa cellule. C'était ce dont il avait le plus besoin à ce moment précis.

Après avoir vérifié qu'il était vraiment tout seul, il remercia Dieu d'être toujours en vie malgré la visite de Varelas. Ses dernières paroles revinrent à son esprit. « Pas un mot sur ce qui vient d'arriver. » C'est comme s'il prétendait qu'il agissait de sa propre initiative sans autorisation de la part des autorités supérieures. Mais, une fois de plus, il avait dit cela de manière tellement maladroite que Minas ne pouvait que ressentir de la pitié.

Mais alors, pensa Minas, si l'on devait ressentir de la pitié pour Varelas, que dire de tous les autres ? Que dire de ceux qui se servaient de Varelas pour les tâches ingrates, ceux qui l'avaient transformé en animal sauvage, ceux qui l'avaient en fait privé de sa personnalité ?

« Pauvre Varelas, » se dit-il. « Combien de gens comme lui gaspillent la merveilleuse puissance dont le Créateur les a dotés pour accomplir des sales besognes comme celle-ci. Au lieu de se montrer aimables et d'offrir leur aide à ceux qui sont plus faibles physiquement, ils deviennent les tyrans de leurs propres frères et se vantent de leur force en attaquant ceux qui sont incapables de se défendre. Pire, ils croient qu'en agissant de la sorte ils servent leur pays. Peut-être même qu'ils se plaignent de ne pas recevoir de médailles pour leurs actes. »

Jusqu'à présent, Minas avait vécu des moments terribles à l'intérieur du camp militaire. Mais cela n'avait pas été sans intérêt. Cet apprentissage en valait la peine et il était même désireux de continuer à « payer » pour en savoir davantage. Il était reconnaissant, non pas d'avoir vécu ce genre d'épreuves, mais d'avoir pu découvrir quel genre de personne il était réellement. Il était satisfait d'avoir pu endurer de telles souffrances. Il avait ainsi le privilège de suivre la route « **resserrée** », une route bien différente de celle empruntée par les autres, un chemin qui le séparait du monde et justifiait, par conséquent, la vérité contenue dans les paroles prononcées par

le Christ à l'attention de ses disciples : « **Or, parce que vous ne faites pas partie du monde...voilà pourquoi le monde a de la haine pour vous. »**

Pouvait-il y avoir une autre raison pour laquelle Varelas le haïssait ainsi ? Y avait-il autre chose qu'il ignorait ? En quoi étaient-ils différents ? En réfléchissant à tout cela, Minas se rendit compte qu'il y avait autant de différence entre lui et Varelas qu'il y en avait entre Jésus et la foule excitée qui criait à Pilate : « **Enlève-le ! Enlève-le ! Attache-le sur un poteau ! »**

Et tandis que sous la pression du peuple, Pilate avait donné son accord pour faire mourir Jésus, ce dernier avait pu dire « **J'ai vaincu le monde. »**

Il l'avait vraiment vaincu. A présent, Minas comprenait le sens de cette importante victoire. Il pouvait lui aussi dire qu'aujourd'hui il avait « vaincu » Varelas et que, hier, il avait « vaincu » le Colonel. Il fut déclaré vainqueur car il avait réussi à préserver sa maîtrise de soi et il ne s'était pas retrouvé dans un état de provocation au point de vouloir leur rendre la pareille. En fait, il ne leur souhaitait même pas du mal. Il n'avait pas décidé de se venger lui-même. Il avait plutôt décidé de s'en remettre à celui qui « **juge avec justice. »**

Cela lui apporta de la satisfaction et de la confiance en soi. Aussi persévérait-il dans la prière afin que Dieu lui donne la force de demeurer fidèle jusqu'à la fin.

Qu'en serait-il de cette fin ? Peu lui importait maintenant, car il ne voulait pas s'inquiéter outre mesure. Ce qui était le plus important pour lui, c'était de maintenir son intégrité à Dieu et à ses principes. Lorsque le gardien de prison lui apporta son plateau repas et une portion de pain vers la fin de la journée, Minas était toujours aussi positif. Le gardien de prison lui semblait sympathique malgré son rôle ingrat et ce qu'il lui apportait augmentait encore plus ce sentiment. Il observait Minas avec curiosité. On aurait dit qu'après la visite de Varelas,

il s'était attendu à trouver Minas dans un état lamentable. Mais au lieu de cela, il n'en croyait pas ses yeux de retrouver Minas debout et semble-t-il encore plus fort qu'avant. Contrairement à tout ce qu'il pouvait imaginer, l'expérience avec Varelas avait été une source d'encouragement pour Minas.

« Vous devez sûrement être affamé », dit-il en tendant aimablement la gamelle remplie de riz trempant dans l'eau et de quelques autres objets non-identifiables flottant à la surface.

« Eh bien, la faim est comme une maladie que la science n'a toujours pas été capable de guérir malgré tous les progrès accomplis. Le seul remède d'origine contre cette faim, c'est la nourriture. Et même la nourriture n'est pas un médicament, mais plutôt un antidouleur, parce que cela ne dure qu'un temps. Puis les symptômes reviennent aussi intenses qu'auparavant. N'est-ce pas bizarre ? » dit Minas avec un large sourire.

Le gardien de prison regarda Minas comme s'il avait été impressionné. Il s'attendait à voir un prisonnier brisé. Mais au lieu de cela, il entendit une réflexion que pas même des personnes hautement éduquées ne semblaient à même de concevoir.

« Il semblerait, » continua Minas, que la faim est une épidémie à l'échelle mondiale et la manière de la soigner demeure la même quel que soit l'endroit. »

Le gardien de prison acquiesça. D'ailleurs, même s'il avait voulu montrer son désaccord, il n'aurait pas pu en raison de la logique frappante que reflétaient ces paroles que lui-même, avec son éducation limitée, pouvait aisément comprendre.

Minas prit le plateau contenant le repas et le morceau de pain des mains du gardien. C'était juste ce dont il avait besoin et le sentiment de bien-être l'envahit dès qu'il sentit la chaleur de la nourriture à travers le plateau de métal posé sur ses genoux. Il

ressentit aussi le besoin immédiat de prier Dieu pour le remercier de cette disposition inattendue. La prière avant le repas était devenue une habitude pour lui.

Il prononça une brève prière dans sa tête tout en restant assis. Le gardien de prison qui observait ses moindres faits et gestes, sembla le remarquer. Il voulait lui poser une question mais hésitait, peut-être ne sachant pas comment ou quoi lui demander. Minas comprit son malaise et désirant combler sa curiosité pour discuter d'un sujet tout en mangeant, il lui expliqua qu'il voulait à tout prix remercier Dieu pour la nourriture dont il pouvait profiter, car c'est lui qui en était à l'origine.

« Vous voyez », dit Minas, « aujourd'hui je n'ai pas travaillé, ni retiré de l'argent. Et pourtant, j'ai à disposition ce dont j'ai besoin et je suis persuadé que tout ceci provient de Dieu qui prend soin de moi. Je ne crois pas que c'est le Colonel ou Varelas qui ont mes intérêts à cœur. Non c'est Dieu qui s'occupe de moi et je me montrerais bien ingrat si je ne le remerciais pas pour cela. »

A présent, le gardien bienveillant semblait déconcerté. On aurait dit que la crainte s'était jointe à ses autres sentiments. Il se montra d'accord avec Minas et manifesta même de l'admiration pour sa confiance, car Minas était certain que Dieu le soutiendrait à l'avenir pour qu'il ne manque de rien et qu'il lui donnerait la force de tenir ferme face à toutes sortes de privations.

Le gardien semblait impressionné par son attitude. Mais on aurait dit que dans son esprit la crainte de l'homme pesait plus lourd que la crainte de Dieu. En effet, il voulut soudain quitter les lieux tout en faisant comprendre à demi-mot que si ses supérieurs apprenaient qu'il restait auprès du détenu et discutait avec lui, il pourrait rencontrer des problèmes.

Minas fit part de sa compréhension et mit fin à la discussion tout en avalant rapidement le reste du repas. Dès qu'il eut fini, il rendit le plateau et la cuillère et dit au gardien : « Merci beaucoup. J'espère que Dieu vous le rendra. »

Le gardien fut touché par cette expression de gratitude et avant de partir il exprima sa satisfaction avec un « bonne nuit » plein de chaleur.

Le bruit de la porte qui se fermait marqua le signal d'une nouvelle période d'introspection pour Minas. Il projeta dans son esprit le déroulement de sa seconde nuit au sein de la base militaire. Il se rappela instantanément la difficulté causée par l'absence de toilettes, mais celle-ci lui sembla moins problématique que la nuit précédente. Il s'était également habitué quelque peu au froid régnant dans la pièce, qui n'apparaissait pas aussi cinglant que le jour d'avant. Ce qui le préoccupait le plus, c'était l'absence de coussin. Sa valise lui manquait beaucoup. La seule solution était de placer sa main sous sa tête.

Il s'allongea tout en fixant de ses yeux fixant la fenêtre brisée et se mit à se divertir avec ses seuls compagnons dans cette ennuyeuse solitude : les étoiles brillantes éparpillées dans le ciel infini qui s'étirait au dessus de sa tête. De leur scintillant apparat, elles soulignaient la présence de Dieu et rassuraient Minas quant à la capacité divine de pouvoir observer toute chose, y compris lui-même dans sa cellule sombre.

Cette pensée le conforta et il s'efforça de préserver cet état d'esprit. Mais il fut interrompu par le son prolongé du clairon. Un lourd silence se fit par étapes à travers tout le camp, interrompu seulement par les pas marqués d'une patrouille ou de quelque officier accomplissant sa ronde de service.

Minas resta un certain temps sans bouger, accompagné de ses seules pensées. Il sentit progressivement ses paupières s'alourdir. Le sommeil était devenu pour lui une question de

nécessité tant la fatigue et l'anxiété avaient été omniprésentes tout au long de la journée. Il ne fallut pas longtemps pour qu'il se trouvât enveloppé dans les bras de Morphée.

« Je vais bien dormir cette nuit, » se dit-il à lui-même, tout en fermant les yeux. Il se rendit à peine compte de son doux ronflement.

Il n'avait jamais ressenti un tel besoin de dormir et ne l'avait jamais autant apprécié que maintenant. Cela lui permit de se rendre compte que ce qui rend le sommeil agréable ce n'est pas tant la douceur des couvertures et toutes les autres choses que les gens utilisent pour se sentir mieux, mais tout simplement le besoin de dormir.

Il eut à peine le temps de s'abandonner à ce sentiment plaisant que le bruit sourd de bottes militaires s'approchant de sa cellule le ramena péniblement à la réalité.

« Ce doit être le gardien de prison, » pensa-t-il tout en se relevant sur son lit. Quelques secondes plus tard, le grincement habituel de la serrure se fit entendre. Dans la lumière diffuse de la porte il put apercevoir un visage familier. A voir la taille de ses mâchoires, il n'y avait aucun doute qu'il s'agissait de Varelas. De manière instinctive, son corps se mit à transpirer et le désir de dormir le quitta aussi vite qu'il était venu.

Varelas se dirigea vers le lit sans parler. Lorsqu'il était suffisamment près, Minas sentit des effluves d'alcool qui se dégageaient de son hôte ce qui le rendit mal à l'aise. Il tapota sur son paquet de cigarettes et, à travers le clair-obscur régnant dans la pièce, il se mit à observer Minas assis sur son lit.

« Eh bien, on va se coucher tôt, à ce que je vois. T'as l'air de vouloir te mettre à l'aise un peu trop vite, » dit-il tout en s'asseyant sur le bord du lit qui, à se fier au bruit aigu de ses gémissements, semblait protester et manifester sa désapprobation à l'égard de la présence de Varelas, au même



titre d'ailleurs que Minas qui, quant à lui, devait rester silencieux.

« Tu es à l'armée, jeune homme. Va falloir t'y faire et l'accepter. La vie à l'armée, c'est pas un camp de vacances. N'as-tu pas déjà entendu que là où s'arrête la folie, commence l'armée ? Oublie tout ce que tu as appris avant, tu m'entends ? En disant cela, il alluma sa cigarette et au moment de rapprocher le feu de son visage, Minas put voir qu'il était encore plus hors de soi que la fois précédente.

« Tu sais quoi, espèce de larve ? » continua-t-il avec un rire plein de sarcasme, « comme j'arrive pas à dormir ce soir, je pense que je vais m'installer ici où c'est tellement plus calme et charmant. Tu sais, j'ai l'habitude de ce lit. J'y ai passé beaucoup de temps dessus. C'est un peu comme s'il m'appartenait. Alors, debout ! »

Minas réalisa que le « alors, debout » voulait dire qu'il devait se lever et lui laisser le lit. Même s'il avait voulu s'y opposer, les circonstances ne lui auraient pas permis de s'exprimer. De plus, Varelas l'avait averti qu'il ne supportait pas les objections. Minas comprit que sa deuxième nuit serait pire que la première. Mais il était déterminé à s'armer d'endurance. C'était la seule chose qu'il pouvait faire.

Sans un mot, il se leva du lit, tout en sentant ses jambes s'affaïsser de fatigue et d'anxiété. Il eut à peine le temps de s'asseoir par terre de l'autre côté de la cellule. Cependant, il n'était pas encore installé sur le béton glacial que Varelas lui aboya dessus « On dirait que je suis trop gentil avec toi. Allez debout, sur tes deux pieds. Quand je m'endors, je veux une garde royale à mes côtés. Tu vas rester ici, juste à côté de moi, debout. Et fais bien attention de ne pas t'appuyer contre le mur. Sinon, tu passeras le restant de ta vie à le regretter. »

Minas écouta en silence. Il comprit que les choses se compliquaient. Il avait lu certaines choses à propos des

méthodes de torture consistant à devoir rester debout durant de longues heures. Il semblait que cette nuit, il allait acquérir une expérience de premier ordre dans ce domaine.

Alors que le temps passait et que ses jambes commençaient à le faire souffrir terriblement, il réalisa qu'il avait sous-estimé les capacités de Varelas.

Varelas avait beaucoup de talent et il se montrait digne du poste qu'il occupait. Il comprenait pourquoi le Colonel était si confiant dans ses capacités lorsqu'il dit au jeune lieutenant de le passer à Varelas.

A présent, Minas se tenait debout, immobile, regardant Varelas fumer sa cigarette. Chaque bouffée éclairait un visage féroce qui s'harmonisait si bien avec ce lit et ces murs dessinés.

Varelas arriva rapidement au bout de sa cigarette dont il se débarrassa d'un mouvement brusque. Il visa la fenêtre, mais au lieu de cela le mégot s'écrasa contre le mur et tomba, tout en renvoyant des étincelles en direction de son expéditeur comme s'il voulait lui faire part de sa protestation pour ce mauvais traitement. L'impact laissa une empreinte noirâtre sur le mur.

Varelas se tourna et presque immédiatement, un ronflement rythmé, identique à celui d'un pot d'échappement troué, emplit toute la pièce. Minas savait maintenant à quoi Varelas était occupé, ce qui le rassura.

Le temps avançait très lentement. Le ronflement de Varelas avait une cadence régulière, tantôt intense, tantôt légère. Minas resta à sa place, sans bouger, comme un garde honorant un défunt. De là où il se tenait, il pouvait voir à travers les barreaux de la fenêtre, son petit morceau de ciel qui était à présent éclairé d'un plus grand nombre d'étoiles. Elles lui tenaient compagnie et lui insufflaient du courage.

De là où il se tenait, il pouvait voir à travers les barreaux de la fenêtre le coin de ciel qui était maintenant illuminé d'étoiles plus nombreuses encore qu'auparavant. Elles continuèrent à lui

tenir compagnie et à le fortifier. Mais plus le temps passait, et plus il lui semblait que le temps prenait son temps pour s'écouler. On aurait dit que les étoiles avaient été clouées au ciel. Elles demeuraient là, immobiles, comme si elles s'obstinaient à ne pas bouger.

Comme il n'avait rien d'autre à faire et ne pouvant pas se déplacer, il s'efforça de créer une sensation de mouvement en tournant son regard de la fenêtre, en haut, vers Varelas vautré sur le lit répugnant, en bas. Ce dernier dormait à poings fermés au son d'un ronflement cadencé comme s'il voulait rappeler sa présence à Minas.

Ses jambes commençaient à le faire souffrir atrocement. Il avait l'impression que son corps devenait de plus en plus lourd au point que ses jambes vacillaient. Il sentait qu'il ne pouvait plus tenir très longtemps et qu'il s'écroulerait bientôt par terre, ce qui n'était pas pour lui déplaire. Mais Varelas avait dit qu'il ne supporterait même pas que Minas puisse s'appuyer contre le mur. Alors comment réagirait-il s'il l'apercevait couché par terre ?

Du seul fait de sa réputation de « professionnel », Varelas ne l'accepterait sûrement pas. Et tandis qu'il réfléchissait à tout cela, le corps de Minas devenait trop lourd à porter. Petit à petit, son corps glissa le long du mur sale. Le besoin de s'appuyer contre lui était tellement fort qu'il n'avait même pas conscience de la saleté du mur qui tâchait ses vêtements. Dès qu'il parvint à appuyer son corps douloureux et congelé contre la pierre, un sentiment de soulagement intense le parcourut de la tête au pied. Un profond sentiment de reconnaissance pour ce mur misérable l'envahit. A ce moment-là, on aurait dit qu'il se trouvait dans la situation où Simon de Cyrène soulagea Jésus du bois trop lourd qu'il devait porter vers le lieu du Golgotha. Cependant, il ne s'était pas passé beaucoup de temps que tous ses sentiments de reconnaissance et de soulagement

s'enfuyaient déjà. En effet, ses jambes enflées par la pression et engourdies par le froid se mirent à le faire souffrir à nouveau de manière insupportable. C'était comme si le sang se glaçait dans ses veines et la seule chose qu'il désirait intensément était de sentir le sol de la cellule de tout son corps. Que n'aurait-il pas donné pour s'affaler là ?

A de nombreuses reprises, il pensa profiter du sommeil de son bourreau pour se coucher. « Mais s'il n'était pas vraiment endormi ? » pensa-t-il. « Et s'il faisait semblant de dormir et était en réalité en train de me surveiller dans mon état pitoyable ? Et s'il se réveillait soudain et me trouvait couché là ? Cela lui donnerait une excuse pour se montrer plus cruel encore. »

Il sentit qu'il n'avait pas assez de force pour faire face à tant de stress. Il était à bout de ses capacités d'endurance. Il rassembla ses dernières forces afin de se tenir droit et, se tournant vers la fenêtre, il vit que les étoiles commençaient à s'évanouir. Ou c'était plutôt lui qui s'évanouissait lors de cette épreuve qui était plus que ce qu'il pouvait supporter. Il se réfugia dans la prière pour se fortifier et, tandis qu'il priait, il se rappela une pensée rassurante qu'il avait lue dans la Bible. A ce moment précis, il prit courage. C'était l'assurance qu'en aucun cas, Dieu ne permettrait que ses serviteurs aient à endurer plus qu'ils ne pouvaient supporter.

Minas était persuadé qu'il était un serviteur de Dieu. Sa propre foi et son expérience l'en avaient convaincu. En tout cas, c'était en raison de son dévouement absolu pour son service à Dieu qu'il devait faire face à toutes ces tribulations. Il prit courage. Il avait pleinement confiance qu'en faisant montre de patience et d'endurance Dieu lui permettrait de sortir victorieux de cette épreuve. A nouveau, sortie du plus profond de son âme, une parole pleine de foi et de réconfort se fit entendre dans la pièce : « **Que ta volonté se fasse** ».

Il avait à peine dit cela que le son du clairon se fit entendre en réponse. Il était tellement soulagé d'entendre ce son synonyme de réveil. Soudain, Varelas sursauta comme si une guêpe l'avait piqué. Entre plusieurs bâillements, il se mit à jurer tout d'abord contre le clairon qui ne cessait de sonner, puis contre Minas sans raison apparente.

Après s'être étiré à plusieurs reprises assis sur le rebord du lit, il se décida à partir. Il ouvrit la porte, mais avant de s'en aller, d'un ton sévère il dit à Minas qui le fixait en silence avec un soulagement évident marqué sur son visage : « T'en as pas encore fini avec moi, mauviette. T'as juste eu de la chance que je n'étais pas en forme cette nuit. Tu devrais remercier Stamatis de nous avoir abreuvés avec sa gnole qui m'a donné une sacrée gueule de bois. Mais on va se reparler. On a beaucoup de temps devant nous, surtout que tu as l'air d'être un dur à cuire. De toutes façons, comme je te l'ai déjà dit, si tu ne changes pas rapidement ta manière de penser, je la changerais à ta place, mais par la voie forte. Je changerais même ton crâne et t'enverrais en enfer ! »

Minas écoutait sans dire un mot, attendant et priant simplement que Varelas s'en aille le plus vite possible. Lorsque le bruit de la serrure se fit entendre et qu'il sut que Varelas était bien parti, Minas se précipita sur le lit et en un rien de temps tomba dans un sommeil aux allures de coma.

C'est ainsi que se termina sa deuxième journée dans le camp et rien ne laissait rien présager l'issue du troisième ou quatrième jour. La journée avait été suffisamment longue et chargée. A chaque jour suffisait sa peine.

---

## CHAPITRE VII

Minas fut réveillé par le bruit des bottes des nouvelles recrues en train de courir autour du centre de détention. Ce bruit s'accompagnait d'ordres assénés avec virulence par leur caporal de formation qui courait derrière eux comme s'il chassait des animaux sauvages. Il lui fallut quelques secondes pour réaliser où il se trouvait. Il se rendit compte qu'il avait perdu la notion du temps. Il ne pouvait dire si plusieurs heures ou plusieurs jours étaient passés depuis le moment où il avait finalement été libéré de la main de Varelas pour se jeter avec soulagement sur le lit poisseux. La seule chose dont il était certain, c'était qu'il était reposé, mais gelé et affamé.

Ses bras et ses jambes semblaient aussi lourds que du fer et son estomac désespérément vide comme rongé par des vers affamés.

Ses dents voulaient croquer dans quelque chose de consistant, mais il n'y avait rien. Des arômes en provenance de la cuisine avoisinante pénétraient à travers les barreaux de la fenêtre. Cela sentait très bon et augmentait encore plus son appétit. Il se leva et regarda à travers la fenêtre pour deviner quelle heure il devait être. A voir la position du soleil, il se rendit compte que c'était déjà l'après-midi. Il se consola en espérant que c'était bientôt le temps du souper, ce qui apaisa quelque peu sa faim.

Peu de temps après, il entendit quelque part derrière les baraquements le rythme d'une marche militaire au son d'un « un-deux, un-deux, un-deux » articulé par celui qui les dirigeait. A la manière dont ils chantaient et à la direction de leurs voix, Minas comprit qu'ils se rendaient à la cantine, ce qui le remplit d'impatience.

Il se mit à s'imaginer le gardien de prison, gras et trapu, se tenant devant lui avec à la main le plateau-repas. En repensant au gardien, il réalisa qu'il ne lui avait apporté aucun repas. « Qui sait ? » se dit-il « peut-être est-il venu pendant que je dormais, puis il est reparti. »

Pendant ce temps, le groupe soldats se rapprochait de plus en plus. Minas pouvait à présent comprendre le contenu des ordres. Il entendait aussi que les chants ressemblaient plus à une cacophonie émanant de jeunes recrues qu'à une musique militaire.

Il approcha son oreille de la fenêtre et écouta :

« La ville de Sofia est à nous,  
Le triomphe est au rendez-vous,  
Ce jour sacré est bientôt là,  
Notre drapeau y flottera ».

« Plus fort les hommes. Tous ensemble et avec plus d'entrain, » cria le Chef, tandis que les hommes continuaient de chanter faux de plus belle :

« Alors les bulgares entendront,  
La voix de cette occupation,  
Alors les bulgares s'inclineront,  
Devant les grecs, leurs bataillons ».

« Un-deux, un-deux, un-deux, un, gauche, » résonna de nouveau la voix du commandant, tandis que les voix des hommes se perdaient au loin. Minas retourna vers le lit, tout pensif. Il s'assit sur le rebord, la tête inclinée. Sa faim l'abandonna pour laisser la place à un sentiment de tristesse. Le chant qu'il entendit le priva de sa joie. Il pensa à tous ces hommes se rendant à la Cantine au son du « La Ville de Sofia est à nous, » et se mit à rire avec amertume parce qu'il savait qu'à ce moment là, leur seul but était de prendre possession de la cuisine et de la nourriture qui s'y trouvait. « Pourquoi la Ville

de Sofia devait-elle leur appartenir ? » Avaient-ils déjà vu la capitale bulgare ? Savaient-ils au moins où elle se trouvait sur une carte ? Peut-être certains d'entre eux avaient entendu ce nom pour la première fois. Il était persuadé que si un examen devait porter sur ce nom, un nombre non négligeable de ces recrues considéreraient qu'il s'agit plutôt du nom d'une belle femme, d'un plat spécial à l'armée ou de tout autre chose désirable qui aurait pu leur passer par l'esprit à ce moment précis. D'autres chantaient sans doute par habitude parce que depuis leur plus tendre enfance ils avaient été imprégnés de l'inimitié existant entre la Grèce et la Bulgarie. Mais ce qui le rendit encore plus triste ce fut la seconde strophe.

« Alors les bulgares entendront,  
La voix de cette occupation »

Les soldats chantaient à tue-tête tandis qu'ils se rapprochaient de la cantine avec leurs plateaux en métal à la main.

Il était certain que la plupart ne se rendaient pas compte de ce qu'ils chantaient parce que leurs esprits étaient ailleurs, avec le contenu des marmites. Le fait que beaucoup de notes étaient fausses prouvait qu'il en était ainsi. Mais on pouvait aisément discerner les paroles qu'ils entonnaient contre les Bulgares.

« Qu'est-ce que les bulgares leur avaient-ils fait au juste ? » se demanda-t-il. Sans doute les soldats bulgares étaient comme les soldats qu'il entendait ici : certains avaient froids, d'autres avaient chaud, il y en avait qui étaient repus. Si les bulgares avaient réellement causé des ennuis, c'était pour l'instant uniquement à leurs propres parents qui se souciaient d'eux, mais sûrement pas à ce groupe de recrues grecques qui les menaçaient pourtant d'occupation.

Avant même qu'il eut fini sa pensée, son esprit et son imagination s'envolèrent ailleurs, vers un autre camp militaire. Là, il aperçut une autre unité de soldats marchant vers la cantine, leurs plateaux de métal à la main, aussi affamés que



ceux-là. Il s'approcha d'eux et tendit l'oreille pour entendre les paroles de leurs chants. Ce n'était pas une surprise pour lui d'entendre à quelques mots près le même chant accompagné par la même mélodie :

« Alors les hellènes entendront,  
La voix de cette occupation »

« Ressentaient-ils la même chose que les soldats grecs ? Qu'avaient-ils l'un contre l'autre ? Pourquoi se haïssaient-ils autant ? » se demanda-t-il ? »

Il s'affala la tête en avant sur le lit, indifférent au matelas qui hier pourtant le remplissait de dégoût. Il se mit à pleurer en sanglotant. Il ressentait tant de chagrin pour la détresse des humains. Bien que désireux d'élever leurs enfants pour un avenir meilleur, ils n'hésitaient pas à s'en servir et mettre à profit leurs instincts les plus vils en les sacrifiant. Peu de temps après, il s'endormit les larmes aux yeux.

Lorsqu'il se réveilla, l'obscurité avait pris en silence contrôle de sa cellule. Il s'assit sur le lit et s'efforça une fois de plus de remettre de l'ordre dans ses idées. D'après les bruits qu'il entendait du dehors, ce devait être le soir, mais quel soir, ça il ne pouvait pas le déterminer.

Le sentiment de faim envahit son esprit. Il se souvint alors du gardien de prison. Il se dirigea vers la porte. Il frappa dessus, cria, mais rien ne se passa. Épuisé, il revint vers le lit. L'immobilisme du lieu rendait l'atmosphère de plus en plus pesante, insupportable. La faim faisait rage dans son corps et le froid effaçait la moindre trace d'optimisme qu'il cherchait à sauvegarder dans son esprit.

Il était même devenu insensible au bruit des robinets qu'il avait pourtant accueilli jusque-là avec joie. L'eau qui circulait dans les tuyaux signifiait qu'il n'aurait rien à manger ce soir. « On dirait qu'ils m'ont oublié, » songea-t-il. « Encore quelques jours et je vais mourir de faim. » Cependant, en se souvenant de Varelas,

Minas perdit soudain tout appétit. Le fait qu'il pouvait apparaître d'un moment à l'autre lui servit de coupe-faim et lui fit espérer qu'il ne vint pas.

La nuit n'avait pas l'air de se presser cette fois-ci. Un banc de nuages cloué au ciel comme un rideau sombre empêchait Minas de profiter de la compagnie des étoiles. La solitude le tourmentait et la nuit l'oppressait. Les heures avançaient lentement. Minas dormait à grand peine, d'un sommeil agité. Lorsqu'il se réveillait, il s'asseyait sur le lit. Mais le plus souvent, il se tenait devant la fenêtre pour observer le ciel.

Lorsque le son du cor se fit entendre à l'aube, Minas se leva d'un coup comme s'il avait un service à accomplir. Il se tint debout un instant, puis, n'ayant rien à faire, se rassit sur le lit. Le brouhaha du camp était le même que les autres jours. Il entendit le bruit des bottes courant à toute vitesse, les ordres assésés à pleins poumons, les insultes, les cris, et de temps à autre une bribe de chant militaire. Seule la faim de Minas était différente. Elle était plus intense encore. Les douleurs à la tête firent leur apparition et le sentiment qu'il allait défaillir se fit de plus en plus pressant. Le moment du petit-déjeuner se déroula sans que personne ne pense à Minas, sans même qu'on daigne l'insulter ou le battre. Personne ne se souciait de montrer qu'il connaissait la présence de cet être livré à lui-même. Il se rendit compte qu'il n'y avait pas de pire oppression que la faim ajoutée à la solitude.

Bien que désespéré, il ne lui échappa pas un bruit derrière lui au fond de la cellule. Il se retourna et aperçut un rat qui jouait avec sa longue queue. Il avait son trou dans le mur à l'autre bout de la cellule. La vue de ce rat provoqua en Minas un sentiment de reconnaissance, car c'était la seule créature vivante avec laquelle il pouvait nouer un contact. Il pouvait voir les petits yeux de l'animal qui le fixaient timidement et s'efforçait lui-même d'avoir un regard amical afin de ne pas

effrayer la petite bête. Il se leva pour se rapprocher, mais le rat prit peur et s'enfuit, laissant Minas à nouveau seul avec sa faim. A présent, toutefois, ses yeux étaient fixés sur le trou dans le mur dans l'éventualité d'une nouvelle apparition du visiteur.

Quelques instants plus tard, il vit émerger le museau du rongeur qui fit une brève et craintive apparition. Minas ne bougea pas d'un poil afin de ne pas effrayer l'animal. Ce dernier prit courage au point de sortir de son trou et de faire quelques pas de reconnaissance dans la pièce, pour finalement se précipiter dans son trou. Joueur, le rat fit de nombreux aller-retour. Minas fut réconforté par ces apparitions. Un être vivant, même s'il ne s'agissait que d'un rat, était présent à ses côtés dans la cellule. A la différence près que le rat était totalement libre de ses mouvements. Il pouvait entrer et sortir comme bon lui semblait, ce qui n'était pas le cas de Minas, loin s'en faut.

Il resta ainsi sans bouger durant de longues minutes, observant l'animal et oubliant sa faim. Mais lorsque le rat quitta la cellule pour de bon, Minas eut l'impression qu'il s'était introduit dans son corps et qu'il était à présent en train de ronger son estomac.

Il voulait oublier la faim, mais rien ne fit. Ses facultés de discernement restantes continuaient de lui rappeler avec force qu'il se devait de manger. Sa bouche desséchée lui fit sentir qu'il n'était pas seulement en proie à l'insoutenable sentiment de faim. La soif était également de la partie.

Minas se résolut à se coucher lorsqu'il fut pris par une vague de nausées et de vertiges qui l'obligea à s'allonger sur le lit. Il était épuisé et ne parvenait même plus à penser. Les heures défilaient et même le rat avait disparu. « Peut-être que même lui m'a oublié, » pensa-t-il tout en fixant le trou. Et tandis qu'il regardait dans cette direction, il lui sembla voir passer, comme un éclair, une longue queue dans les profondeurs de la cavité.

Le son du cor indiquant l'heure du repas de midi le ramena à la réalité et lui apporta un peu d'espoir. Même s'il le voulait, il ne pouvait penser à rien d'autre qu'à la nourriture. Elle était devenue maintenant plus qu'un simple désir, mais une nécessité vitale afin de pouvoir endurer et poursuivre ses efforts valeureux sur le chemin de l'intégrité chrétienne.

Les heures passèrent et l'espoir, qui avait un instant grandi dans son cœur à l'écoute du cor, s'évanouit aussi vite que la marche des soldats passant devant sa cellule. Ayant rempli leur panse, ils se dirigeaient à présent d'un pas lourd vers leurs baraquements pour faire la sieste.

Enfermé dans ce qui lui apparaissait comme un donjon, Minas ne doutait plus qu'on l'avait oublié. Et comme il n'avait même plus la force de crier pour qu'on l'entende, il s'était persuadé que la cellule deviendrait sa tombe.

« On dirait que même Dieu m'a oublié, » pensa-t-il quelques instants, puis se mordit la langue comme s'il voulait se faire souffrir d'avoir pu imaginer une chose aussi choquante.

Non, Dieu ne l'avait pas oublié. Ce n'était pas possible. D'ailleurs, Jésus avait rassuré ses disciples en leur expliquant qu'il serait avec eux jusqu'à la fin du système de choses et Minas était convaincu d'être un disciple de Jésus.

Ce qui le contrariait le plus, c'était sans doute le fait qu'il aurait pu oublier Dieu tant il était obnubilé par la douleur, la faim et le procès. Peut-être que sous la pression du ventre vide, il aurait pu accorder plus d'importance à une assiette pleine de nourriture qu'à la volonté de Dieu.

Il avait pourtant promis à Dieu qu'il imiterait Jésus Christ qui avait dit : « **Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'achever son œuvre...** » Durant quelques instants il sentit qu'il avait commis une erreur ou, à tout le moins, qu'il était un homme « **de peu de foi.** »

Il mobilisa les forces qui lui restaient, se leva et pria avec ferveur, les yeux tournés vers la petite fenêtre. Sa prière fut brève. Il demanda peu de choses. Il supplia Dieu de fortifier sa foi. Il ne fit même pas référence à la nourriture ou à la boisson. Il raisonna en se disant qu'avec une foi forte en Dieu, il serait capable d'endurer n'importe quelle situation.

Lorsqu'il revint vers le lit, il se sentit plus fort et moins affamé. La prière l'avait nourri de confiance en soi. Il avait renouvelé ses capacités de penser et put focaliser son imagination sur une humanité remplie de bonheur, la terre débarrassée de prisons et de geôles similaires à celle dans laquelle il se trouvait en ce moment. En pensant à une terre sans prisons, il se remémora une prophétie d'Isaïe qu'il se mit tout d'abord à chuchoter puis à répéter d'une voix de plus en plus convaincue. Il avait beaucoup aimé lire ces paroles et il pouvait à présent les réciter par cœur : « **L'esprit du Souverain Seigneur Jéhovah est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour annoncer de bonnes nouvelles aux humbles. Il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer la liberté aux captifs, et aux prisonniers l'ouverture complète [des yeux] ... pour consoler tous les endeuillés.** »

Il répéta à plusieurs reprises « **...aux prisonniers l'ouverture complète [des yeux] ...** » En tant que prisonnier, il était persuadé que cette prophétie avait aussi été écrite pour lui.

Il fut interrompu dans ses pensées par un bruit qui se fit entendre en provenance du trou du rat. Il se retourna et vit deux rats qui sortaient et rentraient du trou. A chaque fois qu'ils entraient dans la cellule, leur museau contenait un petit morceau de pain. Rempli de curiosité, il se leva et se rapprocha du trou. Dès qu'il s'approcha, les rats filèrent vers le trou et disparurent, laissant dans l'ouverture deux morceaux de pain. Minas fixa le pain et ressentit immédiatement une douleur profonde dans son estomac causée par la faim. Il tendit

avidement sa main et vit que le morceau était plus grand que ce qu'il pensait. Il s'en saisit avec énergie et en arracha un bout qu'il fit passer à travers le trou pour le mettre à sa bouche. Avec ses ongles, il agrandit précipitamment le trou. Quelques instants plus tard, il tenait dans sa main une portion entière de pain délaissée par un soldat.

Le seul fait de tenir ce pain, fit disparaître sa faim. Ses yeux étaient remplis de larmes et il avait une boule dans sa gorge. Il ne pouvait manger tant l'émotion le submergeait. Par un moyen extraordinaire, Dieu lui avait montré qu'il ne l'avait pas oublié. Le pain à la main, il offrit une prière de grâce pleine de sincérité. Il était à présent certain que Dieu n'ignorait pas son épreuve et un frisson le parcourut lorsqu'il compara sa propre situation à celle de l'ancien prophète Eliya. « Dieu a préservé la vie d'Eliya en se servant de corbeaux pour lui transmettre de la nourriture. Et dans mon cas, il se sert de rats pour me donner du pain. » Plein de gratitude à la pensée de miracles par lesquels Dieu délivre ses serviteurs, Minas se mit à savourer sa divine nourriture.

Et tandis qu'il mangeait, perdu dans ses pensées, ses yeux revinrent vers le trou. A présent, il y avait là cinq rats qui le fixaient en train de déguster son pain. Ils lui firent penser à des serveurs occupés à observer des personnes aisées en train de manger dans un restaurant raffiné, se tenant prêts à satisfaire le moindre désir de leur riches clients. « Voilà les valets de Dieu ! » s'exclama-t-il. Au moment de dire cela, son esprit l'emmena loin de sa cellule.

Il se souvint d'une conversation qu'il avait eue plusieurs mois en arrière avec Vlassis et une autre personne partageant leur foi.

Ils discutaient tout en spéculant sur le fait de savoir pourquoi Dieu avait créé les rongeurs. Vlassis avait affirmé plein de certitudes : « Puisque le Seigneur les a faits, c'est qu'ils doivent

bien avoir une raison d'être. Dans le monde nouveau, nous en saurons davantage. »

A présent, Minas était heureux de savoir qu'il n'aurait pas besoin d'attendre le « monde nouveau » pour avoir la réponse. Il était un peu dépité de ne pas avoir de moyen à disposition pour dire à Vlassis et aux autres pourquoi Dieu avait créé les rats.

Il voulait crier pardessus les toits que les rats étaient les serveurs divins, les compagnons attentionnés des serviteurs esseulés de Dieu. Mais puisqu'il ne pouvait partager ces choses avec quelqu'un, il se mit simplement à remercier Dieu par des psaumes louant la grandeur des œuvres divines.

Dieu avait créé toutes choses avec sagesse, même les rats d'apparence infâme. Et maintenant, il pouvait observer ces mêmes rats courir de long en large à travers la cellule, à l'instar de danseurs qui divertissent les hôtes de prestige dans les grands restaurants.

« Voilà également les artistes de Dieu ! », voulut-il crier. « Ils savent peut-être faire d'autres choses dont je n'ai même pas conscience, » se dit-il.

Il se retourna sur son lit, son estomac rassasié, son être respirant le calme. Sa foi était des plus solides et son regard portait sur les moindres mouvements de ces petits rongeurs, qu'il considérait désormais comme des envoyés d'un message divin qu'il serait sans doute un jour à même de comprendre.

Il fut rattrapé par le sommeil et, ne pouvant y résister, il se soumit à son invitation. Il était satisfait de savoir que rien ne pouvait empêcher le sommeil d'envahir le corps tout entier d'un individu. C'était également une manifestation de la sagesse divine.

---

## CHAPITRE VIII

Le matin suivant retrouva Minas une fois de plus oublié, affamé et transi de froid, regardant avec espoir vers le trou des rats. C'était devenu son moyen de communication avec le monde extérieur. Dorénavant, il disposait de la petite fenêtre pour communiquer avec le ciel et du trou des rats pour communiquer avec la terre. Il s'était habitué à ce que la porte de la cellule ne s'ouvrât jamais et, s'il devait s'attendre à quelque chose, c'était à partir du trou que cela proviendrait. A présent, ses petits amis erraient sans crainte à travers toute la cellule, puisqu'ils avaient gagné l'approbation de Minas avec leur offrande du jour précédent. Certes, ils ne lui avaient rien amené aujourd'hui, mais par leur seule présence, ils étaient une source d'encouragement pour Minas.

Toute la matinée passa de la sorte. Il était presque midi lorsque parvient à ses oreilles le bruit de bottes de l'autre côté de la porte de sa cellule. Le bruit familier de la serrure se fit ensuite entendre et Minas ne savait pas s'il devait accueillir cela avec joie ou avec crainte. Avant qu'il n'ait eu le temps de se décider, il fut rempli de joie d'apercevoir un soldat qui tenait entre ses mains un plateau contenant un repas, ainsi que la moitié d'une miche de pain. L'agréable odeur de la nourriture remplissait toute la cellule, augmentant d'autant plus sa faim, qui n'avait été que partiellement rassérénée par le morceau de pain du jour d'avant.

Le soldat lui remit le plateau qui contenait au moins deux portions de ragoût de morue. Il lui présenta ses excuses du fait de l'avoir oublié en lui expliquant que le gardien de prison avait obtenu une permission spéciale et avait quitté les lieux sans



dire à quiconque qu'il y avait une personne dans une des cellules.

« C'est par pur hasard que le capitaine du A2 s'est souvenu de vous, mon pauvre, » fit remarquer le soldat avec une pointe de pitié. « Autrement les rats d'ici vous auraient mangé vivant. »

En entendant cela, Minas voulut protester. Il ne souhaitait pas que ses rats soient injustement accusés d'une telle chose. « Pensez-donc, le manger, lui ! » C'est eux qui l'avaient nourri et l'avaient servi avec respect. Ils étaient les serviteurs de Dieu. « Mais cet homme ici est sans doute aussi un serviteur de Dieu, » se dit Minas, son regard oscillant entre la nourriture et le soldat. « Peu importe, le fait de m'apporter cette nourriture est une disposition divine. »

Entre temps, le soldat était parti et Minas se mit à manger le repas avec voracité, fourrant de grands morceaux de nourriture dans sa bouche. Et tandis qu'il mangeait, il remerciait Dieu et jetait des regards attendris vers le trou des rats, comme s'il voulait dire à ses amis qu'il n'était plus affamé aujourd'hui. D'ailleurs, les rats s'étaient mis en rang en dehors du trou et le fixaient tout en remuant tranquillement la queue, donnant l'impression qu'ils le comprenaient.

Minas se leva, s'approcha du trou et, puisqu'ils ne le craignaient plus, leur lança un peu de son repas accompagné de pain. Ils se mirent à manger tout en l'observant et en se déplaçant autour de ses pieds.

Quelques minutes plus tard, le plateau était vide. Il avait quasiment partagé son repas avec les rats à parts égales. Mais cela ne le dérangeait pas. Au contraire, il était heureux d'avoir pu remercier aussi vite ses amis pour le service qu'ils lui avaient rendu. Soulagé de sa faim, il était rempli d'optimisme pour le reste de la journée.

Il s'assit sur le lit et, attendant que le gardien revienne pour lui demander à boire, il s'octroya un petit voyage dans le passé vers des souvenirs agréables.

Mais il ne s'était pas passé beaucoup de temps depuis la fin du repas que Minas commença à ressentir une soif atroce. Il avait passé les trois derniers jours sans boire et la morue salée qu'il venait de manger avait rendu sa soif plus intense encore. Le gardien ne revenait toujours pas et Minas se mit à transpirer dans son agonie. De temps en temps, il jetait un œil vers l'ouverture des rats, même s'il savait qu'il leur serait impossible de lui apporter de l'eau.

Son état s'améliora un peu lorsqu'il entendit le bruit de bottes derrière la porte et qu'il vit un nouveau soldat, sans insigne ni grade, pénétrer dans la pièce. Minas voulut immédiatement demander un verre d'eau, mais l'expression qu'il découvrit sur le visage du soldat le fit hésiter. Il avait un regard froid, similaire à celui de Varelas, ce qui déclencha un signal d'alarme dans son cerveau. Aussi laissa-t-il au gardien le choix de parler en premier.

« Prépare-toi. Aujourd'hui, tu as droit à une sortie, » dit-il avec une voix teintée d'ironie. « Tu vas aller en promenade. »

Cette nouvelle réjouit Minas. Il se sentait coupé du monde et il voulait tant sortir, ne serait-ce que pour un bref instant. Dès qu'ils furent sortis de la cellule, Minas se rendit compte qu'il était midi. Bien que nous fussions en Octobre, la chaleur était intense et ses yeux, habitués jusque-là à la pénombre de la pièce, se mirent à cligner furieusement, comme pour protester à l'attaque de la lumière.

Minas était déçu de ne pouvoir éteindre sa soif, mais il ne pouvait qu'exprimer sa satisfaction à la promesse du gardien. Il le suivit docilement, se languissant du moment où il pourrait atteindre le terrain d'exercices et mettre sa bouche sous le robinet d'eau froide. A travers le camp, il régnait une

atmosphère de calme et de paix, parce que les hommes étaient revenus à leurs baraquements pour la sieste de midi. Peu de temps après, le terrain d'exercices était en vue. Il avait la taille d'un petit terrain de foot. Au centre, se tenait une vingtaine de soldats. Certains jouaient à la balle, d'autres couraient, d'autres encore sautaient. A côté, sur le talus, environ dix hommes étaient assis, des commis-officiers et des subalternes.

En s'approchant, le regard de Minas se posa sur un endroit où un petit nombre de soldats se lavaient. « C'est là que le robinet d'eau froide doit se trouver, » pensa-t-il, tout en accélérant la cadence.

A l'évidence, le robinet était là. Et dès que Minas le vit et entendit le bruit de l'eau qui s'écoulait, sa soif se transforma en un besoin irrésistible le dévorant de l'intérieur. Sans en demander la permission, mû par son seul instinct, il se précipita vers la source d'eau. En voyant la course folle de Minas, le soldat qui était en train d'occuper le robinet se poussa sans hésiter un instant. Il ne pouvait qu'observer la scène l'air ahuri. Minas se courba, prit le robinet entre ses mains et, rempli d'espoir, pressa ses lèvres brûlantes contre la sortie du robinet. Chaque atome de son corps était prêt à accueillir en fanfare le courant d'eau rafraîchissante. Mais il n'avait pas eu le temps de mouiller ses lèvres, qu'un coup de puissant asséné sur sa fesse gauche le fit s'effondrer et se tordre de douleur, au point d'en oublier sa soif pour quelques instants. Il secoua sa tête, prêt à protester. Mais toute velléité de protestation fut instantanément écartée dès que Minas aperçut le capitaine du A2 debout devant lui, le regard noir et la posture d'un lion enragé.

Il laissa à Minas une seconde, puis envoya un coup de pied encore plus puissant sur le tibia de sa jambe droite, ce qui le fit s'écrier de douleur.

« L'eau est là pour les soldats, » dit-il avec fierté et sarcasme. « Si tu veux boire de l'eau, il te faudra devenir l'un d'entre eux. Pense-y et bouge-toi un peu ! Ton uniforme militaire est là-bas. Il t'attend. Quand tu l'auras mis, tu pourras boire autant d'eau que tu voudras. »

Après avoir dit cela, il se dirigea vers le talus feignant une totale indifférence. Parmi ceux qui étaient assis là, il y avait un soldat qui tenait l'uniforme. Minas resta silencieux et immobile, dans la même position où il s'était retrouvé après le coup de pied du capitaine, à moitié assis, à moitié allongé, appuyé contre son coude gauche. Sa fesse et son tibia le faisaient atrocement souffrir. Ses lèvres et son palais brûlaient comme s'ils avaient été marqués au fer rouge. Le bruit de l'eau qui s'écoulait résonnait dans ses oreilles comme le bruit d'une sirène, puisque le robinet était toujours ouvert et que personne n'avait pris la peine de le fermer. Le seul fait d'entendre ce bruit, rendit sa soif encore plus difficile à contenir.

Il ne fallait pas beaucoup de temps à Minas pour comprendre qu'il faisait l'objet d'un nouveau plan de pression et de coercition. Il essayait de profiter de chaque seconde qui passait pour remettre ses idées en place et retrouver un peu de ses forces. Il s'efforça de réfléchir pour deviner quelle serait leur prochaine manœuvre. Chacun d'entre eux avait son rôle à jouer et le capitaine était aux commandes. Il en avait la confirmation en voyant la posture que prenait le capitaine qui était assis sur le talus, un regard interrogateur posé sur Minas tout en fumant sa cigarette.

Le silence fut de mise durant quelques minutes. Minas réalisa qu'il ne s'agissait pas d'une coïncidence, mais que le capitaine avait planifié cela de la sorte, parce que la seule chose que l'on entendait alors, c'était le bruit clair et accueillant de l'eau qui s'écoulait sans interruption, un bruit pareil à une intense torture.

Cependant, Minas était déterminé à demeurer fidèle à ses principes, jusqu'à la mort s'il le fallait, préférant obéir à la voix de sa conscience, plutôt qu'aux menaces du capitaine. Même si cela ne rendait pas pour autant sa soif plus supportable, surtout en entendant l'eau s'écouler.

Il put ainsi comprendre les souffrances de Tantale dont il avait lu l'histoire dans la mythologie\*. Il avait honte de savoir qu'au vingtième siècle, l'on pouvait encore trouver des hommes dont les actions s'apparentaient à celles décrites dans l'ancienne mythologie.

Les minutes s'égrainaient. Le silence, avec en arrière fond le bruit du robinet ouvert, devenait insupportable. C'était comme si chaque goutte tombant à terre poignardait Minas de l'intérieur. Il s'était écroulé en arrière avec ses pieds ramenés derrière ses genoux. Il gémissait comme s'il devait porter des poids trop lourds. Mais il n'avait perdu ni son courage, ni son endurance. Le capitaine quant à lui, venait de perdre patience. Soudain, il interrompit le silence qu'il avait lui-même imposé, en aboyant comme un chien devenu fou un ordre à l'adresse de l'un de ses soldats : « Varouxis, prends les choses en main et fais ce que tu as à faire ! »

---

\* NdT : Selon la mythologie grecque, Tantale est un être humain considéré comme supérieur aux autres êtres humains qui avait reçu le privilège d'être invité à la table des dieux sur l'Olympe. En retour, celui-ci les avait invités dans son palais. Mais comme il s'agissait d'une période de disette ou peut-être pour mettre leur prescience à l'épreuve, il décida de sacrifier son propre fils et de le leur offrir en guise de repas. Les dieux s'étant rendus compte de cette manœuvre, ils décidèrent de ressusciter le fils et de punir le père par un tourment terrible. Tantale fut pendu à un arbre (ou immergé jusqu'à la poitrine) pour l'éternité dans le Tartare et affligé d'une soif et d'une faim inextinguibles. Chaque fois qu'il se penchait pour boire de l'eau, elle se retirait. Au-dessus de lui, un arbre regorgeait de fruits, mais quand il voulait en saisir un, le vent en écartait les branches.

Dès que Minas entendit cela, il fit immédiatement le lien avec ce que le Colonel avait dit au jeune Lieutenant le premier jour : « Que Varelas prenne les choses en main ! »

Il pensa, « Tout ceci est planifié et le fait que je suis en présence d'autant de soldats expérimentés en la matière prouve que d'autres hommes ont dû faire face à ce genre de situations avant moi. »

A l'instant même, un coup de pied puissant atterrit sur sa cheville et lui rappela d'autant plus cruellement qu'il avait sans doute raison. Il comprit qu'il lui fallait se lever. Aussi s'exécuta-t-il tout en regardant Varouxis qui, avec un zèle non dénué d'esprit de sacrifice, se mit à obéir aux ordres du capitaine.

« Suis-moi, » lui lança-t-il abruptement.

Minas le suivit en claudiquant, parce que sa jambe s'était mise à enfler et à le faire souffrir terriblement après le coup violent reçu de la part du capitaine sur son tibia. Tout en avançant, il entendait la voix pleine de moquerie du capitaine s'adressant aux autres soldats et officier : « Visez un peu ça. C'est un homme, ça ? Oui, toi...ils devraient t'habiller avec une robe et pas avec le pantalon que tu portes, surtout pas un pantalon militaire. Toi femmelette, je te crache dessus ! Eh les gars, crachez lui dessus ! Allez-y, crachez ! Il est la honte de tout notre camp militaire ! »

Avant que le capitaine en ait fini avec toutes ses insultes, obéissant d'une même voix, ils se dirigèrent en groupe vers Minas et commencèrent à lui cracher dessus. Certains se mirent à l'insulter, d'autres le poussèrent et le frappèrent et d'autres encore se mirent à blasphémer son Dieu avec des termes et des gestes de mépris ineffables.

Minas pouvait ainsi goûter à une partie du traitement subis par Jésus de la part des soldats juste avant son exécution lorsque, comme l'expliquent les écritures, « ... **Et ils crachèrent sur lui, ils prirent le roseau et se mirent à le frapper sur la tête... »**

Le capitaine demanda à Varouxis de faire bref ce qui était le signal indiquant qu'il fallait bientôt mettre fin à l'attaque. Comme un seul homme, ils se retirèrent et formèrent un cercle autour de lui, tandis que Varouxis se mit en chemin vers l'autre côté du terrain d'exercices, Minas le suivant sans protester. Beaucoup de choses passèrent par son esprit, mais surtout les récits relatifs aux premiers chrétiens qui avaient été jetés en pâture aux lions dans les Arènes à Rome pour avoir refusé de faire des sacrifices à l'empereur. Il était à présent en train de vivre la même chose, et en observant les soldats, il réalisa qu'il n'y avait pas une grande différence entre l'expression peinte sur leur visage et celle des lions qu'il avait vus en image ou au cirque. Il se sentit seul et déprimé. Sa tristesse empira lorsqu'il entendit Varouxis, qui s'était arrêté net pour que Minas se retrouve à sa hauteur, lui chuchoter à voix basse d'une manière qui se voulait confidentielle, « Que puis-je y faire ? Je suis vraiment désolé pour toi, mais je me trouve moi-même dans une position délicate. Ils me forcent à te frapper. C'est pour ça que je t'encourage à porter les armes, si tu veux éviter tout cela. Si tu ne le fais pas, tu ne te sortiras pas vivant des griffes du capitaine. Sais-tu ce que je dois endurer quand on me demande de couper un morceau de peau avec un rasoir et de mettre du sel sur la blessure ? »

En entendant cette menace, les oreilles de Minas se mirent à bourdonner. Ses jambes vacillèrent et il dut s'appuyer sur l'épaule de Varouxis pour ne pas s'écrouler par terre. Derrière lui, les cris moqueurs des soldats continuaient de résonner en cœur. Il se sentit seul et abandonné. Il voulut crier au secours. Mais à qui ?

Cependant, dès qu'il se mit à l'idée d'appeler à l'aide, lui revint à l'esprit la seule source d'aide susceptible de lui répondre. Et tandis qu'il poursuivait son chemin en boitant, il pria silencieusement. Une fois la prière terminée, il chassa de son

esprit toute pensée négative : le rasoir et le sel, sa soif, ainsi que les coups du capitaine. Il chercha dans sa mémoire des pensées réconfortantes de la Bible. Il fut heureux de se remémorer un passage de l'épître de l'apôtre Paul aux Romains. Le fait d'y méditer le fortifia. Et tandis qu'il marchait aux côtés de Varouxis, qui s'en tenait à son 'encouragement', il se mit à répéter d'une voix à peine audible les paroles consolantes des versets bibliques :

**« Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?... Qui nous séparera de l'amour du Christ ? La tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le danger, ou l'épée ? Comme c'est écrit : " À cause de toi nous sommes mis à mort tout au long du jour ; oui, on nous regarde comme des moutons destinés à l'abattage. " Au contraire, dans toutes ces choses, nous remportons une victoire complète grâce à celui qui nous a aimés. Car je suis convaincu que ni mort ni vie, ni anges ni gouvernements, ni choses présentes ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur ni profondeur, ni aucune autre création ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Christ Jésus notre Seigneur. »**

Minas était si impliqué dans son monologue qu'il n'était même pas conscient du fait que Varouxis s'était arrêté et le regardait avec consternation. Il revint à lui seulement lorsque Varouxis, mettant de côté ses prétendues manières amicales, aboya féroce : « Eh bien, que dis-tu ? Vas-tu mettre ton uniforme ? »

Minas le regarda comme s'il avait entendu une voix venant de très loin et ne répondit pas. A ce moment là, Varouxis se montra agacé par le silence qu'il interpréta comme une marque d'outrage, et asséna à Minas deux coups rapides, l'un après l'autre, dans le tibia. Puis, il le jeta à terre.

Entretemps, le capitaine accompagné par les autres soldats s'était approché d'eux. Avec un regard moqueur, il devisageait



Minas qui se retrouvait une fois de plus par terre dans la crasse, les jambes endolories par les coups de Varouxis.

Le capitaine se rapprocha de Minas et, avec un ton teinté tout à la fois d'ironie et de menace sévère, dit : « Mon pauvre, mais pourquoi donc ne revêtirais-tu pas ton uniforme et ne prendrais-tu pas ton fusil ? »

« Parce que ma conscience ne me le permet pas, capitaine, » répondit Minas sans ciller, ce qui eut pour effet de surprendre tout le monde.

« Vraiment ? », se mit à rire le capitaine. « Tu devrais commencer à t'habituer au fait qu'aujourd'hui elle te le permettra. J'ai à ma disposition une ordonnance de première main pour des consciences aussi réticentes que la tienne. »

Il avait à peine terminé sa phrase qu'il fit signe de la tête à son équipe de combat. Les soldats se précipitèrent sur Minas avec des désirs de violence renouvelés et plus vigoureux qu'avant. Avant qu'il ne réalise ce qui lui arrivait lors de cette nouvelle vague d'attaques, Minas reçut deux coups puissants au visage, cette fois-ci au moyen d'une boucle de ceinture de l'armée. Le choc eut pour effet de l'étourdir et il s'écroula par terre avant même qu'il ait réussi à se redresser complètement à la suite de l'attaque précédente. Le fer de la boucle avait atterri sur ses lèvres et il pouvait sentir le sang couler dans sa bouche. Tout autour de lui, des éclats de rire et des moqueries se faisaient entendre. Mais soudain, en entendant une voix empreinte de gravité, ils s'arrêtèrent.

« Eh, les gars, Donnez-lui de l'eau. Ne voyez-vous pas qu'il va finir par se déshydrater ? Il est prêt à casser sa pipe. »

Minas le regardait impassible. C'est la seule chose qu'il pouvait faire. C'était un sergent-major et le galon qui dépassait de ses épaules montrait qu'il faisait partie de la police militaire.

« Apportez-moi un seau rempli d'eau, » poursuivit le sergent-major.

Dès que Minas entendit cela, il reprit courage. Il se dit qu'il pouvait enfin mettre fin à sa plus grande torture, sa soif atroce. Il s'imaginait déjà la délicieuse eau rafraîchir ses lèvres brûlantes. Mais il n'en crût pas ses yeux, lorsqu'il vit que le sergent-major pencha le seau de sorte à ce que seules deux minuscules gouttes d'eau atterrisse sur le visage marqué et transpirant de Minas.

« Abreuve-toi, » dit le sergent-major d'une voix sérieuse. Et il se mit à asperger le malheureux Minas en renversant de l'eau par à-coups sur son visage. A chaque éclaboussure, il éclatait de rire, sa voix retentissant avec sarcasme : « Tu aimes ça ? C'est rafraîchissant ? »

« Donnez-lui en plus ! Donnez-lui en plus ! Il a très soif. Il a mangé de la morue salée, » s'écriait quant à lui le capitaine.

Minas venait de perdre tout espoir d'être délivré de son agonie de soif. Ajouté à cela, il était en train d'étouffer, parce que l'eau qui tombait de haut l'empêchait de respirer. S'efforçant de retrouver son souffle, il tourna sa tête de côté et lorsqu'il vit tous les soldats en rang, attendant derrière le sergent-major un seau à la main, il eut un frisson d'angoisse.

Avant qu'il ait pu les regarder une deuxième fois, il reçut un coup de pied dans les côtes accompagné d'un : « mets ta tête droite, espèce de..., » ce qui l'obligea à s'exécuter.

Lorsque le sergent-major eut fini, les soldats vidèrent leur seau sur Minas. Ils le firent à tour de rôle, avec méthode et dextérité. Minas gémissait, à deux doigts de suffoquer.

Le capitaine se tenait au-dessus de lui et le dévisageait comme un Néron moderne. S'attendant à une victoire à l'issue de cette épreuve, il s'adressait de temps à autre à Minas par ces termes : « Sans doute, ta conscience te permettra dorénavant de revêtir ton uniforme ! »

Et comme il ne recevait pas de réponse, sa haine devenait de plus en plus marquée sur son visage féroce. Et tandis qu'il

écumait de rage, Minas ressentit une source inépuisable de force au plus profond de lui-même, une force dont l'ampleur était impossible de concevoir avant même de l'avoir vécue. Il n'avait aucune difficulté à se rendre compte que cette puissance provenait de sa foi, une foi grandiose et fidèle qui n'avait cessé de grandir depuis le début de ce calvaire. Il était convaincu que Dieu observait la situation et Minas s'en remettait à Lui. Il comprenait à présent l'énorme différence qui existait entre le fait de croire simplement en Dieu et d'exercer la foi en Dieu, c'est-à-dire, placer sa vie entière et tous ses problèmes entre Ses mains. Il avait lui-même acquis cette foi grâce à sa connaissance de Dieu. Il était maintenant prêt à payer le prix qu'il fallait pour que cette foi trace le chemin de sa vie.

En raison de cette marque de foi, on aurait dit que le fardeau du supplicié s'était déplacé sur le bourreau. Aussi, alors que Minas continuait d'endurer calmement sans broncher, le capitaine trépignait d'impatience, fumant nerveusement une cigarette après l'autre. Quant à ses soldats d'honneur, ils avaient cessé d'exulter pour la tâche qu'ils avaient commencée. A présent, dans un silence absolu, ils ne pouvaient que constater les effets extraordinaires produits par la foi de ce jeune homme qu'ils croyaient pourtant sans défense.

En jetant quelques coups d'œil sur eux, Minas pouvait clairement discerner l'expression de la défaite sur leurs visages. Cela lui rappela les paroles du Grand Enseignant : « Dans le monde vous avez de la tribulation, mais prenez courage ! J'ai vaincu le monde. »

Personne ne pouvait ignorer la défaite du capitaine dans son duel avec la foi de Minas. Seul le capitaine ne voulait pas l'admettre. Il ne voulait pas mettre fin à son entreprise de démolition. Après une brève pause, il rugit plus fort qu'avant, « Enlevez-lui ses chaussures et soyez brefs ! »

Très rapidement, deux soldats appartenant à la police militaire lui enlevèrent ses chaussures, puis, plaquant son dos par terre, lui soulevèrent les pieds joints. Deux autres hommes se mirent à frapper violemment Minas avec des bâtons sur la plante des pieds. Minas se mordit la langue tant la douleur était atroce, tandis qu'il se retrouva, sans savoir comment, le visage contre le sol.

Les soldats continuèrent de le battre avec la même rage, alors qu'au même moment le capitaine criait : « Alors, tu va mettre ton uniforme, espèce de bâtard ? », ponctuait cette question d'ineffables insultes.

Au bout de quelques temps, Minas ne sentait même plus les coups. Ses pieds étaient devenus insensibles.

« Mettez-le debout, » exigea le capitaine.

Les soldats se saisirent de Minas comme d'un sac de patates et le mirent debout. Cependant, Minas ne pouvait pas se tenir debout seul. Aussi s'affala-t-il par terre.

« Remettez-lui ses chaussures, » cria le capitaine encore plus fort.

Les soldats se dépêchèrent de satisfaire à ses ordres, mais ils n'y parvenaient pas. Les pieds de Minas ne pouvaient pas rentrer dans ses chaussures. L'ordre ne pouvait être exécuté. Ensuite, toujours sous le commandement du capitaine, cinq soldats tirèrent Minas sous les piliers qui soutenaient les tribunes du terrain de football. A cet endroit, ils passèrent une corde au niveau de ses aisselles et la serrèrent fort.

Le capitaine, qui observait la manœuvre avec grand intérêt, leur demanda de se retirer. De nouveau, il s'approcha de Minas et dit avec sa manière habituelle, incapable à présent de cacher son ego blessé, « Plus tôt, je t'avais dit que ta conscience allait te permettre de revêtir l'uniforme. Et je ne fabulais pas. Ce qui va arriver maintenant sera bien pire. Donc, c'est la dernière fois

que je te le demande. L'uniforme est là. Mets-le ou nous le ferons porter à ton cadavre. »

« Je ne suis pas responsable de mon cadavre, parce qu'il ne m'appartient pas de décider comment les autres voudront l'habiller. La conscience d'un cadavre ne peut objecter, parce qu'un mort n'a pas de conscience, » répondit Minas avec simplicité. « Mais la manière dont je m'habille tant que je suis vivant, de cela j'en suis responsable et, donc, cela peut me poser des problèmes de conscience. J'obéis à ma conscience sans me soucier des vêtements que vous voudrez bien mettre sur ma dépouille. »

« Ferme-la ! » hurla le capitaine, frappant Minas avec force sur son visage. Puis, se tournant vers les soldats, il aboya, « suspendez-le et faites vite ! »

Ils se hâtèrent dans leur besogne, mais il était évident qu'ils avaient perdu leur entrain originel.

La patience et l'endurance de Minas les rendait perplexes. On avait attaché le bout de la corde sous les épaules de Minas, puis, l'autre bout autour de la poutre. Quelques minutes plus tard, Minas se balançait au bout de la corde comme un pendu et tournoyait en l'air. Il était toujours aussi décidé dans son refus, mais le capitaine ne voulait pas capituler. Il se saisit d'un fusil et s'agenouilla. Il le mit sur son épaule et se tournant vers Minas, dit, « C'est ta dernière chance pour changer d'avis. Même si tu le voulais dans quelques instants, tu ne le pourrais plus. Je te laisse dix secondes pour réfléchir. »

Minas ne répondit pas. Il avait pris sa décision, il y a déjà un certain temps de cela. Ce serait **'jusqu'à la mort'**.

Dans toute la zone, il régnait un silence de mort. Les soldats et les officiers regardaient le capitaine et Minas avec nervosité, tout en retenant leur souffle. Seul Minas semblait respirer normalement.

Un double déclic se fit entendre, mettant fin au silence. Au moment où ils s'attendaient tous à entendre le bruit de la détonation, ils virent le sergent-major se précipiter et se saisir de l'arme du capitaine.

« Ne vous souillez pas les mains, capitaine, » dit-il avec émotion. « Cette morve n'est même pas digne de la balle que vous alliez gaspiller. »

Le capitaine resta immobile un instant. Puis il se leva, alluma une cigarette et se mit à faire les cent pas nerveusement. Tout autour de lui, c'était le silence. Tout le monde observait les deux hommes, l'un d'eux étant suspendu au-dessus du vide comme un punching-ball dans une salle de boxe. Une fois de plus, c'est le capitaine qui brisa le silence. Mais cette fois-ci, il le fit plus calmement.

« Viens ici, Varouxis. »

« A vos ordres, capitaine, » répondit Varouxis avec une petite voix.

« Va à l'épicerie et rapporte-moi cinq paquets de cigarette. »

Varouxis partit en courant et réapparut peu de temps après, les paquets à la main.

Entretemps, avant que Varouxis ne revienne, le capitaine ordonna que Minas soit redescendu et attaché à un poteau, les mains derrière le dos.

Le jour était avancé et le soleil commençait à se coucher. En le fixant, Minas fut ébloui, comme s'il faisait face à l'œil de Dieu. Il allait se mettre à se plaindre à Dieu de l'avoir abandonné, mais il ne le put. En réalité, il sentit une force tout au-dedans de lui qui lui démontrait que Dieu ne l'avait pas abandonné. Seule la soif rendait son épreuve intolérable. Il se rappela la soif qu'avait éprouvée Jésus sur le poteau de supplice, avec lequel il partageait à présent le sentiment d'agonie.

« S'il pouvait se trouver quelqu'un, » pensa-t-il, « qui pouvait mettre un peu de liquide dans ma bouche. Même du vinaigre ou de la salive, pourvu que ce soit du liquide. »

En regardant autour de lui, ses yeux rencontrèrent ceux du capitaine qui émettaient des étincelles de rage. Aux côtés du capitaine, il y avait tous les autres soldats et officiers dont les visages exprimaient un mélange de haine et d'étonnement et qui attendaient les ordres du capitaine.

« Déchirez sa chemise, » ordonna le capitaine à un soldat qui se tenait à côté de Minas.

Cela ne lui demanda pas beaucoup d'efforts car sa chemise était presque totalement déboutonnée. A ce moment là, le capitaine, à la manière d'un bourreau du Moyen-âge, fit un pas en avant et se mit à traîner sa cigarette allumée sur la poitrine transpirante de Minas. Un hurlement de douleur se répandit dans l'air. Positionné en ligne, portant le même regard haineux, le sergent-major imita le capitaine et fit signe aux autres soldats d'agir de la même manière, avec les cigarettes qu'il venait juste de leur offrir. L'un après l'autre, ils s'avancèrent avec leur cigarette allumée pour brûler la poitrine de Minas. A présent, ses cris de douleur étaient continus, tant le mal ardent l'embrasait de toutes parts, à l'extérieur comme à l'intérieur de son corps.

Finalement, lorsque presque tous les soldats avaient éteint leurs cigarettes sur sa poitrine, Minas cria d'une voix plus forte qu'avant, « Aaaah, j'ai mal partout ! Aaaah, j'ai mal ! De l'eau, s'il vous plaît, je meurs de soif. De l'eau, donnez-moi de l'eau ! » et terminant ces paroles, sa voix s'éteignit et sa tête s'affaissa sur son épaule.

Sans attendre les ordres, deux soldats le détachèrent et l'allongèrent sur le sol. Un autre soldat l'aspergea d'eau.

« Il a perdu connaissance, » s'exclama Varouxis d'une voix effrayée, tout en fixant le capitaine.

« Il peut crever, » répondit le capitaine avec indifférence. Il se tourna vers les soldats et leur ordonna en hurlant, « déshabillez-le et mettez-lui l'uniforme. Il ne nous aura pas. » Les soldats lui enlevèrent ses vêtements et lui passèrent l'uniforme de l'armée. Ils le jetèrent ensuite sur une couverture et l'emmenèrent en direction du centre de détention.

Le capitaine ne perdait pas une miette de tout cela, fixant avec satisfaction Minas en uniforme.

Il brandissait son fouet comme pour se féliciter de sa victoire.

La nuit venait de tomber, lorsque Minas entrouvrit ses yeux. Il fut à la fois surpris et reconnaissant lorsqu'il vit son premier gardien de prison, le sympathique caporal qui se tenait au-dessus de lui et le regardait avec un air compatissant. Il tenait un morceau de coton imbibé d'eau froide et essuyait les lèvres ensanglantées de Minas. Déboussolé et mû par son instinct, Mina s'écria, « de l'eau, de l'eau s'il vous plaît, j'ai tellement soif. »

Immédiatement, avec l'une de ses mains, le caporal se saisit d'un seau d'eau à côté de lui et le porta aux lèvres de Minas, de l'autre côté, tandis qu'avec l'autre main il soutint Minas pour se relever et s'asseoir. Minas se mit à boire, tout d'abord lentement, puis à grandes gorgées. Lorsqu'il eut fini de tout boire, le caporal aida Minas à se recoucher qui retomba dans un état de semi-inconscience. Le caporal lui parla, mais ne reçut aucune réponse. Il se leva et revint avec deux couvertures dans les bras. Il les posa sur Minas tout en douceur, ferma la porte et partit. Minas respirait bruyamment et, de temps à autre, un gémissement sortait de ses lèvres blessées et enflées.

Il était passé minuit, lorsqu'il se réveilla de nouveau. Dehors, un silence de mort s'était installé. Après avoir repris connaissance, il réalisa avec gratitude qu'il n'avait plus soif. Mais, ses jambes et sa poitrine brûlée le faisaient souffrir énormément. Contre



sa volonté, son esprit le poussait à revivre mentalement les évènements de la journée.

« Ta route est vraiment étroite et resserrée, Seigneur, » murmura-t-il. « Mais, elle mène à la vie, » poursuivit-il. Il s'efforça de se rappeler des passages de la Bible dans lesquels il voulait trouver du réconfort. Sur son visage, apparut une expression de sérénité, couronnée par un sourire de satisfaction, surtout lorsque lui vinrent à l'esprit les paroles de Paul aux Corinthiens. Il les dit à voix haute, avec toute la force qui lui restait. D'ailleurs, il était heureux d'entendre cette voix ; elle lui prouvait qu'il était toujours en vie.

**« Aucune tentation ne vous est survenue qui ne soit commune aux hommes. Mais Dieu est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de ce que vous pouvez supporter, mais avec la tentation il préparera aussi l'issue, afin que vous puissiez l'endurer. »**

Il ne voulait pas philosopher sur le contenu de ce verset. Il était simplement heureux de pouvoir confirmer que les limites de son endurance s'alignaient sur celles de son épreuve. Il y avait pensé durant tout le temps de son incarcération dans cette prison. Mais là, il l'avait personnellement vécu. Il n'aurait jamais cru qu'il avait une si grande force en lui-même. Il serait peut-être même mort rien qu'en entendant quelque d'autre lui raconter les épreuves qu'il venait de traverser.

Et si de surcroît, cette personne avait prétendu avoir réellement subi de telles épreuves et survécu, il aurait sérieusement mis en doute sa version des faits.

Il passa le reste de sa nuit à moitié endormi et à moitié perdu dans ses pensées. Au petit matin, lorsque le caporal ouvrit la porte, tenant dans ses mains le plateau repas et du thé chaud, il trouva Minas extenué et en proie à la douleur, quoique positif. A la place de salutations, ils échangèrent un sourire cordial qui en disait plus long sur leurs relations qu'un « bonjour » formel.

En essayant de se relever, Minas ressentit une douleur aigue dans sa poitrine. Il enleva son haut pour examiner ses blessures et frissonna de dégoût à la vue de l'uniforme militaire qu'il portait. Ses yeux se remplirent de larmes, mais sa conscience ne le tourmenta pas. En effet, il fut apaisé en se rappelant les paroles du capitaine qui était prêt à habiller son cadavre de la sorte.

« Sans doute pensa-t-il que j'étais mort, » se dit-il. « C'est pour ça qu'il me l'a enfilé, pour tenir sa parole. »

Le caporal s'efforça de le reconforter et l'aida à boire le thé. Après que Minas eut fini de boire, avec grande prudence comme s'il avait peur que quelqu'un l'observât, le caporal sortit de sa chemise une pommade contre les brûlures.

« J'ai pu me procurer le tube hier, dans une pharmacie qui était ouverte toute la nuit, » expliqua-t-il tout en déboutonnant la chemise de Minas.

« Ils vous ont vraiment fait du mal. Dès qu'ils vous ont ramené ici, ils ont dit à un médecin militaire de soigner vos blessures. Il a utilisé un morceau de ouate imbibé dans de la iode qu'il a appliquée sur vos plaies et cela a aggravé encore plus vos brûlures causées par les cigarettes. Par chance, j'ai pu venir suffisamment tôt et enlever le pansement. A la place, j'ai mis un morceau de tissu trempé dans de l'eau froide sur votre poitrine. Votre état s'est un peu amélioré. Cette pommade devrait vous faire plus de bien encore. Mais, s'il vous plaît, ne dites rien à personne. »

Minas ne répondit pas, mais en guise de confiance, il lui tapa dans la main. Lorsqu'il eut fini de prendre soin des blessures de Minas, il se leva pour partir.

« Vous savez, » dit-il à Minas, « je suis dans l'obligation de vous prendre une couverture, parce que c'est interdit ici d'en avoir deux. Mais, je vous la rapporterai ce soir, après le couvre-feu. »

Minas le regarda avec gratitude et tandis qu'il sortait de la pièce avec la couverture et le plateau repas, Minas se tourna vers Dieu pour lui exprimer sa reconnaissance, car il sait rendre Sa présence pleinement manifeste en faveur de Ses serviteurs. « Hier, c'étaient les rats, » se dit-il, « aujourd'hui, c'est le caporal. Et demain, qui sait de manière il me soutiendra ? » Dieu était le même, immuable, aujourd'hui comme hier. Qui d'autre le caporal pouvait-il être sinon un Ebed-Melek moderne ? « Merci, oh Dieu, » dit-il à voix basse, en tournant sa tête vers l'ouverture au-dessus de lui. Il avait tant besoin de repos et de sommeil et, puisque l'onguent parvenait à apaiser un peu ses douleurs, il s'endormit de nouveau.

Il se réveilla à midi, lorsque le caporal lui apporta son déjeuner. Minas était doublement content, car il aperçut sous le bras du caporal un pot-à-eau. Comme il avait soif et voulait certain d'en avoir un peu, il but tout d'abord un peu d'eau, puis se mit à manger. Il pouvait maintenant manger tout seul, ce qui réjouissait le caporal.

Tandis que Minas mangeait, le caporal lui parlait de manière consolante. Il lui expliquait notamment que deux jours auparavant, ils l'avaient relevé de sa garde dans le centre de détention et qu'ils avaient mis à sa place un gardien du A2. Il voulait ainsi montrer à Minas qu'il n'avait participé d'aucune manière à la séance de torture élaborée par le capitaine.

Minas fut heureux d'entendre cela, même s'il n'avait pas besoin de telles explications, car il était absolument certain que ce gentil caporal n'était pas capable de participer à ce genre d'actions. Il semblait ne pas disposer de « qualifications particulières ». Mais comment il avait fini à cet endroit en tant que gardien de prison, cela demeurait un mystère. Minas savait en effet que ce genre de « travail » était normalement attribué à ceux qui avaient certains penchants appropriés pour cette tâche. Mais il résolut le mystère en repensant aux rats qui lui

avaient apporté le pain et en se rappelant de certains personnages bibliques tels que Ebed-Melek et d'autres comme lui. Il parvint à la conclusion que peut-être Dieu avait mis le caporal à cette place pour le protéger ou qu'il avait poussé le caporal à manifester ces sentiments de compassion, même pour un peu de temps seulement.

A cet instant, Minas s'arrêta dans sa réflexion. Il ne voulait plus réfléchir. il avait peur. Il chuchota simplement le psaume : **« L'ange de Jehovah campe autour de ceux qui le craignent... »** « Est-ce possible ? » se demanda-t-il et se mit à observer le caporal avec un regard interrogateur. « Et pourquoi pas ? » pensa-t-il tout en cherchant dans sa mémoire tous les passages qui abondaient en son sens.

« J'ai trouvé ! » s'exclama-t-il. « C'est ça ». Et tandis que le caporal le regardait avec stupéfaction, il se mit à réciter, « Alors Jésus lui dit : **« Va-t'en, Satan, car il est écrit : ' C'est Jehovah ton Dieu que tu dois adorer, et c'est à lui seul que tu dois offrir un service sacré.' Alors le Diable le laissa, et, voyez, des anges vinrent et se mirent à le servir. »**

Le caporal ne dit rien. « Peut-être qu'il délire à cause de ses douleurs, » pensa-t-il.

Mais Minas était perdu dans ses pensées et regardait vers le caporal avec respect. Il pensait que peut-être Dieu avait envoyé l'un de Ses anges, en la personne du Colonel, pour lui apporter un soutien moral et physique.

Quelle que fût l'identité réelle du caporal, ces pensées renouvelèrent le courage de Minas. Après que le garde soit parti, Minas se leva et se mit à faire les cent pas dans la cellule. Il se convainquit qu'il avait toujours de la force et que ses douleurs étaient moins pénibles. Mais en déboutonnant sa chemise pour observer les blessures présentes sur sa poitrine, il se retrouva face au dilemme de son uniforme. Il resta plongé dans ses pensées durant un long moment, puis, brusquement, il

se leva, enleva son uniforme et le plaça sur la partie basse du lit. Il se retrouva en sous-vêtements. Il avait froid, mais il se sentait plus à l'aise qu'avant.

Quand le garde lui apporta le repas ce soir-là, il le retrouva assis sur le lit enveloppé dans sa couverture. Il fut surpris et chercha à persuader Minas de se rhabiller parce qu'il risquait de tomber gravement malade à cause du froid. Minas le remercia de sa préoccupation, mais lui dit avec fermeté, « vous savez, je n'ai pas de bouton « pause » sur ma conscience. Aussi longtemps que je porte l'uniforme, mon être entier le réprouve et il m'est impossible d'être en paix. »

« Ce que vous dites peut être vrai, » l'interrompit le garde. « Mais combien de temps allez-vous tenir ainsi ? »

« Par ma propre force, pas longtemps. Mais avec l'aide de Dieu, aussi longtemps qu'il le faut, » répondit-il avec détermination. « Savez-vous ce qu'il dit au prophète Jérémie des milliers d'années en arrière lorsque ce dernier était en proie à des difficultés du même genre ?

Ecoutez les paroles que Jérémie prononça. »

Et les yeux tendus vers le haut, pleinement concentré pour se souvenir avec exactitude des paroles du prophète, il se mit à réciter : **« À coup sûr ils combattront contre toi, mais ils ne l'emporteront pas sur toi, car ' je suis avec toi ', c'est là ce que déclare Jéhovah, ' pour te délivrer '. »**

Après avoir prononcé ces paroles, il resta immobile durant quelques instants, pensif, tout en continuant de balbutier quelques mots. Ces paroles n'avaient pas de signification particulière pour le caporal. Il n'était vraiment pas à même de comprendre le sens des paroles de Minas. Pour Minas en revanche, ce verset était indéniablement une source d'encouragements, à tel point d'ailleurs que le caporal se sentit obligé d'acquiescer de vive voix à l'importance de cette promesse. Après que le caporal eût quitté la cellule, Minas

s'enveloppa dans la couverture et s'allongea sur le lit en murmurant, « **' je suis avec toi ', c'est là ce que déclare Jéhovah, ' pour te délivrer '.** » Il le dit avec force et conviction. Il eut même l'impression que cette cellule sombre et froide n'était plus aussi désagréable lorsqu'il méditait sur la force de Dieu.

Un éclair suivi d'un puissant coup de tonnerre se produisirent comme pour confirmer ce que pensait Minas à propos de la force divine. Ils furent accompagnés par de nombreux autres flashes de lumière et des grondements assourdissants. Les éclairs se firent si fréquents que Minas se mit à converser avec eux, tout en admirant la grandeur de la création de Dieu.

Quelques instants auparavant, lorsqu'il avait regardé par la fenêtre et vu le ciel chargé de nuages, il avait été pris de mélancolie, pensant que les étoiles brillantes ne lui tiendraient pas compagnie cette nuit-là. Mais maintenant, il réalisait que même durant les nuits sombres et nuageuses, l'on pouvait clairement discerner la grandeur du Créateur, où que l'on se trouvât.

Peu de temps après, un parfum de terre humide se répandit dans la pièce obscure à travers les barreaux de la fenêtre. Et quel parfum ! Les premières pluies automnales avaient fait leur apparition.

C'était une inondation, le fruit d'une communion entre les cieux et la terre.

La terre, épuisée par les saignées que les humains lui avaient fait subir lors des récoltes et des vendanges estivales, accueillit ces premières rinces automnales comme une boisson tonique pour se régénérer et redevenir fertile en vue de la saison à venir.

La pluie venait de forcer et de grosses gouttes atterrisaient dans la cellule à travers la vitre brisée. De temps en temps, le vent faisait voltiger les gouttes jusque sur le visage de Minas. Il

les accueillit comme des caresses divines, douces et rafraîchissantes.

Les rais des éclairs et les grondements du tonnerre, le tambourinement pluvieux joint aux gouttes rafraîchissantes, tout ceci formait une mélodie céleste qui transportait Minas très loin dans les hauteurs vers une satisfaction ineffable. Seul le son de la trompette résonnant dans tout le campement ramena Minas à la réalité, ce qui le fit soupirer.

Mais l'arrivée du caporal apportant une seconde couverture, éloigna ses craintes. Il prit soin de bien se recouvrir avec les deux couvertures et, une fois de plus, s'abandonna à ses pensées en essayant de les rendre aussi plaisantes que possible.

Les jours suivants passèrent très lentement. Le temps froid s'était définitivement installé. Minas était toujours seul dans sa cellule et, de jour après jour, la cellule ressemblait de plus en plus à un frigidaire, malgré les efforts aimables du caporal qui ne se retenait pas de joindre à ses mots d'avertissement des moyens pratiques pour permettre à Minas de réchauffer son corps congelé.

Un jour, il lui fournit un tricot en laine. « Prends-le et mets-le, » dit-il à Minas. « Mais porte-le uniquement la nuit. Le jour, cache-le sous le matelas, parce que s'ils le découvrent, nous sommes faits tous les deux. »

Ce tricot était comme un cadeau divin. Il rendait ses nuits plus supportables. Les journées en revanche étaient de plus en plus glaciales et son meilleur ami, la Sainte Bible, lui manquait tout autant.

A de nombreuses reprises, il avait pensé demander au garde de lui en fournir une. Mais il ne voulait trop lui en demander, car ce dernier lui avait déjà rendu de nombreux services. En plus de lui avoir fourni les couvertures et le tricot, il lui avait permis de communiquer avec sa famille et ses amis. Minas lui avait donné

le numéro de téléphone de Vlassis et, lorsqu'il était en permission en dehors du camp, il put le contacter. De la sorte, Minas avait pu l'informer de sa situation et aussi recevoir de leurs nouvelles, tout ceci grâce à la gentillesse du garde.

Il lui faisait également part des bribes d'informations qui étaient susceptibles d'intéresser Minas, comme par exemple le fait que le capitaine du A2, ainsi que le commandant lui demandaient chaque jour si Minas refusait toujours de mettre l'uniforme militaire. Il lui raconta également qu'il y avait dans le camp un autre homme qui avait la même foi. Plusieurs jours durant, il avait été emprisonné dans une cellule de la police militaire et le caporal avait entendu que, finalement le jour d'avant, il avait transigé en acceptant de revêtir l'uniforme.

Quinze jours s'étaient écoulés et Minas, toujours quasiment nu dans sa cellule glacée, poursuivait sa lutte, seulement soutenu par sa foi inébranlable en Dieu et par l'aide morale apportée par le simple caporal.

Il était presque dix heures du matin et Minas, les yeux fixés sur le trou dans le mur, attendait d'apercevoir ses petits amis, qui avaient maintenant mis en place un programme régulier de visites. Il s'était tellement habitué à eux qu'ils étaient presque devenus inséparables. Mais alors qu'il attendait la visite des rongeurs, il fut surpris d'entendre le bruit de la serrure qui s'ouvrait. Il se retourna et vit le caporal entrer dans la cellule avec, derrière lui, un prêtre grec orthodoxe.

« Le Père ici présent voudrait parler avec vous, » lui annonça le garde quelque peu mal à l'aise. Puis, il sortit en laissant la porte ouverte derrière lui.

Minas regardait le prêtre avec étonnement tandis que ce dernier, devant le jeune homme presque nu enveloppé dans une couverture afin de se protéger du froid et cacher sa nudité, l'observait avec un regard interrogateur.



Le caporal revint avec une chaise qu'il proposa au prêtre, puis, quitta les lieux sans mot dire.

Le prêtre s'assit et se mit à jeter des regards en direction de Minas, de la fenêtre et de la porte. C'était un homme de grande taille, dans la quarantaine, avec la prestance d'un homme instruit. Le regard dans ses yeux était aussi incisif et pénétrant qu'une épée à double tranchant. Les larges plis de sa robe rendaient son corps robuste encore plus massif et sa barbe courte, bien entretenue, ainsi que ses cheveux coupés avec précision et généreusement arrosés de lotion tonique, montraient clairement qu'il s'agissait d'un homme attentif à son apparence.

« Tu sais, je suis le conseiller spirituel et le confesseur dans ce camp, » déclara-t-il sûr de lui-même, « et puisque tu es dans le camp, je considère être de mon devoir de te rendre visite. C'est hier seulement que le commandant m'a appris que tu étais là. » Minas le regardait sans rien dire. Tout ce que le prêtre lui avait dit jusqu'à présent n'avait pas de sens et avait seulement eu pour effet de distraire ses pensées.

Le prêtre semblait s'en être rendu compte et, souhaitant être mieux compris, il se mit à parler à nouveau, en ajoutant plus de détails cette fois-ci.

J'ai oublié de vous dire. Je suis l'aumônier militaire et j'ai le rang de major. C'est pourquoi je sers dans ce camp. »

A cet instant, Minas était encore plus intrigué. « Un Aumônier militaire avec le rang de major ? » pensa-t-il tout en s'efforçant de mettre en parallèle et rapprocher les attributs de prêtre et de soldat. Il trouva si difficile de concilier les deux qu'il abandonna sur le champ toute velléité d'y parvenir.

Mais, même à ce moment-là, il ne put s'empêcher de penser, « Si cet homme est un major, alors quel rang avaient les apôtres du Seigneur ? » Et quel rang Jésus devait-il avoir ? »

Et plus il y réfléchissait et plus il se rendait compte que la question était sans réponse. Aussi, concentra-t-il son attention sur le major aumônier qui poursuivait son monologue.

« Je suis venu ici, » dit-il, « afin que l'on ait une discussion. Je veux t'aider à comprendre quelle grossière erreur tu es en train de faire et à quel point tu es en danger de mort ou, du moins, en voie de passer le restant de tes jours en prison. Mais plus important encore, tu risques de perdre l'approbation divine qui, apparemment, a beaucoup de valeur à tes yeux. »

« Est-ce une erreur pour un individu d'être un chrétien ? » l'interrompit Minas plutôt abruptement.

Non mon fils. Au contraire, c'est un avantage pour toi d'être un Chrétien. Ton erreur provient du fait que tu n'as pas compris que le christianisme sans patriotisme grec n'a pas de sens et que le patriotisme grec ne peut pas survivre sans ses forces militaires. »

Minas était comme pétrifié, non pas à cause du froid, mais en raison des paroles du prêtre. Ce qui l'abasourdissait le plus, c'était de constater que le prêtre croyait vraiment ce qu'il disait, et pire encore, qu'il s'efforçait de persuader Minas d'adhérer à son point de vue.

Minas retrouva sa voix et dit : « Ce que je crois, c'est que le service militaire et les armes ne sont pas compatibles avec un homme voué à Dieu. C'est pourquoi, je pense qu'il est impossible de concilier le service militaire avec le service chrétien. »

« Mais, mon fils. Permits-moi de te de dire une fois encore que tu fais erreur. Je vais prendre un exemple. Comme tu peux t'en rendre compte, je suis un prêtre ordonné. Je suis voué à Dieu. Mais je ne considère pas contraire à ma vocation de servir Dieu en ce lieu, au sein du camp militaire. En fait, je porte même une arme sur moi. »

Et, au moment de dire cela, il souleva sa robe pour montrer un pistolet attaché à la ceinture de son pantalon. Il posa sa main dessus avec assurance et satisfaction. Minas frissonna à la vue de cela.

Il observa avec appréhension le pistolet et le prêtre. Et tandis que ses yeux jetaient des regards de bas en haut, il se rappela la phrase du commandant qui, le premier jour venu, lui avait également montré son pistolet tout luisant et avait dit, « pour moi, c'est lui mon dieu. »

Lui aussi il caressait l'arme, tout comme le prêtre le faisait maintenant. Il se rappela également la phrase du capitaine, « A l'armée, notre Bible à nous, c'est l'arme. »

« Bien, ceci explique cela, » pensa-t-il dans son for intérieur. « Si pour eux, leur dieu, c'est le pistolet et leur bible, c'est une arme de combat, alors il ne manque plus que le prêtre et le voici. »

A ce moment là, le prêtre interrompit la réflexion de Minas. Il était fin prêt à débiter son argumentation.

« Mon fils, Dieu a passé un traité avec la Grèce et, depuis l'ère de Constantin le Grand, les soldats grecs sont comme les apôtres de la Bible. Tu es un homme bien éduqué et tu dois certainement avoir entendu parler de Constantin le Grand, le Saint, qui a été fait l'égal à un Apôtre. Il était un guerrier et il a même tué afin d'asseoir le christianisme et de conquérir le monde. Le fait qu'il s'agissait d'un soldat n'a pas empêché l'église de le sanctifier et de le considérer égal à un apôtre. C'est pourquoi, beaucoup d'églises ont été érigées en son nom et en leur sein on peut apercevoir une icône où il met à mort Maxence à mains nues sur le pont Milvius qui enjambe le Tibre. Et cette icône est adorée par tous les chrétiens. De plus, beaucoup de chrétiens fidèles devinrent des soldats et, avec l'aide de Dieu, ils purent réaliser des actes extraordinaires. Quelques-uns, comme Saint-Georges et Saint-Démétrius le

Myrovlite, le protecteur de Thessalonique, devinrent même des Saints. En 1912, ce dernier descendit du ciel et se battit au côté des Grecs sur le rempart de la ville afin de la libérer. Tu as aussi dû voir son icône. Ce celle qui en dresse le portrait au moment où il transperce le païen Laios avec son épée. Et cette icône est également adorée par les chrétiens de nos jours.

Tous ces Saints n'étaient-ils pas instruits ?

Mon fils, nos armes sont sanctifiées pour être des armes sacrées, parce que les guerres de notre pays étaient des guerres justes et bénéficiaient de l'approbation divine. »

« Et que dites-vous des paroles du Christ "**Aimez vos ennemis**" ? demanda Minas avec circonspection.

« Cela, » répondit le prêtre tout en se grattant la tête et en avalant avec difficulté, « est vrai lorsqu'ils ne nous causent pas des soucis. Mais lorsqu'ils nous attaquent, lorsqu'ils en viennent à brûler nos églises et à piétiner notre foi orthodoxe, alors, c'est le "**dent pour dent**" qui s'applique. Bien sûr, beaucoup de gens comme toi commettent cette erreur. En réalité, même des prêtres comme moi peuvent se tromper. A cet égard, je vais te raconter une histoire qui est passée une fois à la radio, une histoire qui m'a beaucoup marquée.

Durant les quatre cent ans de la domination Ottomane sur la Grèce, un chef militaire grec, je crois que c'est Nikitaras le « Croque-turcs », qui fut ainsi nommé car il tua énormément de turcs durant la bataille de Valtetsi, enfin, quoi qu'il en soit, c'était Nikitaras.

Il se rendit dans une église d'un petit village afin d'assister à un office religieux lorsque la bataille ne faisait plus rage. A la fin de l'office, le prêtre vint se placer devant l'autel tout en tenant le Saint calice dans ses mains et les fidèles se mirent en rang, Nikitaras y compris, afin de prendre part à la sainte communion.

Lorsque les autres le virent, ils s'écartèrent pour le laisser passer. Dès qu'il se fut approché, le prêtre, qui était un homme illettré et ignorant, n'ayant même pas lu l'intégralité des évangiles, se montra hésitant et dit à Nikitaras avec une timidité extrême, « capitaine, pardonnez-moi. Je vous admire. Vous êtes un héros et vous combattez pour notre liberté. Mais ce que vous venez manger et boire en ce lieu même, c'est le corps et le sang du Christ et je ne peux pas vous le donner, car vos mains sont tâchées par du sang humain. »

Donc, pour cette raison, le prêtre du village refusa de partager la Sainte communion avec ce héros qui combattait pour 'la Sainte foi du Christ', qui était le cri de ralliement lors de la guerre grecque pour l'indépendance. Cela tourmenta le capitaine qui s'inquiétait de ne pas être suffisamment digne pour prendre part à la Communion.

Le temps est passé et un jour il se trouva dans une ville dont je ne me souviens plus du nom. L'office religieux était en train de se dérouler sous la direction de l'Evêque. Lorsque l'office prit fin, les fidèles se mirent en rang pour communier.

Nikitaras se joignit à celle-ci avec ses soldats, tous des braves gars.

Ils marchèrent devant et Nikitaras fermait la marche. Il portait son épée tâchée de sang hors de son étui. Dès qu'il arriva devant l'autel, l'évêque le vit et ses yeux se remplirent de larmes. Il resta silencieux et ne lui donna pas l'hostie. Nikitaras pensa que celui-ci refuserait également qu'il prenne part à la Sainte communion et se mit à partir. Mais, l'Evêque l'appela pour qu'il revienne et dit avec une voix forte afin que tout le monde puisse entendre. 'Mon enfant, je ne suis pas digne de te donner l'hostie. Par conséquent, je te donne ce Saint calice afin que tu puisses communier par toi-même.' Ensuite, Nikitaras prit le Calice des mains de l'Evêque, le leva pour le mettre à ses lèvres et avec une intense émotion, il partagea le sacrement.

A présent, qu'en dis-tu ? Qui en savait plus ? Le prêtre du village illettré de cette petite église ou l'Evêque érudit de la ville ? »

Une fois son histoire terminée, le prêtre jeta un regard triomphant sur Minas, comme pour dire à ce dernier que son exemple était imparable. Mais comme Minas ne disait rien et le regardait fixement avec un air pensif, le prêtre préféra poursuivre son monologue.

« D'ailleurs, si tu connais l'histoire, tu dois connaître de nombreux religieux célèbres, tels que le patriarche Grégoire V, Germanius de Patras, l'Archimandrite Papaflesas, Athanassios Diakos, le moine Samuel et d'autres. Aucun d'entre eux n'a hésité à partir en guerre pour le salut de leur patrie et ce, malgré leurs importantes responsabilités au sein de l'église. C'est pourquoi, je te le dis, mon fils, tu as été trompé. Puisses-tu revenir à la raison ! »

Avec ce dernier argument, le prêtre était certain d'avoir convaincu Minas, d'autant que ce dernier restait silencieux.

Une satisfaction non dissimulée se dessinait sur le visage du prêtre. Il croisa ses jambes, alluma une cigarette et se mit à fumer avec enthousiasme.

La position assise qu'il avait choisie, ainsi que la manière dont il avait croisé les jambes, eurent pour effet de faire apparaître le canon de son pistolet. Voulant briser le silence, il demanda à Minas.

« Alors, après tout ceci, qu'as-tu à dire ? »

« Vous avez raison, » répondit Minas. « Tout ce que vous avez dit à propos de ces hommes dont vous avez dépeint l'héroïsme est juste. » Personne ne peut douter de la bravoure de Nikitaras, ni du patriotisme et de l'héroïsme de Papaflesas, Diakos et de tous les autres auxquels vous vous êtes référés. Tous ces hommes ont été reconnus et consacrés par l'histoire. Je n'ai donc rien à redire à leur propos. Cependant, en ce qui

concerne leur comportement de chrétiens, les humains ne sont pas à même de les juger. Car la Sainte Bible montre que Dieu a donné seulement à son fils la permission de juger et personne parmi nous ne peut connaître l'issue de ce jugement à présent. Aussi, que les choses soient claires. Selon moi, c'est une chose d'être un grec patriote, un bon soldat, et c'en est une autre d'être bon chrétien.

« il semblerait, mon fils, que tu n'aies pas lu correctement les Saintes écritures, » l'interrompit le prêtre, sortant de sa robe une copie du Nouveau Testament. « Tu vois ce que le Christ dit ici ? »

Et, ouvrant la Bible, il lut un passage qu'il avait souligné au préalable : « **Ne pensez pas que je sois venu mettre la paix sur la terre ; je suis venu mettre, non pas la paix, mais l'épée.** »

« Donc, Christ est favorable à la guerre. Et, puisqu'en ces jours-là, on utilisait l'épée, il se référa à une épée. S'il avait vécu à notre époque, il aurait parlé de pistolets, de fusils et de bombes. »

Minas ne dit rien. Ses yeux étaient bloqués sur la copie du Nouveau Testament appartenant au prêtre et il ne voulait pas s'en détacher. Son propre exemplaire de la Bible lui manquait beaucoup. Aussi, son intérêt était totalement focalisé cette Bible. Toutefois, l'aumônier ne voulait pas s'arrêter de parler.

« J'ai autre chose à te dire, » fit-il à Minas d'un air très sérieux. « Comme tu le sais, chacune des forces armées a son propre Saint comme patron. Par exemple, le Saint patron de l'infanterie, c'est Saint George, celui de l'artillerie, c'est Sainte Barbara, quant à Saint Nicolas, c'est le patron de l'armée navale. L'armée de l'air a pour patrons les Archanges Michael et Gabriel. Et chaque année, nous honorons la mémoire de tous ces Saints dans les divers camps militaires et dans les bases. A ton avis, quel rôle ces saints jouent-ils ? »

Bien qu'au départ, Minas avait décidé qu'il était plus de sage de ne pas répondre, il ne pouvait plus se maîtriser. La confusion entre les activités militaires et religieuses qui régnait dans l'esprit de l'Aumônier était à ce point frappante que Minas se leva et répondit avec indignation.

« Bien sûr qu'ils jouent un rôle non négligeable. Leur rôle est de rappeler à ceux qui recherchent Dieu avec sincérité que ceux qui nommèrent ces patrons de l'armée sont bien plus idolâtres que les grecs des temps préchrétiens. A l'école, on nous a enseigné que nos ancêtres étaient idolâtres parce qu'ils croyaient en une douzaine de divinités, tandis que les grecs modernes ne le sont pas parce qu'ils croient en un seul Dieu.

Ceux qui enseignent cela, ne se rendent-ils pas compte que les grecs d'aujourd'hui sont plus idolâtres que ceux d'avant ? Les grecs modernes prétendent qu'au lieu d'adorer plusieurs dieux, ils en adorent qu'un seul, alors qu'en réalité ils possèdent non pas un dieu de la guerre, mais cinq, les cinq Saints que vous venez juste de mentionner. Quant au seul et unique Dieu, ils ne connaissent même pas son nom.

Il poursuivit, « Les Saints que vous avez mentionnés jouent encore un autre rôle. Ils prouvent de la meilleure manière possible que les représentants des diverses religions affublent leurs Saints et Dieu de leurs propres faiblesses et de leurs propres désirs de guerre, tout en affirmant que leurs propres désirs expriment la volonté de Dieu, qui est accomplie sous la direction des Saints. Ceci explique comment les divers représentants de toutes ces religions décrivent Dieu et le Christ avec des personnalités schizo-phrènes. Lors des guerres entre les nations qui toutes prétendaient appartenir à la foi chrétienne, chacun des représentants des religions soutenait son propre pays. Ils bénissaient les forces militaires et priaient pour obtenir la victoire, alors qu'au même moment, un autre clergé appartenant au camp ennemi, priait pour la victoire en



faveur de son camp. Et pourtant, ils affirmaient tous que leurs prières étaient en harmonie avec la volonté divine.

Vous comprenez ce que je veux dire. La première guerre mondiale, qui a pris place au cœur même du monde prétendument chrétien, est sans doute l'un des meilleurs exemples. La plupart des soldats qui combattaient les uns contre les autres appartenaient à la même religion. Lorsque j'ai découvert l'histoire de cette guerre, j'ai été littéralement pétrifié à la lecture des exhortations de deux prêtres, chacun appartenant au camp ennemi. Le cardinal de l'église Catholique Romaine de Paris avait dit aux soldats français : «

Mes frères, camarades de l'armée française et de nos glorieux alliés, le Dieu tout-puissant est à nos côtés... Dieu est proche de nos braves soldats au milieu de la bataille. Il leur donne de la force et les soutient face à l'ennemi... Dieu nous accordera la victoire. » Et au même moment, dans l'autre camp, l'archevêque de l'église Catholique-Romaine de Cologne disait aux soldats allemands : « Dieu est avec nous dans ce combat pour la justice... Nous vous ordonnons, au nom de Dieu, de se battre jusqu'à la dernière goutte de sang pour l'honneur et la gloire de votre patrie... Dieu sait que vous combattez pour la justice et Il nous accordera la victoire. »

Que dites-vous de cela ? Est-ce que ces églises représentent vraiment Dieu lorsqu'elles expriment une direction contradictoire et marquée par la haine.

Mais nous n'avons pas besoin d'aller aussi loin. Restons avec nous, ou plus exactement, avec vous. Supposons que nous soyons en guerre avec les bulgares. Bien évidemment, en tant qu'aumônier militaire, vous allez bénir les soldats grecs et leurs armes. Vous allez prier pour la victoire et vous les réassurerez que Saint Nicolas, patron de l'armée navale, ainsi que les anges Gabriel et Michael, patrons de l'armée de l'air, sont de leur côté. Mais en même temps, dans le camp d'en face, le prêtre

bulgare, qui est aussi orthodoxe, bénira leurs armes en priant pour leur victoire tout en les réassurant que ces mêmes Saints sont de leur côté. Cependant, de quel côté est la vérité ? J'affirme, Monsieur, que la vérité ne se trouve dans aucun des camps. Dieu et les Saints ne sont pas impliqués dans les guerres, parce qu'ils haïssent les guerres. Le sacrifice du Christ a été rendu pour tous les humains, sans distinction, qu'ils soient grecs, bulgares, turcs, russes, américains, ou de tout autre pays. Il les aime tous de la même manière, parce qu'il n'est pas partial. Aussi, Monsieur, au lieu de croire à ces choses, j'insiste sur le fait d'accepter, en tant que guide véritable, les paroles du Seigneur Jésus Christ lorsqu'il a proclamé que son Royaume n'était pas de ce monde. C'est pourquoi, même si les chrétiens, les musulmans ou les bouddhistes cherchent à se l'approprier, je ne m'attends pas à découvrir ce royaume sur la terre. Je continue de croire que, puisque le royaume du Christ ne fait pas partie de ce monde, il ne peut appartenir à aucune nation qui existe aujourd'hui dans le monde. »

Minas transpirait. Il avait enlevé la couverture et les blessures qui se trouvaient sur son corps à moitié nu apparaissaient clairement aux yeux du prêtre qui s'efforçait de les éviter du regard. Le prêtre ne dit rien, continuant de fumer sa cigarette, l'air pensif. Minas à nouveau sur le lit et s'enveloppa dans la couverture. Il reprit la parole avec un ton plus doux.

« Je vous prie de m'excuser, » dit-il. « Je ne voulais pas vous offenser personnellement parce que je ne connais pas vos intentions. En fait, je me dois de vous remercier pour les efforts que vous avez fournis en ma faveur, ne serait-ce que pour le fait que vous m'avez rendu visite dans cette cellule. Mais, j'ai pris ma décision. Je veux servir Dieu de la manière qu'il exige et je ne ferai aucun compromis. J'aime mon pays. Je respecte ses lois. J'honore ses dirigeants et ses représentants, parce que c'est ce que Dieu ordonne de faire. Mais ce que vous me

demandez de faire, cela je ne le peux pas. C'est au-dessus de mes forces. M'opposer à ma conscience, équivaldrait pour moi à mourir. »

Le prêtre restait sans voix. A présent, il était convaincu qu'il avait à faire à une personne qui savait ce en quoi elle croyait et ce qu'elle faisait. Mais plus important encore, il comprit qu'il se trouvait en face d'une personne qui avait une conscience, une conscience éduquée que nul ne pouvait bafouer, même s'il le voulait.

Il ne s'étendit pas en longueurs, mais son attitude semblait indiquer que, au plus profond de lui-même, il avait une admiration et un profond respect pour Minas. Car, bien qu'à moitié nu dans une cellule gelée, avec des marques sur le corps montrant clairement les souffrances endurées, ce jeune homme continuait de lutter pour sa foi, prêt à se battre pour elle jusqu'au bout, même jusqu'à la mort.

Comprenant que sa mission venait de prendre fin, le prêtre se leva pour partir.

« Vous devez savoir que ce n'est pas le seul chemin pour le salut, » fit-il remarquer à Minas.

« Mais Jésus dit qu'il n'y a qu'une seule route, » l'interrompt Minas, « Il lui dit : « Je suis le chemin, et la vérité, et la vie. » »

« C'est vrai. Mais, il y a également d'autres choses que vous n'avez pas encore apprises. Avec le temps, vous en apprendrez davantage. De toute façon, je voulais vous aider. Je suis désolé de ne pas avoir réussi. Toutefois, si vous avez besoin de quoi que ce soit et que je suis en mesure de vous le donner, je suis à votre disposition. »

« Vraiment ? » demanda Minas avec un visage resplendissant de joie.

« Oui, bien sûr, si je suis en position de le faire. »

« Vous êtes en position de le faire. Mieux même, mon besoin se trouve dans votre main droite, » répondit Minas.

Le prêtre jeta un œil sur sa main droite et vit qu'il était en train de tenir les Saintes écritures.

« Voulez-vous une copie du Nouveau Testament ? », demanda-t-il.

« Oui, » répondit Minas, tendant sa main avec empressement. Soit parce qu'il le voulait vraiment, soit parce qu'il s'était fait prendre à ses propres paroles, le prêtre lui donna le Nouveau Testament, mais sans beaucoup d'enthousiasme.

Cependant, Minas fut si heureux d'avoir le livre qu'il ne fit pas attention à la réaction du prêtre.

Il le saisit immédiatement et se mit à en feuilleter les pages, ce qui rendit le prêtre qui l'observait plutôt perplexe. Sans dire au revoir, il quitta rapidement la cellule en laissant la porte ouverte derrière lui. Minas s'avança, sortit sa tête dehors et se mit à observer le prêtre qui marchait à grands pas, au rythme soutenu d'une antienne chantée par le régiment de soldats qui s'approchait de la cantine :

« Si la montagne est un palais,  
Et que son pic monte jusqu'aux cieux,  
C'est qu'en nos armes elle a eu foi,  
Pour nous défendre en tout lieux »

En écoutant ce refrain, Minas se dit que ce chant correspondait bien au prêtre. En effet, à intervalles réguliers, l'on pouvait discerner la forme d'un pistolet caché sous sa robe.

« Adieu, aumônier major, » dit-il à voix basse. « Adieu et merci pour votre cadeau. Mais qui sait comment cette Bible a atterri entre mes mains et ce qui vous a guidé jusqu'à moi ? Merci, Seigneur, » ajouta-t-il avec dévotion tout en fermant la porte pour éviter que quiconque puisse accuser le caporal de s'être montré négligent dans son service.

---

## CHAPITRE IX

Le matin suivant, bien qu'enveloppé dans sa couverture, Minas tremblait toujours. Il réfléchissait au programme des longues heures de la journée à venir. Il passerait sans doute un peu de son temps à méditer et un peu de temps également en la compagnie du gardien qui le visiterait. Mais, il y avait aussi ses fidèles amis, les rats, qui n'oublieraient pas leur visite quotidienne et s'accorderaient sans doute une promenade dans sa cellule.

Toutefois, après la visite du prêtre le jour d'avant, il avait à disposition autre chose qui lui permettrait de faire face au temps qui s'égrenait lentement, ainsi qu'au dépit et à la souffrance de ceux qui l'obligeaient à demeurer à moitié nu dans cette cellule. Il disposait d'une copie du Nouveau Testament et était à présent absorbé par sa lecture.

Il dévorait avidement les vérités sacrées et les conseils avisés qu'il contenait. Il reprit des forces à la lecture des paroles réconfortantes et encourageantes de Jésus, comme celles contenues dans l'évangile de Jean : « **Si le monde a de la haine pour vous, vous savez qu'il m'a haï avant de vous haïr.** »

Il inclina sa tête et regarda son corps nu, ses cicatrices et se mit à penser à la liberté qu'il avait perdue. Il réfléchit aux dangers à venir et se mit à tourner les pages rapidement pour chercher consolation dans les paroles de l'Apôtre Paul, en lisant le récit de ses souffrances dans la seconde lettre aux Corinthiens : «  **dans les labeurs bien plus, dans les prisons bien plus, sous les coups à l'excès, voyant souvent la mort de près. Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups moins un, trois fois j'ai été battu de verges, une fois j'ai été lapidé, trois fois j'ai fait naufrage, j'ai passé une nuit et un jour dans l'abîme ; voyages** »

**souvent, dangers des fleuves, dangers des brigands, dangers venant [des gens de ma propre] race, dangers des nations, dangers dans la ville, dangers dans le désert, dangers en mer, dangers parmi les faux frères, labeur et peine, nuits sans sommeil souvent, faim et soif, abstinence de nourriture bien des fois, froid et nudité... »**

Il réfléchit au fait qu'il ne s'agissait là que de quelques épreuves que l'apôtre des nations avait eu à endurer. Minas le prit comme un encouragement et un réconfort.

Qu'en serait-il de lui-même ? Minas était à la fois curieux et angoissé de savoir s'il serait capable de dire à l'instar de l'Apôtre Paul, « **J'ai combattu le beau combat, j'ai achevé la course, j'ai observé la foi.** »

C'est avec cet état d'esprit que le caporal trouva Minas quand il ouvrit la porte de la cellule au crépuscule. Mais, contrairement à l'accoutumée, il n'apportait pas le plateau-repas. Il n'était pas seul, il y avait avec lui quelqu'un qui avait l'apparence d'un soldat. Lorsqu'ils pénétrèrent dans la pièce, le caporal avait repris ses manières de gardien de prison. Cependant, Minas qui connaissait dorénavant très bien le caporal, comprit que son attitude était feinte. « Peut-être ne souhaite-t-il pas que l'autre homme découvre sa véritable nature, » pressentit Minas, qui se demandait bien ce qui allait maintenant se passer.

« Cette recrue est l'homme dont je vous ai parlé l'autre jour, » annonça sèchement le caporal, « et à partir d'aujourd'hui, vous resterez ensemble. »

Sans rien ajouter, il sortit en fermant la porte derrière lui. Minas resta silencieux tout en fixant le nouveau venu d'un air interrogateur. Le peu de choses que le caporal lui avait dites à son propos l'avaient aidé à comprendre que l'arrivant devait être son coreligionnaire, celui que la police militaire avait aussi gardé en détention.

« Mais puisqu'il porte un uniforme militaire, pourquoi l'ont-ils amené ici ? » se demanda-t-il circonspect.

Encore plus curieux qu'avant, il continua de l'observer attentivement. C'était un jeune homme de l'âge de Minas. Il avait le visage fatigué, les traits tirés. Il ne mesurait pas plus d'un mètre cinquante et l'on aurait dit qu'une angoisse intérieure le tourmentait, comme si elle le rabaissait et l'amenuisait plus encore.

Le chagrin et la crainte marquaient chacun de ses faits et gestes. Voulant l'aider, Minas fut le premier à briser le silence.

«

« Bienvenue, » dit-il chaleureusement. « Mon nom est Minas Destounis. Je suis ici depuis environ vingt jours parce que ma conscience éduquée par la Bible m'empêche de revêtir l'uniforme militaire et de porter les armes. Durant ces vingt jours, je n'ai eu que les rats pour compagnie. Mais je suis heureux de savoir que nous resterons ensemble. »

Puis il s'arrêta, pour laisser à l'autre homme la possibilité de parler. Mais, il demeurait silencieux, hésitant, fixant Minas avec appréhension.

« Pourquoi ne parles-tu pas ? A quoi penses-tu ? » lui demanda Minas tout en lui donnant une tape amicale sur l'épaule. »

A cet instant, pour la première fois, le nouveau venu fixa les yeux de Minas. Minas eut l'impression de voir deux braises ardentes, deux yeux bruns scintillant de toutes les larmes non dissimulées et qui lançaient des regards comme des éclairs sur le corps nu et la poitrine scarifiée de Minas.

« Tu sais, » dit-il en pesant ses mots, « J'ai oublié le verset biblique, tu sais, le texte de l'année, et j'essaie de m'en rappeler. C'est à cela que je pense. »

« Vraiment ? » demanda Minas. « Permits-moi de t'aider. C'est Luc 21 :28. » Et sans s'interrompre, il se mit à réciter le verset par cœur : « **Mais, quand ces choses commenceront à arriver,**

**redressez-vous et relevez la tête, parce que votre délivrance approche. »**

A peine eut-il terminé de prononcer le dernier mot du verset que le jeune homme s'exclama avec une voix remplie de douleur, « Mon frère ! » Il serra Minas dans ses bras et des larmes brûlantes se mirent à couler sur le corps glacé de ce dernier. Il resta ainsi un certain temps, incapable de maîtriser son chagrin.

Sans un mot, Minas entourait le jeune homme de son bras, en lui donnant des tapes dans le dos, synonymes de sympathie. Il réalisa que le jeune homme avait besoin de sortir ses émotions et le fait de pleurer était un bon moyen de le faire. Mais avant même qu'il put s'en rendre compte, ses propres yeux s'embaumèrent et les larmes se mirent à couler sur ses joues. Lui aussi avait besoin d'exprimer ses sentiments jusque-là refoulés. Depuis le premier jour où il était entré dans ce camp militaire et qu'il avait subi toutes ces épreuves, il n'avait encore versé aucune larme. D'ailleurs, avec qui pouvait-il pleurer ? Avec les rats ?

Il pouvait maintenant mêler ses larmes à celles de cet homme partageant la même foi que lui. Cet homme était son « frère ». La manière avec laquelle il avait saisi le bras de Minas, ne laissait aucun doute là-dessus. Minas pouvait clairement ressentir l'empreinte de l'affection fraternelle véritable, un amour qui dépasse les intérêts propres, un amour dont Jésus avait fait preuve lorsqu'il donna sa vie en sacrifice pour l'humanité, un amour dont il avait parlé à ses disciples en disant : **« Par là tous sauront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour entre vous. »**

A travers cette présentation touchante, Minas put aisément discerner que cette recrue était un de ses coreligionnaires, un de ceux qui partageaient la marque distinctive des vrais chrétiens : l'amour fraternel fondé sur des principes.



Ils étaient « frères ». Il était certain que cet arrivant, son « frère », ressentait la même chose et il put se réjouir de la réalité des paroles de Jésus : « **...vous êtes tous frères.** »

Une fois calmés de leurs premières émotions, ils s'assirent sur le lit afin d'en apprendre davantage l'un sur l'autre.

« Mon nom est Basil Fatsas, » dit le jeune homme, « et je suis également ici depuis vingt jours environ. Durant dix-huit jours on m'a placé dans une autre cellule. Je ne vais pas te raconter ce que l'on m'a fait subir, parce que je vois que toi aussi tu en as vécu suffisamment et qu'ils n'en ont sans doute pas fini avec toi. »

« Maintenant, dis-moi, » Minas reprenant la parole pour l'aider à sortir tout cela de sa tête et pour découvrir s'ils avaient utilisé des méthodes similaires sur lui.

Il écouta avec horreur les explications de Basil sur la triste condition de certains être humains, à savoir ses officiers. Il en déduisit que ses propres tourmenteurs et ceux de Basil avaient sans doute fréquenté la même école et en étaient sortis avec le même diplôme, celui du meilleur prix mention comportement brutal et barbare. Une école qui s'efforçait de démontrer, à travers ses méthodes, que l'homme et la bête ont une origine commune. Même si, en disant cela, l'on insultait en réalité les animaux, car, en plus du fait que les animaux posent très rarement des problèmes à ceux de la même espèce, lorsqu'ils s'en prennent à d'autres groupes, ils le font par nécessité, mus par leur instinct de survie. En effet, lorsqu'ils en viennent à tuer, c'est uniquement pour se nourrir et non pas par plaisir de torturer.

D'une voix empreinte de douleur et de souffrance, Basil se mit à raconter les choses qu'il dut subir. En l'écoutant, Minas se rendit compte à quel point il avait été chanceux de n'arriver dans ce camp qu'un jour après lui. C'est pour cela d'ailleurs qu'on avait placé Minas dans la cellule du centre de détention

et non pas dans celle de la Police Militaire comme ce fut le cas pour Basil.

Là-bas, en plus des choses que Minas avait lui-même vécues, on pratiquait d'autres traitements spéciaux qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de goûter. Il baissa les yeux pour voir son corps enveloppé dans la couverture et pensa qu'il était décidément bien privilégié en comparaison de Basil. Celui-ci lui expliqua que dans la cellule où il était gardé et qui n'avait pas de fenêtre, tous les soirs autour de minuit, un policier militaire renversait par terre deux ou trois seaux d'eau. Puis, il déversait encore deux autres seaux sur le matelas et, finalement, un seau sur Basil, trempant Basil de la tête aux pieds.

En écoutant le récit de Basil et en comparant leurs deux épreuves, Minas ne put s'empêcher de se remémorer un proverbe gravé sur une plaque de cuivre qu'il avait vu sur l'étalage d'un magasin. On y lisait : « J'étais triste parce que je n'avais pas de chaussures, jusqu'à ce que je rencontre quelqu'un qui n'avait pas de pieds. »

Lui aussi se sentait abattu jusqu'à ce qu'il entende parler des expériences encore plus sordides vécues par Basil. Et pendant que l'esprit de Minas continuait de comparer les scènes de torture, Basil en poursuivait la description.

« J'avais perdu mon courage et je n'étais même plus capable d'inspirer profondément. Mes pieds étaient gonflés à cause des coups. L'intérieur de mon corps brûlait à cause de la soif et je luttais pour trouver un peu d'humidité en suçant le bord du matelas. J'en étais même arrivé à lécher le sol mouillé de la cellule. C'est dans cet état d'agonie que le sergent major de la police militaire, qui était de corvée ce soir-là, me trouva. Accompagné de deux autres policiers militaires, il ouvrit la porte de ma cellule et m'ordonna de mettre mes chaussures. C'était impossible parce que mes pieds avaient enflé. Alors, l'un des deux policiers se dépêcha d'aller chercher une paire de

bottes de l'armée. Ils me les mirent de force, puis, m'ordonnèrent de me mettre debout. En me mettant debout, je me suis effondré à cause d'une horrible douleur. Ils avaient placé des petits pois secs à l'intérieur des bottes. Le contact de mes pieds enflés avec ces billes sèches était atroce. Ils me soulevèrent, mais je tombais encore une fois. Alors, ils me relevèrent, mais mes jambes ne pouvaient plus me soutenir. Après cela, ils clouèrent deux grosses pointes au mur auxquelles ils m'attachèrent avec une corde pour que je me maintienne debout. Mais, mes pieds touchaient toujours le sol. Je suis resté dans cette position un jour et demi. Lorsque enfin ils me délièrent, j'ai perdu connaissance et sans doute ma raison. En enlevant mes chaussures, je vis que les petits pois s'étaient incarnés dans la plante de mon pied. La douleur était atroce. Le jour suivant, le sergent major m'ordonna de me mettre à courir à toute vitesse dans la cellule. Je ne cessais de tomber et à chaque fois que je m'affalais sur le sol, il me frappait pour que je continue de courir. C'était comme si je sautais sur des couteaux et ensuite..., ensuite... »

A cet instant, Basil interrompit son récit, plongea sa tête dans ses mains et les sanglots firent tressaillir tout son corps. Minas s'efforça de le consoler, mais sans succès.

« Qu'est-il arrivé ensuite ? Tu ne veux pas me dire ? »

Basil fit un grand effort pour se contrôler et pouvoir dire à Minas qu'à la suite de toutes ces séances de torture, il en était arrivé à un point où il ne pouvait plus supporter tout cela et qu'il avait finalement dit au sergent major qu'il acceptait de porter l'uniforme de l'armée. Tout en continuant de pleurer, il expliqua à Minas que, à partir de ce moment-là, il se considérait lui-même comme un bon à rien. Sa conscience le faisait souffrir et il pensait avoir péché contre Dieu. Les larmes de Basil coulaient tel un torrent sur les mains de Minas qui voulait aider Basil à relever la tête.

C'est seulement à ce moment-là que Minas comprit pleinement le sens de l'expression « pleurer amèrement ». C'est ainsi qu'il s'était imaginé les larmes de l'apôtre Pierre qui avait renié le Christ après avoir été menacé. Comme la Bible l'explique, à la suite de cela, Pierre était parti et avait pleuré amèrement. « Peut-être que c'est l'amertume qui rend les larmes aussi brûlantes, » songea-t-il. En rappelant à Basil l'expérience de l'Apôtre Pierre, il put ainsi le consoler. Les heures passant, il avait réussi dans une certaine mesure à le réconforter. Le temps s'écoula bien plus vite que les jours précédents tant ils étaient absorbés par leur discussion.

Il devait être près de minuit lorsque Minas vit Basil se lever. Sans mot dire, il ôta l'un après l'autre tous les vêtements de l'uniforme, jusqu'à se retrouver en sous-vêtements. Dans la pénombre, Minas pouvait à peine discerner ses mouvements. Il l'observait en silence. Une fois tous les vêtements enlevés, il laissa sortir un profond soupir du plus profond de son être et s'assit sur le rebord du lit. Minas lui tendit une couverture. Il la prit avec hésitation. Chacun d'eux s'enveloppa dans une couverture et se coucha sur le lit. Minas avait plus froid que les autres soirs, mais il trouva du réconfort dans le fait que les couvertures, le lit et le sol n'étaient pas mouillés comme cela avait été le cas pour le pauvre Basil dans sa cellule.

L'aube annonçait l'arrivée du gardien de prison et du thé qu'il apportait. Les deux hommes étaient engourdis à cause du froid, mais plus calmes que le jour d'avant. Ils burent avec reconnaissance le thé qui les réchauffa et Minas en profita pour demander au caporal s'il pouvait lui fournir un autre tricot afin que Basil puisse le mettre pour la nuit, car, les jours passant, le froid allait devenir insupportable. Le caporal ne dit rien, mais à voir le geste de sympathie qu'il fit, il semblait indiquer qu'il allait faire quelque chose.

La journée se déroula agréablement. Ils lurent la Bible ensemble et parlèrent de leurs propres vies. Ils furent amusés par la visite des rats joueurs. Ils furent particulièrement reconnaissants de pouvoir prier ensemble, et Basil donnait le sentiment d'avoir retrouvé toutes ses forces spirituelles. Tandis que Minas l'observait emmitouflé dans sa couverture, d'une apparence si fragile et faible, il ne pouvait pas s'imaginer comment il avait réussi à endurer toutes ces tortures.

« Bon, » dit soudain Basil, « maintenant que j'ai récupéré, je voudrais te remercier. A présent, je peux tenir jusqu'à la fin. »

« Qu'est-ce que tu veux dire par là ? » lui demanda Minas.

« Eh bien, j'ai pris courage et je peux endurer jusqu'à la mort. Dieu me soutient, mais tu m'as aussi beaucoup aidé. J'étais vraiment désespéré. Mais j'ai retrouvé mon courage et ma foi. »

Minas avait également retiré beaucoup de force de leur discussions et des liens étroits qu'ils avaient noués. Dorénavant, il était plus fort et sûr de lui-même.

« Basil, vraiment, la solitude, c'est une plaie, » s'exclama-t-il.

« Oh que oui, » acquiesça Basil. « Il n'y a rien de pire. »

« Dieu aussi le sait, puisqu'il dès le début de la création de l'homme, il dit qu'il n'était pas bon que l'homme restât seul, » ajouta Minas.

Ils se sentirent de mieux en mieux, au fur et à mesure de leur discussion. Peu après, Basil se mit à chanter une chanson magnifique. Il l'avait chantée avec ses frères spirituels le jour de son baptême et il se souvenait encore de l'émotion qui s'était emparée de lui à ce moment-là. Minas apprécia également beaucoup cette chanson. C'était un cantique d'offrande de soi qui était généralement chanté lors des baptêmes. Aussi, avec force et sentiments, ils chantèrent à l'unisson.

... (retrouver cantique 58 dans l'ancien livre vert)

Alors que le cantique venait de leur insuffler plus de courage encore et qu'ils s'étaient mis d'accord pour en chanter un autre, le grincement de la serrure les interrompit. Ce n'était pas une surprise très agréable lorsqu'ils virent le gardien ouvrir la porte et laisser entrer le capitaine du A2 aux côtés du sergent major de la police militaire.

Lorsqu'il les vit enveloppés dans des couvertures, le visage du capitaine changea de couleur. Il se dirigea directement sur Basil et le frappa fort à l'estomac,

« Il est où ton uniforme ? »

« Je ne veux pas revêtir l'uniforme et je ne veux pas porter les armes, » répondit-il calmement, avec un sang-froid admiratif.

« Alors pourquoi as-tu essayé de me piéger, sale chien ? Tu me prends pour qui, un imbécile comme toi ? »

« Quand je vous ai dit que j'acceptais de mettre l'uniforme, j'avais perdu la raison à cause des tortures que je subissais. Je ne savais pas ce que je disais. Maintenant que j'ai retrouvé ma raison, je ne veux pas le porter et je me tiendrai à ma décision même si je dois mourir. »

« Alors, je vais te montrer, » rugit le capitaine et, se tournant vers le caporal qui observait la scène avec une certaine appréhension, il lui dit, « Ouvrez immédiatement la cellule d'à côté. »

Le capitaine se saisit de Basil par un bras et le sergent major l'attrapa par l'autre et ils le tirèrent hors de la pièce, prenant avec eux également l'uniforme qui reposait sur le rebord du lit. Déconcerté par ce qui se passait sous ses yeux, Minas était abasourdi. Il voyait les jambes du capitaine et du sergent major avancer de manière chancelante, tandis que les pas de Basil étaient assurés, comme ceux d'un conquérant. Il était impressionné par la force que dégageait ce jeune homme frêle, mesurant à peine un mètre et demi, qui ressemblait à un géant devant ses deux bourreaux. A chaque pas, il semblait devenir

plus imposant encore, bien plus majestueux que cet environnement sordide. On aurait dit qu'il planait, comme porté par les ailes d'un aigle, à la poursuite de la vie éternelle. Avant que la porte ne se referme, il se tourna soudain vers Minas et dit d'une voix vive et ferme,

« A la prochaine, Minas, dans le Royaume de Dieu. Si je meurs, dis à mes proches que je suis resté fidèle jusqu'à la mort. »

Avant même qu'il finisse sa phrase, la main de fer du sergent major s'abattit sur son visage, faisant saigner sa bouche abondamment. Puis, le claquement de la porte se fit entendre jusque dans le cœur de Minas ce qui n'était pas surprenant puisqu'elle venait de le séparer de son compagnon bien-aimé. Minas n'eut pas le temps de retrouver ses esprits qu'il entendait déjà dans la cellule d'à côté l'écho des voix qui criaient toutes sortes d'insultes et de paroles blasphématoires. Il s'imaginait ce que Basil devait endurer en ce moment. Au milieu de toutes ces insultes, injures, expressions outrancières et provocations, telles que « Où est ton Dieu pour t'aider ? », Minas pouvait discerner les « non ! » plaintifs de Basil. C'était, et de loin, la plus éprouvante des épreuves, la plus difficile séance de torture, que Minas avait vécue dans le camp. Que n'aurait-il pas donné pour être à la place de Basil. Il fut pris d'effroi en repensant à ce corps faible et fragile soumis aux attaques d'une telle puissance.

L'épreuve durait et pourtant Basil continuait d'endurer. De temps en temps, on entendait un gémissement, « Mon Dieu, Mon Dieu ! Donne-moi ta force ! »

Soudain, Minas fut pris d'un frisson d'horreur en entendant Basil crier, « Seigneur, Seigneur, je t'en supplie... j'ai besoin de ton courage...je veux te rester fidèle. »

Jusque là, Minas pria agenouillé, demandant à Dieu de soutenir Basil. Mais en entendant la dernière supplication de Basil, Minas tomba face contre terre. Il se mit à prier si

intensément que le sol devint humide à cause ses larmes. Peu de temps après, un cri effrayant retentit plus fort que tous les autres bruits provenant de la cellule. Il fut suivi d'un silence de mort.

« Mon capitaine, vous l'avez tué, » dit quelqu'un d'une voix apeurée.

« Ferme-là ! » résonna la voix du capitaine et le silence se fit de nouveau.

Minas continua de prier jusqu'à ce qu'il entende le capitaine dire :

« Habillez-le en uniforme. Faites-vite ! »

« Probablement qu'ils lui mettent l'uniforme parce qu'il a perdu connaissance, comme ça m'est arrivé à moi aussi, » pensa-t-il.

« Ou peut-être qu'il est mort, qui sait ? En tout cas, cette fois-ci, Basil est demeuré intègre. Il a dit qu'il le resterait et il a réussi. Et pourtant, ce n'était sûrement pas grâce à sa stature. » Minas continua de se parler à lui-même jusqu'à ce que lui vint à l'esprit ce que l'Apôtre Paul avait aux Corinthiens. Il avait lu ce passage tellement de fois qu'il s'en rappela facilement. Assis à moitié nu sur le sol cimenté, transpirant d'émotion même en l'absence de couverture, il se mit à réciter les versets dans son esprit :

**« Car vous voyez votre appel, frères : qu'il n'y a pas beaucoup de sages selon la chair qui ont été appelés, pas beaucoup de puissants, pas beaucoup de gens de haute naissance ; mais Dieu a choisi les choses sottes du monde pour faire honte aux sages ; et Dieu a choisi les choses faibles du monde pour faire honte aux fortes ; et Dieu a choisi les choses sans distinction du monde et celles qu'on méprise, celles qui ne sont pas, pour réduire à rien celles qui sont, afin que nulle chair ne se glorifie en présence de Dieu. »**

Se répétant ces paroles à lui-même, il se leva très lentement. Il s'enveloppa dans sa couverture et s'allongea sur le lit. Il



comprenait dorénavant le sens véritable de ce passage. Il ferma les yeux et se mit à méditer avec fascination sur la manière dont, à n'en pas douter, l'esprit de Dieu avait fortifié le "fragile" Basil.

L'aube était venue et, depuis un certain temps déjà, Minas faisait les cent pas enveloppé dans sa couverture. Avec impatience et anxiété, il attendait la venue du caporal afin de recevoir des nouvelles de Basil. Lorsque la porte s'ouvrit, il se précipita sur le caporal et lui demanda, « Dis-moi, qu'en est-il de Basil ? »

Le caporal ne répondit rien, tout en le regardant d'un air absent.

« Dis-moi s'il te plaît, » répéta Minas d'un air suppliant.

« Je ne sais pas. Eh bien...mmmh...j'ai entendu qu'ils lui avaient mis l'uniforme et qu'ils l'avaient envoyé aujourd'hui au 68<sup>ème</sup> régiment.

« Est-ce que c'est lui qui a mis l'uniforme ? » S'enquit Minas.

« C'est ce qu'on m'a dit. »

« De la part de qui ? »

« Plusieurs personnes en parlent. »

« Donc, cela veut dire que Basil est vivant, n'est-ce pas ? »

Demanda Minas

En entendant cette question, le caporal devint pâle et baissa sa tête pensivement. Son comportement semblait indiquer qu'il essayait de remettre ses idées en place. Minas ressentit la confusion du caporal. Il comprit également que le caporal n'en savait sans doute pas beaucoup. Il prit le thé que le caporal lui avait amené sur le plateau-repas, le but, rendit la tasse en fer blanc et dit :

« S'il vous plaît, essayez d'en apprendre davantage sur Basil, je vous en prie. »

En entendant le grincement à peine inaudible de la serrure après que la porte se fut fermée, Minas comprit que le caporal

ferait de son mieux. Lorsque son regard fixa l'intérieur de la cellule, il tomba sur un portefeuille usé. Il l'ouvrit et, à l'intérieur, il découvrit la pauvreté sous la forme d'un billet de cinquante drachmes plié en quatre. Dans une poche en cuir simili, il y avait une carte d'identité nationale. Il la sortit et la tint dans sa main avec respect et reconnaissance. C'était la photographie de Basil. L'image était parlante. Les yeux exprimaient la foi et le visage révélait la pureté de son cœur. Après l'avoir regardée quelques instants, il la retourna et se mit à lire les informations. Ses yeux s'attardèrent sur les chiffres. Après avoir regardé le nom et le prénom, il vit avec étonnement le chiffre mentionné à côté de « Taille ». C'était « 150cm ».

« Un mètre cinquante, » se dit-il à lui-même, « Pourtant, on aurait dit un géant et ceux à côté de lui, des lilliputiens. »

Après « Profession », il y avait écrit « Fermier ». Cela lui rappela les mots de l'Apôtre Paul : « **Dieu a choisi les choses sottes du monde pour faire honte aux sages ; et Dieu a choisi les choses faibles du monde pour faire honte aux forte...et... celles qui ne sont pas, pour réduire à rien celles qui sont...** »

Dans une autre poche du portefeuille, il retrouva une note écrite. En la lisant, ses poils s'hérissèrent. Il eut l'impression que quelqu'un les lui tirait un à un avec une pince à épiler.

Avant même qu'il en eut fini la lecture, de grosses larmes se mirent à couler le long de ses joues et vinrent mouiller le morceau de papier qu'il tenait entre ses mains. Il resta immobile en essayant de lire ce mot. Combien de temps ? Il ne le savait pas. Il était difficile de déchiffrer l'écriture laborieuse avec ses fautes d'orthographe. Et pourtant, malgré sa simplicité, ce document était digne d'intérêt, de grande valeur même.

Minas ne cessait de répéter encore et encore les paroles que Basil avait écrites : « Le 7 Septembre 19--, à 01h25, Je suis

devenu Témoin de Jéhovah. Et à partir de cette heure-là, je servirai mon Dieu même dans les conditions les plus difficiles. » Il passa la matinée à relire la note. Mais, lorsqu'il entendit la porte s'ouvrir, instinctivement il la cacha sous le matelas, avec le portefeuille et la carte d'identité, comme s'il s'agissait d'un trésor de grande valeur. C'était une agréable surprise de voir le caporal entrer dans la cellule. Il tenait dans sa main la valise de Minas et ses vêtements. Il les mit sur le lit et tapota sur l'épaule de Minas en lui disant, « On dirait que tes problèmes sont terminés. »

Toutefois, Minas était toujours préoccupé par la situation de Basil. Ignorant la remarque du caporal et la surprise qu'il amenait avec lui, il demanda, « Dites-moi, avez-vous appris quelque chose à propos de Basil ? »

« Rien de nouveau, non rien, » répondit-il avec un peu de retenue. Puis, il partit rapidement, en faisant comprendre qu'il ne voulait plus discuter de ce sujet.

Minas revint au lit et enfila ses propres vêtements. Il avait l'impression de revivre lorsque son corps se mit à se réchauffer. Ensuite, il ouvrit la valise. Il était évident qu'elle avait été forcée, mais rien, à l'intérieur, ne manquait. Sa main se saisit immédiatement de la Sainte Bible et en l'ouvrant il put lire avec émotion la dédicace d'Anna : « Je prie que tu restes fidèle. Fais-en de même. Avec amour, Anna. »

Il la lut et la relut à de nombreuses reprises. Mais, de nouveau, il se rappela le mot écrit par Basil. Il souleva le matelas, prit le papier et le relut. Puis, à tour de rôle, il se mit à lire en boucle la note de Basil et les paroles d'Anna, comme s'il cherchait à les comparer. Il en conclut qu'ils étaient tous deux superbes dans leur simplicité. Leur sincérité était également remarquable. Il cacha la carte d'identité de Basil et son mot dans la doublure de sa valise. Ils étaient si précieux qu'il ne voulait pas les perdre. Après cela, il s'assit sur le lit et commença à lire la Bible.

Lorsque le caporal lui amena son déjeuner, il lui annonça une autre surprise. Il lui dit que, à partir de cet après-midi et durant les jours qui suivent, il serait autorisé à sortir pour une promenade entre 15:00 et 17:00 à l'autre bout du camp, sous escorte du caporal.

Minas n'y croyait pas, mais il ne dit rien au gardien. Dès que le caporal eut quitté la pièce, il se mit à y réfléchir. Sans le vouloir, il se rappela sa dernière sortie vers les terrains de jeu et fit le lien avec le départ précipité de Basil, l'autre nuit.

Son esprit refusait d'accepter que quelque chose de bon puisse sortir de ce camp. Son expérience ne laissait aucune place à l'optimisme à cet égard. Il se convainquit lui-même qu'ils devaient être encore en train d'ourdir quelque chose à son encontre. Et il se prépara psychologiquement au combat, qui, selon lui, n'avait pas encore pris fin. Son seul réconfort était le caporal qui serait à ses côtés lors de la sortie.

Il était trois heures moins dix lorsque les pas doux du caporal se firent entendre au dehors. Le cœur de Minas se mit à battre et c'est seulement lorsque la porte s'ouvrit et qu'il vit que le caporal était seul que son cœur revint à son rythme habituel.

Sans tergiverser, ils sortirent et se mirent en route vers la partie Est du campement. Ils se dirigeaient vers le terrain d'exercices, ce qui n'enchantait guère Minas.

Il se mit à observer le caporal qui marchait devant lui avec détachement. Son anxiété grandissait au fur et à mesure qu'ils approchaient de la zone d'entraînement. Mais lorsque Minas vit qu'il n'y avait personne, sa crainte s'apaisa un peu.

Le caporal se dirigea ensuite vers le robinet. Il lava son visage et ses mains, but un peu et dit à Minas que s'il le voulait, il pouvait lui aussi se laver et boire. En entendant la suggestion, Minas regarda tout autour de lui avec circonspection. Il n'avait certainement pas oublié les événements liés à sa précédente visite sur le terrain de jeu. Il se baissa et but à satiété, mais,

inconsciemment, il mit sa main derrière lui en vue de se prémunir contre un possible coup de pied. Ensuite, il se débarbouilla du mieux possible. Il ne s'était pas lavé depuis le jour où il avait rendu visite au major du A2 et c'était maintenant un luxe qu'il ne voulait pas refuser.

Lorsqu'il eut fini sa toilette, il se mit à arpenter le terrain tout en observant les lieux. C'était en quelque sorte son « Golgotha » à lui. Il jeta un regard vers le robinet, les poutres en fer, et revinrent à sa mémoire les visages du capitaine, du sergent major, de Varouxis et des autres soldats qui s'étaient « dévoués » corps et âmes au service de Dieu et de leur patrie, en écrasant à tour de rôle leurs cigarettes sur la poitrine dénudée d'un jeune homme qu'ils avaient tout d'abord attaché.

En se repassant les scènes dans sa tête, il en eut un frisson. Il se força donc à revenir au présent. Il essaya de se concentrer sur le fait qu'il n'était pas en train de subir des tortures et qu'il pouvait se sentir en sécurité en ce lieu, son « Golgotha » du passé. Aujourd'hui, il n'avait pas froid, il n'avait pas faim ou soif et il ne souffrait même pas.

Avec plus de détermination qu'auparavant, il laissa ses yeux profiter de la lumière et ses poumons se remplir d'air frais. Et tandis qu'il regardait et respirait librement, il se mit à faire des suppositions. Est-ce que sa cellule lui apparaîtrait encore plus laide ce soir en se couchant ? Non, il fit l'effort de chasser ces pensées désagréables de son esprit. Durant quelques instants, son esprit se vida. Il ne pensa à rien, n'imagina rien, ne se souvint de rien. Il était juste assis là, ses yeux dirigés vers le vert profond de la montagne qui se tenait en face de lui, comme un géant sorti tout droit du monde mythologique. Tout en fixant la montagne, la tête ailleurs, il recouvra progressivement ses esprits.

Et son intellect se remit à fonctionner de nouveau lorsqu'il aperçut la phrase « LA LIBERTE OU LA MORT » écrite à distance en grands caractères avec des pierres blanches délavées.

« La liberté ou la mort, » pensa-t-il. Effectivement, la phrase avait du sens. Elle avait été écrite et exprimée depuis des temps immémoriaux en raison de l'aspiration innée de l'être humain en faveur de la liberté, un instinct dont l'avait pourvu le Créateur. Mais l'Homme avait perdu sa liberté et chaque jour qui passe l'en éloigne un peu plus, car, conquis pas son égoïsme, son avidité et ses préjugés, il est devenu l'esclave de ses propres passions.

Le mot « mort » qu'il vit écrit, attira à son attention un autre sujet, qu'il n'avait évidemment pas oublié. Il repensa à Basil et à sa vie. Immédiatement, ses yeux se tournèrent vers le caporal. Ce dernier était assis à distance raisonnable, de telle sorte que son désir de vouloir laisser un peu d'intimité à Minas était clairement visible. Mais à présent, Minas se précipitait vers lui comme s'il ne l'avait pas vu depuis plusieurs jours.

« Vous ne m'avez donné aucune info à propos de Basil, » dit-il tout à coup.

Le caporal était ébahi. Il resta silencieux quelques instants, avalant avec difficulté et s'efforçant d'éviter le regard de Minas, qui était littéralement rivé sur lui. Finalement, il céda et, d'une voix à moitié étouffée, il dit, « Basil s'est suicidé. »

Lorsque Minas entendit cela, sa tête se mit à tourner, et sa transpiration se mit à couler abondamment sur tout son visage et le long de son corps. Il avait pensé à plusieurs hypothèses, mais sûrement pas à celle-ci. Il ne pouvait l'accepter. Il savait ce que le suicide voulait dire pour quelqu'un comme Basil qui partageait sa foi. C'était un grand péché. En aucun cas, un chrétien fidèle ne commettrait ce genre d'acte. Et Basil avait démontré qu'il était non seulement fidèle, mais bien plus, qu'il était exemplaire dans sa foi. Il savait que le suicide, c'était le

refuge des lâches. Mais Basil n'était pas un lâche. Sa bravoure ne faisait pas l'ombre d'un doute.

Minas n'avait pas besoin de toutes ces raisons pour se convaincre que Basil ne n'était pas suicidé. Il avait vécu la tragédie de Basil à ses côtés. Il avait entendu les derniers cris et la phrase, « Mon capitaine, vous l'avez tué, » était encore fraîchement gravée dans son esprit.

C'était ça la réalité, la mort de Basil n'était pas un mystère. Minas était absolument convaincu que le corps de Basil céda sous le poids insupportable de la torture qui lui avait été infligée et que c'était cela la cause de sa mort.

Il avait donc été capable de rester fidèle à ses principes « jusqu'à la mort, » comme il avait dit à Minas la dernière soirée qu'ils passèrent ensemble.

« Bravo, Basil, » se dit-il à lui-même. « Tu as été un grand homme, même si aux yeux des autres, tu semblais si petit. »

Mettant de côté ses réflexions pour quelques instants, Minas se tourna vers le caporal, qui était assis là, l'air absent, la tête baissée à regarder ses pieds avec lesquels il faisait un trou dans le sol.

Un sentiment de profonde tristesse semblait l'avoir submergé, cela se voyait.

« Comment est-ce arrivé ? » Demanda Minas, ramenant ainsi le caporal à la réalité.

« En route vers le 68<sup>ème</sup> régiment, il a sauté du train. »

« Quand est-ce que c'est arrivé ? » Demanda encore Minas.

« Hier matin à 6 heures. »

« Mais hier jusqu'à minuit et même au-delà, ils étaient en train de le torturer dans la cellule juste à côté de la mienne. Comment alors a-t-il pu prendre le train à ce moment là ? »

« Je ne sais pas. C'est ce qu'ils disent. Ils l'ont même écrit dans les journaux aujourd'hui. Regardez, j'ai pris l'article avec moi. »

Et avant même qu'il eut fini sa phrase, il sortit un morceau de journal de sa poche et le tendit à Minas pour qu'il le lise.

« Hier matin, à 6h15, un soldat, Basil Fatsas, a été retrouvé mort sur la voie ferrée. Selon les informations communiquées, il devait être transféré vers le 68<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. La police militaire est chargée de l'investigation en vue d'établir les circonstances de la mort. Elle a cependant d'ores et déjà exclu la piste d'un acte criminel et privilégierait la piste d'un accident ou d'un suicide. En effet, ses compagnons d'armes ont récemment indiqué que le défunt se trouvait dans un état de dépression grave. »

Minas plia délicatement la coupure de presse et, sans en demander la permission au caporal, la rangea dans sa poche. Sans dire mot, il se mit en marche vers la cellule et le caporal le suivit en silence. A voir leur regard sombre et la manière avec laquelle ils avançaient, on aurait dit qu'ils suivaient le cercueil de Basil.

Dès qu'ils furent entrés dans la cellule, les larmes se mirent à couler sur le visage de Minas. Il se tourna soudain vers le caporal, le saisit par ses épaules et lui dit d'une voix cassée par l'émotion,

« Dites-moi s'il vous plaît, croyez-vous vraiment que Basil se soit suicidé ? »

Il ne répondit pas. Il se tenait immobile sans bouger, sa tête courbée comme celle d'un élève en train d'être puni. Les mains de Minas se détendirent et il les relâcha. Puis il baissa également sa tête et dit d'une voix faible, « Je comprends. C'est ce qui explique aussi leur changement d'attitude instantané à mon égard. En fait, la mort de Basil m'a en quelque sorte délivré. »

Le caporal quitta la pièce calmement, en fermant la porte derrière lui. Minas resta seul avec ses pensées. Il y avait tant de choses sur lesquelles il pouvait méditer, mais la mort de Basil



les éclipsait toutes. Il passa une nuit sans sommeil réfléchissant à sa situation. Il put constater la véracité des paroles de Jésus qui avait averti ses disciples et tous ceux qui voudraient le suivre après sa mort, à propos des difficultés qu'ils rencontreraient. Comme des raies de lumière qui se succédaient les unes après les autres, les versets bibliques affluaient dans son esprit : « **Allez ! Voici que je vous envoie comme des agneaux parmi les loups. Ne portez ni bourse, ni sac à provisions, ni sandales, et en chemin ne serrez personne dans vos bras en signe de salut... et vous serez les objets de la haine de tous... Et ne craignez pas ceux qui tuent le corps...** » Et il y en avait bien d'autres encore.

Tandis qu'il se remémorait ces passages, lui revinrent à l'esprit le rapport officiel de la mort de Basil publié dans le journal, ainsi que les explications du caporal. « C'est incroyable à quel point l'imagination humaine peut être fertile en histoires qui l'arrangent et qui s'adaptent parfaitement aux besoins du moment, surtout lorsque la personne dispose du pouvoir qu'il faut et que d'autres se soumettent à ses désirs juste pour pouvoir obtenir une faveur, une position ou d'éviter d'avoir à rendre des comptes. »

Minas était impressionné par l'imagination humaine, mais il l'était encore plus par la fidélité absolue de Basil envers ses principes. L'exhortation de Christ Jésus, tel un chœur d'ange, parvint alors à ses oreilles : « **Montre-toi fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.** » La fidélité jusqu'à la mort. Grandiose et difficile en même temps. Et pourtant, Basil avait réussi. En réalité, on ne peut mesurer ou peser la foi comme on le ferait avec des objets, en kilos ou en mètres. La grandeur de la foi s'apprécie selon le cœur de la personne à la mesure de l'intensité de ses battements. Et le cœur de Basil, lui, il battait fort, au rythme des principes divins.

C'était ce à quoi Minas réfléchissait tout en parcourant les informations officielles mentionnées dans la coupure de presse. Tout en secouant la tête en raison de son indicible peine, il ne parvenait pas à mettre fin à ses réflexions.

Plus de dix hommes avaient participé à l'attaque contre Basil. Tous étaient des hommes jeunes et vigoureux en force, mesurant près de 1 mètre 80. Ils ont usé de toutes les formes de menace et violence possibles et imaginables en vue de briser la conscience d'un fermier sans instruction qui ne mesurait pas plus de 1 mètre 50 et qui pesait au mieux 55 kilos. Et pourtant, ils ont dû quitter les lieux la tête basse parce qu'ils avaient tué un homme absolument intègre.

Et au moment de rendre son dernier souffle, cet homme savait qu'il était resté fidèle à son vœu à Dieu, à la promesse qu'il avait faite de le « servir même dans des conditions éprouvantes » et de Lui vouer toute sa force, son cœur, son âme et son esprit. Jusqu'à la fin, il prouva qu'il était un jeune homme courageux et sans crainte. Ses meurtriers, dont beaucoup portaient des médailles de reconnaissance accrochées sur leur uniforme, ont été forcés de reconnaître de leurs propres yeux sa bravoure et devaient sans aucun doute l'envier pour cela. Pour libérer leur conscience, ils le rendirent fautifs de sa propre mort qu'eux-mêmes avaient causée. Aucun d'entre eux n'avait eu le courage de se mettre en avant pour assumer la responsabilité de ce meurtre. Ils ne s'étaient pourtant pas privés de malmener et menacer aussi bien Basil que Minas en leur lançant des : « On devrait vous pendre, » « Je pourrais vous exécuter à l'instant même, » « Je vous enterrerai dix pieds sous terre, » etc.

Mais lorsque cela se produisit, aucun d'entre eux n'eût le courage de dire, « Je l'ai tué. »

A ce moment précis, ils avaient cherché un héros, mais ne le trouvant pas, ils rejetèrent la responsabilité de la mort de Basil

sur ce dernier. Et lui, avec une hardiesse plus grande qu'eux tous réunis, releva la responsabilité dont ils l'avaient affublés. « Basil Fatsas se suicida en se jetant de la fenêtre du train qui roulait à grande vitesse ». C'était là le rapport qui avait été transmis au journal. Mais ceci n'était rien de plus qu'un rejet de responsabilité pour un crime, un crime qui s'était déroulé dans la cellule voisine de celle de Minas.

L'atmosphère de la nuit était pesante et le temps s'égrena lentement. Minas dormit d'un sommeil torturé, quelques minutes seulement. A chaque fois qu'il refermait les yeux, la présence de Basil se faisait sentir. Minas pouvait presque entendre la voix de Basil. « A présent, j'ai la force d'endurer jusqu'à la mort ! » Et une fois de plus, il se rappela le désir fervent de son ami, débordant de foi, « Nous nous reverrons, mon frère, dans le Royaume de Dieu ! »

« Nous nous reverrons, » Minas se répéta ces paroles et son sommeil s'envola pour de bon. Il se mit à méditer sur le prix que coûtait à chaque croyant le fait d'emprunter la voie de l'intégrité chrétienne, une route semée de nombreuses embûches. A coup sûr, une voie « **étroite et resserrée.** »

Lorsque la porte de la cellule s'ouvrit au petit matin, c'est un visage apeuré que Minas aperçut, comme si l'homme avait voulu chercher protection dans sa cellule. C'était le caporal qui apportait le thé. La peur qui transparissait dans ses yeux ressemblait à celles d'une bête traquée par un prédateur.

« Qu'y a-t-il ? Qu'est-ce qui ne va pas ? » demanda Minas aimablement.

« Moi je vais bien, » chuchota t-il. « Mais...c'est-à-dire que...vous savez...le capitaine...il a été tué. »

« Quel capitaine ? » demanda Minas, avec encore plus d'empressement.

« Celui du A2, » répondit le caporal, tout en observant attentivement la réaction de Minas.

« Du A2 ? » murmura Minas d'une voix attristée. « Puisse Dieu ne pas lui compter ce qu'il nous a fait à Basil et à moi. Je sais que Basil dirait la même chose s'il était encore vivant. Son cœur était également rempli d'amour pour son prochain. »

Le caporal le regarda d'un air étrange. Il s'attendait à entendre des mots de triomphe et de célébration, de le voir jubiler après la mort d'un ennemi. Au lieu de cela, Minas était chagriné par la mort de son tortionnaire, du bourreau de son frère dans la foi. Cela dépassait l'entendement, c'était au-delà de ce que l'on pouvait concevoir dans les comportements habituels de ce monde. La raison en était simple : Minas et Basil ne faisaient pas partie de ce monde.

Plus tard, le caporal lui expliqua que le capitaine avait été tué dans un accident de la circulation, aux côtés de sa femme. Leur jeune enfant avait été blessé. Au moment de relater les circonstances de l'accident, l'angoisse perçait dans sa voix et il ne pouvait cacher à Minas le fait qu'une épouvantable frayeur s'était répandue dans tout le camp et avait frappé tous ceux qui s'y trouvaient. Beaucoup en effet étaient persuadés qu'il s'agissait là d'un acte de vengeance de la part du Dieu de Basil et Minas. Il lui expliqua également que l'Officier recruteur, qui avait exprimé son désaccord vis-à-vis des traitements barbares qui avaient été infligés aux deux objecteurs de conscience, avait dit dans une conversation, « le capitaine n'a pas été tué, mais a été exécuté par la main de Dieu. ».A la manière dont le caporal relatait la situation, il apparaissait clairement que lui aussi partageait ce point de vue.

Minas écouta le récit du caporal sans mot dire. Il passa le restant de sa journée à méditer, trouvant un moment de répit seulement dans la lecture de la Bible. Il se plongea dans sa lecture comme un affamé, puis s'arrêta net au Psaume 37 qu'il se mit à lire à haute voix :

**« Ne t'échauffe pas à cause des malfaiteurs. N'envie pas ceux qui commettent l'injustice. Car, comme l'herbe, rapidement ils se flétriront, et, comme la tendre herbe verte, ils dépériront...**

**Un peu de temps encore, et le méchant ne sera plus ; oui, tu examineras son lieu, et il ne sera pas. Mais les humbles posséderont la terre, et vraiment ils se délecteront de l'abondance de paix... Le méchant complotte contre le juste, il grince des dents contre lui. Jéhovah lui-même rira de lui, car il voit bien que son jour arrivera. »**

Le bruit de pas et le grincement de la serrure obligèrent une fois de plus Minas à interrompre sa lecture. La porte s'ouvrit et, aux côtés du caporal, apparut le commandant du régiment auquel Minas devait appartenir. Minas ne se souvenait plus de leur première rencontre. Cela l'aïda à garder sa sérénité. Le commandant s'approcha et d'une voix douce lui dit : « Ecoute, mon garçon, cela fait déjà un certain que tu es arrivé ici et comme tu étais bien jeune, plutôt que de rédiger une plainte à ton encontre, nous espérions que tu comprendrais ton erreur et que tu revêtirais l'uniforme. Mais après tout ce temps, on a bien compris que tu ne changerais pas d'avis. C'est pourquoi on est obligé de respecter nos engagements et d'appliquer la loi. »  
« Cela veut-il dire que jusqu'à présent vous n'avez pas appliqué la loi ? », demanda Minas.

Au lieu de répondre, le commandant poursuivit, « Aussi tu devras répondre de tes actes devant le juge. Des pièces à charge ont été réunies à ton encontre et tu devras comparaître devant une Cour martiale pour désobéissance et insubordination. Demain matin, tu seras transféré à la prison militaire d'Athènes et mis en examen dans l'attente de ton procès. Ce que je voudrais te dire simplement, c'est que tu as encore le temps de changer d'avis. Si tu mets ton uniforme

maintenant, toutes les accusations qui se trouvent dans ton dossier seront retirées et oubliées.

Minas refusa de répondre et le commandant quitta la pièce sans rien attendre en retour. Dès que la porte se referma, Minas lâcha un soupir qui exprimait son soulagement face à cette nouvelle qu'il avait attendue depuis si longtemps. De nouvelles pensées se bousculaient dans sa tête jusqu'au son du cor qui annonçait la toilette du soir. Ce son le remplit de satisfaction, c'était la dernière fois qu'il l'entendait. Peu après, il vit la porte de la cellule s'ouvrir sans bruit. Il fut surpris et sursauta. Mais la voix familière du caporal le rassura.

« Ne crains pas, c'est moi. Je voulais te dire au revoir, » dit-il à voix basse. « Tu partiras tôt le matin, et peut-être que je ne te reverrai plus parce qu'ils t'emmèneront dans le fourgon de la police militaire. C'est pour cela que je suis venu maintenant. »

Minas ne réagit pas. Il était profondément touché. Il ne pouvait voir le visage du caporal, mais il n'était pas difficile d'imaginer que ses yeux étaient remplis de larmes. Minas le comprit à sa manière de parler. « J'aimerais que tu saches cela Minas, » dit-il d'une voix étouffée, « je ne suis pas responsable de tout ce qui t'es arrivé. Je ne pouvais rien y faire. »

« Je le sais, » répondit Minas d'une voix rassurante, « je sais aussi que tu as fait de ton mieux. Mais ce que tu dois comprendre, c'est qu'il importe peu que je sache ou ne sache pas. La chose la plus importante, c'est le point de vue de Dieu sur ce qui s'est passé et tu peux être certain que Dieu voit toute chose, Il connaît toute chose et il n'oublie pas. En tout cas, je te remercie beaucoup et je prie Dieu de tout mon cœur qu'il te récompense de la meilleure manière possible. »

« Tu veux dire que tu pries Dieu pour moi aussi ? », demanda le caporal avec reconnaissance.

« J'ai prié pour toi à de nombreuses reprises et je continuerai de le faire aussi longtemps que je vivrai. »

« Oh, merci, merci beaucoup, » dit le caporal profondément touché. Les larmes aux yeux, il prit Minas dans ses bras et lui dit au revoir. Minas en fit de même. Il se sentit profondément ému au moment de souhaiter tout de bon au caporal et de lui exprimer sa reconnaissance. Finalement, la porte se ferma et, Minas se coucha sur le lit, pleinement serein. La visite du caporal était le seul souvenir agréable qu'il pouvait emporter avec lui dans ses bagages, lorsque le temps viendrait de quitter ce camp militaire.

De là où il était couché, il pouvait apercevoir, à travers la vitre brisée, les étoiles brillantes qui lui étaient devenues si familières. Elles scintillaient comme si elles voulaient également lui souhaiter un bon départ. Il les fixa un long moment avec une profonde émotion. Elles sont demeurées ses compagnons fidèles ainsi qu'une source permanente d'encouragement durant toute son épreuve. Elles représentaient un cadeau lumineux de la part de Dieu pour éclairer la sombre douleur qui l'entourait. Un bruit soudain en provenance du trou des rats interrompit sa rêverie. Il repensa aux « serveurs de Dieu » qui regardaient dans sa direction. Il leur sourit avec reconnaissance. Aussi, plein de détermination et résolu à poursuivre à l'avenir la voie dans laquelle il s'était engagé, il s'endormit une dernière fois dans sa cellule du centre de détention.

---

## CHAPITRE X

La nuit retirait discrètement son voile noir et l'aube se mit à prendre place timidement. Il y avait foule à la gare. Certains attendaient leur famille, d'autres se préparaient à partir en voyage, il y en avait qui les accompagnaient. Parmi eux, se trouvait Minas, accompagné par deux membres de la police militaire. Il attendait de monter dans le train pour Athènes. Bien sûr, ce n'était pas un voyage d'agrément, mais il était heureux de voir son procès prendre place. Il n'était plus du tout préoccupé par l'issue de ce procès. Il avait déjà pris sa décision quant au choix à faire et il était préparé à en accepter les conséquences.

Le sifflement du train au moment de pénétrer dans la gare accentua les bousculades et rendit le débit des conversations plus rapide. Les bagages, les adieux, les baisers, les pleurs ; tout ceci formait un savoureux mélange. Minas monta les escaliers du train avec pour seul bagage sa valisette. Mais il emportait aussi autre chose avec lui, même s'il ne le tenait pas à la main. Son sac des souvenirs était rempli d'expériences du camp militaire, l'histoire d'une vie.

Le train démarra rapidement, laissant la foule derrière lui. Les yeux de Minas, devenus avides après cette longue période d'isolement, se mirent à rôder tout autour de lui, accumulant les images du paysage au fur et à mesure que le train avançait en sifflant et haletant. Le panorama avait un ton mélancolique. Les arbres nus semblaient avoir été abandonnés au vent du nord, qui, en plein milieu du mois de Novembre, hurlait plus que jamais d'un air menaçant. Les champs nouvellement semés étaient à la peine dans leur labeur pour faire germer les graines plantées par les mains noueuses des fermiers. Les bergers,



enveloppés dans leurs cabans de laine, suivaient docilement leur troupeau. Certains tenaient des agneaux nouveau-nés comme une récompense après leur dure besogne.

A un moment donné le train ralentit brusquement et un grand nombre de passagers se mit à regarder avec insistance par la fenêtre.

« C'est le pont d'où le soldat tomba et se tua, » dit une voix de femme.

Une violente douleur saisit Minas, comme si son cœur allait exploser. Il réalisa qu'ils étaient en train de traverser le pont où Basil avait été retrouvé mort. Sans réfléchir, Minas s'approcha également de la fenêtre. La seule chose qu'il en retira fut de se débarrasser du dernier doute qui subsistait quant à la cause exacte de la mort de Basil. A cet endroit, il n'était tout bonnement pas possible qu'un homme pût se jeter par la fenêtre d'un train en marche. C'était une prouesse irréalisable. Cela semblait tellement évident que les passagers eux-mêmes manifestaient leur étonnement quant à la manière dont Basil était tombé hors du train.

« Le pauvre soldat devait être un véritable acrobate », fit remarquer un homme en secouant sa tête d'un air perplexe.

« Moi je dis que quelqu'un d'autre a dû le pousser. Il n'y a pas d'autre explication, » dit un autre.

Minas s'assit là, donnant l'impression d'être indifférent à tout cela. Mais ses oreilles demeuraient attentives au moindre détail qu'il entendait dans les commentaires des autres. Il en entendit beaucoup. A moment donné, un homme dans la force de l'âge assis en face de lui se tourna vers l'homme qui se trouvait à ses côtés et, étirant sa moustache, dit d'un ton de voix conspirateur.

« Ils ont éliminé le jeune. J'ai entendu qu'il était Témoin de Jéhovah et qu'ils l'ont tué, parce qu'il ne voulait pas revêtir

l'uniforme de l'armée. Aussi, après sa mort, ils ont jeté son corps sur les rails pour faire disparaître les preuves. »

L'homme à côté de lui ne dit rien, mais approuva d'un signe de la tête. Sans le vouloir, Minas en fit de même et relâcha un profond soupir. Son esprit voyagea vers Basil et la manière dont il mourut. Il aurait tant voulu crier d'une voix forte pour dire la vérité afin que les gens qui aiment la justice puissent l'entendre. Mais il étouffa sa voix lorsqu'il se rappela les dernières paroles de Basil,

« Si je meurs, dis à mes proches que je suis resté fidèle jusqu'à la mort. »

Sa famille, où pouvait-il la trouver ? Soudain, il se souvint de la carte d'identité qu'il avait précieusement cachée dans la doublure de sa valise. C'était un document capital qui pouvait le conduire vers les proches de Basil. Et il savait combien ce qu'il allait leur dire était important. Il leur dirait que Basil n'avait pas commis de suicide, mais qu'il était demeuré fidèle jusqu'à la mort. Basil ne s'était pas suicidé ; il continua d'y penser et de se le répéter machinalement, comme si chaque répétition permettait de chasser les derniers soupçons démontrant le contraire.

Le train avançait de manière irrégulière, tantôt au pas, tantôt à grande vitesse. Mais la mort de Basil continuait de travailler Minas. « Si au moins, ils savaient ce que le suicide voulait dire pour Basil, » pensa Minas. Les gens qui le connaissaient bien n'auraient jamais osé prétendre que ce genre de chose lui était arrivé. Pour Basil, comme pour tous les véritables chrétiens, le suicide est la pire des fins et il n'aurait jamais pu y succomber. Il aurait sans aucun doute revêtu l'uniforme plutôt que de se suicider, cela aurait été moins pesant pour sa conscience. Et même si Basil en était arrivé à ce point là, il aurait sans aucun doute laissé un mot derrière lui, parce qu'il n'aurait jamais souhaité que quelqu'un d'autre fût incriminé à sa place. »

Mais en plus de tout cela, Minas avait également d'autres raisons qui l'amenaient à penser que Basil ne s'était pas suicidé. Quelques heures avant de le retrouver mort sur la voie, il avait donné l'assurance à Minas qu'il continuerait de lutter jusqu'à la mort. Et il semble qu'il s'était tenu à son engagement. D'ailleurs, ce dernier gémissement qui se fit entendre après sa supplication « Mon Dieu, mon Dieu, » ressemblait beaucoup à celui de Jésus « **Cela s'est accompli** ». Mais, même s'il n'était pas mort lors de cette dernière séance de torture, Basil n'avait même pas la force de se tenir debout, donc encore moins de sauter par la fenêtre d'un train. Partant, quelqu'un d'autre avait jeté Basil sur la voie du train. C'était un crime, un horrible forfait qui, de surcroît, était couvert par une excuse odieuse, l'accusation de suicide. Tout en s'allongeant sur son siège, Minas ne pouvait cesser de penser à tous ces événements.

Le soleil était dans sa phase descendante, prêt à prendre congé lorsque Minas se mit à respirer les premiers effluves de pollution. La capitale n'était plus très loin. Au moment de rentrer dans la gare, le train siffla longuement pour informer les passagers de leur arrivée à destination. Il faisait presque nuit lorsque finalement le train s'arrêta. Une grande foule attendait sur le quai et la plupart des passagers reçurent un accueil chaleureux de la part de ceux qui étaient venus à leur rencontre. Les yeux de Minas cherchèrent un visage familier, mais en vain. Les deux seuls visages qui vinrent à sa rencontre, furent ceux de deux policiers militaires qui étaient là pour l'escorter en silence.

En repensant à sa solitude, Minas ressentit que la déprime risquait de l'envahir d'un moment à l'autre. Il s'efforça de s'en débarrasser en réfléchissant au fait que les anges, bien qu'invisibles, ne devaient pas être très loin, qu'ils l'accompagnaient de leur regard vigilant. « Un serviteur de Dieu n'est jamais seul, » se dit-il et il sentit qu'un sentiment de

consolation reprenait immédiatement le dessus. Il se mit à marcher avec hardiesse, placé entre ses deux gardes sans savoir où ils se dirigeaient.

Peu de temps après, il se retrouva dans un poste de police. On l'informa qu'il se trouvait dans le poste de correspondance, près du centre d'Athènes. C'était dans une ruelle étroite et éloignée de la foule. Ici, les prisonniers condamnés et les inculpés en attente d'être transférés d'un lieu de détention vers un autre, passaient une nuit, puis, étaient amenés vers leur destination finale ; pour certains c'étaient les tribunaux, pour d'autres c'était la prison, ou encore les salles d'interrogatoire. En entrant dans ce poste, Minas eut le sentiment qu'il venait d'être transporté dans le lieu dont avait parlé Jésus, là où seraient les pleurs et les grincements de dents. On pouvait littéralement entendre les dents qui grinçaient de colère, les pleurs de toutes sortes allant des douces lamentations aux hurlements stridents, ainsi que les insultes qui semblaient le seul moyen de communication en ce lieu.

A l'entrée, la « réception » faisait penser à un lieu de transaction commerciale. Ceux qui transportaient la « marchandise », la livraient et recevaient en contrepartie une signature, comme cela se pratique avec les factures et les connaissements au porteur. Minas était profondément peiné pour la condition humaine.

« L'être humain, l'image de Dieu, avait été rendu pareil à une marchandise, » se dit-il. Quant au centre de détention lui-même, il était dans un état au-delà de l'imaginable. En comparaison, la cellule de détention du camp militaire ressemblait à un hôtel de luxe. Il y avait ici deux pièces mitoyennes dans lesquelles une vingtaine de prisonniers de tous âges et origines sociales devaient passer la nuit. Un repaire de déception et de désespoir, c'était la description la plus

appropriée pour ce lieu. Minas se retira dans un coin et s'assit par terre, déterminé à passer la nuit de la sorte.

Avec nostalgie, il se rappela sa bonne vieille cellule. « Plus l'on se rapproche du centre, et plus c'est pire, » songea-t-il. De temps en temps, la porte s'ouvrait et de nouveaux prisonniers faisaient leur entrée, des personnes de toutes sortes allant du plus féroce au plus pitoyable et triste.

A un moment donné, ses yeux s'attardèrent sur un homme accompagné par deux policiers. Il semblait différent, vraiment pas comme les autres. Silencieux et calme, il s'éroula sur un morceau de matelas qui avait été placé dans un coin. Minas l'observa avec intérêt.

Un long moment passa, mais Minas n'entendit aucune protestation ou juron de sa part, et il n'alluma pas de cigarette. Comme si quelqu'un le poussait à l'action, Minas se leva et s'approcha de cet homme pour mieux le voir. C'était un jeune homme, de l'âge de Minas, avec un visage très marqué toutefois. Des restes de souffrances intenses étaient gravés sur son visage. Minas s'assit près de lui et lui donnant une tape de sympathie sur l'épaule, il lui dit, « Bonsoir, je m'appelle Minas Destounis. »

« Moi, c'est Dimitri Dekkas, » répondit ce jeune homme d'une voix fatiguée tout en regardant Minas d'un air étrange.

« C'est quoi votre prochaine destination ? » demanda Minas.

« La prison militaire » répondit-il simplement.

En entendant cela, la curiosité de Minas se transforma en surprise, parce qu'il voyait que Dimitri était habillé en vêtements civils. Sans attendre davantage, il continua de le questionner avec encore plus d'intérêt. Et il ne lui fallut pas bien longtemps pour apprendre que Dimitri partageait sa foi et qu'il attendait son procès pour motif de désobéissance civile, tout comme lui. Cette surprise inattendue, le réjouit et l'attrista en même temps.

Il était heureux de se retrouver en compagnie d'un de ses frères spirituels. Pourtant, en même temps, il était désolé qu'un être humain supplémentaire fût maltraité en raison de son objection de conscience. Cependant, la joie de Dimitri était grande et il s'exprimait avec détermination. Son regard était brillant, illuminant son visage las.

Ils s'assirent l'un à côté de l'autre et se mirent à parler au milieu de cet environnement hostile fait de paroles obscènes et profanes, chansons paillardes grecques et d'une odeur nauséabonde qui nouait les estomacs, composée d'un mélange de cigarettes, cigares de bas étage, pieds dégoûtants et corps crasseux. On aurait dit que les deux hommes se trouvaient dans une bulle à l'écart, hors de ce monde, indifférents à tout ce tohu-bohu qui les entourait.

En premier lieu, Minas expliqua à Dimitri ce qui lui était arrivé et qui avait trouvé son point culminant avec la mort de Basil. Dimitri ne put retenir ses larmes. Ensuite, Dimitri raconta sa propre histoire. Son passé était intéressant, mais sa vie présente était fascinante. Minas fut particulièrement frappé par le fait que Dimitri était gravement malade, presque invalide. Il avait été opéré trois fois au cerveau ; les cicatrices étaient encore visibles et il était paralysé en partie. En termes médicaux, on parlait d'hémiplégie.

Minas était à la fois troublé et impressionné lorsque Dimitri lui expliqua qu'en raison de cette infirmité, le Conseil d'Assurance-Maladie l'avait jugé invalide et lui avait attribué une allocation d'incapacité d'un taux de soixante-sept pour cent, ce qui constituait le niveau maximal d'invalidité. Minas demanda à Dimitri s'il en avait informé les autorités militaires. Dimitri le rassura en lui expliquant que non seulement il le leur avait dit, mais il le leur avait également écrit en y joignant tous les certificats médicaux démontrant le mal qui l'affectait. Cela démontrait amplement le bien-fondé de sa requête et il

demanda ensuite à être examiné par des médecins militaires en vue de l'exemption au service.

Toutefois, les membres du Comité militaire lui ordonnèrent tout d'abord de revêtir l'uniforme avant d'être examiné par leurs médecins. Lorsqu'il refusa pour des motifs de conscience religieuse, ils l'accusèrent de désobéissance et, le jour suivant, ils l'envoyèrent au Bureau des exemptions. Il se présenta donc à ce Bureau et la première question qui lui fut posée consistait à savoir pourquoi il ne portait pas l'uniforme militaire. En répondant qu'il ne l'avait pas fait car il croyait qu'en raison de son handicap il serait exempté de son service, un membre du Bureau lui demanda ce qu'il aurait fait s'il n'avait pas été malade. L'entretien se termina après leur avoir expliqué qu'il ne porterait l'uniforme en aucun cas, en raison de sa conscience chrétienne.

En conséquence, ils décidèrent de lui attribuer la catégorie A-4. Cela signifiait que, d'une part, il était effectivement dans l'incapacité de servir dans l'armée en tant que soldat, mais que, d'autre part, il était à même de participer à des tâches subalternes.

« Un service subalterne, toi ? » l'interrompit Minas.  
« Incroyable, c'est plutôt toi qui as besoin d'être servi en tant que personne handicapée ! »

« C'est sans doute vrai, mais le Bureau était d'un avis différent. »

Le récit de la vie de Dimitri fit une profonde impression sur Minas. C'était surtout la décision du Bureau qui le travaillait. Il ne pouvait digérer le fait que des docteurs, des professionnels formés à l'art de soigner, refusaient d'accepter une réalité qu'un enfant en bas âge pouvait clairement discerner, à savoir que Dimitri était physiquement incapable d'accomplir un quelconque service, fût-ce à l'armée ou ailleurs.

Aucun être humain doué de conscience et de cœur ne pourrait tout simplement pas exiger quoi que ce soit de la part de ce jeune homme. Malgré cela, il lui avait été demandé d'accomplir son service militaire et ces docteurs avaient donné leur accord.

De prime abord, Minas refusait d'accepter que des docteurs fussent capables de prendre pareille décision fondée sur des préjugés. Et pourtant, les faits ne mentaient pas, en tout cas pour ce qui est de Dimitri.

En face de lui se trouvait un homme, ou plus exactement l'ombre d'un homme, qu'un comité d'évaluation médicale appartenant à une autorité gouvernementale considérait incapable d'accomplir une quelconque tâche physique et, partant, décida de lui accorder l'allocation d'incapacité la plus élevée possible. Et en même temps, cette même personne handicapée fut évaluée par un autre groupe de médecins appartenant eux aussi à une autorité gouvernementale et jugé capable d'accomplir le service militaire. Incroyable ! Et parce qu'il refusait de faire ce pourquoi il avait été considéré incapable d'accomplir en premier lieu, il était en attente d'être jugé dans des conditions de détention aussi déplorables, tout en ayant la certitude qu'il serait condamné à une peine particulièrement sévère.

Cette situation grotesque, jointe à ses récentes expériences et, notamment, à la mort de Basil, montrait clairement à Minas qu'ils faisaient l'objet d'une campagne de cruauté bien rôdée. Aussi, s'efforça-t-il de préparer Dimitri en vue de ces attaques. Mais Dimitri s'était déjà bien préparé mentalement, il était prêt à affronter n'importe quelle épreuve.

Ils passèrent la nuit entière à parler ensemble. Au petit matin, ils se retrouvèrent assis côte à côte dans la fourgonnette, avec sept autres prisonniers, en route vers la prison militaire. Après leur arrivée, on leur demanda de décliner leur identité, puis ils furent séparés. Minas se retrouva seul dans une petite cellule



qui lui rappela celle du centre de détention dans le camp militaire. La porte de la cellule ne s'ouvrit qu'une seule fois durant toute la journée, lorsque un gardien de prison lui apporta un peu de nourriture.

La situation pesait lourdement sur les épaules fatiguées de Minas et, en particulier, sa solitude semblait plus pénible que d'habitude. Il pensait en effet que ses problèmes seraient maintenant réglés ou qu'il aurait au moins la possibilité de se retrouver incarcéré avec quelques uns de ses frères. Il savait qu'ils étaient détenus dans la même prison.

Le jour suivant répéta la même rengaine. Son seul visiteur fut le gardien de prison qui, sans prononcer un mot, lui tendit un plateau repas comportant une nourriture quelconque.

Le soleil s'était presque couché lorsque Minas entendit quelqu'un siffloter un air familier. C'était une mélodie qu'il connaissait. Il réalisa qu'il s'agissait de l'un de ses frères et, immédiatement, il se mit aussi à entonner un cantique sous forme de réponse. « Les frères ont dû apprendre que j'étais arrivé ici, » pensa-t-il avec soulagement. Mais son entrain s'arrêta net lorsqu'il entendit une voix dure crier, « fermez-là à double tour, ou c'est moi qui vous enferme dans le « frigo » ! » Immédiatement, les sifflements cessèrent. Minas n'eut aucune peine à se rendre compte que certains gardiens avaient décidé d'éloigner les « frères » les uns des autres. Mais, même ce bref contact avec l'un de ses amis dans la foi était pour lui un véritable cadeau divin et Minas remercia Dieu avec reconnaissance. Il en fut grandement fortifié. Assis sur son lit, il laissa son esprit vagabonder et se mit à se remémorer ses bons vieux amis, et, ce faisant, il découvrit avec étonnement à quel point il pouvait être aisé et rapide pour l'esprit de voyager dans le temps et dans l'espace.

Le matin suivant, il entendit des pas agiles qui s'avançaient sans grand bruit jusqu'à sa cellule. Puis, ils s'arrêtèrent et Minas vit

un morceau de papier glisser sous la porte. Il l'attrapa prestement et le lit les yeux remplis de larmes. Il était écrit dans un style pressé : « Sois courageux et fort...car Jéhovah ton Dieu est avec toi partout où tu iras. Josué 1:9 » Il tint le papier dans ses mains comme un précieux trésor et en relit le contenu un nombre incalculable de fois. C'était le meilleur remontant qu'il aurait pu espérer.

A midi, pour la première fois, il entendit la voix du gardien de prison qui l'informait de la visite d'un avocat. Il était heureux de recevoir cette nouvelle et, encore plus, de pouvoir serrer la main de son représentant légal, qui l'attendait dans une autre partie de la prison.

Pour commencer, l'avocat lui expliqua que les autres membres de sa foi avaient été informés de son arrivée et avaient donc demandé à l'avocat de venir. Cela permit à Minas de comprendre comment l'avocat avait fait pour savoir qu'il était là. Ensuite, il apprit à Minas qu'une ordonnance spéciale avait été rendue interdisant à Minas de communiquer avec qui que ce soit jusqu'au procès, excepté son avocat. Pendant ce temps, deux militaires, gardiens de prison, observaient attentivement tous les faits et gestes de Minas et de son avocat et s'efforçaient d'avoir quelques bribes de leur conversation.

Minas fournit à l'avocat le numéro de téléphone de Vlassis et lui demanda de le contacter pour l'informer qu'il se trouvait à Athènes et lui communiquer la date de l'audience. Minas lui demanda également de dire à sa mère qu'il allait bien physiquement et qu'il gardait le moral.

Il était probable que sa mère fût grandement inquiète à son égard. L'avocat lui expliqua ensuite les tenants et aboutissants de l'affaire. Il lui expliqua qu'il serait certainement jugé coupable et condamné au tarif habituel, à savoir quatre ans et demi d'emprisonnement.

Minas avait quant à lui le sentiment que les choses ne se passeraient pas comme d'habitude. Le fait qu'il était confiné dans une cellule d'isolement y était pour quelque chose. A l'évidence, on le traitait différemment par rapport à un autre individu qui était dans l'attente d'un procès similaire. Son avocat s'en était également aperçu et ils s'efforcèrent tous deux d'y trouver une explication. Peut-être que les autorités voulaient qu'aucune information relative à la mort de Basil ne parvienne aux oreilles des autres par l'intermédiaire de Minas, aussi le gardaient-ils en isolement.

---

## CHAPITRE XI

Minas passa les neuf jours précédant son procès en isolement cellulaire. Son seul contact avec le monde extérieur se restreignait au regard maussade d'un gardien à l'apparence sévère qui lui apportait sa ration de nourriture quotidienne. Durant cette période, il parla encore une fois avec son avocat, qui lui apporta des nouvelles de sa mère et de Vlassis. Ils se rendirent à la prison, mais on ne les autorisa pas à voir Minas. Mettant à profit le temps en isolement, il prépara sa défense avec soin. Il n'était pas vraiment préoccupé par l'issue du procès, car il avait pleine confiance en Dieu. Ce qui lui pesait grandement, c'était la responsabilité personnelle qu'il avait de présenter une défense claire et persuasive. Cela ne consistait pas à préparer une défense personnelle en tant qu'individu accusé d'avoir commis un délit. Il ne se considérait en effet pas comme tel. A l'audience, lors de ce spectacle public, on lui reprocherait sa position relative au service militaire, son refus de porter les armes motivé par sa conscience, à propos duquel beaucoup de gens se méprenaient involontairement ou à dessein afin de servir leurs intérêts propres. Ce qu'il voulait, c'était de défendre sa position et de la faire reconnaître devant ses juges et ses accusateurs.

C'est pourquoi, à l'aube du jour fatidique, Minas était particulièrement anxieux. Il s'était réveillé très tôt et lorsque le gardien ouvrit la porte pour vérifier s'il se préparait en vue de partir, il trouva Minas habillé en train d'attendre. Après s'être occupé des formalités administratives jusqu'à 6h30, il monta dans la fourgonnette du poste des transferts en vue d'être emmené vers le tribunal militaire. Il y avait également d'autres prisonniers qui étaient transportés vers le lieu de leur procès,

mais seul Minas était menotté. Cela le tracassa un peu, mais il parvint à surmonter son irritation passagère en se rappelant les paroles de l'Apôtre Paul qui s'était appelé lui-même, en Ephésiens 6:20, « **...l'ambassadeur dans les chaînes...** » « Quel bel exemple à suivre, un ambassadeur dans les chaînes ! Mais j'y pense, il n'y avait pas que lui. Est-ce que son chef, le roi Jésus Christ lui-même, n'avait pas revêtu une couronne d'épines ? Un ambassadeur dans les chaînes et un roi portant une couronne d'épines...ce royaume est vraiment unique en son genre ! », pensa-t-il.

A en juger selon la vitesse saccadée du fourgon, au bruit sans cesse croissant des klaxons et de l'odeur de plus en plus envahissante des pots d'échappement qui reflétaient « les progrès de la civilisation », il se rendit compte qu'ils étaient arrivés au centre ville. Pendant quelques minutes, ils avancèrent au pas et, finalement, aux alentours de huit heures, le fourgon parvint devant la porte d'entrée du tribunal militaire. Surveillant les moindres faits et gestes, les policiers sortirent en premier et formèrent deux rangées. Ils furent suivis par les prisonniers qui suivaient l'un après l'autre, la plupart avançant la tête baissée. Seul Minas ne ressentait pas le besoin de garder la tête baissée. Au contraire, il la garda bien haute tout en cherchant du regard des visages familiers parmi la foule qui attendait dans la cour.

En premier, il vit dans cette foule sa mère, qui courut en larmes vers lui pour l'embrasser. Mais l'un des gardes la repoussa. Minas l'embrassa avec ses yeux. La chaleur et l'amour touchants qui se dégageaient de leurs regards étaient plus expressifs qu'un contact physique. En la regardant, il eut l'impression qu'elle avait terriblement vieilli depuis son départ. Les quarante jours qui avaient passé depuis leur dernier au revoir à la gare, avaient laissé des traces. Son visage s'était creusé et des rides profondes le sillonnaient maintenant,

comme des lits de rivières par lesquels s'écoulaient des larmes chaudes et douloureuses.

Il était entouré de policiers au moment d'entrer dans la salle d'audience. La salle était pleine à craquer. Grâce à une remarque appropriée de l'avocat de Minas au policier qui était en charge de sa surveillance, sa mère put s'approcher de lui.

Ils ôtèrent ses menottes, et Minas put embrasser tendrement sa mère. Ils demeurèrent là, sans bouger, pendant un long moment. Ils pleurèrent tous deux, mais tout en restant dignes. Son avocat l'informa alors que son procès serait le quinzième sur la liste, la dernière affaire de la journée.

Entre-temps, la surveillance des prisonniers s'était un peu relâchée et, en conséquence, beaucoup d'amis de Minas purent s'approcher de lui et le saluer. Vlassis lui donna une immense embrassade et, sans même parler, ses yeux brillants lui lancèrent de nombreux encouragements. Beaucoup de gens familiers et d'autres encore s'approchaient de lui et, puis, soudain, ses yeux rencontrèrent ceux d'Anna qui attendaient discrètement son tour pour le saluer. Se tournant pour lui faire face, Minas ressentit une bouffée d'émotion. Inconsciemment, il se retira du groupe d'amis qui l'entouraient et lui fit signe de s'approcher. Ils se saluèrent chaleureusement et Minas se mit à chercher quelque chose d'intéressant à dire au-delà des banalités familières que l'on pouvait partager. Mais sans succès. Puis, son visage s'illumina lorsqu'il se rappela la Bible qu'elle lui avait donnée.

« Merci beaucoup pour ton magnifique cadeau, » lui dit-il. « J'ai pu comprendre que tu as réellement gardé ta promesse à mon égard, la promesse que tu as écrite à l'intérieur de la Bible comme un vœu. »

« On dirait que tu as vraiment pris mes paroles à cœur...pour notre bien à nous deux, » lui répondit-elle timidement.

Les paroles simples mais encourageantes qu'écrivit Anna réapparurent comme un éclair qui frappe dans l'esprit de Minas : « Je prie que tu restes fidèle. Fais-en de même. » A présent, ils avaient tant de choses à se dire, mais ils furent interrompus par le huissier qui sonna la cloche pour rétablir l'ordre. Instantanément, le silence se répandit dans toute la salle et les accusés s'assirent.

Une porte s'ouvrit à l'arrière de l'estrade et les sept officiers militaires représentant le tribunal firent leur apparition.

Le premier à prendre place fut le Juge-Président, un colonel de l'armée aux yeux perçants et aux manières tranchées. Derrière lui, se présenta un autre colonel, qui se dirigea vers le siège de l'avocat-juge, en d'autres termes le procureur. Suivirent quatre commandants de bataillons, chacun d'eux portant un uniforme différent, ce qui signifiait qu'ils n'appartenaient pas au corps judiciaire. C'étaient des officiers militaires participant à des activités juridictionnelles en ce jour-même. Le dernier qui s'avancait était un capitaine qui servait de greffier lors du procès.

Le Juge-Président demanda aux officiers qui n'appartenaient pas au corps des juges de lever leur main droite. A toute allure, il lut en leur nom le serment suivant : « Je jure d'accomplir fidèlement et consciencieusement mes obligations devant la court martiale.

Dès qu'il eut fini de prononcer le dernier mot, tous s'assirent et le Juge-Président déclara, « l'audience est ouverte ». Il annonça la première affaire, qui concernait un vol sans importance. Puis, les autres affaires s'enchaînèrent, toujours plus ennuyantes et monotones les unes que les autres.

Pour ceux qui ne disposaient pas d'un défenseur, le Juge-Président nomma un lieutenant, qui servait de vétérinaire au sein de l'armée et qui se trouvait par hasard dans la salle d'audience.

Cet officier certainement doué de bonnes intentions qui avait bien volontiers accepté d'offrir ses "services" en tant que représentant légal, vola la vedette aux accusés durant les procès. En effet, il fut pris d'un trac bien plus marqué que celui des accusés eux-mêmes dès qu'il s'agissait de s'exprimer en public ! Il n'avait aucune idée des charges qui pesaient contre ses "clients". Et il apparaissait évident qu'il n'avait aucune formation juridique. En fait, il n'avait sans doute jamais mis les pieds dans une salle d'audience. Heureusement pour lui, l'huissier du tribunal, Christos, prit conscience de son embarras et vint à son secours. Les deux hommes s'assirent côte à côte et Christos lui chuchotait les phrases qu'il devait prononcer. En conséquence, le lieutenant passa son temps à répéter des phrases stéréotypées.

Lorsque le procureur requérait un acquittement, le vétérinaire se levait et, disait dans l'ordre que lui dictait l'huissier, « Je suis d'accord avec le réquisitoire du procureur ! » Lorsque le procureur prononçait un réquisitoire de culpabilité, le vétérinaire récitait son deuxième "discours", au cours duquel l'huissier et le Juge-Président intervenaient parfois pour accélérer la cadence, « Je demande la clémence de la cour. »

Personne dans la salle ne doutait de la faiblesse d'une telle défense pour un accusé. Et les accusés directement impliqués dans le procès s'en rendaient encore plus douloureusement compte. Pourtant, ils y consentirent pour se conformer aux exigences de la loi, qui prévoyait qu'un accusé ne pouvait être jugé par un tribunal militaire sans être représenté. Il était d'ailleurs coutumier que le Juge-Président nommât quelqu'un, à l'instar de ce vétérinaire, pour assurer la défense d'un accusé qui n'en disposait pas. Minas était quant à lui reconnaissant de ne pas avoir eu le malheur d'être défendu par ce volontaire de dernière minute.



Les procès se déroulaient en suivant la même ritournelle. Dans la plupart des affaires, c'était le vétérinaire qui représentait l'accusé. Les heures passant, tout intérêt pour les procès s'évanouit. A ce stade, tous avaient appris les réponses standards et la procédure par cœur, sauf peut-être le vétérinaire lui-même qui était toujours sujet au trac. Ce dernier avait encore ponctuellement besoin de l'aide de l'huissier ou du Juge-Président pour les prononcer correctement.

Minas, au même titre d'ailleurs que le reste de l'auditoire, était à présent complètement indifférent au déroulement des affaires. Pour faire passer le temps, il observait le décor de la salle d'audience. En regardant autour de lui, ses yeux s'arrêtèrent sur le tableau d'un artiste dépeignant la crucifixion du Christ. Le tableau était accroché sur le mur derrière les juges, juste au dessus de la tête du Juge-Président. Dès qu'il le vit, le procès du Christ et les circonstances qui l'entouraient revinrent à son esprit. Il se remémora à quel point Jésus avait subi un semblant de procès. C'était la plus grande erreur judiciaire de tous les temps, comme on le reconnaissait aujourd'hui. D'ailleurs, pour l'admettre, on avait pris l'habitude d'accrocher des tableaux de la crucifixion dans les salles d'audience. Pendant un long moment, Minas se concentra sur la peinture, son esprit fixé sur Jésus et son procès. En l'observant, il se rendit compte qu'elle était nettement visible pour les accusés et l'ensemble de l'auditoire, mais curieusement, les juges ne pouvaient la voir de l'endroit où ils étaient assis. Minas en déduit que le tableau n'avait pas été placé de la sorte pour servir de rappel aux juges afin de se montrer plus consciencieux dans l'accomplissement de leur tâche. Son emplacement avait sans doute été choisi plutôt pour consoler les accusés en attente de leur jugement. Aussi, si quelqu'un était condamné sans être coupable et qu'il s'en trouvait mécontent, il pouvait se consoler en regardant le

tableau sur lequel le fils de Dieu subissait le même sort. Les circonstances personnelles de cet accusé ne pouvaient pas être pires que celles de Jésus, l'homme le plus innocent et sans défaut que la terre ait porté. Minas réfléchit au fait que le grand enseignant lui-même avait dit qu'il était haï sans raison. Plus Minas regardait ce tableau, et plus il trouvait que ce tableau était correctement placé à cet endroit précis.

La cloche sonna et le juge annonça, « Nous procédons à une interruption d'audience durant laquelle la cour va délibérer », ce qui eut pour effet de ramener Minas à la réalité.

Une grande foule avançant par petits groupes s'approcha des accusés, mais la grande majorité de ces gens bienveillants entoura surtout Minas. Ils venaient le saluer et partager quelques paroles d'encouragement. Se tenant tout près de lui, il y avait sa mère, sa tante Yannoula et Euterpe. Un peu plus loin, se trouvait Anna, observant discrètement chacun de ses mouvements. Vlassis lui apporta un sandwich et un peu de café, profitant de l'occasion pour glisser en douce une lettre dans la poche de la veste de Minas.

« C'est de la part de Christos en Allemagne, » chuchota-t-il de manière confidentielle.

Minas était heureux d'entendre cela. Il poussa la lettre au fond de sa poche. Christos était un "frère" dans la foi très précieux à ses yeux. Lui aussi avait dû faire face à la question du service militaire et des objecteurs de conscience. Il avait attentivement réfléchi à la question en pesant les pour et les contre et avait finalement décidé de s'exiler à l'étranger. Avec une émotion renouvelée, il se rappela le jour où il avait accompagné Christos à la gare. Il se remémora ses larmes d'affection fraternelle au moment du départ et la promesse solennelle qu'ils avaient échangée alors que le train se mettait en mouvement, « A la prochaine, Minas, dans le royaume de Dieu. » En se souvenant de cet instant, lui revint à l'esprit le visage de son autre ami,

Basil, qui avait prononcé exactement les mêmes paroles quelques heures avant de mourir.

En y repensant, il eut envie d'ouvrir la lettre, mais c'était impossible à cet endroit. Non seulement c'était interdit et les policiers pouvaient la lui confisquer, mais en plus, il était en train de converser avec sa famille et ses amis.

La lourde sonnerie de la cloche que faisait tinter l'huissier rétablit le silence et ramena tout le monde à sa place. Les juges militaires firent leur apparition dans la salle, dans le même ordre que précédemment. Puis, le Juge-Président prononça les verdicts des affaires antérieures. Immédiatement après, un bref silence s'ensuivit, seulement interrompu par la voix du Juge-Président qui appela d'une voix plus forte qu'avant :

« Minas Destounis. »

« Présent, » répondit Minas d'une voix ferme, tout en s'avançant vers le banc des témoins. Le Juge-Président lui demanda ensuite de décliner le reste de son identité et s'enquit de savoir s'il était défendu. Après lui avoir ordonné de s'asseoir, il se mit énumérer les chefs de poursuite contre lui.

« Vous êtes accusé, alors que vous avez été appelé sous les drapeaux afin d'accomplir votre service militaire en tant que soldat au sein du 112<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, d'avoir refusé de vous soumettre à cette obligation. En effet, une fois à l'intérieur du camp militaire, lorsque le commandant vous a ordonné d'accomplir les tâches liées au service militaire, vous avez refusé d'obéir. Lorsque le commandant de compagnie, Stamatios Rofias, vous a ordonné de collecter votre uniforme et vos armes en vue d'accomplir vos devoirs militaires, vous avez refusé d'obéir au prétexte que vos convictions religieuses vous interdisaient de le faire. Pour ces chefs d'accusation, vous êtes poursuivi par le procureur, qui a décidé de convoquer les témoins suivants : « Stamatios Rofias et Giorgos Sfindamidis. »

Dès que le juge eut fini de lire les charges, un bruyant murmure s'éleva de l'auditoire. Les spectateurs qui avaient été indifférents jusqu'à présent aux procès de la matinée, manifestaient à présent beaucoup d'intérêt et de curiosité. Lorsque le premier témoin se leva pour s'exprimer, tous les chuchotements cessèrent et le silence enveloppa la salle. Avec une nervosité apparente, mais aussi de manière véhémement et accusatoire, le témoin, un capitaine de l'armée, commença :

LE TEMOIN : « Le quatre Octobre, l'accusé s'est présenté de sa propre initiative au camp et a été dirigé par un officier compétent vers la salle d'enrôlement. Là-bas, on lui remit les armes et l'équipement. Il refusa alors de les prendre, prétendument pour des motifs religieux. Immédiatement, le sergent-major l'amena vers moi et me fit un rapport de l'incident. Puis, à mon tour, je lui ai également demandé de prendre son équipement personnel et ses armes, mais, une fois de plus, il refusa. Aussi, je l'ai informé sur les conséquences de son choix et la sévérité de la loi, mais il persista dans son refus, m'expliquant qu'il était déterminé à faire face à toutes les éventualités découlant de sa décision. De nombreux efforts ont été fournis pour le faire changer d'avis, mais ils se sont finalement avérés vains. Le major, qui est aujourd'hui présent en tant que témoin, s'est également efforcé de le raisonner, mais il rencontra la même obstination. Par la suite, la procédure habituelle pour ce genre de situation fut appliquée et l'accusé fut placé en détention dans une des cellules du camp.

LE JUGE-PRESIDENT : Avez-vous ordonné à l'accusé de prendre son uniforme militaire et ses armes ?

LE TEMOIN : Bien sûr, je le lui ai ordonné à plusieurs reprises.

LE JUGE-PRESIDENT : Partant, l'accusé était-il pleinement conscient de désobéir à un ordre militaire ?

LE TEMOIN : Il en était conscient. D'ailleurs, je lui ai explicitement indiqué qu'il s'opposait à un ordre militaire et qu'il serait puni en conséquence.

LE JUGE-PRESIDENT : Combien de jours l'accusé resta-t-il dans le camp ?

LE TEMOIN : Trente jours me semble-t-il.

LE JUGE-PRESIDENT : Durant toute cette période, avez-vous eu connaissance d'efforts de la part de l'accusé pour rallier des soldats à sa cause ?

LE TEMOIN : Dans ce cas particulier, je ne pense pas, mais je suis convaincu que les choix de l'accusé ont été essentiellement motivés par cet objectif. Sans aucun doute, l'accusé se comporte comme un instrument entre les mains des opposants de notre patrie qui s'efforcent de saper la force de nos troupes militaires.

LE JUGE-PRESIDENT : Le juge-avocat représentant le Ministère public peut à présent interroger l'accusé.

LE PROCUREUR : Le témoin peut-il nous dire si d'autres soldats ont été influencés par le comportement de l'accusé ?

LE TEMOIN : Oui, nous avons eu certaines répercussions dans nos rangs. Certains hommes ont protesté en demandant pourquoi il ne voulait pas servir dans l'armée et nous avons eu un grand nombre de situations dans lesquelles des soldats qui refusaient d'accomplir leur service invoquaient les mêmes excuses que l'accusé ici présent.

LE PROCUREUR : En plus de ceux qui ont fait preuve d'un manque de discipline, est-il possible que d'autres soldats aient succombé à de telles inclinations mais n'osent pas les exprimer par peur des représailles ?

LE TEMOIN : Il doit y en avoir à coup sûr.

LE PROCUREUR : Est-ce que cela vous apparaît comme un précédent dangereux pour les troupes ?

LE TEMOIN : C'est effectivement très dangereux, parce que personne ne sait combien de soldats pourraient suivre ce mauvais exemple en période de crise.

LE PROCUREUR : Merci, ce sera tout.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que l'un de mes assesseurs souhaite poser une question ?

Tout en parlant, il jeta un regard à gauche et à droite vers les autres juges militaires et puisque personne ne prit la parole, il invita le conseiller de Minas à prendre la parole pour interroger le témoin.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin pourrait-il nous dire si d'autres témoins étaient présents lorsque l'accusé vous informa de son refus de porter l'uniforme militaire et les armes pour des motifs de conscience ?

LE TEMOIN : Oui, il y avait le sergent-major et l'officier de compagnie.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : A part eux, quelqu'un d'autre ?

LE TEMOIN : Non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Alors, comment d'autres soldats ont-ils pu être influencés par sa conduite, comme vous l'affirmez ?

LE TEMOIN : C'est facile à imaginer, car la nouvelle de l'incident s'est répandue comme une traînée de poudre.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Est-ce l'accusé lui-même qui en a parlé ?

LE TEMOIN : Eh bien, oui,...sûrement....eh, en fait, non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Dès lors, comment pouvez-vous reprocher à l'accusé d'avoir propagé une idée si ce n'est pas lui qui en a parlé ?

A cet instant précis, le témoin demeura muet. Il ne put mot dire.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Savez-vous si, avant de vous être présenté, l'accusé avait mentionné à un officier du camp de rang supérieur son intention de ne pas porter l'uniforme ?

LE TEMOIN : Non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : En votre présence, quand est-ce que l'accusé a exprimé sa décision de refuser de porter son uniforme et les armes ?

LE TEMOIN : Le jour de la présentation au camp.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Vous souvenez-vous de la date ?

LE TEMOIN : Le 5 Octobre.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : C'était donc le lendemain de l'appel et non pas le jour même.

LE JUGE-PRESIDENT : Quel est l'intérêt de cette question ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, j'ai pour habitude de ne pas poser des questions inutiles. Un peu de patience et vous comprendrez la raison de ma question. A présent, répondez-moi s'il vous plaît. Le témoin sait-il où l'accusé a passé sa première nuit ?

LE TEMOIN : En cellule d'isolement.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Pourquoi a-t-il été enfermé là ?

LE TEMOIN : En guise de punition.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : C'est vous qui avez pris cette décision ?

Le témoin ne répondit pas à cette dernière question.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin peut-il nous répondre ? Est-ce vous qui avez décidé de punir l'accusé le premier jour ?

LE TEMOIN : Non, ce n'est pas moi.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Alors, qui est-ce ? Et pourquoi ?

LE TEMOIN : Je ne m'en souviens plus. Je ne sais pas.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Mais n'êtes-vous pas l'officier en charge de la compagnie à laquelle l'accusé fut assigné ?

LE TEMOIN : Oui, c'est moi.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Et vous ne vous souvenez ni de la personne qui a puni l'accusé en l'enfermant une nuit dans la cellule d'isolement, ni du motif de la mesure disciplinaire ? Est-ce que vous pensez que c'est conforme à vos attributions et responsabilités ?

LE TEMOIN : Eh bien, je n'ai pas dit que je ne savais pas. Mais, je ne m'en souviens plus très bien.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Alors, sans nous donner les moindres détails, dites-nous simplement, de manière approximative, qui a puni l'accusé ?

LE TEMOIN : Je pense que c'est le commandant du centre d'entraînement des recrues.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Vous pensez que c'est le commandant ou vous en êtes certain ?

LE TEMOIN : Le commandant.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Et pour quel motif aurait-il fait cela ?

LE TEMOIN : Je ne m'en souviens plus.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Et vous savez peut-être où le commandant s'est entretenu avec l'accusé et a décidé de le punir ?

LE TEMOIN : Dans son bureau.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Pourquoi l'a-t-il convoqué dans son bureau ?

LE TEMOIN : Il ne l'a pas convoqué, l'accusé s'y est rendu de sa propre initiative.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Peut-être avez-vous cherché à savoir pourquoi il s'y est rendu ?

LE TEMOIN : Il voulait lui dire quelque chose de personnel.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Est-ce que ce quelque chose de personnel était lié à son refus de porter l'uniforme ?

LE TEMOIN : Oui, effectivement.



L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Avant d'en faire part au commandant, l'a-t-il dit à quelqu'un d'autre.

LE TEMOIN : Je n'ai rien entendu à cet égard.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Donc, il s'avère que personne dans le camp n'aurait été au courant de l'incident si le commandant n'en avait pas parlé autour de lui, n'est-ce pas ?

Il y eut un nouveau silence de la part du témoin.

LE JUGE-PRESIDENT : Le témoin n'est pas tenu de répondre. Maître, le témoin ne peut pas conjecturer sur ce qui se serait passé si le commandant avait ou n'avait pas agi de telle ou telle sorte. Le témoin est libre de partir.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, je n'en ai pas fini. Avec votre permission, j'aimerais poser d'autres questions.

LE JUGE-PRESIDENT : C'est bon, continuez.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Lorsque, le premier jour, les jeunes hommes sont recrutés, quel équipement leur fournissez-vous ?

LE TEMOIN : Les draps et les couvertures, l'uniforme, les bols et les autres ustensiles nécessaires pour leur vie dans le camp.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le premier jour, leur fournissez-vous les armes ?

LE TEMOIN : Non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Quand leur fournissez-vous les armes ?

LE TEMOIN : Cela dépend, mais, en règle générale, après trois ou quatre jours.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Lorsqu'une recrue refuse de porter l'uniforme, de quelle infraction s'agit-il ?

LE JUGE-PRESIDENT : La Cour connaît la réponse à la question. Il n'est donc pas nécessaire que le témoin y réponde.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, je sais que la Cour connaît la réponse. Mais si vous me le permettez, j'aimerais que vous laissiez le témoin répondre. C'est

important, du moins pour la défense, de savoir si le témoin connaissait cette infraction.

LE JUGE-PRESIDENT : C'est bon, répondez. Avez-vous connaissance de cette infraction ?

LE TEMOIN : C'est un acte de désobéissance ou encore d'insubordination.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Alors, pourquoi n'avez-vous pas décidé de poursuivre l'accusé immédiatement, au lieu de chercher à lui faire porter les armes ?

LE TEMOIN : On ne lui a pas donné d'arme.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Mais, cet homme est accusé d'avoir refusé de porter les armes.

LE TEMOIN : Nous lui avons demandé s'il acceptait de porter les armes, ce à quoi il a répondu par la négative.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Et puisque vous avez pour habitude de fournir les armes aux soldats après trois ou quatre jours, pourquoi avez-vous décidé de demander à l'accusé dès le premier jour s'il acceptait de porter les armes ?

LE TEMOIN : Parce que nous savions qu'il refuserait.

LE JUGE-PRESIDENT : Maître, vous savez que pour beaucoup d'accusés, c'est plus facile d'agir de la sorte. Autrement, ils auraient à répondre d'une seconde accusation.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, permettez-moi d'avoir une opinion différente. Je crois que s'ils ne lui avaient pas demandé de porter les armes à ce moment-là, il n'aurait jamais été poursuivi du double chef d'accusation. Et je vais vous le prouver immédiatement. Le témoin peut-il répondre à la question suivante : Si vous ne lui aviez pas demandé de prendre les armes à ce moment précis, mais que vous aviez engagé la procédure à son contre aussitôt, qu'auriez-vous fait en cas de refus ?

LE TEMOIN : Le placer dans la cellule de détention.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

LE TEMOIN : C'est ce que j'ai fait.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Mais vous dites que vous lui avez demandé de porter les armes.

LE TEMOIN : Non, je ne lui ai pas demandé de porter les armes.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Alors comment se fait-il que vous ayez porté une accusation à son encontre pour n'avoir pas accepté de porter les armes.

LE TEMOIN : Je lui ai demandé s'il voulait les porter et il m'a répondu que non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Est-ce que le témoin a ordonné à l'accusé d'accepter le port des armes.

LE TEMOIN : Certainement.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Aviez-vous les armes avec vous au moment de lui demander.

LE TEMOIN : Non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Comment donc pouvait-il exécuter votre ordre, même s'il le voulait ?

LE JUGE-PRESIDENT : Maître, mais quelle est la différence ? S'il a refusé de porter l'uniforme, qu'est-ce qui vous fait dire qu'il aurait accepté de porter les armes ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Ce n'est pas la même chose, Monsieur le Président. On ne peut pas juger des gens sur des simples présupposés ou à partir de nos propres conjectures. La procédure criminelle exige des faits et dans ce présent cas, nous n'en avons aucun.

LE JUGE-PRESIDENT : Mais qu'êtes-vous en train d'insinuer Maître ? Ne disposons-nous pas de faits suffisants permettant d'établir la désobéissance de l'accusé de manière certaine ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Nous n'avons pas les faits requis afin de déterminer la culpabilité de l'accusé quant à son refus de porter les armes. C'est un point manquant de l'accusation.

LE JUGE-PRESIDENT : Oh que oui, nous l'avons.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Je vous prie de m'excuser Monsieur le Président pour mon insistance, mais il faut clarifier ce point. Le témoin peut-il nous dire s'il a présenté des armes à l'accusé ?

LE TEMOIN : Je ne lui ai pas donné d'armes, mais je lui ai dit...

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Je ne vous ai pas demandé ce que vous lui avez dit. Je vous ai demandé si vous lui avez présenté des armes. Veuillez répondre par oui ou par non.

LE TEMOIN : Non.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Partant, Monsieur le Président, nous ne pouvons pas accuser cet homme d'avoir refusé de prendre les armes, puisque personne ne les lui a données.

LE JUGE-PRESIDENT : Maître, même si c'était vrai, ce ne change rien puisque la loi ne fait pas de distinction.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, pour nous cela change quelque chose, comme je vais vous l'expliquer quand j'y reviendrai plus longuement durant la plaidoirie de la défense. La question importante n'est pas de déterminer si l'accusé a refusé de porter l'uniforme ou les armes, mais sa position relative au service militaire en tant que soldat. C'est à cela que l'accusé ne souhaite pas participer.

LE JUGE-PRESIDENT : En quoi cela est-il favorable à votre client ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, n'oubliez jamais que l'objectif premier de notre mission dans cette salle d'audience est de servir les intérêts de la justice, et nous sommes tenus de défendre ces intérêts, même si cela ne bénéficie en rien à mon client.

LE JUGE-PRESIDENT : J'en prends note. Nous en entendrons plus à ce sujet, plus tard, lors de votre plaidoirie en défense. Avez-vous encore d'autres questions à poser au témoin ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Non, j'en ai fini.

LE JUGE-PRESIDENT : Que le témoin suivant s'avance. Marchant très lentement et s'efforçant de cacher un état de nervosité évident, le major responsable du A2 prit place devant les juges. La manière dont l'avocat de la défense avait interrogé le premier témoin montrait qu'il était prêt à se battre jusqu'au bout, même s'il était bien conscient de l'issue du procès. Et dans ce genre de cas, c'étaient les témoins qui en subissaient les effets en étant passés au crible.

L'intérêt pour cette affaire avait été attisé comme un feu dévorant. L'auditoire observait tout, pleinement absorbé par l'audience. Durant celle-ci, à plusieurs reprises, des assistants manifestaient à voix haute tantôt leur soutien, tantôt leur réprobation à l'égard de ce qui se disait, forçant le Président à faire sonner la cloche pour rétablir l'ordre. La nervosité de l'avocat de Minas était également palpable en raison de l'issue du procès qu'il devinait à l'avance, même s'il faisait de son mieux pour cacher ses sentiments.

Minas n'était nullement préoccupé par le résultat. Il s'était déjà fait à l'idée et était prêt à accepter n'importe quel verdict. En réalité, il attendait avec impatience le moment où il pourrait présenter sa propre défense devant le tribunal militaire. Ce serait le seul moment depuis le jour où il s'était rendu au centre d'entraînement militaire où il pourrait se sentir vraiment libre de s'exprimer. Il semblait que le Juge-Président n'était pas très favorable à la liberté d'expression. Mais Minas comptait sur le soutien moral de son avocat qui apparaissait prêt à en découdre jusqu'au bout, quel que fût le résultat.

Mais surtout, il s'appuyait sur l'aide de son Dieu. Une fois encore, il aurait la possibilité de démontrer la réalisation des promesses contenues dans les Ecritures l'assurant de l'aide et du soutien céleste : « **Mais quand on vous conduira pour vous livrer, ne vous inquiétez pas d'avance de ce que vous devrez dire ; mais ce qui vous sera donné à cette heure-là, cela, dites-**

**le, car vous n'êtes pas ceux qui parlent, mais c'est l'esprit saint. »**

Minas croyait fermement que l'esprit de Dieu ou sa force agissante le soutenait à ce moment précis.

Le Juge-Président demanda au témoin, le major, de décliner son identité. Puis, il se mit à l'interroger.

LE JUGE-PRESIDENT : Que sait le témoin à propos de la présente affaire ?

LE TEMOIN : Monsieur le Président, au sein du camp militaire, je sers en tant que Directeur du bureau d'information. Je ne sais rien par moi-même de cette affaire d'insubordination, hormis les informations que j'ai reçues par d'autres sources. Dès qu'il fût devenu évident que l'accusé refuserait de porter l'uniforme et les armes, j'ai travaillé dur pour collecter le maximum d'informations sur l'accusé. Les informations que j'ai obtenues depuis, démontrent sans ambiguïté que l'accusé a agi sur la base d'un plan élaboré en vue de saper l'unité des forces armées.

LE JUGE-PRESIDENT : Avez-vous personnellement essayé de persuader l'accusé de changer d'état d'esprit ?

LE TEMOIN : Je n'ai cessé de le faire, mais en vain.

LE JUGE-PRESIDENT : Lui avez-vous fait part des conséquences de ses actions ?

LE TEMOIN : Je l'ai fait et il m'a répondu qu'il en avait pleinement conscience, qu'il était prêt à accepter ces conséquences quoi qu'il adienne.

LE JUGE-PRESIDENT : Le procureur veut-il débiter son interrogatoire ?

LE PROCUREUR : Certainement, Monsieur le Président. Quand bien même l'accusé serait sincère dans ses convictions personnelles, le témoin peut-il nous dire s'il s'agit là d'un motif pertinent pour refuser de servir sa patrie ?

LE TEMOIN : Aucunement, non. Le refus de servir sa patrie est l'un des actes de trahison les plus graves qu'un homme peut commettre. Selon moi, celui qui refuse de combattre les ennemis de son pays est le plus vil des criminels.

LE PROCUREUR : Est-ce que les forces armées sont en danger face à de tels soi-disant objecteurs de conscience ?

LE TEMOIN : Non seulement les forces armées, mais la nation entière est en danger. Si tout le monde adhéraient aux opinions de l'accusé, alors nous deviendrions tous une proie pour nos ennemis.

LE PROCUREUR : Merci. Je n'ai plus de question.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que l'un des juges assesseurs veut prendre la parole ?

L'officier assis à la gauche du Juge-Président prit la parole et s'adressa au témoin.

LE JUGE ASSESSEUR : Merci, Monsieur le Président. Y a-t-il eu récemment d'autres cas d'objecteurs de conscience au sein de votre camp ?

LE TEMOIN : Oui, dans ce groupe, nous en avons eu un autre. Et dans le groupe précédent, un également.

LE JUGE ASSESSEUR : Dès lors, est-ce que l'augmentation du nombre d'objecteurs au service militaire qui a été récemment constatée peut s'avérer nuisible ?

LE TEMOIN : Très nuisible.

LE JUGE ASSESSEUR : Dans le cas d'espèce, est-ce que l'accusé ici présent est dangereux ?

LE TEMOIN : Même si l'accusé ne représente peut-être pas un traître missionné pour renverser son pays, il doit sans aucun doute jouer un rôle très important au sein de son organisation hérétique à laquelle il appartient. Et je suppose qu'il sera amené à occuper une position hiérarchique élevée en son sein. Il est l'un des hommes les plus dangereux que je n'ai jamais rencontrés durant toute ma carrière militaire.

LE JUGE ASSESSEUR : Merci beaucoup, j'en ai fini avec les questions.

LE JUGE-PRESIDENT : Des questions de la part des autres juges ?

Après avoir tourné la tête à droite puis à gauche sans obtenir de réponse de la part de ses collègues, il donna permission à l'avocat de la défense pour interroger le témoin.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Le témoin a dit que l'accusé était dangereux. Qu'est-ce qui vous amène à tirer cette conclusion ?

LE TEMOIN : En premier lieu, je me fie aux informations que j'ai reçues. Et selon ces informations, l'accusé est un membre influent du groupe hérétique.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Qui vous a transmis cette information ?

LE TEMOIN : Je ne peux pas vous divulguer ma source sans que soient remis en cause les intérêts de la nation.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : C'est donc la première raison. Et la seconde, quelle est-elle ?

LE TEMOIN : J'ai eu la possibilité de discuter avec l'accusé et à partir de là, j'en ai déduit qu'il était dangereux.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Et, est-il possible que votre déduction soit erronée ?

LE TEMOIN : C'est aux juges d'en décider. Toutefois, selon moi, l'accusé et tous ceux qui partagent ses idées ne méritent aucune clémence.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Nous ne vous demandons pas de nous faire part de votre opinion, mais de nous exposer les faits qui se rapportent à cette affaire.

LE TEMOIN : Je pense que je suis autorisé à formuler des opinions.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Demandez plutôt au Juge-Président si vous pouvez procéder par opinion.



LE JUGE-PRESIDENT : J'exige qu'il n'y ait pas de débats inutiles. Est-ce que l'avocat de la défense a d'autres questions ?

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, je crois que l'opinion exprimée par le témoin prive la défense de tout droit de poser des questions. Il semblerait que le témoin ne soit pas venu ici pour nous faire part de faits tirés de la réalité, mais davantage pour nous suggérer un verdict sans clémence. On dirait qu'il est désireux de prendre la place de procureur dans cette affaire.

LE JUGE-PRESIDENT : Le témoin peut se retirer.

Après cela, le Juge-Président se pencha pardessus une pile de papiers qu'il se mit à lire à voix basse. Il ressemblait à un prêtre en train de répéter son livre de prières. Personne ne semblait montrer le moindre intérêt à sa lecture. Il s'agissait là de pures formalités qu'il devait accomplir. Lorsqu'il eut fini, il demanda au juge agissant en tant que procureur et à l'avocat de la défense s'ils souhaitaient faire lire le contenu du procès-verbal. Tous deux répondirent par la négative. Le juge se tourna alors vers Minas.

LE JUGE-PRESIDENT : Monsieur, vous avez entendu les charges qui pèsent contre vous. Vous avez entendu les preuves présentées par les témoins. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ? Mais avant tout, persistez-vous dans votre position ?

L'ACCUSE : Oui, Monsieur le Président, je persiste.

LE JUGE-PRESIDENT : Bien, alors qu'avez-vous à dire ?

Minas était heureux de pouvoir dire quelque chose pour lui-même. Cela lui donnait l'occasion de clarifier sa position sans être menacé par le fouet du colonel, les attaques verbales et sadiques en provenance du A2 ou par les coups de poing de Varelas. C'était la première fois depuis fort longtemps qu'il était libre de parler et il le ressentait. Il entama sa défense.

L'ACCUSE : Messieurs les juges, je vous dirai la vérité en toutes circonstances et je ne vous demanderai pas de me croire si je

vous disais que je ne suis pas honteux d'être présent ici en tant qu'accusé.

LE JUGE-PRESIDENT : L'accusé peut-il s'en tenir aux charges qui pèsent contre lui et éviter de donner des leçons ?

L'ACCUSE : Monsieur le Président, je ne cherche nullement à donner des leçons. D'ailleurs, je n'ai aucune prétention à donner des leçons à ceux qui me jugent ici. Si j'ai dit quelque chose que je n'aurais pas dû pour ma défense, c'est sans doute à cause de mon manque d'expérience et pas à cause d'une prétendue volonté de vous enseigner quelque chose.

LE JUGE-PRESIDENT : Eh bien, continuez.

L'ACCUSE : Messieurs les juges, si le but de mes propos était de chercher à me défendre, je dois vous avouer que je ne saisis pas ce privilège. Et je le ferais, parce que d'une part, je ne me considère coupable d'aucune accusation, d'autre part, parce que je n'ai pas besoin de défense.

LE JUGE-PRESIDENT : Je souhaite rappeler à l'accusé que le but de votre déclaration est avant tout est surtout de vous défendre. Par conséquent, je dois vous avertir que si vous vous écartez de ce but, je devrais vous retirer votre droit de parler.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, une défense comporte de nombreuses facettes et je ne pense pas que l'accusé agit en dehors de ces normes. Aussi, je vous demande de ne pas interrompre l'accusé.

LE JUGE-PRESIDENT : Je ne l'ai pas interrompu. Je lui ai simplement suggéré quelque chose.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Certainement vous lui avez suggéré quelque chose, mais en l'interrompant.

LE JUGE-PRESIDENT : L'accusé veut-il poursuivre ?

L'ACCUSE : Messieurs les juges, je crois fermement qu'une personne qui est accusée a non seulement des droits, mais aussi des devoirs. Il a le droit de se défendre lui-même, et il peut le faire parce que c'est un droit. Mais en plus de ce droit, il

a aussi des obligations, celles de se justifier et d'expliquer les raisons de ses agissements. Chers Messieurs, je me trouve aujourd'hui devant vous en étant accusé d'avoir violé la loi de l'Etat au sein duquel je vis et je travaille. C'est vrai, j'ai violé la loi et, ni moi, ni mon avocat, n'allons chercher des excuses atténuantes pour cela. J'ai violé la loi en pleine connaissance de cause et bien conscient des conséquences qu'emporterait cette violation. Je les connaissais bien avant de prendre ma décision et on me les a expliquées en détail.

A cet égard, je me sens doublement responsable envers le pays dans lequel je suis né et envers la société en général d'expliquer pourquoi j'ai décidé de contrevenir à la loi et de persister dans cette voie. Messieurs les juges, je vais donc vous expliquer pourquoi j'ai agi de la sorte et je le fais avec la conviction que, par la même occasion, j'ai l'opportunité de faire connaître ma position à mes concitoyens.

LE JUGE-PRESIDENT : La Cour n'est pas intéressée par les opinions personnelles de l'accusé. Partant, pouvez-vous vous en tenir à l'acte d'accusation et mettre fin à votre sermon.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, je suis d'avis qu'il est nécessaire dans le cadre de cette affaire d'informer la Cour sur les motifs qui ont amené l'accusé à agir de la sorte.

LE JUGE-PRESIDENT : Nous avons une claire connaissance de ses motifs.

L'AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, peut-être que vous les connaissez. Mais comme vous le savez et comme on peut le voir, la Cour que vous présidez n'est pas seulement composée d'un seul membre. Donc, même si vous êtes familier avec ces raisons, vous devriez vous montrer patient afin que vos collègues puissent les entendre eux-mêmes directement. Aussi, une fois de plus, je vous prie de ne pas interrompre l'accusé.

LE JUGE-PRESIDENT : Qu'il poursuive.

L'ACCUSE : Messieurs les juges, avant tout, j'aimerais vous informer, ainsi que l'auditoire ici présent, des charges d'accusation qui pèsent sur moi. Certes, selon l'acte d'accusation, je suis accusé de : « alors que j'ai été appelé en vue d'accomplir mon service militaire, etc., en tant que soldat, etc., et que le commandant du camp m'a ordonné d'accomplir les tâches y afférent », j'ai refusé.

Mais ceci n'est pas vrai. Cette raison relève d'un formalisme bureaucratique, une pratique qui ressort clairement du fait que l'acte de poursuite est une copie d'un formulaire stéréotypé utilisé quelle que soit l'affaire. Seuls mon nom, le nom du commandant de ma compagnie, le nom de la caserne et la date de mon appel ont été inscrits dans les vides et rédigés avec un stylo et de l'encre. Il apparaît évident que ce n'est pas cela la véritable raison pour laquelle je suis accusé. La vraie raison c'est que j'ai pris au sérieux, en tant qu'adulte doué de discernement, ce que l'on m'avait raconté lorsque j'étais encore un enfant. Et, ce que l'on m'a raconté quand j'étais un enfant, c'est aussi ce que l'on dit généralement à tous les enfants en bas âge et, je suis persuadé, Monsieur le Président, que les mêmes choses vous ont été dites durant votre enfance. Lorsque j'étais un jeune garçon, on m'a expliqué qu'à un moment donné de l'histoire humaine, le personnage le plus extraordinaire que la terre ait connu est venu à l'existence dans le monde. On l'appelait du nom de Jésus Christ et il était le fils de Dieu. Je ne crois pas que vous doutiez de cela et j'imagine que c'est aussi ce que l'on vous a dit. De plus, on m'a appris que ce Christ, Jésus, était la personnification de Dieu et qu'il enseignait aux gens des choses de la plus haute importance. Il ne faisait pas qu'enseigner les autres, mais il mettait lui-même en application dans sa propre vie ce qu'il prêchait. Il choisit même de mourir au nom de ces valeurs plutôt que de faire des compromissions, laissant ainsi un modèle pour ses disciples et

ses futurs imitateurs. On m'a également appris, à l'école primaire, que ceux qui suivaient son exemple reçurent le nom de « chrétiens » et l'on m'a dit que je faisais partie de ces chrétiens.

Bien sûr, à l'époque, je comprenais à peine ce que l'on me disait. En réalité, pour des raisons personnelles, j'avais un point de vue totalement différent sur Dieu, je dois même reconnaître que je Le détestais. Cependant, en grandissant, j'ai acquis la capacité de méditer sur les choses apprises et de me former ma propre opinion. Et lorsque j'ai atteint une période dans ma vie où je questionnais et remettait en cause toutes les choses autour de moi, alors j'ai également décidé d'examiner plus attentivement cette personnalité hors du commun. Par conséquent, en puisant au plus profond de ma mémoire, j'ai regroupé toutes les choses que mes instituteurs, mes parents et les prêtres m'ont inculquées. J'ai compris alors que toutes ces choses étaient extrêmement importantes pour moi. Pardessus tout, j'en ai conclu que l'on m'avait dit la vérité lorsque l'on m'avait appris que Jésus Christ était le plus grand personnage que la terre ait porté et qu'il était le fils unique-engendré de Dieu. Je voulais mieux apprendre à le connaître. J'ai donc fourni des efforts diligents pour me familiariser avec ce que cet enseignant grand et incomparable avait enseigné. Et je me suis aussi efforcé de pratiquer ces enseignements dans ma propre vie, en suivant son exemple au mieux de mes possibilités. J'ai appris que les fondements de son enseignement reposaient sur l'amour, l'amour « agapè » celui qui s'appuie sur des principes et qui va jusqu'à aimer ses ennemis. C'était le plus important et en même temps le plus difficile à accepter parmi ses enseignements, surtout d'un point de vue pratique. Mais comme je vous l'ai déjà dit, j'avais pris mon identité chrétienne à cœur et j'étais déterminé à appliquer personnellement dans ma propre vie tous les enseignements

du Christ, même le plus difficile d'entre eux, celui d'exprimer son amour même à l'égard de ses ennemis. C'est pourquoi, j'ai ôté le mot « ennemi » de mon vocabulaire et je l'ai remplacé par le mot « frère ».

Porté par ces principes et ces convictions, j'en suis arrivé au stade où je me trouve aujourd'hui. Environ trois mois en arrière, j'ai reçu une sommation de la part des autorités militaires afin de me présenter au bureau de recrutement. Là-bas, j'ai vu que les nouvelles recrues étaient équipées avec toutes les choses nécessaires pour accomplir leur formation militaire. Après avoir réfléchi au fait que la formation militaire était assurée afin de permettre aux soldats de faire face à l'ennemi sur le champ de bataille et que je n'avais personnellement pas d'ennemi quel qu'il fût, il m'a semblé sage et approprié d'expliquer ma position aux autorités compétentes qui s'y trouvaient. Je leur ai expliqué que je n'avais pas d'ennemis et que je ne voulais pas en avoir. Je leur ai expliqué quels étaient mes convictions et mes principes. Lorsque je leur ai tout expliqué, j'ai sincèrement cru qu'on ferait preuve de compréhension à mon égard. Mais j'ai été très déçu. Je n'ai trouvé aucune marque de sympathie. Au lieu de cela, j'ai dû faire face à un traitement brutal et inhumain qui m'a causé, à plusieurs reprises, moi un homme adulte, des douleurs insupportables. Mais pire que cela, c'était la douleur psychologique qui m'a envahie lorsque j'ai assisté en tant que témoin direct de ces scènes à la situation pathétique dans laquelle l'être humain était tombé. J'ai essayé de rappeler à mes bourreaux les enseignements du Christ relatifs à l'amour, ceux-là mêmes qu'ils avaient entendus à un moment donné de leur vie, mais c'était comme si je frappais à la porte d'un sourd. A bout du compte, lorsque j'ai réalisé qu'il n'y avait aucun espoir de trouver de l'empathie ou de la compréhension de la part de ces personnes, je leur ai expliqué que j'étais dans

l'incapacité d'exécuter leurs ordres en raison de ma profonde objection de conscience. Lorsque je leur ai expliqué ces choses, ils ne purent en croire leurs oreilles. Ils crurent que j'étais en proie à des hallucinations ou quelque chose du même genre, comme s'ils ne savaient pas ce que le mot « conscience » voulait dire ! Je leur ai dit que si je faisais ce qu'ils me commandaient de faire, je mourrais de remords, ma conscience me tuerait. Au lieu d'essayer de me comprendre, ils me ridiculisèrent de plus belle et me menacèrent. Ils m'ont faussement accusé d'être un ennemi de mon pays. Ils m'ont beaucoup harcelé. Je l'ai enduré au prix de terribles et profondes souffrances. Comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, j'avais effacé le mot ennemi de mon vocabulaire. Comment pouvais-je dès lors concevoir que j'étais moi-même un ennemi de quelqu'un ou de quelque chose, un ennemi du pays dans lequel j'étais né ?

Cela n'avait aucun sens ! J'ai été accusé d'être un agent secret à la botte d'une puissance étrangère ennemie et que je trahissais mon pays pour de l'argent, que j'étais un traître mercenaire. Je suis convaincu que toutes ces accusations infondées sont tirées de l'imagination folle et débordante de mes persécuteurs qui ont fort probablement été influencés à leur tour, de manière négative, par les énormes préjugés enracinés dans l'esprit d'autres personnes. C'est seulement à ce moment-là que j'ai compris à quel point Jésus avait pertinemment averti ses disciples que la route à suivre pour les chrétiens serait « **étroite et resserrée** ». Messieurs les juges, à n'en pas douter, c'est une route escarpée qui amène ceux qui l'empruntent à travers une cellule glacée sans couverture, une route sur laquelle on se trouve confronté à des tourmenteurs brutaux et sadiques qui font étalage de leur bravoure en s'attaquant à des humains sans défense, enchaînés, une route...

LE JUGE-PRESIDENT : Monsieur, dans le rôle de l'accusé, vous êtes devenu par trop arrogant et bavard, ce qui vous nuit. La Cour ne veut pas savoir quelle route vous avez choisie. Le plus important, c'est ce que la loi dit et, plus important encore, ce que la Constitution de ce pays prévoit.

L'ACCUSE : Monsieur le Président, je ne dirais pas tout cela si vous aviez mis devant moi la Constitution de ce pays au lieu de la Sainte Bible et, si au-dessus de votre tête, figurait le portrait du chef de cette nation plutôt que celui marchait sur la même route que je m'efforce de suivre. Tous les principes que j'invoque se trouvent dans la Bible devant moi et permettez-moi de satisfaire votre curiosité en vous lisant un passage de celle-ci.

Prestement, Minas prit la Bible devant lui et se mit à lire : **« Vous avez entendu qu'il a été dit : ' Œil pour œil et dent pour dent. ' Cependant moi je vous dis : Ne vous opposez pas à celui qui est méchant ; mais qui te gifle sur la joue droite, tourne aussi vers lui l'autre [joue]. Et si quelqu'un veut aller avec toi devant le tribunal et prendre ton vêtement intérieur, laisse-lui aussi ton vêtement de dessus ; et si quelqu'un qui commande te réquisitionne pour un mille, fais deux milles avec lui... » « Vous avez entendu qu'il a été dit : ' Tu dois aimer ton prochain et haïr ton ennemi. ' Cependant moi je vous dis : Continuez d'aimer vos ennemis et de prier pour ceux qui vous persécutent... »**

LE JUGE-PRESIDENT : L'accusé voudra-t-il bien se limiter à présenter sa défense et cesser ce sermon qui ne mène à rien ?

L'ACCUSE : Monsieur le Président, si les paroles que je viens de vous lire étaient les miennes, je comprendrais qu'elles fussent dites en vain. Cependant ces paroles tirent leur origine du livre que je tiens entre mes mains, celui-là même qui me fût tendu au début de ce procès et sur lequel ont juré par un serment solennel les personnes qui viennent de témoigner contre moi.



LE JUGE-PRESIDENT : Je vous prie de laisser la Bible hors de tout cela ! Peut-être que pour vous, ce qui importe le plus, c'est la Bible. Mais pour cette Cour, c'est la loi qui prime. La Bible ne fixe, ni ne régit les obligations des citoyens. Alors, veuillez la mettre de côté. Chaque personne interprète la Bible à sa façon, selon ses intérêts propres.

L'ACCUSE : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser, mais s'il y a une chose que je n'ai pas faite lors de mon plaidoyer, c'est d'interpréter la Bible. J'ai simplement lu un texte biblique dans un livre que vous avez vous-même approuvé puisque vous l'avez introduit officiellement dans ce procès.

LE JUGE-PRESIDENT : Encore une fois, je le répète, la Bible n'est pas la Constitution de ce pays. Il ne pèse aucune obligation sur la Cour d'accepter ce que la Bible dit, surtout, telle qu'elle est traduite par des juifs.

L'ACCUSE : Monsieur le Président, vous savez mieux que moi que cette portion de la Bible a été écrite en langue grecque et, en tant que grecs, nous n'avons certainement pas besoin d'avoir recours à des traductions autres que les écrits originaux. La raison pour laquelle je me suis servi de la Bible n'était pas de vous présenter le point de vue d'une tierce personne, fut-elle juive, grecque, française ou d'une quelconque autre nationalité, mais de vous faire part des croyances qui sont les miennes. Ces croyances, qui influencent ma conscience et qui ne sont pas sans fondement, reposent sur la Bible que vous aussi vous respectez.

LE JUGE-PRESIDENT : Je vous ai déjà dit que, dans cette affaire, la Cour n'est pas intéressé par ce que dit la Bible, mais par les dispositions issues de la loi de l'Etat.

L'ACCUSE : Monsieur le Président, personne, peu importe la position qui est la sienne, n'est capable ou n'a le droit d'ignorer la Bible et les lois divines, puisque les lois bibliques sont au

fondement des lois étatiques. Les lois divines lient chaque être humain quel que soit l'époque ou le lieu dans lequel il vit. Monsieur le Président, même si vous, vous vouliez ôter l'influence de la loi divine dans votre vie, quant à moi, je ne le pourrais, ni ne le voudrais. C'est pourquoi, je continuerai de m'y référer et je suis persuadé que j'en ai le droit.

LE JUGE-PRESIDENT : Vous n'avez pas le droit d'aller au-delà de ce que prévoit l'acte d'accusation et cette accusation déclare que vous êtes poursuivi pour avoir violé une loi de l'Etat.

L'ACCUSE : C'est vrai, Monsieur le Président, c'est ce qui est écrit sur l'acte d'accusation. Mais, je crois également que j'ai le droit d'expliquer à l'Etat pourquoi j'ai enfreint ses lois. Je les ai enfreintes, non pas parce que je suis un homme sans-loi, mais parce que les lois en question contredisent la loi divine, que je considère plus sacrée et éminente que les lois conçues par les hommes. Et lorsque je cite la Bible, c'est précisément ce que je veux montrer, que la loi divine surpasse la loi humaine.

LE JUGE-PRESIDENT : Nous tous respectons et apprécions la loi divine. Cependant, nous sommes souvent obligés de voir les choses de manière plus pragmatique. « La déesse Athéna aide ceux qui s'aident eux-mêmes, » avaient pour habitude de dire nos ancêtres grecs.

L'ACCUSE : Je veux bien que nos ancêtres aient pu dire cela, mais, moi-même, je ne crois pas en l'ancienne déesse païenne Athéna. Je ne suis donc pas tenu de suivre leur conseil. Je place plutôt mon espérance dans le Dieu vivant qui n'a nul besoin d'aide ou de soutien humain.

LE JUGE-PRESIDENT : Dieu n'a peut-être pas besoin d'aide, mais notre patrie oui.

L'ACCUSE : Monsieur le Président, je ne refuse pas d'offrir de l'aide à mon pays d'origine, tant que cette aide ne contredit pas la loi de Dieu et qu'elle ne me demande pas de faire quelque chose qui lui appartient à lui seul. En d'autres termes, je tiens à

respecter le principe : « **...Rendez donc les choses de César à César, mais les choses de Dieu à Dieu.** »

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que vous insinuez que tous ceux qui servent dans l'armée, ainsi que les héros de notre nation qui ont sacrifié leur vie par sens du devoir afin que vous puissiez vivre aujourd'hui en tant qu'homme libre, sont des pécheurs ? Et est-ce que tous les prêtres et les saints qui ont si vaillamment défendu notre pays sont indignes de la faveur de Dieu, alors que vous seul l'êtes ?

L'ACCUSE : Monsieur le Président, je n'ai jamais prétendu vouloir juger les hommes. C'est une capacité qui n'appartient pas aux humains. C'est pourquoi il est explicitement dit dans la Bible que Dieu : « **...Mais il a remis tout le jugement au fils...** » Quant à savoir si je suis libre grâce au sacrifice d'autres personnes, je pense que la présence des policiers à mes côtés remet en cause cette affirmation. J'ai plutôt le sentiment d'être un « **ambassadeur dans les chaînes** ». Et, Monsieur le Président, je suis réellement un ambassadeur. Je suis un ambassadeur appartenant à un autre gouvernement, le gouvernement céleste de Dieu. En tant que tel, il ne m'est pas possible de servir comme soldat d'une autre nation. Je me dois de rester en dehors de tout conflit politique. Je suis comme un résident étranger dans le présent système de choses. Le fait que tout chrétien doive demeurer complètement séparé du monde est une obligation fondamentale pour lui. Or, Monsieur le Président, je suis un chrétien. Je suis un disciple de Jésus Christ et je suis déterminé à le rester.

LE JUGE-PRESIDENT : Je suis un chrétien, moi aussi.

L'ACCUSE : Seul le Christ et vous-mêmes savez si vous êtes un chrétien. Mais s'il y a une chose que je sais quant à moi, c'est qu'aucun artiste n'a jamais osé dessiner le Christ revêtu d'un casque de soldat et portant une ceinture contenant des munitions. De plus, je crois que l'amour chrétien doit être

entier, tout comme l'amour du Christ ne se limitait pas aux gens appartenant à certaines nationalités. Jésus Christ aimait tous les gens dont le cœur était juste, sans tenir compte de leur nationalité ou de leur lieu de naissance. A mes yeux, c'est une insulte à Dieu lorsque j'entends cette fameuse phrase tant de fois répétée, « Le Dieu des grecs ». Quand on dit cela, on se représente un Dieu partial qui est en faveur d'une seule nation, alors que dans la Bible il est explicitement mentionné que Dieu n'est pas partial, Christ non plus d'ailleurs. Peut-être que certains se demandent « Si le Christ était aujourd'hui sur la terre, pour quelle armée combattrait-il ? Se battrait-il contre des gens de races ou de nationalités différentes et serait-il prêt à les tuer ? Peu importe ce que votre cour, les personnes responsables dans ce pays pour recruter des jeunes soldats ou les gens présents dans cette salle pourraient penser. Personnellement, je ne crois pas que Jésus se serait servi d'une arme et aurait tué quelqu'un d'une autre nation ou d'une autre race. Je ne crois pas non plus qu'il aurait poignardé à mort un Bulgare ou un Turc, les ennemis de toujours de la Grèce. En aucun cas, il ne m'est possible de concilier ce type d'acte avec le message adressé à ses disciples de s'aimer les uns les autres et d'aimer ses ennemis.

En conséquence, je me suis demandé moi-même comment un véritable chrétien pourrait aller se battre et tuer ses frères chrétiens, même s'ils viennent d'un autre pays. Pourrait-il même lever sa main contre un autre humain ? Je ne le crois pas. Bien que je sois soumis aux lois de mon pays, lorsque celles-ci en viennent à contredire les justes principes de la parole de Dieu, que je place au-dessus de toutes les autres lois et autorités, je me sens tenu de prendre la même décision que les apôtres du Christ qui avaient dit : « **Nous devons obéir à Dieu, plutôt qu'aux hommes.** »

Messieurs les juges, c'est à cause de cette position et non pas à cause d'un prétendu crime que je me tiens debout devant vous à cette heure-ci en tant qu'accusé. En raison de mon identité chrétienne, j'ai mis de côté tout le reste dans ma vie, excepté ce qui me tient le plus à cœur...mon désir de demeurer intègre à Dieu ! Cela relève de ma propre responsabilité et je continue de lutter pour y parvenir. La manière dont vous me jugez relève donc de votre propre responsabilité.

LE JUGE-PRESIDENT : Est-ce que le procureur souhaite interroger l'accusé ?

LE PROCUREUR : Certainement, Monsieur le Président. L'accusé a déclaré vouloir refuser de servir dans les forces armées et il s'est fondé sur les Saintes Ecritures pour cela. Mais comment explique-t-il que les Juifs ont participé à des guerres et qu'ils étaient même de vaillants soldats ?

L'ACCUSE : J'ai l'impression que le Procureur n'a pas compris mes propos. Je ne suis pas Juif, je suis Chrétien. La raison pour laquelle les Juifs ont combattu leur appartient. Ce n'est pas là mon problème.

LE PROCUREUR : Si, à l'instar de l'accusé, tous les Grecs devaient refuser de combattre, que se passerait-il selon lui ?

L'ACCUSE : C'est une pure hypothèse et au lieu de répondre ce qui arriverait si tous les Grecs devaient imiter mon exemple, je peux vous dire ce qui se passerait si tous les gens vivant sur la terre imitaient mon propre exemple. Alors, toutes les guerres cesseraient, des millions de vies humaines, qui sont aujourd'hui sacrifiées au dieu de la guerre, seraient sauvées, et des budgets colossaux seraient utilisés à des fins utiles pour le bien-être de l'humanité.

LE PROCUREUR : C'est une pure utopie, purement fantaisiste.

L'ACCUSE : Non, c'est une hypothèse, exactement comme celle que vous avez formulée.

LE PROCUREUR : Peu importe, en tout cas, nous vivons dans un petit pays et nos ennemis sont nombreux, c'est pourquoi nous sommes tous obligés de contribuer en faveur de la défense de notre nation.

L'ACCUSE : Je suis persuadé que la défense, ou le bien-être, si vous préférez, de notre nation n'est pas uniquement une question d'ordre militaire et que la sphère sociale et l'activité citoyenne ne se limitent pas au seul domaine militaire.

LE PROCUREUR : De toutes façons, une personne comme vous, qui soutient de manière active les valeurs et les actions antipatriotiques ne peut sérieusement travailler dans aucune sphère sociale.

L'ACCUSE : Avez-vous connaissance de faits qui viennent prouver vos accusations à propos de mes prétendus valeurs et actions antipatriotiques ?

LE PROCUREUR : J'ai de nombreuses preuves à ma disposition, la première étant que vous refusez d'accomplir votre service militaire, et cela est en soi bien suffisant. Mais j'ai à ma disposition d'autres faits qui vous trahissent totalement et démontrent vos intentions savamment planifiées. Il y a peu de temps de cela, une cérémonie nationale se déroula au sein des prisons militaires. J'ai eu l'honneur d'être invité en tant qu'orateur à la cérémonie qui fut organisée en l'honneur des héros grecs de la révolution de 1821. L'ensemble du personnel de la prison et tous les prisonniers, ceux en attente d'être jugés et ceux déjà condamnés, participèrent à la cérémonie. Mais aucune des personnes partageant votre foi n'était présente. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?

L'ACCUSE : Je ne peux pas répondre à leur place. Pourquoi ne leur avez-vous pas demandé ?

LE PROCUREUR : Je vous demande à vous. Y auriez-vous participé ?

L'ACCUSE : Non.

LE PROCUREUR : Et pourquoi ? Est-ce peut-être en raison de votre conscience religieuse ?

L'ACCUSE : Non pas exactement. C'est plutôt à cause de ma foi que je n'y aurais pas participé.

LE PROCUREUR : Et en quel sens votre foi aurait-elle été offensée pour avoir rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie pour leur patrie et pour vous ?

L'ACCUSE : Un aspect essentiel de ma foi, comme le Procureur le sait probablement, c'est la croyance en la résurrection des morts. Dieu a donné à l'humanité une preuve certaine de cela, en ressuscitant Son propre fils, notre Seigneur Jésus. Personne ne peut se dire chrétien, s'il n'accepte pas cette croyance fondamentale. Donc, en tant que chrétien, je crois en la résurrection des morts. Et, les écritures me donnent à penser que parmi ceux qui seront ressuscités d'entre les morts figurent également, si Dieu en décide ainsi, les héros de 1821.

Partant, puisqu'ils seront probablement ressuscités, j'aurais à ce moment-là la possibilité de les remercier en personne, de leur vivant et non en tant que personnes décédées. Si je devais les honorer alors qu'elles sont mortes, cela signifierait que je ne crois pas en la résurrection et, dès lors, je me retrouverais en contradiction avec ma foi.

LE PROCUREUR : Si vous ne voulez pas servir la patrie, comment pouvez-vous en même temps profiter de ses avantages pour lesquels d'autres citoyens fournissent de nombreuses sacrifices ?

L'ACCUSE : Avant tout, je n'ai jamais dit que je refusais de remplir mes obligations civiques. J'ai simplement expliqué que je ne pouvais les accomplir si elles vont à l'encontre de mes obligations chrétiennes.

LE PROCUREUR : En d'autres termes, vous pensez que c'est un crime de servir votre pays ?

L'ACCUSE : Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai appris à respecter la loi, mais il ne m'est simplement pas possible, en tant que chrétien, d'accomplir mon service militaire. Prenons un exemple. Actuellement, vous ne pouvez pas servir votre pays si vous êtes un sénateur ou un membre du ministère, parce que ce serait incompatible avec vos obligations militaires. Cela ne signifie pour autant pas que ces gens veulent nuire au service militaire. C'est la même chose pour moi. Je ne peux pas servir dans l'armée, car j'ai des obligations autres en tant que chrétien. Mais, cela ne signifie pas que j'agis avec trahison à l'égard de mon pays. Je suis totalement neutre dans cette affaire.

LE PROCUREUR : Et comment se fait-il que tous ceux qui refusent de servir dans l'armée appartiennent à votre foi ?

L'ACCUSE : Je sais qu'en dehors des Témoins de Jéhovah, il y a d'autres personnes qui ont été condamnées pour avoir refusé de d'accomplir le service militaire en raison de leur conscience chrétienne. Il existe de nombreux exemples d'individus qui ont été emprisonnés et même exécutés pour ce motif. Me vient à l'esprit le nom de Franz Geigestatter qui appartenait à l'église Catholique Romaine. Durant la Seconde Guerre Mondiale, il avait refusé de rejoindre l'armée d'Hitler et, pour cela, il a été guillotiné.

En fait, certains Catholiques le considèrent comme un Saint, pour avoir fait preuve d'une grande foi, Durant la guerre il y avait aussi de nombreux Témoins de Jéhovah qui ont refusé de participer à l'effort de guerre.

LE PROCUREUR : Ce qui se passe dans d'autres pays ne nous intéresse pas. Nous sommes en train de parler de la Grèce et, à ma connaissance, à part les Témoins de Jéhovah, personne d'autre ne tient cette position.

L'ACCUSE : Je ne sais pas si la situation est telle que vous la décrivez. Ce que je sais, c'est que dans ce pays, il y a beaucoup



de gens qui sont contre l'usage de la violence. Mais si ce que vous dites est vrai, cela ne joue certainement pas en faveur de la population.

LE PROCUREUR : En d'autres termes, vous insinuez que votre religion possède le monopôle de la vérité ?

L'ACCUSE : La religion n'est pas un objet de commerce, qui pourrait être classé en termes de monopôle ou d'affaires commerciales. La religion et, surtout, le christianisme est un mode de vie.

LE PROCUREUR : Si, je vous proposais à l'instant même d'accomplir un service auxiliaire au sein de l'armée, par exemple, celui d'aide-soignant pour s'occuper des malades et des blessés, accepteriez-vous de servir en tant que tel ?

AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, je proteste. L'argumentation du Ministère Public ne se rapporte pas à l'espèce.

LE PROCUREUR : C'est faux, c'est en rapport avec l'affaire car je souhaite déterminer jusqu'où va le fanatisme de l'accusé.

AVOCAT DE LA DEFENSE : Est-ce que le Ministère Public s'est vu confier la tâche d'attribuer aux accusés un service auxiliaire dans l'armée ? S'il dispose d'une telle autorité, alors, nous demandons d'un ajournement du procès afin d'examiner la question. Mais, s'il ne dispose pas d'une telle autorité, alors, la question est à tout le moins hors-sujet.

LE JUGE-PRESIDENT : S'il vous plaît, du calme. Le Procureur souhaitait simplement vérifier l'étendue du refus de l'accusé.

AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, on juge une personne pour ce qu'elle a fait et pas pour ce qu'elle est capable de faire. De plus, les accusations en question sont suffisamment sévères pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter encore plus d'huile sur le feu !

LE PROCUREUR : D'accord, je retire ma question et la reformule. Si maintenant, on vous offrait de servir dans l'armée en tant qu'opérateur téléphonique, accepteriez-vous ?

L'ACCUSE : Non.

LE PROCUREUR : Pourquoi pas ? En quoi cela gênerait-il votre conscience chrétienne ?

L'ACCUSE : Cela gênerait ma conscience parce que, à présent, je suis au service du Christ.

LE PROCUREUR : Et pour ce qui est des travaux forcés en prison ?

L'ACCUSE : Je n'ai jamais considéré que les corvées comme étant du travail forcé. Le travail est une obligation pour tout être humain, exigé par le Créateur lui-même. C'est une nécessité. Je ne refuse aucun travail, tant que cela ne s'oppose pas à mes convictions religieuses.

LE PROCUREUR : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai pas d'autres questions.

Après cela, le Procureur reprit sa place. Pour être plus précis, il s'affala sur son siège, visiblement très agité. Il semble qu'émotionnellement, le dialogue l'avait exténué. Le Juge-Président semblait tout aussi agité, au même titre d'ailleurs que les autres membres composant le tribunal militaire. La plupart des spectateurs, donnaient cependant l'impression d'avoir grandement apprécié les débats. On pouvait aisément le discerner en écoutant les commentaires, plus bruyants qu'à l'accoutumée qui s'élevaient de la salle d'audience. Le Juge-Président demanda alors si quelqu'un parmi les juges-asseesseurs voulait poser des questions. Le premier juge à sa droite fit un geste de la main et le Juge-Président lui donna la parole.

LE JUGE-ASSESEUR : Vous avez dit que vous ne servirez pas dans les forces armées et que vous refusez de lutter contre vos ennemis parce que c'est en accord avec les strictes exigences

de votre religion. Est-ce une exigence uniquement de la part de votre religion ? N'est-ce pas également une obligation de la part des autres églises chrétiennes ? Et que dire de l'église orthodoxe ? Ne l'exige-t-elle pas également ?

L'ACCUSE : Comme vous avez pu vous en rendre compte, mes croyances sont fondées sur la Bible. En fait, j'ai utilisé la Bible qui se trouvait devant moi, la même que celle utilisée au sein de l'église orthodoxe. Partant, le contenu de ces pages s'applique tout autant aux membres de l'église orthodoxe, qu'à ceux des autres dénominations chrétiennes.

LE JUGE-ASSESEUR : Alors pourquoi les autres membres de l'église orthodoxe se joignent-ils aux forces armées ?

L'ACCUSE : Je ne pense pas que je sois qualifié pour répondre à cette question, comme je ne suis d'ailleurs pas qualifié pour être le porte-parole de l'église orthodoxe et de sa position en la matière. En outre, comme je l'ai expliqué au Procureur, le fait de servir dans les forces armées est une question purement personnelle.

LE JUGE-ASSESEUR : Autrement dit, nous ne respectons pas l'évangile.

L'ACCUSE : Vous me demandez d'être le juge de mon prochain, alors que je suis seulement responsable de mes propres actions.

LE JUGE-ASSESEUR : Puisque vous n'aviez pas l'intention de servir dans l'armée, pourquoi vous êtes-vous rendu au bureau de recrutement du centre militaire ?

L'ACCUSE : Ce n'était pas le fait de me présenter au bureau qui me posait un problème de conscience, mais le fait que l'on m'ait ordonné de revêtir l'uniforme militaire.

LE JUGE-ASSESEUR : Vous avez affirmé vouloir suivre l'exemple de Jésus Christ. Les Evangiles expliquent que Jésus s'est servi d'un fouet pour chasser les vendeurs dans le temple. N'est-ce pas là un acte de violence ?

L'ACCUSE : C'est vrai que les écritures font mention de ce récit. Toutefois, vous le savez mieux que moi, le fouet dont il est parlé n'était pas une arme à cette époque. Jésus avait simplement noué ensemble des cordes pour en faire une cravache. De toute façon, on ne peut pas dire que Jésus se soit servi de cet instrument pour se montrer violent. Le récit de cet incident nous dit notamment que Jésus l'a utilisé pour mener les moutons et les autres bêtes hors du temple. D'ailleurs toute la vie de Jésus sur la terre démontre clairement qu'il était contre la violence. Nous connaissons tous l'épisode où l'un de ses disciples, Pierre, chercha à défendre Jésus par la force au moment de son arrestation, en frappant l'esclave du grand prêtre avec une épée. Et ce n'est un secret pour de dire que Jésus avait répondu à ce geste violent en disant : « **Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui prennent l'épée, périront par l'épée,** » et « **Pierre, Pierre, remets l'épée dans son fourreau.** » Plus tard, Pierre lui-même, voulant souligner les qualités de Jésus, écrivit dans sa lettre au verset 23 du chapitre 2 : « **Lorsqu'on l'insultait, il ne rendait pas l'insulte. Quand il souffrait, il ne menaçait pas, mais il s'en remettait toujours à celui qui juge avec justice.** »

Il n'est donc pas acceptable de dire que Jésus a fait montre de violence durant sa vie.

LE JUGE-ASSESEUR : Mais que dire des vénérables Saints de notre église qui ont combattu au côté de notre armée contre nos ennemis communs ?

L'ACCUSE : Je n'ai connaissance de rien de tel mentionné dans la Bible.

LE JUGE-ASSESEUR : En d'autres termes, vous n'admettez pas que les Saints ont combattu en faveur de la Grèce ?

L'ACCUSE : Je le répète, je n'ai connaissance d'aucun récit biblique qui fasse mention de cela dans la Bible. Pour moi, c'est la Bible qui fait autorité.

Ensuite, le Juge-Président demanda si d'autres juges voulaient poser des questions. L'accusé fut encore longuement interrogé, la plupart des questions démontrant de manière évidente les préjugés dont les juges étaient pétris. Lorsque s'en fût fini, le Juge-Président demanda de nouveau si Minas avait quelque chose à dire pour sa défense.

L'ACCUSE : Ce que j'aimerais souligner c'est que si j'ai apparemment commis un acte de désobéissance, ce n'est pas parce que je suis moi-même rebelle ou traître, mais parce que je désire demeurer fidèle et obéissant à la loi par excellence dans l'Univers, la loi de Dieu.

LE JUGE-PRESIDENT : Oui, oui, on a tous bien compris. Vous nous l'avez déjà dit. Souhaitez-vous ajouter autre chose ?

L'ACCUSE : Non, Monsieur le Président, je vous remercie.

LE JUGE-PRESIDENT : Alors asseyez-vous. Le procureur peut à présent débiter son réquisitoire.

LE PROCUREUR : Monsieur le Président, puisque l'audience a déjà pris plus de temps qu'il n'en fallait, et que durant mon exposé je vais devoir clarifier la plupart des points dont nous avons parlé, je demanderai s'il vous plaît une suspension d'audience.

LE JUGE-PRESIDENT : Accordé. Nous reprendrons notre audience dans vingt minutes.

Après que les juges se soient retirés, les amis et les membres de la famille s'approchèrent de Minas. A leurs côtés, de nombreux inconnus, des personnes sans doute impressionnées par les réponses de Minas, formèrent le groupe des intimes. Au même moment, se regroupèrent aussi ceux qui s'opposaient à Minas. Ils se mirent à scander des menaces à peine voilées et à proférer des propos haineux. Une dame âgée, d'une apparence grotesque avec une bouche édentée laissant paraître seulement deux spécimens à peine accrochés en l'air, se dirigea vers lui en brandissant son poing qu'elle secouait et lui cria :

« On devrait vous pendre par les dents. Mais ce n'est pas vous qu'il faut blâmer. C'est plutôt tous ces gens assis là qui perdent leur temps à toujours vous écouter. »

En voyant cette personne, Minas se rappela des gens appartenant à une foule hystérique et excitée qui demandaient à Ponce Pilate de condamner Jésus : « Enlève-le ! Enlève-le ! Attache-le sur un poteau ! »

Cette femme en furie voulait que Minas serve son pays tout comme son fils servait son pays et défendait les sacro-saintes valeurs de la patrie. Mais cette pauvre créature ne se souvenait même plus que, juste quelques heures auparavant, son fils avait été condamné à une longue peine d'emprisonnement pour avoir abandonné sa femme enceinte. Cet homme, son propre fils, à qui avait été confiée la responsabilité de défendre en uniforme son pays et ses valeurs, l'une des plus importantes parmi elles étant la famille, avait non seulement failli dans son devoir de les protéger, mais pire encore, il les avait moralement transgressées en ne montrant pas le moindre signe de respect envers la dignité d'un être humain, un enfant qui était issu de sa chair et de son sang. A quel point l'esprit humain peut tomber dans l'aveuglement, transformant la honte d'une mère en une haine débridée.

Un assistant chef de la police insista pour que les objecteurs de conscience comme Minas ne soient pas soumis à une cour martiale militaire en premier lieu, tandis qu'une autre personne dans l'assistance essayait de prouver qu'il avait tort. Un officier militaire retraité essayait de justifier ce point de vue en racontant que, dans l'unité où il avait servi des années plus tôt, ils avaient sommairement exécuté quelques hommes ayant le même point de vue que Minas et que cela avait poussé les autres objecteurs de conscience, par peur, à revêtir immédiatement leurs uniformes. L'audience était devenue un forum public de discussions animées à propos de ce sujet

majeur. Tout le monde avait son mot à dire. Il apparaissait évident qu'en cette circonstance, comme à l'ère des chrétiens du premier siècle, la religion du Christ était et continuait de faire l'objet de débats.

Avec un air d'autosuffisance, Christos, l'huissier de justice, se mit à parcourir la salle en agitant la petite cloche « officielle » en argent, pour rappeler tout le monde à l'ordre. Il était de toute apparence énervé que la procédure de cour dépassât le temps imparti. Toute l'assistance reprit immédiatement place. Minas attendait assis sur le banc des accusés. Les magistrats entrèrent dans le même ordre que précédemment. Et après avoir prononcé la formule solennelle : « Après la pause, la Cour reprend sa séance », le Juge-Président redonna la parole au procureur. Ce dernier se leva, la mine sérieuse, et commença à lancer des coups d'œil perçants à Minas, à l'audience, aux juges sur le banc et finalement à l'avocat de la défense. Après avoir laissé ses yeux courir de cette manière pendant quelques instants à travers la salle d'audience, il arrêta son regard sur un endroit en face de lui et lentement et à dessein, il regarda légèrement en direction du plafond pour finalement commencer à parler.

LE PROCUREUR : Monsieur le Président. Vous avez pris sur vous aujourd'hui d'accomplir une tâche bien difficile. Notre patrie, ce petit pays où chaque centimètre de terre fût mouillé de sang humain, attend de nous, les glorieux et héroïques officiers de l'armée, d'honorer une fois encore l'uniforme de l'officier militaire grec. La plupart d'entre vous, Monsieur le Président, ont montré leur héroïsme sur les champs de batailles, comme le prouvent les décorations et les médailles que vous portez. C'est un grand honneur d'avoir autant d'officiers héroïques pour traiter le cas de l'accusé. Peut-être êtes-vous en train de penser qu'il ne mérite pas un tel traitement de faveur, et vous avez raison. Mais vous devez réaliser, Messieurs, que l'affaire

n'a pas pour but de rendre service à l'accusé. Elle est traitée en vue du meilleur intérêt de la justice elle-même. Et dans l'intérêt de servir cette justice, aussi bien vous que moi sommes impliqués équitablement malgré toutes nos autres obligations. Lors de chaque jugement, Monsieur le Président, toutes les pierres doivent être retournées, dans un effort diligent pour trouver la vérité. Dans le cas présent, un tel effort n'est pas nécessaire. L'accusé a non seulement admis sa culpabilité d'une manière insolente et éhontée, mais il s'est également considéré assez digne de recevoir une médaille d'honneur pour son autosatisfaction pleine de zèle. Je suggérerais que nous lui attribuions la médaille qu'il mérite si justement, mais malheureusement, il n'en existe pas pour la trahison. Dès lors, nous devrions lui attribuer la meilleure chose qui puisse être donnée dans ce cas particulier, le verdict de culpabilité. C'est tout ce dont il mérite. En le déclarant coupable, braves officiers, vous aurez été dignes de votre responsabilité dans la protection et le développement historiques des intérêts de la nation grecque. De nombreuses affaires similaires ont été traitées dans cette salle d'audience. Beaucoup d'hommes ont été accusés pour avoir les mêmes idées que celui qui est assis sur le banc des accusés. Mais aucun d'entre eux n'avait été aussi insolent et audacieux que cet homme qui se trouve face à vous. Comme vous avez pu déjà le remarquer, Messieurs les juges, l'accusé ici présent aujourd'hui ne s'est pas seulement montré insolent et obstiné. Ses nombreux talents et ses compétences étendues dans son domaine de prédilection ont été minutieusement développés, à un degré tel qu'il est devenu une menace dangereuse pour la sécurité de notre pays. Les témoins, qui ont été examinés, ont déclaré que l'accusé est un membre important de l'organisation religieuse hérétique à laquelle il appartient et qu'il est destiné à recevoir une position parmi les plus importantes au sein de cette organisation.



Lorsque les témoins avaient mentionné ce point, je ne l'avais pas tellement pris au sérieux. Je nourrissais des doutes personnels à ce sujet. Cependant, lors de cette audience, l'accusé lui-même a réussi à effacer même la plus mince trace de doute qui subsistait dans mon esprit. J'imagine que c'est également ce que vous avez ressenti. L'attitude de l'accusé, sa manière de s'exprimer, sa connaissance du problème en cause et son ton provocateur ont apporté la certitude que nous ne sommes pas face à un simple objecteur de conscience, mais à un cerveau de cette hérésie antichrétienne et antipatriotique. Les témoins avaient convenu que l'accusé était dangereux et il a lui-même ensuite confirmé leurs suspicions lors de son témoignage personnel. Il a commis le sacrilège de prendre à son avantage ce sanctuaire sacré de la justice en faisant de ce Tribunal un forum public afin de diffuser sa propagande antipatriotique et antichrétienne. A la vue de tout cela, j'admire sincèrement la patience manifestée par le Juge-Président, son patriotisme bien connu me confortant dans cette idée. L'accusé invoque sa conscience. Mais avant tout, il devrait prouver l'existence de ce qu'il invoque. L'accusé, bien qu'invoquant sa conscience, ne s'est pas préoccupé de prouver qu'il en avait une. Il nous a dit que sa conscience l'empêchait de servir son pays, comme des milliers d'autres jeunes gens grecs le font en ce moment même et comme des milliers d'hommes et de femmes l'ont fait dans le passé. Mais il ne nous dit pas comment sa conscience réagit lorsqu'il voit tous ces autres se sacrifier pour son propre honneur et sa propre liberté. L'accusé nous déclare que son engagement envers Dieu est tel qu'il considère l'identité d'un chrétien incompatible avec celle d'un soldat. Monsieur le Président, cette déclaration de l'accusé est non seulement odieusement provocante, mais elle est aussi insultante. Elle est insultante pour tout le monde. Nous sommes tous insultés parce qu'indirectement, et pourtant sans

détours, il nous dit qu'en tant que soldats, nous ne pouvons nous considérer, selon son opinion, comme des chrétiens. Cependant, son attitude outrancière ne s'arrête pas là. Avec un esprit vil, il offense tout le panthéon des héros qui, profondément religieux, reconnus en tant que chrétiens et hautement estimés dans la conscience de notre peuple, ont combattu en faveur « de la sainte foi du Christ et de la liberté de la patrie », avec le crucifix dans une main et l'épée dans l'autre. Il ose rabaisser les soutanes sanguinolentes de l'héroïque clergé grec. Quelle insulte pourrait être plus blasphématoire contre la mémoire de ces âmes saintes et héroïques que de dire qu'ils n'étaient pas chrétiens simplement parce qu'ils se sont battus et se sont sacrifiés pour la liberté de leur patrie et de leur foi ?

En ce qui concerne la Grèce, notre pays et notre religion sont inséparables. La patrie ne peut pas exister sans la religion et il est impossible à la religion d'exister sans la patrie. L'hellénisme doit beaucoup à la chrétienté et la chrétienté doit encore plus à l'hellénisme. C'est la raison pour laquelle, depuis l'ère de Constantin le Grand, ce Saint de notre église qui possède le même rang qu'un Apôtre, les concepts de la Chrétienté et de l'hellénisme sont devenus indissociablement liés. Avec les mots « par ce signe tu devras conquérir » écrits sur sa bannière, Constantin le Grand avança triomphalement. Avec la croix blasonnée en travers du drapeau bleu et blanc de notre nation, notre armée héroïque ne pouvait qu'être remarquée, alors qu'elle marchait de triomphe en triomphe lors nos campagnes militaires nationales. Avec la plus sainte Mère de Dieu comme commandant suprême, les Empereurs byzantins ont pu protéger la reine de toutes les villes, Byzance, des ennemis païens. Et c'est avec l'icône de la plus sainte Mère-vierge en premières lignes, montrant le chemin et inspirant le courage, que les forces armées grecques se battent aujourd'hui.

Monsieur le Président, je vous rappelle toutes ces choses non pas parce que vous n'en êtes pas familier. Je les mentionne intentionnellement afin de renverser les allégations de l'accusé selon lesquelles une identité chrétienne n'est pas conciliable avec celle d'un soldat. Comme nous pouvons le constater, non seulement ces attributs ne sont pas inconciliables, mais au contraire, l'un est le complément nécessaire à l'autre. Si nous acceptons le point de vue de l'accusé comme étant correct, nous devrions alors également accepter l'idée que les nombreux adorateurs dévoués de Dieu qui, lorsque la patrie se trouvait en danger, prirent la Bible dans une main et leur épée dans l'autre et coururent défendre leur territoire ancestral, n'étaient pas chrétiens. A mon humble opinion, ce sont les personnes ayant ce point de vue qui ne sont pas chrétiennes. Tous ceux que j'ai mentionnés étaient et sont encore aujourd'hui effectivement chrétiens et nombreux sont ceux qui, à commencer par Constantin le Grand, ont été proclamés saints par notre église. Et jusqu'à ce jour, des milliers de fidèles croyants affluent dans nos églises pour adorer ces saints vénérés, prouvant par là en silence, mais de manière éloquente, le fort lien qui existe entre le rôle de chrétien et celui de soldat.

Par conséquent, tout ce que prétend l'accusé est pur prétexte, un prétexte criminel. Dans d'autres pays, peut-être que ces affaires sont traitées avec indifférence et dédain. Mais pour notre part, nous ne pouvons nous offrir cette sorte de luxe. Nous sommes un petit pays, entouré par des ennemis qui sont jaloux de notre histoire glorieuse et qui convoitent avec envie notre terre. Si nous devenions inertes ou devions relâcher notre vigilance contre les saboteurs de notre armée, alors vous pouvez être certains que nous serions en danger, tant au niveau national qu'au niveau individuel. Mais nous ne pouvons pas nous relâcher. Les énormes sacrifices de tant de victimes

dues à nos guerres héroïques ne nous permettent pas d'être indifférents à de tels risques. Les voix marquantes de nos saints ne nous laisseraient pas reposer en paix, ni l'histoire elle-même ne nous pardonnerait pas si nous devions échouer dans notre devoir.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, notre nation et notre identité en tant que peuple vous demandent d'être à la hauteur pour ce qui est de cette sérieuse responsabilité. En ce moment, vous n'êtes en réalité pas face à une infraction d'insubordination ordinaire. Non. En la personne de l'accusé, vous êtes obligé d'envisager tous ceux qui, de diverses manières et par diverses méthodes, conspirent contre l'existence de notre patrie, laquelle vous avez juré de défendre. Et en ce moment, vous avez à défendre la patrie parce qu'elle est en danger. Elle est peut-être encore plus en danger de par l'accusé que de par tous ses autres ennemis réunis. Aujourd'hui, vous êtes appelé à éviter la destruction de notre nation. A un moment donné, ce jeu pratiqué par ces Messieurs doit cesser. Apparemment, il y a dû y avoir un malentendu à propos de l'indulgence avec laquelle ces personnes ont été traitées jusqu'à présent. Au lieu de se conformer et de se soumettre, ils sont devenus encore plus insolents et obstinés. Par conséquent, la hache de la justice devrait dorénavant tomber lourdement sur leurs têtes. Nous devons regarder la loi avec méfiance, avec prudente circonspection, tout en ayant les meilleurs intérêts de notre nation à cœur.

La constitution de notre pays dispose de manière explicite que « personne ne peut refuser d'accomplir son devoir pour la patrie en invoquant ses convictions religieuses. » Par conséquent, les allégations de l'accusé n'ont aucune base légale. Personne n'a le droit d'ignorer délibérément un article de la constitution. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur la culpabilité de l'accusé. Le portrait de l'accusé d'aujourd'hui, en

tant que tel, a été décrit par les témoins. Et vous, Messieurs, vous avez eu amplement l'opportunité de l'observer pendant cette audience, comme je l'ai pu moi-même, pour ne pas vous sentir obligés de reconnaître des circonstances atténuantes en sa faveur. Voilà pourquoi je me sens obligé, étant tout à fait conscient de ma responsabilité patriotique envers mon pays qui m'a donné l'honneur suprême de me confier cette position, de recommander à la Cour de déclarer l'accusé ici présent coupable, sans aucune circonstance atténuante, et de lui imposer la peine énoncée dans l'article 70 du Code Pénal Militaire, c'est-à-dire la peine de mort. Et en conclusion, laissez-moi vous rappeler : lorsque vous rendrez votre verdict final, considérez attentivement ma recommandation, tout en vous souvenant que pour nous tous, la loi suprême est la préservation et le bien-être de notre patrie. »

Visiblement exténué, le procureur termina son discours ruisselant de transpiration. Il prit le verre d'eau posé en face de lui et le but d'un trait. Il était probablement le seul dans la salle d'audience à être capable de bouger. Tous les autres semblaient temporairement paralysés. Aucun muscle ne tressaillait ; personne n'osait respirer. Même si tout menait à penser que le Juge-Président s'attendait au réquisitoire de la peine de mort, il semblait abasourdi et perplexe. Les autres membres du Tribunal militaire s'efforçaient de ne pas montrer leurs sentiments personnels, tantôt d'enthousiasme, tantôt d'anxiété. L'avocat de la défense s'était levé et fixait avec stupéfaction le procureur comme s'il lui demandait silencieusement quelques explications.

Le calme irréel qui planait dans la salle d'audience aurait pu être comparé à celui d'un cimetière. L'on entendait pas même le bruit d'une respiration. Le réquisitoire du procureur avait eu l'effet « d'un coup de foudre dans un ciel bleu ». C'était quelque chose que personne n'attendait, ni même n'osait

imaginer. Bien sûr, la loi prévoyait la peine de mort. Mais depuis la fin de la guerre civile grecque, aucune cour n'avait osé imposer une telle peine et aucun réquisitoire en ce sens n'avait été prononcé. Il était de coutume que la décision finale d'une cour militaire suivît toujours la position du procureur. Il était préférable d'appliquer des peines de prison à vie, par le biais de condamnations à répétition,, plutôt que de choquer outre mesure les sensibilités du public et de provoquer des réactions négatives de la part des autres Etats. En général, les peines allaient jusqu'à quatre ou cinq ans de prison après quoi il était à nouveau demandé au détenu de rejoindre son unité militaire. S'il refusait une nouvelle fois, un autre procès était organisé, avec une nouvelle peine requise et tout le processus se répétait. Un uniforme et des armes étaient présentés au détenu et s'il les refusait, il retournait dans sa cellule, ce qui donnait lieu à une nouvelle cour martiale suivie d'une nouvelle peine de prison d'une durée de quatre ou cinq ans. Lorsqu'il terminait sa deuxième peine de prison, l'homme recevait l'ordre de rejoindre son unité et pour une troisième fois, tout le processus se remettait en marche, comme un cauchemar récurrent, jusqu'à ce que le détenu atteigne l'âge de cinquante-cinq ans. Le but derrière cette stratégie épuisante était d'user un homme, depuis l'âge de vingt ans, l'âge du recrutement, jusqu'au troisième âge , lorsqu'il pouvait finalement espérer être libre de toute cette chaîne de peines à long-terme. Cette tactique était jusqu'à présent un fait établi. C'est pourquoi la recommandation de la peine de mort prit tout le monde par surprise. Cela semblait inconcevable. L'avocat de la défense de Minas semblait profondément stupéfait par cette tournure inattendue des événements. Lorsque le Juge-Président lui donna la parole, il se leva et déclara d'une voix cassée :

AVOCAT DE LA DEFENSE : Monsieur le Président, si le procureur avait pour objectif de nous surprendre avec son réquisitoire, je

reconnais qu'il a parfaitement réussi. Et comme cela semble être le cas, il est parvenu à surprendre tout un chacun dans cette salle. J'avoue que la recommandation m'a choquée à un tel point que je me sens temporairement incapable de faire face à ma responsabilité de défendre l'accusé. Pour cette raison, je soumetts à la cour une demande de suspension du procès jusqu'à cet après-midi. J'aurai par conséquent le temps de me remettre de mes émotions et de compléter ma présentation afin de tenir mes responsabilités qui ont augmenté depuis la surprenante recommandation du procureur. »

Le Juge-Président délibéra avec les autres membres du Tribunal et annonça qu'il y aurait une suspension d'une demi-heure. L'avocat de la défense essaya de protester mais en vain car le Juge-Président se leva instantanément et sortit rapidement, suivi par le reste du Tribunal.

Soudain, les yeux de toute l'assistance se tournèrent instinctivement vers Minas et son avocat. Le chef de la garde s'approcha rapidement de Minas et, avec trois autres policiers, forma un cercle serré de sécurité autour de lui. La mère de Minas, le visage déformé par la douleur, leva ses yeux pleins de larmes vers le garde en chef et, d'une voix tremblante, le supplia de lui permettre d'approcher son fils. Mais il était inflexible. Apparemment, le réquisitoire du procureur ne l'avait pas laissé indifférent et il avait peur de relâcher sa garde. Il resta catégorique dans son refus, malgré les efforts de l'avocat de la défense qui intercéda en faveur de la mère.

« Reculez et gardez vos distances, » cria-t-il brusquement, repoussant même l'avocat. Ce dernier réagit fortement et rappela au garde ses obligations concernant son attitude envers l'avocat de la défense. Le chef de la garde reconnut son erreur et s'écarta immédiatement pour le laisser s'asseoir à côté de Minas. Il se dépêcha de consulter son client tout en

prenant des notes sur des morceaux de papier. L'atmosphère à l'intérieur de la salle d'audience était totalement différente des autres suspensions d'audience. D'habitude, la salle se vidait complètement de ses spectateurs. Mais cette fois-ci, elle restait pleine à craquer. Personne ne montrait la moindre envie de se lever de son siège. Tout le monde sans exception voulait rester jusqu'au bout du procès. Ils trépignaient d'impatience et attendaient pour entendre la plaidoirie de l'avocat de la défense et les résultats du délibéré, afin de voir si la cour accepterait le réquisitoire.

L'avocat de Minas lui expliqua que la demande du procureur en faveur de la peine de mort ne pouvait pas avoir été suggérée par hasard, elle semblait plutôt être une proposition délibérée et préméditée. Par conséquent, il pensait que la cour allait l'accepter parce que s'il y avait eu ne serait-ce qu'une mince possibilité de la voir rejetée, le procureur n'aurait jamais commencé par une telle proposition. Mais il encouragea néanmoins Minas en lui disant que même si cela devait être accepté, il était hautement improbable que le verdict soit appliqué.

Alors qu'ils étaient en train de discuter, apparurent soudain les flashes des appareils photo de journalistes dans la salle d'audience. Apparemment, quelqu'un avait dû téléphoner aux journaux à propos de la peine de mort et les reporters et photographes étaient arrivés. Minas fut leur première cible. Après lui, ce fut l'avocat de la défense. Ils demandèrent à l'interviewer mais le garde ne leur permit pas d'approcher. Minas fut satisfait par ce refus car il n'était pas d'humeur à se prêter à un entretien. Il n'était pas anxieux par rapport au résultat du procès. Il était mentalement préparé au pire même si la proposition de la peine de mort l'avait sérieusement bouleversée. Il était surtout soucieux pour sa mère, de savoir comment elle pourrait supporter une telle angoisse. Pendant ce



temps, une sorte de bataille battait bruyamment son plein entre les journalistes qui insistaient et les gardes qui refusaient de manière inflexible.

Puis soudain, l'huissier Christos apporta une solution en se mettant à agiter énergiquement sa cloche d'argent, rappelant le public à l'ordre. La porte s'ouvrit et les juges militaires qui en sortirent devinrent à leur tour la cible des reporters. La plupart des appareils photo flashèrent en direction du procureur qui semblait intérieurement flatté par l'attention qui lui était portée, malgré la prétendue grimace de protestation qu'il marqua sur son visage après quelques secondes. Le son de la cloche se fit à nouveau entendre. Cette fois, la voix du Juge-Président devint inhabituellement grave au moment de parler.

JUGE-PRESIDENT : « L'audience reprend. L'avocat de la défense peut maintenant s'exprimer. »

Avant que le Juge-Président ait pu terminer sa dernière phrase, les appareils photo des photographes se mirent à crépiter en direction de l'avocat de la défense. Par une violente réprimande, le Juge-Président leur ordonna de cesser et, après un bref silence, l'avocat débuta sa plaidoirie.

AVOCAT DE LA DEFENSE : « Monsieur le Président, lors des procès criminels, il y a un principe, ou une coutume si vous préférez, selon laquelle l'avocat de la défense, directement ou indirectement différencie sa position de celle de l'accusé, laissant entendre qu'il ne défend pas l'acte d'infraction mais l'individu qui a commis cet acte. Sans aucun scrupule de conscience et sans aucune trace de gêne, j'admets volontiers que je défends présentement non seulement l'accusé mais aussi ses actions. Rien durant l'audience judiciaire préliminaire, ni durant la procédure actuelle, ne m'a convaincu que je suis en train de défendre un criminel, ni que vous soyez en train d'en juger un.

La recommandation inattendue et injustifiée du procureur ne pourra pas non plus instiller cette idée en moi. Je peux adopter sans effort le point de vue de mon client et tout ce qu'il vous a exposé lors de son plaidoyer. Je suis tout spécialement d'accord avec sa déclaration de départ, lorsqu'il a exprimé son sentiment de ne se considérer en aucun cas comme un homme accusé à juste titre de quelque faute. Par conséquent, en ce moment, je ne me considère pas comme l'avocat de la défense d'un homme accusé, mais plutôt comme un assistant collaborant volontiers à clarifier une certaine position. De plus, les principes qui vous ont été exposés par l'accusé et sa foi en eux indiquent qu'il n'a pas besoin de quelqu'un d'autre pour plaider sa défense à sa place.

JUGE-PRESIDENT : « Mais malgré toute sa foi, il souhaite certainement l'aide d'un défenseur. Je ne peux donc pas comprendre pourquoi, alors qu'il refuse de défendre son pays, il cherche à être défendu devant la cour. »

Des exclamations enthousiastes d'approbation se firent entendre depuis la salle d'audience en réponse à ce commentaire du Juge-Président.

AVOCAT DE LA DEFENSE : « Je dois expliquer tant à la cour qu'à l'audience que lorsque je me suis engagé à la défense de l'accusé, notre accord fut explicite pour que cette bataille ne soit pas verbale, ne soit pas une guerre de mots, mais plutôt qu'elle soit un exercice digne fondé sur de purs arguments légaux. Par conséquent, en confiant sa défense dans les mains d'un défenseur, l'accusé n'a pas violé ses principes. »

JUGE-PRESIDENT : « Mais pourquoi alors ne confie-t-il pas sa défense à Dieu plutôt que de faire appel à un avocat de la défense ? »

MINISTERE DE LA DEFENSE : « Monsieur le Président, si vous cessiez de m'interrompre et si vous me laissiez continuer, vous auriez déjà la réponse à votre question. Comme je vous l'ai dit,

je ne me considère pas en ce moment comme un avocat de la défense mais plutôt comme un porte-parole de l'accusé, cherchant à faire la lumière sur sa position. Mon sentiment prépondérant est que je ne suis pas là tout simplement pour gagner un dispute, mais pour raisonner avec vous en vue d'expliquer et de clarifier les choses. L'accusé a déjà eu le mérite de vous exposer, en même temps, à vous et à ses compatriotes, la raison de sa prétendue transgression d'une loi de sa nation. Exiger d'un simple profane qu'il s'explique devant une instance aussi éminente et officielle qu'est la vôtre, c'est faire peser sur ses épaules une immense responsabilité et attendre de lui un savoir-faire qu'il peut difficilement maîtriser. L'accusé s'est senti quelque peu appréhensif de ne pas être assez qualifié pour prendre cette responsabilité par lui-même, voilà pourquoi il a demandé mon assistance. C'est la raison pour laquelle il a fait appel à un conseiller. Cela dit, cela ne démontre en aucun cas un manque de foi en son Dieu ! Au contraire !

JUGE-PRESIDENT : « Monsieur, voudriez-vous avoir l'obligeance de vous limiter à vos obligations en tant que représentant et de laisser de côté la dissertation philologique. Nous en avons déjà assez eu de la part de l'accusé. »

AVOCAT DE LA DEFENSE : « Monsieur le Président, défendre est tout à fait ce que je suis en train de faire. Mais aujourd'hui, je défends une certaine position ; je défends des principes éthiques et non un acte criminel, non une violation du Code pénal. Messieurs, je cite : « **Si j'ai mal parlé, témoigne au sujet du mal ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?** » Ceci est une expression bien connue dont vous êtes sûrement familiers, une question exprimée quelques vingt siècles auparavant dans une salle d'audience comme celle-ci. Elle provient d'un individu qui, de toute évidence, savait comment poser des questions qui demandent toujours une réponse.

Nous ne pouvons pas en attendre moins de la part du plus grand personnage qui ait jamais marché sur la surface de la terre, Jésus Christ, le fils de Dieu. Il posa cette question à ses interrogateurs, le Sanhedrin Juif à Jérusalem.

La même question vous est directement adressée aujourd'hui, Messieurs, par l'accusé ici présent. Il vous demande : « Si j'ai mal agi, dites-le moi ; si je n'ai pas mal agi, pourquoi m'accusez-vous ? » Ainsi, Messieurs, vous êtes dans l'obligation d'examiner minutieusement vos pensées et de sonder profondément vos consciences afin de discerner quelle faute l'accusé est sensé avoir commise. Pour commencer, vous avez entre vos mains l'acte d'accusation selon lequel le prévenu est accusé d'être un militaire, un soldat. A ce point, la défense objecte parce que l'accusé n'est pas un militaire. Premièrement il n'a jamais été un soldat et par conséquent, un lien entre un commandant et un commandé, entre un commandant et un subalterne – en l'occurrence le capitaine Rofias et lui-même – n'a jamais existé, contrairement à ce que déclare faussement l'acte d'accusation.

La question en jeu ici n'est pas le refus par l'accusé d'accepter personnellement les armes et un uniforme militaire. Il refuse catégoriquement et de manière générale de porter les armes ou de servir dans les forces armées. Il s'efforce de maintenir une stricte neutralité par rapport aux conflits entre les factions armées de ce monde. C'est sur cette question que vous devez vous pencher pour savoir comment vous souhaitez le juger. Il n'existe aucune loi spéciale ou spécifique qui puisse prévoir ou punir cette infraction. Un principe fondamental de la justice pénale est transgressé. « *Nullum crimen, nulla poena, sine lege* » (pas d'infraction, ni de peine, sans loi). Cependant, cela mis à part, l'Etat pourrait réglementer cette question en décrétant une loi spéciale. Mais il ne le fait pas, non pas parce qu'il n'en a pas le pouvoir, mais parce qu'il ne le souhaite pas.

Aujourd'hui, en utilisant l'article 70 du Code pénal militaire, vous pouvez condamner à des peines de réclusion à perpétuité, comme vous le faites d'habitude pour un tel prétendu crime, sans attiser de réaction hostile de la part de la société internationale.

En effet, la possibilité vous est offerte d'imposer des peines à répétition. Ce qui fait que lorsque l'accusé a purgé sa première peine, vous pouvez le convoquer une nouvelle fois pour une deuxième et ensuite une troisième peine, et ainsi de suite jusqu'à sa cinquantième année.

Toutefois, s'il existait une loi spécifique pour punir toute personne qui refuse de s'enrôler dans l'armée en tant que soldat, vous ne pourriez plus le punir indéfiniment, mais seulement une seule fois. Si vous le punissiez une seconde fois, vous vous trouveriez en contradiction avec ce qui avait déjà été jugé. C'est donc la raison pour laquelle l'acte d'accusation insiste sur le fait de qualifier l'accusé de « militaire », bien que l'individu qui a écrit l'acte d'accusation sait pertinemment que l'accusé n'a jamais été soldat.

Par conséquent, une des questions auxquelles vous serez appelés à répondre ne sera pas seulement celle que je vous ai posée au début. L'accusé vous demandera en plus: « Quelle loi spécifique ai-je transgressée pour devoir être condamné ? » Voici les questions auxquelles vous devrez répondre aujourd'hui, Monsieur le Président, et c'est dans cette direction que la défense souhaite vous assister.

La discipline et l'obéissance sont les deux traits de caractère essentiels d'un soldat. Ces deux traits sont spécialement remarquables parmi les plus hauts rangs d'officiers militaires. Je suis certain qu'ils constituent également pour vous des principes fondamentaux. Exécuter des ordres est devenu un mode de vie pour vous. Et lorsque je dis cela, je m'adresse tout particulièrement à ceux d'entre vous qui ne font pas partie du

système judiciaire, vous qui êtes des hommes de combat, des officiers de combat.

Aujourd'hui est une exception pour vous. Peut-être est-ce une des seules fois où votre mission n'est pas d'exécuter un ordre. Aujourd'hui, obéir à des ordres a pris fin au moment où vous vous êtes assis sur le banc de la justice. Vous l'avez compris lorsque le Juge-Président vous a demandé de jurer sous serment que vous exécuterez consciencieusement le devoir d'un juge militaire. Vous voyez, pour les besoins spéciaux et les circonstances de ce jour, le serment originel, que vous aviez juré lorsque vous êtes entrés dans le service en tant qu'officier, ne suffit pas.

Il était nécessaire pour vous de prêter un autre serment. Et s'il vous plaît, notez ceci : vous avez juré d'exécuter consciencieusement votre devoir de juge militaire. Cela signifie qu'aujourd'hui, votre conscience va jouer un rôle primordial. La composition même de la cour rend nécessaire le fait que la conscience joue un rôle éminent dans la procédure d'aujourd'hui, parce que la plupart d'entre vous ne sont pas dans le domaine juridique. Particulièrement pour le procès en cours, la conscience éclipse tout autre facteur puisque l'accusé y fait appel. Donc aujourd'hui, la question centrale, celle qui se trouve au premier plan est celle de la conscience. Et il est des plus probables que votre conscience soit en proie à une lutte, dans la mesure où vous êtes face à la décision capitale d'accepter ou non le terrifiant réquisitoire du procureur.

Bien-sûr, nous utilisons fréquemment la loi comme une panacée pour soulager les blessures de notre conscience. Monsieur le Président, à ce point de la discussion, je me sens obligé de vous rappeler le fait qu'aucune loi par elle-même, à moins qu'elle n'ait été transgressée, dans aucun Etat gouverné par des lois respectables, n'a jamais envoyé personne en prison. Aucune loi par elle-même n'a jamais envoyé un homme

au peloton d'exécution. Pour retirer la vie à un être humain ou pour enfermer un homme en prison, la loi ne suffit pas. Un verdict judiciaire est nécessaire. Seulement par elle-même, la loi ne peut pas agir. Vous n'avez pas juré d'accomplir vos devoirs en tant que juges militaires selon la loi, mais selon la conscience. Vous devez réaliser que vous êtes ceux qui sont en train d'envoyer un homme au peloton d'exécution et vous devez assumer votre responsabilité devant Dieu et devant la société. Par conséquent, avant de voter pour une conviction, vous serez obligés de répondre à la question : cet homme est-il vraiment coupable d'un grave méfait ? Le point de vue de sa conscience constitue-t-il réellement une faute, un crime punissable de la mort ?

Messieurs, personnellement, je réponds que cet homme n'est coupable d'aucun méfait, d'aucune mauvaise intention. Et je n'adhère pas à cette opinion simplement parce qu'il se trouve que je suis le défenseur de l'accusé. J'ai cette opinion parce qu'elle m'est dictée par le bon sens et l'expérience de la vie de tous les jours.

Des milliards de dollars sont dépensés chaque année et un grand nombre de personnalités internationales de renom sont constamment occupés dans des pseudo-conseils en faveur de la paix et de commissions de désarmement, afin d'aboutir à ce à quoi mon client a déjà abouti, le désarmement. Mais pourquoi font-ils tout cela ? Parce que trois mille ans d'histoire humaine leur ont appris que lorsque l'humanité est armée, la seule chose qu'elle réussit à faire c'est d'inonder tous les recoins de la terre de sang innocent. Maintenant, la terre elle-même est sur le point d'être totalement détruite, c'est pour cette raison que les humains recherchent le désarmement global et donc se démènent, peinent et dépensent de l'argent dans ce but. Cependant, malgré tous ces efforts, ils ne réussissent pas. Pourquoi ? Les faits montrent que, bien que les hommes

continuent d'en parler, de le rechercher anxieusement et de dépenser des sommes incroyables dans le but de réaliser cet objectif, ils n'y croient pas. Ils ne sont pas sincères dans leurs déclarations et dans leurs efforts.

Ce pays, dans lequel nous vivons, appartient à ce groupe de nations qui déclarent désirer le désarmement. Les faits, par contre, prouvent autre chose. Parce que, comment pouvons-nous expliquer que d'un côté nous entendons de ferventes expressions en faveur de l'amour fraternel, de la paix et du désarmement et que, d'un autre côté, les juridictions nationales condamnent des hommes innocents au peloton d'exécution parce qu'ils ont déjà inclus dans leur mode de vie la paix, l'amour fraternel et le désarmement que nous déclarons nous-mêmes vouloir atteindre ? C'est pourquoi, Messieurs, j'insiste sans hésiter sur le fait que l'accusé n'est coupable d'aucun méfait, ni par ses actions ni par ses paroles.

Je suis certain que vous le croyez vous aussi. Je suis également absolument certain que vous aussi vous aimez la paix autant que l'accusé, que vous travaillez et luttez pour elle. C'est juste que, pendant que vous travaillez pour trouver la paix dans un Etat armé, il s'efforce lui de la trouver dans un Etat non armé. Voilà où se trouve la différence. Il s'agit d'une différence de stratégie. Et à cause de cette différence de stratégie, le procureur a demandé la tête de l'accusé. Dans son désir de vous convaincre d'accepter son réquisitoire, le procureur vous a mentionné la loi constitutionnelle. Nous sommes familiers avec cette loi. L'accusé l'est également et vous aussi, Monsieur le Président. Cependant, peut-être que cela aura échappé à l'attention du procureur, l'accusé met en confrontation sa conscience avec la loi constitutionnelle. La question qui en ressort est donc la suivante : laquelle va dominer ? La constitution ou la conscience d'un individu ? Selon le procureur, la constitution prime et prédomine.



Je serais personnellement très heureux s'il existait une loi ou une constitution capable de former la conscience humaine. Cela serait une innovation audacieuse dans la bonne direction, parce que nous, en tant que société, serions libérés de ces individus qui n'ont pas de conscience, ou à peine. Malheureusement, cela est impossible puisqu'aucune loi n'est capable de modeler la conscience humaine. Par conséquent, ce qui est demandé à l'accusé aujourd'hui est irréaliste. Cela me rappelle un slogan tagué sur de nombreux murs par des membres de partis politiques en marge de la société qui disaient : « Demandez l'impossible ». Nous attribuons ce genre de slogans à des organisations ou des individus anarchiques. Mais l'Etat pourrait-il leur être comparé lorsque ses membres demandent précisément ce que les anarchistes réclament ? En d'autres termes, l'impossible ?

L'accusé a expliqué avec son sens caractéristique de la responsabilité, que ce qui lui est demandé va au-delà de ses capacités. Il s'agit de « l'impossible ». A mon humble opinion, ce qui doit être examiné dans sa défense n'est pas de savoir quelle loi il est accusé d'avoir transgressé, mais plutôt de savoir s'il est sincère ou non. Et une fois qu'il est certain que l'accusé est sincère, l'Etat n'a ensuite pas le droit de lui demander ce qu'il est incapable de faire. Après tout, c'est pour cette raison qu'il existe des degrés différents de compétences.

Les autorités dûment qualifiées, après avoir minutieusement examiné l'accusé d'un point de vue physique, l'ont qualifié d'homme en bonne santé, classification numéro 1. Mais est-ce suffisant ? Monsieur le Président, vous savez mieux que moi que ce n'est pas suffisant. Il faut que l'individu en bonne santé soit également psychologiquement endurant. Le facteur psychologique est justement ce que l'accusé dit ne pas avoir. Il vous a révélé qu'il ne peut pas supporter la contrainte psychologique d'être forcé à tuer, même ses ennemis. Mérite-t-

il la mort pour cette raison ? Voici Messieurs, le grand dilemme qu'il vous est demandé de résoudre aujourd'hui en tant qu'hommes responsables d'un Etat gouverné par des lois décentes et civilisées.

Maintenant, alors que vous vous efforcez de résoudre ce problème et de répondre aux questions difficiles qui vous sont posées, vous devez temporairement mettre de côté votre identité d'officier militaire. Veuillez écarter de ce procès l'officier militaire qui est en vous et ne laissez subsister que le juge impartial que vous devriez être. Car si vous ne faites pas cela, il est très probable que votre jugement sera biaisé. Après tout, vous n'êtes qu'un être humain et, en tant qu'officier, vous avez pour objectif premier la défense de votre pays par les armes. Ceci est en directe contradiction avec la conscience de l'accusé. En mettant donc mentalement de côté, lors de cette audience, le rôle d'officier militaire, vous parviendrez plus facilement à réaliser que nous n'avez pas à exécuter cette mission sous la supervision directe de vos supérieurs. Vous agirez en tant qu'individu indépendant, selon votre propre volonté, sans dépendre du conseil d'une tierce personne. Votre seul supérieur sera votre propre conscience et à la fin, vous n'aurez qu'à répondre à votre conscience. Cela signifie que vous ne pourrez pas plus tard faire appel à l'excuse selon laquelle vous ne faisiez qu'exécuter des ordres, comme c'est le cas dans d'autres circonstances de routine, parce que la loi de la conscience d'un individu surpasse toute autre loi ou tout autre supérieur, quel qu'il soit. Lorsque les subalternes d'Hitler ont été jugés comme criminels de guerre durant le fameux jugement de Nuremberg, ils ont prétendu qu'ils ne faisaient qu'obéir aux ordres de leurs supérieurs. Toutefois, la cour n'a pas accepté leurs déclarations et afin de pouvoir les condamner légalement, elle a invoqué la supériorité de la loi naturelle de la

conscience, qu'ils ont feint d'ignorer. Par conséquent, cette loi de la conscience existe et elle a déjà été utilisée.

Au cours de cette audience, un effort concerté a été fait pour présenter la position de l'accusé comme de l'insubordination, comme quelque chose de tellement farfelu que cela paraît incroyable, anormal de nos jours, une transgression directe de nos traditions et croyances. Lorsque l'accusé a déclaré remettre sa protection entre les mains de Dieu, cela a été accueilli par de l'ironie, comme si ce qu'il disait appartenait au royaume des contes de fées. Mais, est-ce que la position et le point de vue de l'accusé sortent du monde de l'imagination ? Ce en quoi l'accusé déclare croire n'est pas de la fantaisie en réalité. Pour commencer, l'accusé a dit croire que Jésus Christ peut le protéger de ses ennemis. Est-ce faisable, selon vos propres croyances religieuses ?

Messieurs, vous appartenez à l'église orthodoxe grecque. Très bientôt maintenant, vous allez célébrer la Pâque. Pendant cette période de quarante jours, de ce qui fait partie de la longue célébration grecque le la Pâque, vous allez vous répéter les uns aux autres cette salutation traditionnelle : « Christ a été relevé ». Et vous allez répondre avec la phrase traditionnelle : « Vraiment, il a été relevé ». En répétant la phrase « Vraiment, il a été relevé », soit vous croyez sincèrement ce que vous dites, ou alors vous répétez hypocritement ces mots comme un perroquet. Je refuse de croire que vous n'êtes pas sincères mais plutôt que vous le croyez, lorsque vous dites « Vraiment, il a été relevé ». Maintenant, l'accusé vient à vous en disant : « Messieurs, je crois que Jésus Christ, en la résurrection de qui vous croyez, a la puissance de me protéger de mes ennemis. Lorsque je soutiens cela, suis-je hors de la réalité ? » Certainement que personne ne pourra lui dire qu'il rêve, parce que vous croyez vous-mêmes en la résurrection, un fait en soi

qui paraît encore plus irréel, si nous devions procéder à des comparaisons.

Il a été dit que l'accusé a rendu des gens furieux par son refus catégorique de porter les armes pour défendre son pays. Mais son refus de prendre les armes est fondé sur une conscience éduquée et sur un désir humain inné de poursuivre la paix, un désir universel si commun aux humains qu'il apparaît même à l'entrée du bâtiment des Nations Unies dans un texte pris directement de la sainte Bible - du livre d'Isaïe pour être précis - qui dit : « **Et ils devront forger leurs épées en socs et leurs lances en cisailles. Une nation ne lèvera pas l'épée contre une nation, et ils n'apprendront plus la guerre.** »

Cette déclaration est l'expression d'un désir humain universel et c'est précisément ce que l'accusé recherche. Il a en effet transformé des armes de combat en outils agricoles et il ne désire pas apprendre la guerre. Depuis la barre des témoins, il a déclaré que la paix ne viendra jamais de la manière dont les humains la recherchent. La violence ne pourra jamais apporter la paix. Pour que la paix soit atteinte, il ne faut pas seulement des sacrifices, mais il faut aussi de l'abnégation. Il a été mentionné par l'honorable représentant du ministère public que la Grèce est un petit pays, et elle l'est effectivement. En même temps, nous sommes flattés que ce petit pays ait enseigné des leçons inestimables au monde civilisé tout entier. Une des leçons que les anciens grecs ont enseignée à l'humanité est que lorsqu'une personne agit contrairement à quelques lois établies à cause de son obéissance à une loi divine, il ne fait pas faux, mais il offre un exemple lumineux digne d'être imité. L'histoire d'Antigone nous enseigne précisément cela. A cette époque, Antigone se trouva face à un conflit entre la loi de l'Etat et les lois divines. Elle obéit aux lois divines et pour cela elle eut un succès légendaire. La même situation se présente aujourd'hui avec l'accusé. Il se retrouve

face aux lois de l'Etat, qui rendent le service militaire obligatoire, et à la loi de Dieu. Il préfère obéir à la loi de Dieu et c'est pour cela qu'il est accusé.

Toutes les décisions de cet homme sont déterminées par une conscience éduquée. Maintenant c'est à votre tour de faire face à votre propre conscience, parce que les tribunaux peuvent raisonner selon la loi, mais ils prennent leurs décisions selon leur conscience. Et n'oubliez pas ce qui suit. Nous vivons au vingtième siècle. Vous représentez la Grèce, le lieu de naissance d'Antigone. La Grèce souhaite cohabiter avec le reste de la Communauté européenne des nations et nous les avons par conséquent convaincus qu'il n'y avait plus de « Créon » dans ce pays. La Grèce a signé tous les accords internationaux qui protègent et sauvegardent les droits fondamentaux de l'individu. Et nous n'avons pas le droit de violer notre signature avec des décisions telles que celle suggérée par le procureur dans cette affaire, même si cette décision s'appuie sur quelques bases du droit positif.

Il ne suffit pas simplement d'appliquer froidement la loi. Les juges ont l'obligation de convaincre à la fois le public et l'accusé qu'une violation bien définie a eu lieu. Et je suis persuadé qu'aujourd'hui, cela ne s'est pas passé ainsi. Lorsque Ponce Pilate interrogea Jésus, il eut au moins le courage de reconnaître qu'il ne pouvait trouver aucune faute en lui, qu'il était innocent de tous les crimes dont on l'accusait. Je suis certain que si vous suivez l'exemple de Pilate, en questionnant attentivement l'homme devant vous qui est accusé, vous aboutirez à la conclusion qu'il n'a commis aucun crime ou faute dans les limites de l'interprétation stricte de la loi pénale. Car l'on ne peut qu'être désarmé face à la candeur du visage de l'accusé qui ne ressemble aucunement à un criminel. Oui, Messieurs les juges, regardez cet homme dans les yeux. Faites-le, je vous en prie. C'est un effort qui en vaut la peine, je peux

vous l'assurer. La seule chose que vous y verrez, c'est l'innocence dans toute sa splendeur.

Dans le cas de Jésus, Pilate se croyait innocent de toute responsabilité en se lavant les mains. Mais l'histoire n'est pas en sa faveur. S'il vous plaît, Messieurs les juges, ne répétez pas la même erreur. S'il vous plaît, ne lavez pas vos mains symboliques, en les plongeant dans la Constitution de ce pays et son Code pénal.

Tournez-vous vers votre conscience. Interrogez-la et donnez votre réponse en conséquence. Il a été dit que votre décision devait avoir un but et qu'elle devait servir de précédent afin de dissuader d'autres individus de suivre l'exemple de l'accusé. Ce serait toutefois une grave erreur que de suivre un tel raisonnement. Car vous n'avez pas le droit de condamner quelqu'un pour quelque chose qu'un autre serait susceptible de faire. Le principe de responsabilité collective ne s'applique pas dans ce cas.

Messieurs, voici ce que j'avais à vous dire. A présent, pour terminer, je livre l'accusé en vos mains. Cependant, ma conscience est en paix en ce que j'ai accompli mon devoir envers lui, envers vous, envers la société et, pardessus tout, j'ai fait ce qui était en mon pouvoir pour respecter les exigences divines. Dans quelques instants, vous allez vous retirer pour délibérer. Dans cette pièce, vous allez décider du verdict. Avant de prendre votre décision, demandez-vous : « Est-ce que celui qui représenté sur le tableau au-dessus de vos têtes en accord avec ma décision ? Et si aboutissez à un verdict de culpabilité, veuillez s'il vous plaît vous poser cette question : « Est-ce que Jésus aurait prononcé une telle condamnation ? » De plus, rappelez-vous que vous jugez l'accusé au nom de la loi de l'Etat, alors que ce dernier agit au nom de la loi de Dieu. Et s'il vous plaît, veuillez garder présent à l'esprit que ceux qui jugent les

autres, seront un jour jugés à leur tour. Je vous remercie, Messieurs.

Les paroles de clôture de l'avocat de la défense fut suivi d'un silence absolu. Les juges, enfoncés dans leur siège, semblaient, pour quelle raison l'on ne sait, réticents à se lever. Peut-être en voulaient-ils entendre davantage ? Ou peut-être appréhendaient-ils soudain la lourde tâche qui les attendait maintenant ?

Le Juge-Président interrompit le silence en posant une question à Minas.

LE JUGE-PRESIDENT : L'accusé souhaiterait-il ajouter quelque chose ?

L'ACCUSE : Non, Monsieur le Président. J'ai déjà dit ce que j'avais à dire. Je suis à présent entre vos mains et je laisse votre décision entre les mains de celui qui juge toutes choses.

LE JUGE-PRESIDENT : La Cour se retire pour délibérer.

Avant même que le juge ait eu le temps de se lever, les appareils photos des journalistes se mirent à crépiter à travers la salle d'audience. Durant un court instant, les spectateurs demeurèrent immobiles. Puis, petit à petit, la salle s'anima et les voix s'élevèrent. Le thème principal des conversations tournait autour du verdict, beaucoup ayant leur mot à dire à ce sujet.

L'avocat de Minas s'approcha de lui et lui donna une tape affectueuse dans le dos, un geste plein de chaleur empreint de consolation et d'espoir. Minas avait pleinement conscience de la gravité de la situation, et il s'était fait à l'idée d'accepter sereinement n'importe quelle décision, même celle qui le condamnerait à la peine de mort. En méditant sur son choix d'être prêt à accepter même la mort, il se dit à quel point la vie était belle et précieuse à la fois.

Avec des mots simples venus du fond du cœur, l'avocat s'efforça d'encourager quelque peu Minas. Mais en même

temps, il le prépara à affronter le pire. Son rôle était particulièrement difficile, mais il se débrouillait bien, avec un sens profond des rapports humains.

Après cela, l'avocat se leva pour partir et Minas se retrouva tout seul. Le gardien avait pris des mesures de sécurité draconiennes et personne n'était en droit de l'approcher. Minas s'assit calmement dans le box des accusés et se mit à prier en silence. Il remercia Dieu qu'une fois de plus il avait été capable de sortir victorieux de son combat contre le monde. De temps en temps, il échangeait des regards avec sa famille et ses amis. Quant à eux, leurs yeux étaient fixés sur Minas afin de pouvoir l'encourager et le fortifier malgré la distance qui les séparait.

Plus le temps passait et plus le besoin de parler à quelqu'un devenait urgent pour Minas. Il voulait se relaxer et penser à quelque chose qui lui permettrait de sortir le procès et son verdict de sa tête. C'est alors qu'il se rappela la lettre de Christos d'Allemagne que Vlassis avait glissée dans sa poche. Indifférent à la réaction des gardiens, il la sortit de sa poche et se mit à lire. Elle était bien écrite et contenait des paroles encourageantes qui aidèrent Minas à s'éloigner de cette atmosphère lourde régnant dans la salle d'audience. Christos lui écrivit :

*« Mon cher frère Minas,*

*Je prie de tout mon cœur que cette lettre te trouvera en bonne santé, à la fois physiquement et spirituellement. Cela fait longtemps que nous nous sommes quittés et depuis lors, je n'ai eu aucune nouvelle de toi. Je veux dire par là que je n'ai obtenu aucune nouvelle de toi personnellement. Mais j'ai eu des nouvelles par l'intermédiaire d'autres frères. J'ai notamment entendu que tu avais enduré de nombreuses épreuves au centre*



*d'entraînement, mais je n'ai pas obtenu de plus amples détails parce que personne n'avait accès à des informations précises. D'un côté, cela m'a beaucoup peiné, mais de l'autre, cela m'a également rempli de joie parce que cela démontrait que tu te portais bien spirituellement et que l'esprit de Dieu te soutenait et t'aidait à demeurer ferme. En repensant à tes tribulations, je me suis rappelé les paroles fortifiantes de l'apôtre Pierre, que nous avons lu une fois ensemble. Elles sont tirées de la première lettre de Pierre au chapitre 4 :*

*« Bien-aimés, ne soyez pas intrigués par l'incendie qui est au milieu de vous [et] qui vous arrive pour vous éprouver, comme s'il vous survenait quelque chose d'étrange. Au contraire, réjouissez-vous sans cesse puisque vous participez aux souffrances du Christ, pour qu'aussi durant la révélation de sa gloire vous vous réjouissiez et soyez transportés de joie. Si vous êtes outragés pour le nom de Christ, vous êtes heureux, parce que l'[esprit] de gloire, oui l'esprit de Dieu, repose sur vous.*

*Cependant, qu'aucun de vous ne souffre comme meurtrier, ou voleur, ou malfaiteur, ou comme quelqu'un qui se mêle des affaires d'autrui. Mais s'[il souffre] comme chrétien, qu'il n'ait pas honte, mais qu'il continue à glorifier Dieu en ce nom. (...) Ainsi donc, que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu continuent à confier leurs âmes à un Créateur fidèle pendant qu'ils font le bien. »*

*Je suis persuadé que tu te remémores souvent ces paroles et, en te plaçant entre les mains de Dieu, tu vois de quelle manière Il te soutient avec Son amour fidèle. J'espère pouvoir entendre bientôt d'autres nouvelles te concernant et de savoir quelle a été l'issue de ton procès.*

*Il y a beaucoup de nouvelles intéressantes à propos de nos frères ici. Je n'ai pas honte de dire que la raison pour laquelle j'ai quitté la Grèce et me suis enfui était, en tant que disciple du Christ, de rendre le chemin plus confortable et facile à suivre.*

*Mais dès que j'ai posé les pieds sur le sol étranger, j'ai réalisé que la voie de la foi Chrétienne est étroite et resserrée, en tout lieu où l'on se trouve. Ici et là la lutte se poursuit. Une lutte contre ce vieux système de choses. Quel que soit l'endroit, l'adversaire est le même, le grand opposant de notre Dieu, Satan le diable qui, au côté de ses agents se sert des mêmes moyens pour nous faire dévier de notre voie de fidélité et d'intégrité.*

*Pour vous les frères de Grèce, Satan fait usage de la menace d'une longue peine d'emprisonnement. Pour nous ici, c'est la menace d'un exil de longue durée. C'est également pénible et décourageant, autant que pourrait l'être une peine de prison. Ce long exil est parfois plus pénible encore et demande bien plus d'efforts pour le supporter parce que, selon les apparences, nous sommes supposés être libres. C'est lourd à porter et très difficile à avaler compte tenu de la distance qui nous sépare de notre lieu de naissance, de nos proches, de notre chère famille et de nos amis, d'autant plus que nous ne savons pas si nous rentrerons un jour.*

*En plus de cela, il faut fournir beaucoup d'efforts pour apprendre à s'adapter aux nouvelles conditions et de comprendre les mentalités des gens d'ici. Tout ceci démontre que cette voie escarpée menant à l'intégrité chrétienne est similaire en tous lieux. Pour terminer cette course avec succès et finir vainqueur, il faut fournir le même effort soutenu, que l'on se trouve en prison ou en exil. Mais malgré cela, l'effort en vaut la peine. Dans le monde, peu d'efforts sont motivés par autant d'abnégation. C'est un effort spirituel qui, sans l'aide divine, serait impossible à accomplir. Il engage tout son être, même sa vie, puisque notre Seigneur Jésus Christ a lui le premier donné sa vie pour nous.*

*Je te sais être fort. Peut-être que Dieu te permettra d'endurer des épreuves plus grandes encore. Ne perds pas courage.*

*Considère cela comme un privilège qui t'es donné et continue d'endurer cette épreuve, sûr que la victoire te tend les bras. Aussi, poursuis le « beau combat » et saches que, en plus de tous les soutiens spirituels dont tu disposes dans cette pénible épreuve, mes prières t'accompagnent et se joignent dans un même esprit d'unité à celles de milliers de nos compagnons chrétiens qui pourtant ne te connaissent pas personnellement. Je prie afin que notre Dieu aimant continue de te donner la force, comme il le fait déjà, pour que tu demeures fidèle et preserves ton intégrité à la louange et la gloire de Son saint nom.*

*Reçois tout mon amour chrétien,  
ton frère,  
Christos. »*

En terminant sa lecture, Minas ne parvenait pas à maîtriser le flot de larmes de gratitude qui coulaient le long de ses joues. Il se rendait bien compte que ce n'était pas simplement une lettre de son ami Christos, mais une source d'encouragement de la part de Dieu, qui lui était envoyée juste au bon moment, quand il en avait le plus besoin !

C'était Dieu qui, à travers le message de Christos, lui rappelait que tous ceux qui souffraient pour la volonté de Dieu devaient Lui confier leurs âmes. Il était certain qu'il agissait conformément à la volonté divine et, avec pleine confiance, il s'en remit à Dieu, son Dieu aimant et fidèle. Aussi, c'est avec calme et confiance, qu'il tourna son regard vers l'auditoire. Il y aperçut son avocat qui faisait tout son possible afin de persuader le gardien en chef de laisser sa mère s'approcher de lui. Finalement, son avocat y parvint.

Lorsqu'elle s'approcha de lui, son visage était enflé tant elle avait pleuré et continuait de pleurer. Mais en même temps, on voyait qu'elle ne voulait pas indisposer son fils ou attenter à sa dignité. Elle savait que pour Minas, la dignité était quelque

chose de très important dans sa vie. Elle se rappela que, même dès son plus jeune âge, à l'école primaire, il avait accroché au dessus de son lit un cadre contenant un proverbe, qui disait : « Il vaut mieux mourir la tête haute que vivre rabaisé. » Plus tard, lorsqu'il devint familier avec les pensées bibliques qui l'impressionnaient, il sortit le proverbe de son emplacement et le remplaça par un verset tiré de 1 Corinthiens 7 : 23 « **Vous avez été achetés à un prix ; cessez de devenir esclaves des hommes.** »

Elle l'embrassa et le serra fort dans ses bras. Elle s'efforça de le consoler en lui disant que tout laissait à penser que la Cour n'accepterait pas de suivre le réquisitoire du procureur. A ce moment, précis, Minas ne se souciait guère de la décision de la Cour. Mais puisqu'il voulait soulager le lourd fardeau de sa mère, il montra qu'il croyait également à ce que sa mère lui disait. Pendant ce temps, le gardien avait relâché son attention et Minas sentit soudain une main timide frôler son épaule. Il se retourna et vit Anna. Elle le regarda d'un air étrange et ses paupières humides indiquaient qu'elle avait également été submergée par des sentiments puissants durant le déroulement du procès. En s'absorbant dans ses yeux, il put encore une fois relire la phrase qu'elle avait écrite dans la Bible qu'elle lui avait donnée : « Je prie que tu restes fidèle. Fais-en de même. » Il était persuadé qu'elle l'avait fait à de nombreuses reprises. Il serra sa main et lui demanda de prendre soin de sa mère qui aurait grandement besoin de son aide dans les jours à venir. Anna ne dit mot, mais elle le regarda en retour avec tant de compréhension et d'empathie dans ses yeux qu'elle n'avait même pas besoin de parler. L'expression dans son regard constituait la meilleure assurance qu'elle ferait tout ce qui était en son pouvoir pour satisfaire à sa demande.

Un journaliste parvint à se dégager du cordon de sécurité formé par le garde et demanda à Minas comment il réagirait si la Cour

devait suivre le réquisitoire du procureur et le condamner à la peine de mort. Minas n'était pas d'humeur à se plier à des questions de la part de journalistes. Il n'était pas intéressé par l'opinion du public, mais seulement par le point de vue de Dieu sur le sujet. Toutefois, parce qu'il voulait se débarrasser du journaliste, il lui répondit, « J'ai une confiance absolue en mon Dieu et je suis pleinement disposé à mourir, si besoin est, pour défendre Ses principes. »

Le reporter n'eut pas le temps de poser d'autres questions, car il fut interrompu par la sonnerie de la cloche. Cette fois-ci, la cloche donna l'impression de résonner différemment. L'huissier l'agitait nonchalamment ce qui rendait un son identique au triste glas que l'on entend lors des funérailles.

Tout le monde semblait s'en être rendu compte et le fixait de manière interrogative en se demandant s'il l'agitait de manière prémonitoire ou parce qu'il avait appris le résultat du délibéré. Dans un silence de mort, interrompu de temps à autre par le flash d'un photographe, le Juge-Président entra finalement dans la salle d'audience. Lui, les juges assesseurs ainsi que le public, tous se tenaient debout. Il annonça le verdict de manière solennelle, tout en s'efforçant de garder une voix constante lors du prononcé.

LE JUGE-PRESIDENT : La Cour militaire d'Athènes, après avoir délibéré sur l'affaire concernant Minas Destounis, déclare, par trois voix contre deux, l'accusé coupable des chefs de poursuite qui pèsent contre lui et le condamne, sans circonstances atténuantes, à la peine de mort. La Cour se retire.

Après que la phrase « la Cour se retire » a été prononcée, deux ou trois personnes dans l'auditoire essayèrent de manifester leur approbation en applaudissant.

Mais elles s'arrêtèrent immédiatement, dès qu'elles se rendirent compte que personne d'autre ne les suivrait. Immédiatement, les gardes entourèrent Minas, lui mirent les

menottes et l'emmenèrent dehors vers le fourgon de police qui l'attendait dans la cour du bâtiment. La porte s'ouvrit et l'on put apercevoir un nombre démesuré de policiers armés jusqu'aux dents. A grande peine, la mère de Minas parvint à s'approcher de lui après avoir beaucoup insisté et supplié. Elle eut à peine le temps de l'embrasser. D'un pas rapide et digne, Minas s'avança vers le fourgon en gardant la tête haute. Il monta les marches et prit place sur le banc à l'intérieur, tandis que de ses yeux, il embrassait toute sa famille et ses amis qui lui rendaient discrètement son au revoir. Il vit de nombreux mouchoirs essuyant des larmes encore plus nombreuses et c'est ce qui lui fit de la peine. Quelques secondes plus tard, le moteur du véhicule démarra et, au moment de partir, de nombreuses mains se levèrent en signe d'adieu. La plupart des salutations étaient adressées à Minas. Au milieu de la foule qui suivait le fourgon, il y avait sa mère qui luttait pour rester derrière le véhicule. Elle était soutenue par Anna qui tenait son bras. Il en fut profondément touché et des larmes brûlantes se mirent à tomber sur son bras dénudé et se répandaient sur les menottes qui enserraient ses poignets. Au moment même où le fourgon tourna au coin de la rue, les voix se firent entendre de plus belle. Parmi elles, une voix plus distincte et puissante que les autres résonna, comme si elle descendait des cieux mêmes. Eclipsant les autres, elle cria avec ferveur : « Prends courage, Minas ! »

Minas reconnut instantanément cette voix. C'était la voix de Vlassis, pleine de chaleur et d'amour fidèle.

---

## CHAPITRE XII

Même si la voix de Vlassis continuait de résonner fortement dans la tête de Minas, il lui fallait maintenant tourner la page sur les événements de la journée et faire face à sa nouvelle situation : la vie dans la cellule d'un condamné à mort. Minas se mit à méditer sur le sens de la vie et sa valeur. Malgré la forte tension subie durant la journée, il parvint ensuite à s'endormir, même si, de temps en temps, le cri glauque d'un oiseau, lui rappelait des contes populaires imaginaires et macabres, qu'il avait entendus dans sa prime jeunesse.

Le jour suivant se leva sur une prison remplie d'agitation. Tous, personnel et prisonniers inclus, se comportaient de manière étrange. Ils avaient entendu parler de la condamnation à la peine de mort et celle-ci devint un sujet de conversation incontournable, chacun ayant son mot à dire sur la question. A coup de grands renforts publicitaires et de commentaires éditoriaux pléthoriques, les journaux avaient trouvé dans la peine de mort leur manne pour la journée. Pour bon nombre de gens, le verdict était un véritable scandale et un affront à leur sens du raisonnable.

Diverses organisations, associations civiles et professionnelles, mais aussi des individus protestèrent et se plaignirent du gouvernement afin que la peine de mort soit abolie. Mais il y avait aussi d'autres groupements, essentiellement religieux, qui exprimèrent leur parfait accord avec la décision prise. Ils le firent par le biais de déclarations publiques de la part de représentants de l'église et de télégrammes de félicitations qui inondèrent le gouvernement. Cependant, dans la grande majorité, c'étaient les réactions négatives qui primaient. De nombreuses manifestations publiques de la part de membres

d'organisations en faveur de la protection des droits de l'homme étaient organisées dans différents pays devant les ambassades grecques, tandis que des milliers de télégrammes étaient transmis aux autorités concernées exigeant que la décision soit revue. Tout ceci démontrait que le monde ne voulait pas être défait par un jeune homme inconnu et désarmé, car cela aurait constitué une lourde défaite pour la société civile et la dignité de l'être humain.

Bon nombre de personnes, qui voulaient ajouter du poids à leurs actions de protestation, rendirent visite à la personne la plus influente de l'église orthodoxe grecque, l'Archevêque d'Athènes et de toute la Grèce, pour lui dire sans détours qu'il était tenu, aussi bien en tant qu'individu qu'en tant que représentant de l'église, de faire quelque chose pour remédier à cette situation. Le jour suivant, ils purent constater les effets de leurs efforts bien intentionnés. Les journaux publièrent en effet un message écrit par l'Archevêque lui-même, accompagné de portraits de lui-même et de Minas.

L'Archevêque déclarait :

« L'église orthodoxe grecque considère les Témoins de Jéhovah comme des hérétiques de la pire espèce. A de nombreuses reprises, il a été demandé aux autorités de l'Etat d'intervenir afin de mettre fin aux actions de ces ennemis de la nation, en arrêtant et en entamant des actes de poursuite à l'encontre de ces prosélytes. De manière répétée, au moyen d'encycliques de l'église et de sermons, il a été souligné le grave danger encouru par notre église à raison des actions menées par ces individus. En ce qui concerne la condamnation à mort de l'un de ces individus, Minas Destounis, l'église ne souhaite pas intervenir dans la décision d'un organe étatique, à savoir le département de justice militaire. »

Cette déclaration de la part du chef spirituel de l'église Orthodoxe grecque eut non seulement pour effet de décevoir



les attentes de ceux qui avaient demandé qu'il intercédât auprès des autorités, mais plus encore, elle révéla son plein accord avec cette décision. A côté des paroles de l'Archevêque, se trouvait également une déclaration laconique de Minas, celle qu'il avait faite à l'un des reporters un peu avant que le verdict fût prononcé, « Je ne crains pas d'être condamné. Je continue d'être attaché à mes valeurs religieuses. » Et, il est vrai qu'il n'avait pas été angoissé par sa condamnation. Cependant, quand bien même n'avait-il pas peur de la mort, il ne voulait pas mourir. De toutes façons, vivre ou mourir, c'était un choix qui ne relevait plus de son ressort. Depuis le jour où il s'était voué sans condition au service divin, il avait totalement laissé cette question entre les mains de Dieu et il ne voulait pas permettre qu'une quelconque forme d'anxiété nuise à sa détermination.

Le tumulte causé par la décision, ainsi que les protestations organisées à l'échelle nationale, ne furent pas sans conséquence. Seulement trois jours après le prononcé du jugement, Minas reçut une ordonnance de renvoi de son appel à la Cour d'appel. C'était du jamais vu. Cela indiquait que les autorités agissaient dans la précipitation. Le même jour, son avocat et sa mère lui rendirent visite. Tous les deux firent montre d'optimisme et ils s'efforcèrent de rendre cet optimisme communicatif. Son avocat lui dit qu'il était dorénavant certain que le verdict serait renversé parce que, jamais par le passé, une demande d'appel n'avait été acceptée aussi rapidement. Ce qui renforçait cette idée, c'était que l'Etat voulait se laver les mains le plus rapidement possible de cette affaire, parce qu'il faisait l'objet de nombreuses critiques de la part de la société internationale.

Ce changement de circonstances, le fait que l'appel de Minas serait jugé la semaine d'après par la Cour d'appel éveilla l'intérêt de tous ceux qui se trouvaient dans le centre

pénitencier. Tous, fussent-ils pour ou contre la position de Minas, attendaient le déroulement du procès avec une curiosité aiguisée. Minas lui aussi attendait le début du procès avec impatience. Il ne ressentait aucune crainte morbide par rapport à sa vie, mais plutôt un sentiment accru du sens des responsabilités à l'approche de cette nouvelle épreuve de foi. Il réalisa qu'il serait une fois de plus présenté à des juges et à des décideurs à cause de sa foi, afin de défendre le Nom de Son Dieu et Ses principes en tant que croyant consciencieux et intègre. Il se retrouvait opposé au monde dans une nouvelle bataille dont il devait sortir victorieux. Une fois encore, il devait vaincre le monde. Y parviendrait-il avec succès ? Cette question le tourmentait et le remplissait d'angoisse. A un moment donné, il eut envie d'abandonner la lutte, mais il retrouva une fois de plus son courage en se rappelant les paroles prononcées de nombreux siècles en arrière par son Seigneur Jésus Christ : **« Mais, prenez courage ! J'ai vaincu le monde. »**

Ce qui le décourageait le plus, c'était qu'il était dans l'impossibilité de communiquer avec ses autres « frères spirituels », ses coreligionnaires incarcérés dans la même prison que lui. Il avait désespérément besoin de leur consolation et de leur encouragement mutuel. Enfermé dans une cellule d'isolement, il se souvint avec nostalgie des petits rats qui lui avaient tenu compagnie alors qu'il se trouvait isolé de manière similaire. Avec une affection fraternelle sans pareille, il se remémora Basil et sa compagnie stimulante, sa foi sans bornes et, surtout, la sincérité et la franchise de ses sentiments.

L'intérêt manifesté par les prisonniers fut encore exacerbé le jour précédant son procès en appel. Chacun d'eux passa devant la porte de sa cellule comme s'ils participaient à une procession publique, afin de lui souhaiter bonne chance. Et ils trouvèrent tous quelque chose à dire. Durant toute la journée, il put entendre, à travers les murs de sa cellule, des voix chantant des

cantiques et des versets encourageants de la part de prisonniers appartenant à la même foi. Dans l'après-midi, il fut surpris de voir la porte s'ouvrir et un sympathique sergent entrer dans sa cellule. C'était le garde en chef qui se trouvait au portail après que la décision a été rendue. C'était le seul membre du personnel de prison, en dehors du gardien de cellule, que Minas était autorisé à voir et Minas était particulièrement heureux de le voir. Il fut notamment touché par le fait qu'il tenait dans ses mains un cadeau, un paquet de bonbons. Quelques secondes de silence passèrent. Le sergent était muet, ne sachant pas exactement comment entamer la conversation avec le détenu. Mais, il prit l'initiative et brisa le silence. « Eh bien, demain tous vos soucis seront terminés, enfin ! Tous les mensonges exprimés à votre égard seront enfin dévoilés comme des mensonges ! », dit-il avec une pointe d'optimisme dans sa voix.

« Je vous remercie vivement de vouloir rendre mon cœur plus joyeux, » répondit Minas. « Cependant, vous devez savoir que, demain, ce n'en sera pas fini des mensonges. »

« Mais si, j'en suis certain. C'est justement ce que j'essaie de vous dire, » protesta le sergent, en l'interrompant.

« Tout le monde ici, est d'accord à ce propos. Votre affaire a causé beaucoup de remous sur la scène internationale. Le monde entier parle de vous. En fait, un journal écrit dans son édition d'aujourd'hui que le gouvernement s'est précipité pour fixer une date d'audience afin de mettre rapidement fin aux critiques qui pleuvent de l'étranger. »

« Il n'est pas impossible que les choses se passent comme vous dites. Mais, malgré cela, vous devez « Mais pourquoi ? », demanda le sergent d'un air confus.

« Parce que, afin que les mensonges cessent, il faut que les menteurs disparaissent. Et afin, que les mensonges et les

menteurs disparaissent, le père du mensonge, Satan le diable, ne doit plus exister. »

« C'est ainsi que voyez les choses. »

« Ce n'est pas que mon point de vue. En fait, c'est clair comme de l'eau de roche. Réfléchissons un instant. Supposons que, demain, ma peine soit réduite, voire que je sois acquitté et que je sorte de prison le jour même. Même si cela devait arriver, les mensonges et les malheurs ne cesseraient pas. Il se pourrait par exemple, comme c'est déjà arrivé par le passé, que je rentre chez moi et qu'en route je sois tué dans un accident de la circulation. Est-ce que, dès lors, mon acquittement ne serait pas un simple sursis, purement anecdotique ? Une sorte de tromperie quant au sens véritable de la vie ? Et même si cela ne devait pas arriver demain, à long terme il n'y a pas grand-chose à célébrer, parce que, un jour ou l'autre, je devrais mourir comme tous les autres humains. Aussi, une fois encore, mon acquittement ne sera que temporaire. Mon ami, aussi longtemps que la mort et le Diable existeront, le mensonge prévaudra dans la vie des hommes. »

« En d'autres termes, selon vous, nous menons une vie de misère, nous sommes des cas désespérés. »

« Nous serions des cas désespérés, si le Créateur, dans son amour fidèle et sa bonté infinie pour sa plus parfaite Création, n'avait pas prévu de dispositions pour ramener l'Homme à la perfection et d'abolir son ennemi cruel, la mort. »

« J'admire sincèrement votre foi, » dit le sergent. « Moi aussi, je voudrais croire en quelque chose de similaire. En fait, je voudrais tout simplement croire en quelque chose : pas forcément en Dieu. Ce serait suffisant de croire, comme vous, en quelque chose de meilleur. Je pense que je serais comme un homme nouveau. »

« Peu importe en quoi l'être humain décide de croire, mais, tant qu'il ne croira pas en Dieu, sa foi sera vaine, sans un

fondement assuré, sans consistance véritable. Un jour viendra où il regrettera d'avoir une telle foi sans valeur. En conséquence, il se découragera et, en fin de compte, il perdra le semblant de foi qu'il pensait posséder au départ. Parce que la foi véritable en Dieu est fondée sur des preuves concrètes. Elle n'est pas statique, mais elle repose sur une réflexion qui se renouvelle et se fortifie de jour en jour. Elle doit être constamment stimulée afin qu'elle demeure vivante et ferme. Et seule la foi en Dieu peut permettre à l'Homme de comprendre le but véritable de la vie et le magnifique privilège que nous avons de pouvoir en profiter. Si vous croyez en quelque chose, peu importe ce que c'est, comme vous venez de le dire, que ferez vous si, pour une raison ou pour une autre, cette chose cesse d'exister ? Qu'en sera-t-il alors de votre foi ? Il y a toujours eu un nombre incalculable d'individus qui ont eu foi dans leur pouvoir, leur influence, leur attributs physiques, leur beauté, leur jeunesse, leur argent. Mais qu'est devenue cette foi lorsque ces choses ont pris fin ? Regardez avec quelle sagesse la parole de Dieu nous avertit à cet égard :

**« Ne placez pas votre confiance dans les nobles, ni dans le fils de l'homme tiré du sol, à qui n'appartient pas le salut.**

**Son esprit sort, il retourne à son sol ; en ce jour-là périssent ses pensées.**

**Heureux celui qui a pour son secours le Dieu de Jacob,  
[et] dont l'espoir est en Jéhovah son Dieu,  
l'Auteur du ciel et de la terre, de la mer, et de tout ce qui s'y  
trouve, Celui qui garde la fidélité pour des temps indéfinis,  
Celui qui exécute le jugement pour les spoliés,  
Celui qui donne du pain aux affamés.  
Jéhovah met en liberté ceux qui sont liés.  
Jéhovah ouvre [les yeux des] aveugles ;  
Jéhovah relève ceux qui sont courbés ;  
Jéhovah aime les justes.**

**Jéhovah garde les résidents étrangers ;  
il vient en aide à l'orphelin de père et à la veuve,  
mais la voie des méchants, il la rend tortueuse.  
Jéhovah sera roi pour des temps indéfinis. »**

Le sergent écouta sans mot dire. Les paroles divines inspirées le transportèrent en d'autres lieux. En les écoutant, un sentiment d'admiration pour la qualité de la foi vivante de Minas grandit en lui. Ils parlèrent ensemble un certain temps. Minas put partager sa foi en Dieu avec le sergent. Il put lui montrer ses croyances et lui exposer le dessein divin. Leur discussion était tellement prenante qu'ils ne se rendirent même pas compte que la nuit avait fait son apparition. Le sergent regarda sa montre et se leva, en disant : « Je dois vous laisser dormir maintenant, afin que vous soyez bien reposé pour la journée de demain. Peut-être qu'il vous faut encore vous préparer en vue du procès, avant d'aller dormir. »

« Je n'en ai plus vraiment besoin, car j'ai déjà confié ce travail à quelqu'un d'autre, » répondit Minas avec confiance.

« A votre avocat ? »

« Non pas vraiment. Comme vous le savez sans doute, la raison pour laquelle je suis poursuivi et jugé, ce n'est pas l'insubordination, comme le prétend l'acte d'accusation. Si j'ai été traduit devant les tribunaux, c'est parce que je veux me soumettre à ce que Jésus Christ a dit lorsqu'il fit part à ses disciples d'un commandement nouveau, à savoir s'aimer l'un l'autre. Eh bien, Jésus Christ lui-même nous donne l'assurance que si nous sommes présentés à des gouverneurs ou à des juges à cause de son nom, nous n'avons pas à nous inquiéter de ce que nous dirons pour notre défense, parce que l'esprit de Dieu, nous insufflera les mots à dire au bon moment. Je crois fermement que c'est ce qui arrivera demain. C'est la raison pour laquelle, je ne me prépare pas outre mesure. J'ai pris ma

décision et j'ai dit à mon Dieu « **Que ta volonté se fasse** », rien de plus, rien de moins. Si mon Dieu ne le permet pas, aucun tribunal militaire ne pourra me supprimer ou même s'attaquer à un seul cheveu de ma tête, car Dieu connaît leur nombre même. De la même manière qu'il ne fut pas permis aux lions de dévorer Daniel ou que la fournaise de feu ne fut pas capable de consumer vivants les trois jeunes fidèles hébreux suivant le récit biblique, il sera impossible à quelqu'un de me faire du mal, à moins que ce ne soit la volonté de Dieu. Cependant, même si Dieu permettait qu'on me prenne ma vie, je l'accepterais de bon gré sans remettre en cause sa volonté à cet égard. Jusqu'à mon dernier souffle, je magnifierai et glorifierai Son nom divin, avec le ferme espoir que je continuerai de Le glorifier lorsqu'il me ramènera à la vie lors de la résurrection. »

Minas continua de parler avec ferveur et, tandis qu'il parlait de la sorte, la pièce, cette cellule de la mort fut remplie d'une telle conviction que l'on se serait cru dans un temple dédié à la vie. Son visage était illuminé d'une telle confiance divine que les efforts du sergent pour le consoler et l'encourager paraissaient bien pâles en comparaison. En réalité, c'était plutôt le sergent lui-même qui retirait beaucoup d'encouragements de cette discussion. S'étant rendu compte de l'heure qu'il était, le sergent dut se résoudre à quitter Minas. Il le fit à contrecœur, car il ne souhaitait pas que cette magnifique conversation se terminât. Après lui avoir souhaité avec chaleur et sentiments un « résultat victorieux » au procès, le sergent referma la porte de la cellule et laissa Minas seul avec ses pensées.

Le gardien du matin ouvra la porte plus tôt qu'à l'accoutumée. Son visage aussi était différent. Il n'arborait plus cette expression glaciale qui le caractérisait. Sous ses airs de fierté et de retenue, qui faisaient partie intégrante de sa personnalité, soit parce qu'il les avait intégrées comme une seconde nature ou parce que ses supérieurs l'exigeaient ainsi, Minas pouvait

dorénavant détecter quelques traces de compassion et d'humanité. Une réflexion intéressante vint alors à son esprit, une leçon pour les tenants de la théorie de l'évolution, ceux qui croyaient que l'Homme descendait de la bête. En voyant un homme qui avait été forcé par les circonstances à se transformer en une créature bestiale, privée de tout sentiment humain, il se dit que la théorie pouvait également être appliquée dans l'autre sens, une sorte de théorie de la dégénérescence ; à savoir que l'être humain avec ses qualités de cœur s'était progressivement mué en un animal dégénéré.

Minas était prêt et se mit presque aussitôt à suivre le gardien. En traversant la prison, il entendit de nombreux encouragements et manifestations de soutien. « Bon succès » : c'était une expression routinière et bien connue, fréquemment utilisée parmi les détenus. Néanmoins, Minas était touché par ces paroles simples et familières, parce qu'elles reflétaient des sentiments sincères d'humanité et de compassion exprimés par les prisonniers, des hommes considérés pourtant comme cruels, tarés et désespérés. Il n'avait observé aucune de ces expressions charitables de la part de ceux qui étaient en poste ici pour éduquer, conseiller et corriger ces hommes dangereux. D'ailleurs, à part le sergent, pas un seul des membres du personnel pénitentiaire, n'avait partagé avec lui une pensée consolante ou positive. Pas un seul parmi eux n'avait ressenti le besoin de rendre visite, même par compassion, à un homme condamné à mort.

Il faisait encore nuit, lorsqu'il pénétra dans le fourgon de la police. L'obscurité ne l'empêcha cependant pas de discerner qu'il était le seul passager. Les gardes n'avaient pas changé, mais leur vigilance s'était accrue. Le fait qu'il avait été condamné à la peine de mort rendit les autorités plus attentives encore à sa garde.



En arrivant au tribunal, Minas se retrouva au milieu d'une foule dense qui attendait son arrivée. Des dizaines de caméras s'allumèrent et la police dut fournir un effort soutenu afin de contenir la foule excitée et désireuse d'approcher Minas. La condamnation à la peine de mort avait suscité la curiosité des medias et des citoyens, mais elle avait aussi mobilisé de nombreux coreligionnaires qui étaient venus très tôt pour suivre le procès.

La salle d'audience était déjà pleine lorsque Minas et son escorte y pénétrèrent. Il comprit qu'il n'y aurait pas d'autre affaire à part la sienne. On le dirigea vers un banc qui lui avait été attribué. Autour de ce banc, un groupe d'une dizaine de policiers formait un cercle de sécurité afin que personne, hormis son avocat, ne l'approchât. Son avocat semblait particulièrement en forme et optimiste quant à l'issue du procès. Lorsque l'avocat revint vers son siège, Minas se retrouva seul. Il se mit alors à scruter la salle d'audience avec curiosité. Ce n'était pas la même salle que celle dans laquelle il avait été jugé la fois d'avant. Mais le décor était identique. Minas était surtout frappé par la ressemblance de la fresque religieuse dépeignant Jésus avec celle de l'autre salle. Elle était d'ailleurs suspendue à la même place au dessus des sièges des juges. Tout en l'observant, Minas se fit la remarque :

« Mon Seigneur, les gens veulent toujours te mettre à l'affiche, non pas en tant que guide spirituel qui dirige leur pas, mais en tant que personnage de peinture. En même temps, ils désirent te charger avec leurs propres responsabilités et te faire porter tous les reproches pour leurs actions et leurs erreurs. Ils préfèrent te voir ainsi crucifié afin que tu ne représentes pas une menace personnelle pour eux. Ils se disent chrétiens comme si ce titre leur donnait plus d'importance et apportait une plus-value à leur réputation. Et lorsqu'ils se trouvent face à quelqu'un qui les gêne, ils préfèrent utiliser ton nom pour les

maudire parce qu'ils savent que tu ne les poursuivras pas pour diffamation.

En fait, ils prennent ton pardon comme allant de soi puisqu'ils te savent miséricordieux et compatissant. Ils veulent être des chrétiens de nom, mais dès que quelqu'un se comporte comme un chrétien dans ses actions, ils le considèrent comme un anti-Christ. Pourquoi ? Parce que, selon eux, il refuse d'accepter leur forme de chrétienté à eux. Ils veulent prendre régulièrement part à la Sainte Communion comme si c'était une évidence. Et ceux qui sont les plus éminents parmi eux veulent faire savoir aux autres qu'ils communient avec ton corps et ton sang, en se faisant immortaliser pour la postérité par de nombreux clichés. Mais une fois le rite accompli, ils se précipitent pour communier dans l'immoralité avec la chair fraîche et le sang innocent. »

Minas se demandait finalement si cette humanité imparfaite méritait vraiment de bénéficier du sacrifice du Christ en leur faveur. C'est avec cette pensée à l'esprit qu'il se retrouva lorsque la cloche se mit à retentir. Les juges firent leur apparition les uns derrière les autres et prirent rapidement place sur leurs sièges. Ils ne portaient pas l'uniforme militaire, mais le costume civil. On pouvait lire une forme d'empathie sur leur visage.

Le procès se déroula à la vitesse de l'éclair. La manière dont le Juge-Président lut les documents, l'absence de témoins, le fait qu'ils n'interrogèrent pas Minas sauf pour s'assurer une nouvelle fois qu'il persistait dans ses idées, tout cela indiquait clairement qu'ils voulaient que le procès se terminât le plus vite possible. En l'espace de cinq minutes, on lut les différents documents et déclarations et l'accusé répondit aux questions posées. Ensuite, le procureur requit une peine de quatre ans et onze mois d'emprisonnement. L'avocat de la défense eut à

peine le temps d'entamer sa plaidoirie qu'il fut coupé dans son élan par le Juge-Président et la Cour se retira pour délibérer.

Après cinq minutes, la Cour revint et, sans même s'asseoir, les juges prononcèrent le verdict, qui était en tous points identique à ce que le procureur avait requis, à savoir quatre ans et onze mois d'emprisonnement.

L'auditoire manifesta sa satisfaction à l'annonce du verdict et les flashes des photographes se mirent à crépiter à travers la salle. Beaucoup de ceux présents voulaient féliciter Minas, mais les policiers n'autorisaient personne à s'approcher hormis sa mère.

Quelques minutes plus tard, au moment d'entrer dans le fourgon de police, une grande foule le salua. Minas les regarda bouche bée. Il réalisa à quel point sa condamnation à mort avait poussé les gens à protester et exprimer leurs sentiments de manière publique. Avant cela, tant de procès similaires s'étaient tenus dans la région et avaient abouti à des condamnations particulièrement sévères. Et pourtant, personne n'avait pris la peine de manifester sa désapprobation. A cette heure même, de jeunes hommes étaient emprisonnés en raison de leur foi et purgeaient des peines de cinq, dix, parfois même quinze ans. Toutefois, personne ne prenait leur défense pour protester contre une telle injustice. D'ailleurs, ceux qui protestaient en sa faveur, ne le faisaient pas pour soutenir sa cause. Ils reprochaient simplement à la Grèce d'avoir voulu appliquer la peine de mort. Ils ne voulaient pas que leur pays devînt ainsi la risée du monde.

Il observait cette foule qui criait, scandait, s'enthousiasmait, et se fit la remarque qu'il était vraisemblable que, à l'avenir dans une affaire similaire, cette même foule pût devenir silencieuse, indifférente, voire s'opposer à un condamné pour des motifs similaires. Minas était persuadé que la plupart des gens qui le félicitaient en ce moment et qui étaient satisfaits de l'issue de

ce procès, seraient à l'avenir capables de lui jeter des pierres s'il se mettait à leur parler du Christ et de sa foi qui ne correspondait pas à leurs habitudes et traditions religieuses. Il se rappela alors les paroles douloureuses de Jésus : **« Jérusalem, Jérusalem, la [ville] qui tue les prophètes et qui lapide ceux qui lui sont envoyés... »** ;

Le bâtiment abritant la Cour martiale était loin déjà et la fourgonnette se rapprochait maintenant de la prison. Minas était assis seul à l'arrière, derrière la vitre blindée. Ses pensées avaient à présent quitté le monde vertigineux des tribunaux militaires et des medias pour se déplacer vers une autre sphère. Auparavant, Minas croyait qu'une fois le fameux **« cela s'est accompli »** prononcé et la décision rendue, il pourrait sortir le sujet de sa tête, une fois pour toutes. Mais maintenant, il se rendait compte que ce n'était pas possible. Il n'était pas possible de couper instantanément ses liens avec ces événements. Cette longue et difficile lutte pour conquérir le monde, au sens spirituel, n'était pas encore terminée. Combien de temps se poursuivrait-elle ? Ces pensées lourdes de sens apparurent soudain sur son visage sous la forme de traits sombres et graves, à tel point d'ailleurs que les gardes qui l'accompagnaient se mirent à se demander ce qui lui arrivait. Leur longue expérience en matière de transfert des condamnés en appel leur avait en effet appris que lorsque l'un d'eux avait vu sa peine réduite ne serait-ce que de peu, ce dernier se réjouissait grandement de l'évènement et ce, d'autant plus lorsque l'accusé avait échappé à la peine de mort.

En arrivant à la prison, la première personne qui les accueillit fut le sergent. Il exprima sa satisfaction de manière expressive. Il signa les documents officiels et après avoir donné une tape affectueuse à Minas dans le dos, il le remit aux gardes qui l'accompagnèrent dans sa cellule.

Quelques minutes plus tard, un gardien lui demanda de « plier bagage », parce qu'il devait quitter cette cellule et être transféré dans un autre lieu de la prison.

Cette nouvelle le réjouit et, après avoir rangé ses affaires aussi vite qu'il le pouvait, il fut amené dans une large pièce, un dortoir comprenant une vingtaine de lits. Il eut à peine eu le temps de passer à travers le pas-de-porte qu'il fut soudain submergé par des embrassades et des baisers énergiques de la part de ses « frères » qui l'accueillirent avec triomphe.

Durant tous ces jours qui n'en semblaient plus finir où il se retrouva isolé dans la cellule de la mort à attendre le procès, tous ses frères vivaient dans une intense anxiété. Mais, à présent, leur joie était à la mesure de leur soulagement. Ils parlaient de manière débordante jusqu'à plus souffler. Minas fit la connaissance de chacun d'entre eux. Il était particulièrement heureux de revoir Dimitri Dekkas, celui qu'il avait rencontré dans le centre de transfert de la police et qui attendait le déroulement de son procès. Son état de santé s'était quelque peu amélioré, mais il se trouvait toujours dans un état préoccupant.

Finalement, il installa ses affaires à côté d'un lit disponible et se mit à regarder autour de lui avec stupéfaction. C'était une grande pièce, qui brillait par sa propreté. Les lits étaient sans tâche, bien arrangés. Les murs étaient blancs comme la neige et couverts de cadres accrochés avec goût, qui contenaient des versets bibliques. Il ne put s'empêcher de se rappeler sa première cellule au centre de détention du camp militaire, dont les murs étaient gribouillés de graffitis et dont la saleté était effrayante. Silencieusement, mais avec ferveur, il se mit à prier Dieu.

Il était environ huit heures lorsque le sympathique sergent entra dans le dortoir. Minas vint vers lui pour le saluer.

« Etes-vous venu pour fermer la porte, sergent ? », demanda quelqu'un au fond de la pièce.

Minas ne comprenait pas la question et, Andreas Kotsis, un « vétéran » de la prison, puisqu'il s'y trouvait depuis huit ans déjà en raison de son objection de conscience, lui expliqua qu'il y avait ce soir là une émission intéressante à la télévision et que, si les prisonniers le souhaitaient, ils pouvaient la regarder. En revanche, s'ils ne le souhaitaient pas, ils devaient rester dans le dortoir avec la porte fermée à clef. Les prisonniers Témoins de Jéhovah prirent la décision de ne pas regarder la télévision. Ainsi, les autres prisonniers qui n'appartenaient pas aux Témoins pouvaient regarder la télévision à la cantine, tandis que les Témoins pouvaient s'enfermer dans le dortoir et tenir leur réunion biblique, tous rassemblés au même endroit, sans être dérangés. Cette manière fonctionnait de manière efficace pour ces jeunes hommes. La plupart du temps, c'était l'aimable sergent qui se chargeait de les enfermer. Il était ainsi devenu un véritable ami pour eux.

Cependant, ce soir-là, en fermant la porte à clef, il ne quitta pas la pièce. Il resta avec eux, parce que comme il l'avait expliqué, il voulait lui aussi fêter le résultat positif du procès de Minas. Pour commencer, Nikos Paridis, qui était le plus âgé d'entre eux, au bénéfice de douze ans d' « expérience » en prison en tant qu'objecteur de conscience en raison de trois condamnations répétitives, souhaita chaleureusement la bienvenue à Minas et débuta leur réunion par une action de grâces pleine de chaleur afin de remercier Dieu pour le soutien qu'il avait apporté à Minas durant le procès. Ensuite, ce fut le tour des communications, qui comprenaient des nouvelles et des expériences qu'ils avaient réussi à glaner par le biais de leurs amis croyants au dehors. L'ordre du jour ne suivait pas une logique précise, car leur réunion n'avait pas été programmée à l'avance. Ils chantèrent également des cantiques

à la gloire de Dieu. Pour Minas, cette réunion était un encouragement puissant de la part de Dieu. Après cela, en privé, Nikos familiarisa Minas avec les conditions de vie dans cette partie de la prison. Cela incluait des précisions sur les membres du personnel carcéral, le code de conduite, ainsi que les détails relatifs au déroulement de leur programme journalier.

Cela faisait cinq jours que le procès en appel avait eu lieu et Minas avait le sentiment d'être un homme nouveau. Au matin du sixième jour, le directeur de la prison les informa que le procureur de la Cour martiale visiterait la prison le lendemain pour une inspection et que, dès lors, ils devaient se préparer afin que tout soit en ordre.

Minas n'était pas très heureux de cette nouvelle. Il connaissait trop bien le procureur, et il n'était pas très enchanté de le revoir une nouvelle fois. C'était le même homme qui lors du premier procès avait parlé de manière aussi dure de lui et de sa foi et qui avait ensuite requis la peine de mort.

Mais Nikos et les autres prisonniers le rassurèrent en lui disant qu'il n'y avait pas de raison pour lui de s'inquiéter puisqu'il s'agissait d'une inspection de routine, rien de plus.

Le lendemain matin vers dix heures, les gardiens de prison les informèrent de l'arrivée imminente du procureur. La visite commença. Comme le procureur passa rapidement en revue les autres pièces de la prison, il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour arriver dans le dortoir des Témoins de Jéhovah. Un capitaine qui devançait le procureur et son accompagnateur le directeur de la prison, entrèrent dans la pièce. A l'instar d'un petit dictateur furieux, il cria de toutes ses forces, « Garde-à-vous, soldats ! » Comme d'habitude, tous les Témoins de Jéhovah se mirent respectueusement debout devant leur lit, bien qu'ils furent surpris par l'ordre, car c'était la première fois qu'ils entendaient quelque chose de pareil.

Perplexes, ils se regardèrent les uns les autres, puis se tournèrent tous vers Nikos pour lui demander conseil étant donné sa longue expérience carcérale. Ils ne s'étaient pas remis de cette surprise que le capitaine cria de plus belle, « Garde-à-vous, soldats ! »

Une fois encore, le silence s'ensuivit et personne n'osa bouger. Entretemps, le directeur de la prison et le procureur étaient entrés dans la pièce. Rouge de colère, le directeur hurla, « Honte à vous, espèces de... », et dit une obscénité. « Alors comme ça, vous prétendez jouer le rôle du gentil ? Et voilà qu'un colonel attitré vient vous rendre visite et vous ne vous mettez même pas au garde-à-vous ? »

« Ce n'est pas leur faute. C'est la vôtre. Vous les gâtez trop, en les choyant comme s'ils étaient des fils à papa dans une institution d'élite, » l'interrompit sèchement le procureur.

« Si vous me permettez, » l'interrompit respectueusement Nikos.

« Eh bien, nous vous écoutons, Monsieur le professeur. Vous êtes ici depuis tant d'années et vous ne vous êtes toujours pas assagi. Si vous continuez de la sorte, vous partirez d'ici dans un corbillard. »

Ne tenant pas compte de l'insulte, Nikos poursuivit, « vous savez bien que notre but n'est pas de se montrer irrespectueux envers qui que ce soit ou de dévaloriser quelqu'un et, d'autant moins si c'est vous en raison de votre âge et de votre fonction au service de l'Etat. Mais vous savez tout aussi bien qu'en même temps, il nous est impossible de glorifier quelqu'un en lui rendant un honneur et une soumission qui seules appartiennent à Dieu. D'ailleurs, avant de nous imposer cet ordre, le capitaine s'est adressé à nous en tant que soldats. Vous savez bien que nous ne sommes pas des soldats.

« Fermez votre sale bouche, espèce de... », vociféra le procureur. Vous êtes des soldats, que vous le vouliez ou non. Et



si vous ne vous considérez pas comme des soldats, je m'occuperai de vous le faire devenir, que vous le vouliez ou non. A partir d'aujourd'hui, les choses vont changer ici. Tout d'abord, vous serez séparés les uns des autres, éparpillés dans différents bâtiments, au contact de vrais soldats qui sont gardés prisonniers. Il n'y aura pas d'exception. On vous fera comprendre que vous êtes des soldats comme les autres et même pire que les autres. Soit vous vous soumettez à ces règles, soit vous allez croupir en prison. »

En écoutant le procureur, Minas, qui se tenait à côté de son lit, se souvint d'un coup de certaines scènes vécues au centre de détention. Il se rappela du commandant et du capitaine, que cet homme imitait parfaitement dans sa manière de s'exprimer. Son langage était tel que les jeunes hommes, rouges de honte, se bouchèrent leurs oreilles. Sans doute souhaitaient-ils qu'aucun de ces mots ne s'imprégnât dans leur esprit. Autrement, ils auraient eu du mal à rester calmes et se maîtriser sous le flot de telles paroles blessantes. Le colonel prit cela comme une forme de provocation. Ils auraient dû trembler de peur et de colère, exprimer une rage incontrôlée et lui répondre en forme de représailles, pour finalement s'agenouiller et se soumettre. C'est précisément ce qu'il voulait qu'ils fassent. Il leur ordonna de transiger. En tant qu'officier militaire de haut rang, il avait pris pour habitude que les subordonnés lui obéissent de manière absolue, sans se poser de question. Il voulait que les soldats fussent hésitants à lui adresser la parole pour lui poser une question. Quant à désobéir à l'un de ses ordres directs, c'était impensable.

Et à présent, ces petits jeunes boutonneux osaient lui tenir tête. Ces morveux illettrés se permettaient de défier ses ordres. C'était tout simplement impensable et absurde. Son ego surdimensionné ne supporterait pas cela. Ces jeunes hommes, qui se tenaient debout face à lui, ne se soumettraient pas

facilement à ses desiderata pour flatter sa personne, comme d'autres le faisaient en temps normal. Ils avaient appris à craindre Dieu en tant que Chef absolu et se soumettre à lui seul. Ils étaient déterminés à préserver leur attachement exclusif, leur dévouement fidèle à Dieu, même si, suivant les circonstances, cela devait leur coûter la vie. Eux aussi, ils étaient résolus à vaincre le monde au même titre que leur grand Enseignant l'avait fait il y a quelques vingt siècles en arrière lorsqu'il fit face, avec calme et dignité, aux critiques blasphématoires de la part de persécuteurs de haut rang. Aujourd'hui, c'était leur tour de vaincre, le même genre de monde, un monde de violence, de terreur, de fanatisme, un monde qui, à ce moment précis, avait pour porte-parole le procureur.

Alors qu'il continuait encore de parler, un lieutenant se dépêcha d'exécuter ses ordres et sortit immédiatement de la pièce.

Le premier à être mis en cellule d'isolement était Nikos. Deux gardes se saisirent de lui et l'amènèrent dans l'une des infâmes cellules nommées "chambres froides", tout en le "récompensant" au passage de quelques violents coups de pied et de poing.

C'était des cellules glaciales, humides, dépourvues de couvertures, dans lesquelles la nourriture était servie seulement de temps à autre au prisonnier. Le lieutenant notifia aux autres l'ordre suivant lequel, puisqu'ils étaient des soldats, ils devraient se faire raser les cheveux conformément au règlement militaire. Les Témoins de Jéhovah protestèrent. Ils jugeaient ces mesures de rétorsion à leur rencontre illégales et contraires à leurs droits individuels.

Michael fut le premier à réagir. Lui aussi était un prisonnier de longue date, un vétéran au "bénéfice" d'une expérience carcérale de dix ans. Il protesta devant le lieutenant, ce qui eut

pour effet de mettre ce dernier en rage. Furieux, il décida que Michael serait le premier à être rasé. Cinq gardes bâtis comme des armoires à glace se saisirent de lui et, sous la supervision du directeur de prison et d'autres officiers présents, ils lui assenèrent des coups particulièrement violents, puis, le menottèrent. A la suite de cela, ils l'attachèrent à une chaise et le barbier de la prison se mit à raser ses cheveux.

Minas et les autres observaient la scène en silence. C'était une scène à la fois grotesque et dramatique. Ils se trouvaient face à trois hauts officiers, cinq subalternes et de nombreux prisonniers et soldats qui regardaient impassibles le spectacle d'un homme en chaînes, maintenu de force par cinq gardes de forte carrure et qui se faisait raser la tête de force. Lorsque la "coupe" de Michael fut terminée, la voix impériale du directeur de prison raisonna dans la pièce, « Allez ! Descendez-le dans la "chambre froide", lui aussi ! »

Après cela, le directeur de la prison ordonna que tous les prisonniers Témoins de Jéhovah soient séparés les uns des autres et éparpillés dans différentes cellules de la prison. Cette punition était de loin la plus difficile à supporter. Dorénavant, ils seraient forcés à passer du temps en compagnie de criminels endurcis, de drogués, violeurs, voleurs, assassins, etc. Ces jeunes garçons pleins de candeur furent soudain saisis d'une crainte terrible.

« A l'évidence, il reste encore de nombreux kilomètres à faire sur la « **route étroite et resserrée,** » se dit Minas en pénétrant dans sa nouvelle cellule. Sa première impression fut identique à celle qu'il avait eue lorsqu'il entra dans la cellule du centre de détention. On aurait dit que les murs avaient été décorés par le même architecte d'intérieurs. C'était la réplique parfaite avec les mêmes graffitis obscènes et les dessins lubriques gribouillés partout où il y avait de la place. En les apercevant, il secoua la tête avec tristesse et il la secoua d'autant plus en se rappelant

que le matin même, le colonel avait fait une visite d'inspection des lieux.

Il n'y avait personne à l'intérieur, parce que tous ses occupants étaient en train de regarder la télévision. Il s'assit sur la couchette que le gardien lui avait indiquée comme étant la sienne et il se mit à imaginer quel genre de personne ses co-détenus pouvaient être. Un chant qui résonnait en dehors de la cellule l'interrompit dans ses pensées. D'une voix rauque et éteinte, des prisonniers chantaient :

« Patrie, église et roi, ils nous paissent dans nos voies,  
Alors la terre d'un sang rouge vif s'abreuvera »

Minas n'avait jamais entendu ce chant auparavant. Il fut frappé par les nombreuses vérités qu'il exprimait. Tandis qu'il réfléchissait au sens de ces paroles, le détenu qui avait entonné ce chant entra dans la cellule. Il se dirigea vers la couchette dans le coin tout en chantant un autre chant et en fumant une cigarette. D'autres le suivirent. En voyant que Minas était là, certains le saluèrent aimablement, d'autres lui firent une courbette pour le taquiner. Mais les plus vieux s'interposèrent immédiatement pour qu'ils cessent de l'embêter. Il semblait que sa condamnation à la peine de mort lui ait assuré un certain prestige parmi les prisonniers. C'était un code éthique en prison, plus la condamnation était grave et plus le rang "social" au sein de la prison était élevé. Ayant été tout d'abord condamné à la peine de mort, Minas faisait l'objet des plus grands honneurs, bien que la peine avait été commuée par la suite.

La première nuit dans la nouvelle cellule ressemblait pour Minas à un cauchemar. Les relents suffocants de cigarettes à bon marché, le flot ininterrompu d'insultes, accompagnées de grossièretés lubriques et assaisonnées de chansons paillardes, tout était fait pour l'empêcher de dormir. Il passa le restant de

la nuit à prier et à s'efforcer de méditer sur toutes les pensées agréables qui lui venaient à l'esprit.

Lorsque le réveil sonna le lendemain matin, Minas exprima un profond soupir de soulagement. Les gardiens se précipitèrent dans la cellule qui était bien plus étouffante que d'habitude et, d'un air irrité, ordonnèrent aux prisonniers de se rendre dans la cour de la prison pour participer aux exercices militaires. La plupart des détenus s'exécutèrent, non sans réticence, mais les Témoins de Jéhovah refusèrent de quitter leur cellule. Il ne fallut pas beaucoup de temps pour que le lieutenant se rende sur les lieux et ordonne à tous les Témoins de sortir pour se joindre aux exercices. Ils protestèrent en lui rappelant qu'il s'agissait d'un ordre illégal et qu'ils se plaindraient au Ministère de la Défense.

« Je n'ai pas à répondre de mes actes au Ministère de la Défense, ni au Premier Ministre d'ailleurs, » leur répondit-il ironiquement. Ici, vous allez devenir des soldats, que vous le vouliez ou non. »

« Lieutenant, » l'interrompit Minas, « nous avons déjà été punis et nous purgeons de nombreuses peines pour avoir refusé d'exécuter les ordres militaires. Et à présent vous nous demandez de participer aux exercices militaires. A quoi cela servait-il donc de nous avoir condamnés ? »

« Ferme-là, » rugit le lieutenant de toutes ses forces. « Tu ne vas pas nous expliquer quels sont nos devoirs. Je vais te montrer moi qui est le chef ici. » Après avoir dit cela, il se dirigea vers les bureaux de la prison.

Quelques instants plus tard, un sergent-major exigea que tous les Témoins de Jéhovah soient rassemblés dans la cour de la prison. Ils s'y rendirent tous, tout en cherchant à deviner quelle nouvelle surprise les attendait là-bas.

Seul Dimitri n'y alla pas. Sa condition avait empiré et il lui était impossible de se déplacer seul.

Lorsqu'ils furent réunis dans la cour, le directeur de la prison lut une ordonnance en présence d'officiers et de membres du personnel qui, derrière leur sinistre regard, semblaient se délecter de la situation. Tous les Témoins de Jéhovah allaient subir une peine disciplinaire d'interdiction de visite d'une durée indéterminée pour avoir contrevenu au règlement intérieur de la prison en refusant de se joindre aux exercices militaires.

« Pourra-t-il y avoir des exceptions ? » quelqu'un osa demander.

« Non, pas une seule. Fermez-là maintenant, » ordonna le directeur.

« Mais, Monsieur, » insista Andreas, « comment est-il possible que nous soyons tous punis alors que beaucoup parmi nous sont infirmes, comme moi ou Dekkas par exemple. De toutes façons, il nous est impossible de participer à ces exercices. »

« C'est moi qui décide. Si cela ne vous plaît pas, vous n'avez qu'à changer de prison ! D'ailleurs je peux vous mettre dans la "chambre froide", en compagnie de vos copains, puisque vous voulez jouer aux chefs. Il est grand temps que vous appreniez à nous connaître vraiment. »

Et après avoir dit cela, le commandant de la prison suivi de son personnel, quitta les lieux le visage sombre et furieux. Les Témoins de Jéhovah retournèrent dans leurs cellules sans avoir l'air abattu, ni perdre leur optimisme et leur joie habituels. Pleinement confiants en Dieu, ils étaient également déterminés à faire face à cette privation. En conséquence, ils s'efforcèrent de s'adapter à la nouvelle situation. Beaucoup parmi eux se réjouissaient de revoir les êtres qu'ils aimaient lors des périodes de visite. Eh bien, à présent, ils devaient faire en sorte d'oublier ce privilège. Simplement, Minas demanda à l'aimable sergent d'informer les visiteurs quant aux nouvelles restrictions qui les frappaient, afin qu'ils ne s'inquiètent pas. Le sergent exprima son indignation face à la dernière mesure en date qui

avait été prise à l'encontre des garçons et il rassura Minas en lui disant qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour les aider. Il devenait dorénavant très clair à chacun d'entre eux que ces nouvelles dispositions restreignant leurs libertés faisaient partie d'un plan prémédité.

Minas était convaincu qu'il en était la cause, l'attitude arbitraire des autorités militaires étant une réaction face aux protestations dont ces derniers firent l'objet de la part des manifestants étrangers. Minas en était attristé. Mais celui qui en souffrait le plus, c'était Dimitri. Il attendait avec beaucoup d'impatience et se réjouissait grandement de revoir ses amis lors du jour des visites. Ils avaient parcouru une longue distance depuis leur village afin d'être présents lors du procès, le jour d'après. Il repensa à sa mère, avec ses problèmes de cœur et sa faible constitution, qui devrait utiliser toutes ses forces, pourtant limitées, pour mener à bien ce voyage long et usant avec l'espoir de le revoir juste quelques instants malgré une si longue période de séparation. Minas s'efforça de se consoler en se disant qu'ils pourraient au moins se revoir lors du procès. Il se rappela également qu'il y avait de grandes probabilités pour qu'il fût relaxé pour motifs de santé. En effet, il avait quand même été classé dans la catégorie 1-4.

Dans l'après-midi du jour suivant, tous les jeunes Témoins attendaient impatiemment le retour de Dimitri, désireux de connaître le résultat du procès et d'entendre des nouvelles de sa famille. Les nouvelles que rapporta Dimitri furent terriblement décevantes. A la suite d'une courte audience, la Cour martiale le condamna à trois ans d'emprisonnement, malgré les arguments invoqués par l'avocat de la défense et les documents médicaux qu'il leur transmit confirmant de manière univoque la grave incapacité dont souffrait le jeune homme.

En prenant connaissance du verdict, Minas fut bouleversé. Cela le faisait beaucoup souffrir de voir cet homme handicapé si

injustement traité. Et la situation devint encore pire en raison de la mise en œuvre des mesures restrictives. Dans le cas de Dimitri, il vit ce que pouvait être un comportement inhumain et sadique à son apogée.

Chaque jour qui passait apportait son lot de difficultés, les responsables de la prison rendant la vie des Témoins de Jéhovah de plus en plus détestable. Mais eux, en retour, continuaient de faire confiance en persévérant avec endurance. Deux jours après sa condamnation, Dimitri fut transféré dans un hôpital militaire pour un contrôle médical. Cela réjouit tous les autres, car ils croyaient qu'il y avait un espoir pour que Dimitri fût relâché de prison. Il y demeura une semaine entière et, lorsqu'il revint, il était en bien meilleure santé. Mais le meilleur était à venir. La commission des exemptions l'avait classé dans la catégorie 1-5, en d'autres termes, dans la catégorie la plus élevée des incapacités. Il fut donc considéré inapte au service militaire et, en conséquence, elle jugea qu'il devait être immédiatement libéré de ses obligations militaires.

Le jour suivant, on lui ordonna de se rendre au secrétariat de la prison pour récupérer ses documents de décharge. Il s'y rendit tout joyeux, car, enfin, ses soucis seraient résolus. Mais sa joie fut de courte durée. Il revint dévasté par la déception et expliqua à ses amis inquiets qu'il avait bel et bien obtenu ses documents de décharge, mais pas sa libération de prison. Au lieu d'être libéré, il allait être transféré dans une prison de droit commun, parce que, en raison de son exemption, il ne pouvait plus être considéré comme un soldat.

« Mais qu'en est-il de la décision de la commission des exemptions ? » demanda l'un d'eux.

« Ils m'ont expliqué que la décision de la commission ne pouvait pas remettre en cause ma condamnation. Je dois donc purger toute ma peine, mais dans une prison de droit commun puisque j'ai été jugé inapte au service militaire. »



Le lendemain, Dimitri quitta la prison militaire, non pas pour rentrer chez lui, mais pour continuer de purger sa peine dans une autre prison. Minas et les autres le saluèrent avec tristesse. En le voyant sortir appuyé au bras du gardien tant il lui était difficile de se déplacer seul, ils éprouvèrent un sentiment d'admiration face à son courage dans sa lutte continue contre le monde. Handicapé, incapable d'accomplir un quelconque service fût-il militaire ou non, il s'éloigna en traînant péniblement ses jambes insensibles. Et pourtant, en même temps, ô combien sa démarche était pleine de dignité et d'honneur. Il avait la stature d'un jeune homme déterminé à maintenir son intégrité spirituelle et ses valeurs morales. Lui aussi faisait partie des « **choses...qui ne sont pas** », celles choisies par Dieu « **pour réduire à rien celles qui sont.** »

Après avoir dit au revoir à Dimitri, Minas retourna à ses pensées dans sa cellule. Plus il réfléchissait, plus il se rendait compte à quel point la voie de l'intégrité chrétienne était une voie « **étroite et resserrée** ». Mais il était décidé à y cheminer jusqu'au bout.

Les mesures adoptées par l'administration pénitentiaire devenaient chaque jour de plus en plus sévères. Les jours, les semaines, les mois passèrent et aucun des Témoins ne put recevoir de visite de la part des membres de leur famille. Souvent, ils étaient punis et placés en cellule d'isolement durant la journée. Durant la nuit, il n'était pas rare que des prisonniers provoquassent à dessein des situations pour que cela donnât des raisons futiles à l'administration de les punir.

Coupés du monde extérieur et isolés de l'intérieur, les jeunes Témoins de Jéhovah poursuivaient la voie qu'ils avaient choisie en raison de leur foi. Leur isolement était interrompu de temps en temps par la visite d'un avocat et c'est de cette façon qu'ils parvenaient à envoyer des messages à leurs familles et qu'en retour, ils en recevaient. L'aimable sergent les aidait aussi

grandement. Il était devenu l'ami de chacun d'eux et, en particulier, de Minas. A chaque fois que la possibilité se présentait, ils discutaient ensemble.

Minas pouvait souvent téléphoner à Vlassis et à sa mère, échangeant des nouvelles avec eux. Il était aussi proche de Yanni, un ami de Vlassis. Depuis que leurs droits de visite avaient été supprimés, Yanni rendait régulièrement visite à la prison avec sa camionnette Volkswagen. Il apportait diverses provisions et des paquets contenant de la nourriture envoyés par des amis lointains. Il les laissait à l'entrée et le sergent servait d'intermédiaire. C'est aussi lui qui contactait Yanni par téléphone et qui informait les avocats lorsque les garçons se trouvaient dans une situation d'urgence où qu'ils se trouvaient confrontés à un sérieux problème. A de nombreuses reprises, Yanni amenait d'autres personnes dans sa camionnette, la plupart du temps des membres de la famille des prisonniers qui pouvaient ainsi les apercevoir discrètement à distance. A d'autres moments, ils se postaient dans les champs entourant la prison. De la sorte, les garçons pouvaient les apercevoir par la fenêtre. Parfois, ils parvenaient même à entendre une voix familière qui les saluait de loin.

Les hommes se mirent à apprécier grandement la camionnette Volkswagen de couleur verte, qui servait de moyen de communication inestimable entre eux et le monde extérieur. Bien évidemment, Yanni était devenu très cher à leurs yeux en raison de son amour fidèle et de son inépuisable sens de l'abnégation à leur égard. La plupart du temps après quatre heures de l'après-midi, lorsqu'ils entendaient le bruit caractéristique du klaxon de la camionnette, ils se précipitaient au deuxième étage, vers leur point d'observation, d'où ils pouvaient lui faire signe de la main en guise de chaleureuses salutations.

Ces "visites" constituaient des sources d'encouragement inestimables pour ces jeunes prisonniers. Mais celui qui était le plus impressionné par tout cela, c'était le sergent. Il avait la possibilité d'observer toutes ces expressions sincères d'amour fraternel entre chrétiens, qu'il n'avait jamais imaginé auparavant. Régulièrement, il voyait des personnes qui avaient voyagé de très longues distances juste pour pouvoir se tenir quelques brefs instants au bord de la route et agiter les mains au moment d'entrapercevoir des silhouettes de prisonniers, leurs "frères spirituels" bien-aimés. Un jour, lors d'une conversation avec Minas, il lui fit part de toute son admiration pour ce qu'il voyait. Minas lui expliqua qu'il s'agissait simplement de l'amour fraternel dont avait parlé Jésus Christ quand il s'adressa à ses disciples : « **A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour entre vous.** » C'était cela l'amour *agapè*, la marque distinctive des vrais chrétiens. C'était aussi simple que cela.

Le temps passant, le sergent devint de plus en plus lié aux jeunes prisonniers. Progressivement, il se rendait compte que son rôle de gardien de prison ne lui convenait plus. Il voulut demander à être muté, mais il ne le fit pas, car il pensait qu'en restant dans ce centre, il pouvait continuer d'aider les jeunes hommes. Il avait exprimé son désir d'en savoir davantage sur leurs croyances et il avait pour habitude d'étudier une copie des Saintes écritures que lui avait donnée Yanni. Influencé par cette étude et mû par un désir personnel qui lui venait du cœur, il s'efforçait de faire tout ce qui était en son pouvoir pour soulager les prisonniers.

Mais son aide avait ses limites tant les responsables de la prison rendaient les conditions de vie de ces jeunes hommes de plus en plus insupportables dans le but de briser leur résistance. Ces derniers, cependant, demeuraient fidèles à leurs principes et à

leurs croyances. Ils refusaient tout compromis malgré les souffrances qui en résultaient.

---

## CHAPITRE XIII

La prison avait à peine repris vie ce matin-là, que la Volkswagen verte de Yanni se tenait déjà à l'entrée de la porte principale. En plus de Yanni, il y avait aussi tante Yannoula, Anna et Mme Diamando Destounis, la mère de Minas. Une profonde inquiétude était gravée sur leur visage. Sur le visage de Diamando, se dessinait une expression de gravité, comme si quelque chose de très sérieux lui arrivait.

Les femmes s'assirent sur le banc à l'extérieur de la porte d'entrée, tandis que Yanni et Vlassis se dirigèrent vers l'entrée. L'officier de second rang, qui était de service, les reconnut immédiatement parce que, par le passé, il les avait déjà vu apporter des colis aux prisonniers Témoins. Il avait des préjugés à leur encontre et il avait même ouvertement exprimé sa désapprobation à leur égard, à de nombreuses reprises.

Vlassis prit l'initiative de parler le premier à l'officier. Il lui expliqua que la mère de Minas était gravement malade et qu'elle devait être rapidement admise à l'hôpital. Sa requête fervente était qu'elle fût autorisée à voir son fils. L'officier ne réagit pas tout de suite, mais son visage qui s'assombrit indiquait son inclination à répondre par la négative. Cependant, avant qu'il n'ait eu le temps de répondre, Diamando se dirigea vers lui et lui dit d'un ton implorant : « Ecoute mon garçon. Les docteurs m'ont dit que j'étais atteinte de la leucémie. Je ne me suis pas rendue immédiatement à l'hôpital afin que je puisse venir ici aujourd'hui et voir mon fils, sans doute pour la dernière fois. »

« Je comprends, M'dame, » répondit le jeune officier avec une relative indifférence. « Mais les ordres sont les ordres : « Aucun

Jéhoviste n'a le droit de recevoir de visite, à moins qu'ils acceptent de participer aux exercices militaires ! »

« Nous aimerions parler au directeur de la prison, » l'interrompit Yanni.

« C'est lui qui a décrété cela : « Aucun Jéhoviste n'est autorisé à pénétrer dans cette enceinte. »

« Mais je ne suis pas Jéhoviste, » répondit plaintivement Diamando.

« Comment ça ? » demanda l'officier de manière dubitative.

« Non, je suis grecque orthodoxe au même titre que vous-mêmes et le directeur de prison. Voici ma carte d'identité nationale qui prouve mon appartenance religieuse. »

« Si tel est le cas, alors vous pouvez vous adresser au directeur. »

« Mais elle est gravement malade. Elle ne peut pas marcher sans qu'on l'aide, » protesta Vlassis.

« Je ne sais quoi vous dire. Je ne fais que respecter les ordres. »

« C'est moi qui vais l'accompagner, » l'interrompit Yannoula.

« Quel est votre rapport avec Destounis ? »

« C'est mon neveu. »

« Alors, ce n'est pas possible. Vous n'avez pas le droit. Seulement les parents, les frères et sœurs sont autorisés à visiter le détenu, » prit soin d'indiquer le subalterne. « Si la dame le souhaite, elle devra s'y rendre par elle-même. »

« J'irai donc, » dit Diamando, le visage radieux.

Les assauts continus de douleurs physiques insupportables laissèrent momentanément place à un sentiment d'optimisme renouvelé. Son visage aux traits prématurément marqués par l'âge retrouva pour quelques instants sa joie d'antan. Un pas lent et pénible après l'autre, les genoux affaiblis par sa maladie invalidante, elle pénétra avec difficulté dans l'enceinte de la prison et se dirigea vers le bureau du directeur. Un garde, qui se tenait devant la porte, le regard maussade, lui barra le

passage. Après l'avoir informé qu'elle souhaitait voir le directeur, il entra dans le bureau pour l'annoncer et revint immédiatement, l'air toujours aussi maussade. Sans dire un mot, il hocha de la tête en signe d'accord.

Au moment d'ouvrir la porte, le cœur de la femme se mit à battre. « Est-ce que le directeur de la prison me permettra de voir mon fils ? », se demanda t-elle au moment où elle pénétra dans la pièce. Elle salua poliment le directeur et ressentit soudain une pointe d'espoir qui fit s'emballer son cœur lorsqu'elle nota l'expression sur le visage du directeur, une expression fort aimable accompagnée d'un ton de voix particulièrement doux qui l'invitait à prendre place.

Elle ne voulait pas s'asseoir malgré sa lourde fatigue. Elle était pressée, car elle sentait que ses forces déjà grandement limitées, étaient sur le point de la quitter. Elle le remercia pour sa gentillesse et en quelques mots, elle lui expliqua l'objet de sa demande. Après l'avoir écouté, il soupira avec compassion, alluma une cigarette, se leva et se mit à arpenter la pièce, absorbé dans ses pensées, la tête baissée.

Quelques minutes de silences s'ensuivirent, mais pour Diamando on aurait dit des siècles d'agonie sans fin. Incapable de tenir plus longtemps, elle interrompit sa marche silencieuse et laissa s'échapper un « Alors, s'il vous plaît, pourrais-je revoir mon fils ? »

Le directeur ne répondit pas tout de suite. Après encore quelques instants de réflexion, il toussa bruyamment, jeta un regard par la fenêtre ouverte et, se tournant vers Diamando, lui dit, « Madame, je comprends votre requête et j'éprouve de la sympathie pour vous. Mais, nous sommes à l'armée et à l'armée, la discipline passe avant toute autre chose. »

« Mais mon état est très grave, » dit la femme d'un air dramatique.

« Je le conçois bien. Mais il vous faut comprendre. La loi suprême du pays surpasse toute autre décision, c'est la défense de notre patrie. »

« Mais en quoi la défense de notre pays pourrait-elle être menacée si vous me permettiez de voir mon fils une dernière fois avant que je meure ? »

« Il est possible que la défense de notre pays ne soit pas mise en danger par cela. Mais la discipline militaire, qui est le nerf de la guerre, risque quant à elle d'être mise en danger. »

Diamando en avait déjà entendu assez. Elle comprit que ses efforts étaient vains. Il n'y avait pas besoin d'être très intelligent pour discerner que, derrière la compassion feinte du commandant, se cachait en réalité une forme de satisfaction malsaine, une attitude sarcastique dont se nourrissaient les personnes qui exultaient à l'idée de rendre la vie de ceux qui leur étaient soumis plus pénible.

Sans dire un mot, elle remobilisa ses forces et se tourna pour s'en aller avec une dignité hors du commun. Le directeur de prison la fixa avec étonnement. Il ne s'attendait pas à ce qu'une femme aussi faible et fragile fasse montre d'une telle force de caractère. Il s'imaginait que les choses se passeraient différemment. Il voulait que la femme se mette à pleurer, à le supplier, tomber à ses pieds et implorer son infinie bonté. Mais rien de tel n'arriva. Il venait d'essuyer une défaite. Il avait été confondu par une femme à l'agonie.

S'en était trop pour lui. C'était comme s'il avait reçu une grosse claque au visage. Et cela, il ne pouvait l'accepter. Sans même y réfléchir plus longuement, il demanda au garde de rappeler la femme. Le petit espoir qui réapparut dans son cœur lui donna la force de surmonter ses terribles douleurs et de faire marche arrière. Elle parvenait à peine à se tenir debout devant cet homme. A la manière d'un confesseur qui accorde l'absolution, il lui dit d'un air attendri, qui sonnait faux tant il lui était difficile



de cacher son sarcasme, « Puisque j'éprouve beaucoup de sympathie à votre égard et que vous me semblez être une femme de valeur, j'ai décidé de renier mes principes et de vous faire une faveur. »

« Vous voulez dire que vous acceptez que je puisse revoir mon fils ? »

« Oui, mais à une condition. »

« Laquelle ? » demanda d'un air désespéré la femme souffrante, tout en luttant pour ne pas s'effondrer.

« Voilà, vous écrirez un petit mot à votre fils et vous lui direz ce que vous m'avez demandé. Ensuite, vous lui demanderez de participer aux exercices militaires s'il souhaite vous revoir. Je lui transmettrai votre message et s'il accepte de participer aux exercices militaires et s'y plie effectivement, j'effacerai son nom de la liste des détenus sous restrictions et je vous permettrai de le voir. »

La femme resta bouche bée. Elle était sans doute une femme ordinaire et illettrée, peu habituée aux projets subtils et aux stratégies vicieuses de ce monde. Mais cela ne l'empêcha pas de ressentir un profond dégoût en entendant cette proposition rusée et malhonnête. Aussi, toujours en silence, elle se retourna et se dirigea vers la sortie.

Le directeur de prison se sentit très humilié, mais il ne voulait pas déjà mettre fin à son jeu sournois.

« Malheureusement, en ce qui me concerne, je ne peux rien faire de plus pour vous, » lui dit-il au moment où elle tournait la poignée de la porte, « à moins que... »

« A moins que quoi ? » l'interrompit abruptement la femme.

« A moins que vous m'apportiez une note de la part du procureur. »

« Et où se trouve le procureur ? »

« Dans son bureau à la Cour martiale. »

L'espoir refit surface. Son instinct maternel et son désir puissant de pouvoir serrer à nouveau son fils unique dans ses bras avant de mourir, lui firent oublier ce qui venait de se passer. Elle demanda d'un air suppliant « Et ne pourriez-vous pas lui demander par téléphone s'il vous plaît ? »

« Malheureusement, ce n'est pas possible. Nous sommes à l'armée ici et nous devons nous soumettre à ses strictes exigences, comme vous pouvez le voir. »

« Dans ce cas, je vais me rendre par mes propres moyens chez le procureur, » dit-elle. Puis elle s'en alla.

Le commandant la regarda partir avec un sentiment évident de satisfaction, celui d'avoir réussi une fois de plus à préserver la discipline militaire, envers et contre tout, en empêchant qu'une mère à l'agonie puisse voir son fils une dernière fois.

Diamando expliqua rapidement à ses amis ce qui venait de se passer. Avant même qu'elle ait pu terminer son récit, Yanni avait déjà mis en marche le fidèle moteur de sa Volkswagen. Tout le monde s'entassa à l'intérieur et le véhicule partit en trombe. C'était une course contre la montre afin de pouvoir rencontrer le procureur dans son bureau. Tout le monde était silencieux dans l'habitacle. Diamando, complètement épuisée, était appuyée contre Anna, tandis que la jeune fille tenait sa main et caressait affectueusement son dos afin de la reconforter. L'ambiance était tendue, car tout le monde appréhendait grandement la réaction du procureur. Personne n'avait en effet oublié son réquisitoire durant le procès. L'espoir était donc très mince d'obtenir cette autorisation. Mais, il fallait essayer. Il n'y avait pas d'autre solution.

Lorsqu'ils atteignirent le bâtiment abritant la Cour martiale, ils apprirent de la part du garde à l'entrée que le procureur se trouvait toujours à l'intérieur. Ils décidèrent qu'il valait mieux envoyer Diamando et Anna faire la demande, car la présence de deux femmes seules rendrait le procureur un peu plus

accommodant. Rapidement, les deux femmes se retrouvèrent devant sa porte. Un soldat informa le magistrat que deux femmes souhaitaient le rencontrer et il les reçut immédiatement.

C'est Anna qui lui expliqua la situation, tout en apportant une petite modification au récit, suivant le conseil de Vlassis. Elle expliqua au procureur l'état de santé de Diamando, le fait qu'elle devait être rapidement admise pour soins à l'hôpital, que c'était la dernière fois qu'elle pouvait voir son fils et que le directeur de la prison avait refusé d'accorder le droit de visite parce que ce n'était pas le jour des visites. Elle ne dit rien en revanche par rapport aux restrictions disciplinaires dont Minas faisait l'objet et qui l'empêchaient de recevoir des visites.

Le procureur se montra surpris et irrité par le comportement du commandant de prison. Il appela un soldat et, après lui avoir remis un imprimé contenant sa signature, il lui demanda de le remplir. En même temps, il demanda à Diamando le nom de son fils afin de pouvoir le mentionner sur l'imprimé.

« Minas Destounis, » répondit Anna en s'efforçant de garder sa voix aussi neutre que possible afin de ne pas dévoiler son anxiété grandissante.

Mais elle venait à peine de finir de prononcer son nom que le visage du juge changea instantanément de couleur, au point de devenir rouge écarlate.

« Destounis ? » grogna-t-il. « Ce Jéhoviste ? Jamais, non jamais ! »

Et tout en continuant de parler, il chiffonna le papier qu'il tenait encore entre ses mains.

« Mais, Monsieur, je suis en train de mourir, » plaida Diamando d'une voix toute faible. « S'il vous plaît, accordez-moi cette faveur. »

« Et alors ? De toutes façons, vous n'êtes d'aucune utilité pour notre pays, que vous soyez vivants ou morts. D'ailleurs, si j'étais au pouvoir, je vous éliminerais tous. »

« C'est pour cela que vous ne l'êtes pas, » sans le vouloir, les mots échappèrent à Anna. Elle se pétrifia soudain en observant la scène qui se déroulait devant elle. Heureusement, le procureur n'entendit pas ce qui venait de sortir de sa bouche. Elle ajouta alors, pleinement maître de ses mots.

« Mais cette dame n'est pas Témoin de Jéhovah.

« Ah bon ? »

« Non, » dit Anna en espérant que cela changerait quelque chose dans le choix du juge.

« Mais *lui* il l'est, donc cela ne change rien à la question. »

« Et parce que lui il l'est, c'est pour cela que vous êtes en train de me faire souffrir ? » le contra Diamando.

« Si quelqu'un est en train de vous faire souffrir, Madame, c'est bien votre fils, » répondit-il sévèrement. « Tant qu'il ne changera pas sa manière de penser, vous ne le reverrez pas. Vous devriez vous faire à cette idée, une fois pour toutes. Je crois qu'on les a trop gâtés jusqu'à présent. A partir de maintenant, ils vont apprendre quel genre de personne je suis réellement. Et je ne suis pas un tendre ! »

Les deux femmes ne prirent pas la peine d'écouter les dernières paroles du procureur. Elles avaient déjà quitté la pièce. Diamando était tellement épuisée par la douleur et l'angoisse qu'elle pouvait à peine tenir sur ses jambes. Malgré tous ses efforts, Anna parvenait à la soutenir afin qu'elle ne s'effondrât pas. En les apercevant, Yanni et Vlassis accoururent, la soulevèrent et la portèrent jusqu'à la voiture. Ils l'amènèrent directement à l'hôpital. Là-bas, un "frère" âgé les attendait, après avoir appris que Diamando devait être admise à l'hôpital le jour même. C'était un homme de foi, dévoué et plein d'abnégation en faveur de son prochain. Il expliqua à Vlassis et

à Yanni qu'il avait réussi à obtenir une chambre privée pour Diamando, grâce à l'intervention d'un de ses amis. De la sorte, Diamando serait bien plus à l'aise et pourrait recevoir la visite de sa famille et de ses amis aussi longtemps qu'elle le voudrait. Au fur et à mesure que les jours passaient et que l'état de Diamando empirait, le nombre de visites de la part des amis de Minas augmentait.

En apprenant la gravité de sa maladie et la terrible douleur émotionnelle dont elle souffrait de ne pouvoir revoir son fils une dernière fois, de très nombreux Témoins se rendirent à son chevet pour lui exprimer leur solidarité de diverses manières, quand bien même savaient-ils que Diamando ne partageait pas leur foi.

Ils le firent car ils étaient mus par un profond amour pour elle, un amour *agapè* fondé sur les principes. Mais la raison principale pour laquelle ils se comportaient de la sorte, c'était le respect et la reconnaissance qu'ils ressentaient de tout cœur pour Minas et pour l'épreuve qu'il était en train d'endurer lui-même.

Diamando ne parlait pas beaucoup, mais elle n'en pensait pas moins. Elle passa la plupart de ses journées et de ses nuits à réfléchir. Son esprit était pleinement alerte et elle prenait toujours soin d'exprimer chaleureusement son appréciation et sa reconnaissance pour le soutien moral que lui manifestaient ses visiteurs chaque jour.

Anna était son ange gardien et un lien très puissant se forma entre les deux femmes. A chaque fois qu'Anna apparaissait, le visage de Diamando s'éclairait de joie. Et à chaque fois qu'Anna partait, Diamando ne parvenait pas à cacher son chagrin, bien que ce fût à chaque fois elle qui l'encourageait à rentrer chez elle pour se reposer quelques instants.

Un jour, les deux femmes se retrouvèrent toutes seules dans la chambre qui était habituellement remplie de visiteurs. Soudain,

Diamando tourna son visage vers Anna, les yeux grands ouverts, le regard implorant. On aurait dit qu'elle luttait en silence pour que des paroles sortissent de sa bouche. Anna, comprit sans doute ce qui se passait dans l'esprit de la vieille femme. Aussi l'encouragea-t-elle avec douceur à parler.

« On dirait que tu veux me dire quelque chose. Ne te sens pas gênée. Demande-moi ce que tu veux, comme si tu t'adressais à Minas. »

Dès qu'elle eût prononcé son nom, elle sentit sa gorge se contracter et son visage devint rouge pivoine. Anna n'avait pas prévu de dire les choses aussi ouvertement, mais cela lui échappa sans même qu'elle s'en rendit compte. Elle se sentit soudain très inquiète et terriblement gênée. Elle ne savait pas comme Diamando prendrait cela. Elle, une jeune fille, une étrangère, offrant de prendre la place de son fils. Elle craignit de voir Diamando se mettre en colère.

Mais avant même d'avoir eu le temps de demander pardon pour cela, elle sentit la main froide et faible de Diamando caresser la sienne en signe d'approbation tandis qu'une expression joyeuse parvenait néanmoins à s'extraire des traits fatigués de son visage tout blême.

« Merci beaucoup, » dit-elle à Anna. Sa voix était plus claire et plus enjouée que d'habitude. « C'est vrai, j'aimerais bien quelque chose. C'est quelque chose que je désire depuis un certain temps maintenant. En fait, c'est quelque chose que j'aurais voulu faire depuis ma plus tendre enfance, mais personne ne le savait, car j'ai gardé ce secret enfoui au plus profond de mon cœur et je ne jamais osé en parler à personne autour de moi. Je n'ai rien dit parce que j'étais honteuse et intimidée d'en parler. A d'autres moments, alors que je m'étais finalement décidée à surmonter ma crainte et ma timidité, c'était autre chose, une force invisible et puissante, qui me retenait de le faire. Mais dorénavant, je n'ai plus peur. Je ne

suis plus timide, ni effrayée par cela, car je suis en train de mourir. Une personne mourante n'a pas d'autre crainte que celle de la mort elle-même. Au moment où je te parle, cet obstacle invisible et puissant que je ressentais et qui me bloquait s'est évanoui.

« Dis-moi, s'il te plaît, ce que tu désires ? Ce que tu es en train de chercher ? », lui demanda tendrement Anna.

« Je suis à la recherche de quelque chose de bien trop grand et difficile à trouver, mon enfant, » chuchota doucement la femme malade, les yeux fixés vers le ciel. « En plus, j'ai bien peur de ne pas le mériter. »

« Quelle que soit ta demande, tu le mérites. N'hésite pas. Dis-moi. Demande-moi, » lui dit Anna avec ferveur. Mais la femme peu à l'aise hésitait toujours à parler. Anna caressa ses cheveux et poursuivit, « Ne m'as-tu pas dit que cet obstacle invisible qui t'empêchait jusque-là de parler avait disparu ? »

En entendant cela, le visage de Diamando se déforma sous l'effet de la douleur. Il était évident qu'elle luttait contre quelque chose.

« Elle est encore là cette force invisible, » pensa Anna « et, elle continue de l'entraver. »

« Je veux connaître Dieu ! » s'écria Diamando avec une ferveur peu commune. Et après avoir dit cela, elle se renversa en arrière, épuisée, comme si une énorme pression qu'elle avait retenue en elle depuis fort longtemps s'était enfin échappée de son corps.

Momentanément surprise par ce qu'elle venait d'entendre, Anna fixa Diamando sans réagir, puis, consciemment, elle esquissa un sourire. A coup sûr, Diamando était à la recherche de quelque chose d'extraordinairement grand et merveilleux.

« C'est la chose la plus importante qu'un humain puisse vouloir, » lui dit Anna et, à l'aide de son mouchoir, elle essuya

gentiment les gouttes de transpiration qui s'étaient formées sur le visage affaibli de Diamando.

« Je sais qu'il est déjà trop tard pour moi. J'ai bien peur que mon souhait ne puisse être exaucé. »

« Il n'est jamais trop tard, » lui répondit Anna, d'une voix pleinement convaincue. Puis, en utilisant des mots simples, elle lui fit le récit du voleur qui s'était retrouvé sur le poteau de supplice aux côtés de Jésus. Diamando écouta en buvant chaque parole d'Anna, les larmes coulant le long de ses joues. Elle était grandement soulagée et réconfortée par les paroles rassurantes d'Anna. Il n'était pas trop tard pour elle. A l'instar du voleur repentant, Diamando s'exclama du fond du cœur, « Seigneur Jésus, souviens-toi de moi. »

A partir de ce moment-là, Anna se mit à lui lire des portions des Evangiles et d'autres récits bibliques inspirés, comblant ainsi le désir de Diamando. C'était pour elle le meilleur antidouleur qu'elle pouvait recevoir contre la terrible maladie qui usait tout son corps et la peine qui l'habitait de ne pouvoir revoir son fils une dernière fois avant de mourir. Durant les heures où elle se retrouvait seule, elle méditait et revivait sous l'effet de son imagination toutes les merveilleuses promesses qui allaient un jour se réaliser. Ces pensées, elle les avait faites siennes. Elle se rappelait avec pudeur les quelques jours heureux qu'elle avait pu passer avec son mari Kyriakos. Un sourire éclaira son visage en pensant à cet espoir de pouvoir le revoir un jour et le serrer à nouveau dans ses bras.

Minas, son fils unique, ne quittait pas ses pensées. La perte tragique de son mari avait poussé Diamando à diriger tout son amour et son dévouement sur son enfant. Elle ne s'opposait jamais à ses désirs. Une seule fois seulement, durant toute sa vie, elle eut à lui dire « non ». C'était lorsqu'il voulut lui parler de sa foi. A présent, en repensant à cela, elle se demandait pourquoi donc elle avait bien pu réagir de manière aussi



négative. Pourquoi, avait-elle fait la sourde oreille lorsqu'il voulut lui parler de son Dieu ? Elle n'avait pas d'idée fixe sur la religion. En réalité, elle n'avait jamais eu foi en Dieu par le passé. Elle avait simplement cru que Dieu existait au ciel parce c'est ainsi qu'on lui avait appris à l'école. Pour elle, Dieu était surtout représenté par les sucreries que l'on mangeait en l'honneur des morts lors des funérailles, les encens et les cierges, les services religieux et la cérémonie du Trisagion\*. En fait, la seule intervention de nature divine qui la toucha profondément, ce fut lorsque l'on attribua le décès de son mari et, plus tard, celui de sa sœur, à la volonté de Dieu. C'était du moins ce que les "spécialistes" de la matière lui avaient expliqué en vue d'essayer en vain de la reconforter. Et c'était ce Dieu meurtrier qu'elle était ensuite supposée adorer et aimer. Comme on lui demanda de le faire, elle le fit. Mais ce n'était pas par dévouement religieux et respect, mais par crainte mortelle, parce qu'elle redoutait Dieu. Il se mit en colère et prit aussi son fils unique. Elle n'avait pas d'autre solution, par d'autre choix.

Mais à présent, elle n'était plus aussi ignorante. Du moins, avait-elle appris à mieux connaître Dieu. Elle n'avait plus une image erronée de Lui, celle d'un être cruel et assoiffé de sang, mais plutôt celle d'un Père céleste aimant, un Dieu rempli d'une chaleureuse affection à l'égard des humains, qui désire avant tout le bonheur et le bien-être de Ses enfants terrestres. Elle n'avait pas acquis beaucoup de connaissance sur Dieu, mais elle en avait appris assez pour fortifier sa foi et, surtout, pour surmonter les peines qui ne cessaient de l'accabler. Elle apprit que Dieu est amour, un amour qui grandissait dans son cœur

---

\* NdT : La cérémonie du Trisagion, appelée également la Vigile, est une fête religieuse de longue durée en faveur des morts célébrée au sein de l'église orthodoxe. Elle constitue la première partie des funérailles qui comportent trois services. Elle est habituellement dirigée par un prêtre lors de la veillée funèbre.

jour après jour. Elle prit connaissance du dessein de Dieu de rétablir l'humanité pécheresse et mortelle à la perfection afin d'apprécier une vie sans fin dans le paradis terrestre. Mais, elle était particulièrement touchée par la promesse réconfortante relative à la résurrection des morts qu'elle écoutait toujours avec grand intérêt. A de nombreuses reprises durant la journée, elle demandait à Anna de lui lire cette promesse consignée dans la Bible à travers les paroles de Jésus. Et lorsqu'elle sentait la force l'abandonner et la crainte d'une mort imminente soudain l'envahir, elle murmurait alors à voix basse, se répétant les paroles inspirées divines qu'elle était parvenue à mémoriser : « **Ne vous étonnez pas de cela, parce que l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes de souvenir entendront sa voix.** »

« Quelle magnifique promesse et quelle espérance merveilleuse ! », se disait-elle.

La nuit était déjà bien avancée. Dans la chambre de l'hôpital, il y avait au moins dix personnes, y compris Yannoula, Vlassis, Yanni et Anna. Ils se tenaient tous à côté du lit de Diamando, la fin n'étant plus très loin. L'ambiance était lourde et personne n'osait prendre l'initiative pour briser le silence. Ils se tenaient tous immobiles les yeux dirigés vers la femme agonisante, qui respirait de plus en plus péniblement.

Ils furent tous surpris lorsque soudain Diamando ouvrit grand ses yeux et se mit à tourner sa tête de gauche à droite comme si elle cherchait quelqu'un dans la chambre. Dès qu'elle vit Anna, elle la désigna de la main. Yannoula sa sœur accourra à ses côtés. Diamando se tourna vers Yannoula et d'une voix à peine audible lui dit, « Laissez-moi quelques instants avec Anna. Nous deux, nous avons quelque chose à nous dire. »

Les yeux remplis de larmes, Yannoula se dirigea vers la porte tout en faisant un signe aux autres afin qu'ils la suivent. Une fois tout le monde parti et la porte refermée, le visage de

Diamando redevint lucide pour quelques instants. Elle se releva sur son coussin et, sans rien dire, se mit à fixer Anna durant plusieurs minutes, tandis que celle-ci lui caressait la main. A l'évidence, elle voulait dire à Anna quelque chose de très important et Anna voulait l'aider en ce sens. Mais, ne sachant pas de quoi il s'agissait, Anna essaya de l'encourager à travers son seul regard. Diamando retira ensuite l'alliance en or de son doigt, le tint fermement dans la paume de sa main, le regarda puis l'embrassa à plusieurs reprises, sans que les larmes ne cessent de couler de ses yeux.

Assise à ses côtés, Anna ne savait que faire. Elle était particulièrement émue, car elle se rendait bien compte que Diamando voulait lui confier quelque chose de très important. Elle plongea son regard dans celui de Diamando et put y discerner des marques de foi et d'espoir. Elle savait que dans peu de temps, cette femme ne serait plus là, et en repensant à la vie, les paroles d'un Psaume vinrent à son esprit :

**« En eux les jours de nos années sont de soixante-dix ans ; et si en raison d'une force peu commune ils sont de quatre-vingts ans, ce à quoi ils tiennent, cependant, n'est que malheur et choses malfaisantes ; car vraiment cela passe vite, et nous nous envolons. »**

Diamando n'avait pas encore cinquante ans. Comme le décrivait le Psaume de manière poignante, cette femme pleine d'afflictions n'avait accumulé que malheur et chose malfaisante. Mais était-elle la seule dans ce cas ? A chaque instant de la vie sur terre, il y a toujours des milliers d'hommes et de femmes étendus sur leur lit de douleurs, goûtant les tourments de la mort, leurs esprits chargés comme des valises trop lourdes à porter d'objets et de souvenirs douloureux, accumulés lors de leur existence trop brève pour être pleinement appréciée. Ils se retrouveront alors face à un dilemme d'autant plus pénible à résoudre qu'ils n'auront ni

maîtrise, ni solution : une mort rapide sous la forme d'une libération ou une lutte pour rallonger un peu une vie qui s'inclinera finalement devant la mort. Mais demandez à n'importe qui et vous verrez que la réponse sera la plupart du temps la même : aussi pénible et tragique fût-elle, la vie est préférable à la mort. Les gens veulent lutter pour survivre, car ils ont été créés pour vivre. Cet insatiable désir humain, qui surpasse toute autre pensée, est exprimé de manière simple dans un couplet d'une chanson populaire grecque :

« Même si les épreuves et les tourments nous accablent, le goût de la vie reste pourtant désirable ! »

Le grincement du lit ramena Anna à la réalité. Il vit que Diamando regardait à nouveau dans sa direction. Elle prit les deux mains d'Anna et se mit à les embrasser, à plusieurs reprises, les mouillant ainsi de ses larmes. Elle plaça l'alliance dans la paume d'Anna et lui dit d'une voix qui se voulait enjouée, « Anna, ma fille, cette bague est mon seul trésor, mon seul bien de valeur. C'est la chose qui m'est la plus précieuse. Mon mari, Kyriakos, me l'a donnée lorsque nous nous fiançâmes et, depuis lors, elle n'a plus jamais quitté mon doigt. Puisque je vais bientôt mourir, je ne veux pas l'emporter avec moi dans la tombe. Si j'avais pu voir Minas, je lui aurais donné ce bijou de famille. Mais comme je ne le peux pas, je te le confie. Quand tu le reverras, dis lui que je te l'ai donné et que je t'ai appelée « ma fille ». »

Ensuite, elle souleva un coin de son coussin et en retira une enveloppe cachetée. Elle la donna à Anna, en lui expliquant qu'il s'agissait d'une lettre pour Minas. Elle lui demanda de faire tout son possible pour la lui remettre personnellement en mains propres. Elle contenait ses dernières volontés.

« C'est tout ce que j'avais à te dire, et je te remercie grandement pour tout ce que tu as fait pour moi. »

« Mais, je n'ai rien fait, » protesta Anna.

« Tu as fait tant de choses pour moi et pourtant, je voudrais encore te demander une dernière chose. »

« Tout ce que tu voudras, » lui répondit Anna de bon cœur.

« Lorsque je m'endormirai dans la mort, j'aimerais que ce soit toi qui ferme mes yeux. »

« Oui, maman, » lui promit-elle, la voix étranglée, tout en l'embrassant tendrement de manière consolante. A son tour, Diamando la serra avec émotion et elles restèrent ainsi sans bouger durant plusieurs minutes. Puis, Anna se redressa pour quitter l'étreinte de la famille mourante. Soudain, un cri perçant d'horreur se résonna dans toute la pièce. Alertés par ce bruit, les autres accoururent immédiatement et virent Anna en sanglots et Diamando immobile, ses yeux fixant froidement le plafond. Yannoula s'approcha, se mit à genoux à côté de son lit, l'embrassa et posa sa main sur son front.

« Non ! », la voix d'Anna se fit entendre soudain. « Ne ferme pas ses yeux. Je lui ai promis que je le ferai. »

Le lendemain après-midi, la Volkswagen de Yanni s'arrêta comme à l'accoutumée devant le portail de la prison. La camionnette était remplie de "frères" venus directement du cimetière. L'aimable sergent qui était de service les vit et accourut vers eux. Il avait appris la triste nouvelle et ses yeux étaient encore humides. Yanni lui avait demandé d'informer Minas et il avait accepté d'accomplir cette lourde tâche même si, comme il le leur avait dit, ce serait sans doute la chose la plus difficile qu'il ait jamais eu à accomplir. Il pénétra dans l'enceinte de la prison et les laissa à la place même où ils se tenaient d'habitude afin qu'on pût les voir à partir de l'étage supérieur du bâtiment de prison. Une demi-heure passa et le sergent revint au portail, cette fois-ci habillé en vêtements civils. Il sortit à la hâte et se dirigea rapidement vers eux. Ils l'observaient perplexes.

« Que s'est-il passé ? Le lui as-tu annoncé ? », demanda Yanni.

« Oui, je lui ai dit. »  
« Comment a-t-il réagi ? » intervint Anna.  
« Comme à son habitude, c'est lui qui m'a réconforté ! »  
Un étrange silence s'ensuivit. Le sergent se tenait calmement à leurs côtés, les fixant avec une expression de sérénité qui lui était inhabituelle. On aurait dit un autre homme.  
« Quelque chose est-il arrivé ? », demanda Yanni.  
« Oui, quelque chose de très important. »  
« T'ont-ils discipliné ? »  
« Non. »  
« Quoi, alors ? »  
« Eh bien, c'est la dernière fois que j'ai pu vous aider de la sorte. »  
« Pourquoi ? Tu as été renvoyé ? », demanda Vlassis avec curiosité.  
« Non, c'est moi qui quitte l'armée, » dit-il avec détermination.  
« Mais pourquoi ? », demandèrent trois des "frères", presque à l'unisson.  
« Pour motif de conscience, » répondit le sergent avec force et conviction. « Aussi, à partir de ce moment, ne m'appellez plus sergent, mais "frère" Luc ! Dorénavant, je suis votre frère spirituel ! », ajouta-t-il, les yeux remplis d'émotion.  
Ils demeurèrent tous bouche bée, le fixant avec stupéfaction. Ils n'en croyaient tout simplement pas leurs oreilles. C'est Luc lui-même qui les aida à se remettre de leur air ébahi en s'adressant à Yanni.  
« J'aimerais que maintenant ce soit toi qui me fasses une faveur. Pourrais-tu s'il te plaît envoyer cette lettre à ma famille et, ensuite, me conduire chez un avocat ? Je ne peux plus vous être utile dans mon rôle de sergent. »  
« Si, tu peux l'être pour une dernière chose encore, » lui dit Anna en sortant de son sac une enveloppe ainsi qu'une bague.  
« Apportes-les s'il te plaît à Minas. Sa mère me les a donnés

avant de mourir. Fais attention, c'est très précieux. Cette alliance était son seul bien de valeur et la lettre contient ses dernières volontés. »

Luc tendit sa main et se saisit de la lettre comme si elle avait une valeur inestimable. Avec respect, il les regarda tous à tour de rôle, puis il se fixa sur Anna. Il demeura silencieux et pensif durant quelques instants. Puis il s'adressa à eux brièvement.

« Eh bien, mes chers frères, je dois vous dire au revoir. C'est la prison qui m'attend maintenant. »

« Mon garçon, toi aussi tu vas perdre ta liberté, » lui fit remarquer à voix basse une femme appartenant au group de ses amis.

« Au contraire, à partir de maintenant, je retrouve enfin la liberté. Je me sens libéré et fort comme je ne l'ai jamais été. Je suis sûr de moi. A présent, je comprends la véracité des paroles de Jésus : **« vous connaîtrez la vérité et la vérité vous libérera. »** Je suis un homme libre et un serviteur du vrai Dieu. Et je prie afin de pouvoir le rester jusqu'à la fin. »

Après cela, il serra la main de tous les membres du groupe et les salua chaleureusement. Quand vint le tour de Yanni et de Vlassis, il les prit dans ses bras et leur donna un baiser fraternel, les larmes brouillant sa vue. Finalement la porte de la prison se referma et au moment où un soleil pâle se couchait derrière la montagne comme s'il cherchait le repos, Luc disparut dans les dédales du centre pénitencier.

Quelques minutes passèrent et Vlassis se tenait toujours immobile fixant la prison, à l'instar d'une statue de marbre de la Grèce antique. Ce n'est que lorsque les autres l'appelèrent, qu'il les rejoignit dans la voiture. Il semblait avoir succombé à ses émotions. Il se répétait à voix basse quelque chose en rapport avec ce qu'il avait déjà dit auparavant, au moment où lui-même se trouvait en prison et que Minas lui avait rendu visite. Cela concernait le fait que même les situations les plus

noires peuvent bien tourner. Et en disant cela, il se fit la remarque que tous les évènements dont ils étaient les témoins ces derniers mois avaient tous été initiés par son propre procès. Luc remonta rapidement les escaliers du deuxième étage de la prison. Il retrouva Minas toujours assis sur les escaliers, sa tête cachée dans ses mains. Il avait sans doute pleuré, mais Luc fit comme s'il ne l'avait pas remarqué.

« Viens vers la fenêtre leur dire au revoir. Ils t'attendent, » lui dit-il tout en s'avançant vers la fenêtre.

Minas le suivit et passa sa main à travers les barreaux pour l'agiter. Dans le champ, de l'autre côté de la route à côté de la Volkswagen verte, il y avait beaucoup de mains qui lui rendaient son salut, accompagnées par le klaxon de la camionnette. Finalement, le véhicule démarra et lorsqu'il n'était plus qu'un point insignifiant à l'horizon, Luc et Minas retournèrent à l'intérieur. Dès qu'il le put, Luc s'assit aussitôt sur les marches de l'escalier ce qui eut pour effet de surprendre Minas qui lui demanda :

« Eh, pourquoi tu t'assois là ? Est-ce que tu n'es pas supposé partir ? »

« Non, » répondit-il gravement.

« Pourtant, tu es habillé comme pour rentrer chez toi. »

« Et alors ? »

« Eh bien, tu es de repos demain, n'est-ce pas ? Alors vas-y maintenant. Tu as déjà assez perdu de temps comme ça avec moi. »

« Pourquoi ? Est-ce que tous ceux qui sont habillés en civil sont de congé ? »

« Mais oui, c'est toujours comme ça à l'armée. »

« Et toi ? Tu portes aussi des vêtements de détente et pourtant tu n'es pas de sortie. »

« Moi ? » demanda Minas d'un air ahuri.

« Oui, toi ! »



Minas ne répondit pas. Il essayait juste de saisir ce qui se passait dans la tête de Luc. Son comportement et ses paroles étaient déconcertants. Depuis quelques temps, il avait remarqué un changement dans l'attitude de Luc. Il suspectait quelque chose, mais il n'osait pas demander. Il allait maintenant pouvoir recevoir une réponse à ses interrogations.

« Laisse-moi t'expliquer Minas. Je ne suis pas de permission aujourd'hui. En fait, à partir d'aujourd'hui, je pense que je n'obtiendrai pas de permission pour longtemps, très longtemps même.

« Ce qui veut dire ? », s'empressa de demander Minas.

« Ce qui veut dire que j'y viens. Depuis quelques temps maintenant, il y a une lutte au fond de moi. Une lutte nuit et jour. J'en ai même perdu mon sommeil, ma paix et ma tranquillité. Je me suis senti comme un naufragé en pleine mer qui ne sait pas nager.

« Mais pourquoi te sens-tu ainsi ? »

« A cause de ma conscience, Minas. Cette lutte est presque en train de m'achever. La première fois que j'ai entendu cette expression « pour motifs de conscience », c'était lorsque je remplissais ton dossier. J'ai bien rigolé à ce moment-là en me demandant comment il se faisait qu'il y avait encore des gens de nos jours avec une conscience à la sensibilité aussi exacerbée. Mais peu de temps après, il s'est avéré que ma conscience avait changé au point d'acquiescer la même sensibilité. Un matin, en me réveillant et sans savoir exactement pourquoi, j'ai compris que j'avais été enrôlé dans l'armée de Christ Jésus de tout mon cœur et de toute ma force, que mon âme même s'était totalement vouée à Dieu. A partir de là, j'ai continué de vivre le quotidien d'un sergent à l'armée, mais au plus profond de moi, je savais que c'était un mensonge. J'ai réalisé que je me conduisais comme un hypocrite. Or, être un menteur délibéré et un hypocrite, à mes yeux, ce sont là des

fautes et de grands péchés. Durant une certaine période, j'avais réussi à apaiser quelque peu ma conscience en me disant que si je conservais ce statut de sergent, je pouvais continuer de vous aider, frères. Mais plus les jours passaient et plus je sentais que je n'y arrivais pas, que j'étais incapable de me comporter de manière aussi hypocrite. Puis, je me suis bien renseigné et j'ai compris qu'il fallait que je reste au moins un mois de plus pour que mon départ soit approuvé. Cependant, en même temps, je sentais comme une lame brûlante qui me déchirait de l'intérieur.

C'est là que j'ai vraiment compris ce que voulait dire le fait d'avoir une conscience tourmentée. Cette brûlure douloureuse dans mes membres, c'était la voix de ma conscience que je ne pouvais ignorer. Aujourd'hui, lorsque j'ai dû aller t'informer du décès de ta maman, ça été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Je gémissais de tout mon être. C'était insupportable. Aussi, après t'avoir quitté, je me suis dirigé directement vers mes quartiers. J'ai enlevé l'uniforme militaire et mis des vêtements civils à la place.

Je ne suis dorénavant plus un soldat de l'Etat. Je suis devenu un soldat du Christ. A partir de maintenant, je me sens absolument libre et je ne demande qu'une seule chose à mon Dieu, qu'Il m'accepte en tant que serviteur voué, afin que je puisse Lui rendre un service fidèle aussi longtemps que je suis en vie et pour toute l'éternité. Je ne suis plus un sergent. Je suis ton "frère" Luc. »

Minas le regardait en essayant de faire en sorte que son visage ne reflétât aucune expression particulière. Il comprenait que pour Luc, le moment était critique et que la décision qu'il avait prise allait avoir une influence sur le reste de sa vie.

Au fond de lui, il se réjouissait de voir qu'une personne supplémentaire avait pris position en faveur de Dieu et de Ses

justes principes. Mais à ce moment précis, il pensait qu'il valait mieux garder ses sentiments de joie pour lui-même.

« Que Dieu puisse te montrer la voie, » répondit-il calmement.

Le sergent comprit que Minas se trouvait dans une situation quelque peu délicate et qu'il trouvait inapproprié d'exprimer une quelconque opinion personnelle quant à ce sujet et ce, d'autant plus qu'il pourrait aisément lui être reproché d'avoir influencé Luc à prendre cette décision. Mais Luc avait déjà décidé et il avait atteint un point de non-retour. Il se leva pour partir lorsque, soudain, il se rappela la bague et la lettre que lui avait données Anna. Il les sortit de sa poche et, ému aux larmes, les donna à Minas. En les prenant, Minas ressentit également une profonde émotion.

« Le patrimoine de ma pauvre maman, » dit-il, en tenant la bague. « Finalement, elle a donc décidé de ne pas me déshériter. »

« La lettre a encore plus de valeur. Selon Anna, elle contient les dernières volontés de ta maman pour toi. »

Minas se mit à ouvrir l'enveloppe avec précaution, les mains tremblantes, mais Luc l'interrompit.

« Je souhaite m'en aller à présent, Minas. Je dois me rendre au bureau du commandant de la prison afin de remettre mon équipement militaire. Je me vois déjà en train de passer ma première nuit en cellule d'isolement, dans l'une de ces "chambres froides". Je ne sais pas quelle sera l'étape suivante. Mais quelle qu'elle soit, je veux que tu saches que je suis vraiment heureux. Je voudrais te remercier, parce que tu es celui qui m'a fait connaître la "vérité".

« Tous les remerciements et les louanges appartiennent à Dieu lui seul et non pas à l'être humain, » l'interrompit Minas.

Ensuite, ils se saluèrent chaleureusement l'un l'autre, après quoi Luc prit le chemin des bureaux de la prison. Minas observait avec admiration cet homme qui traversait le couloir

avec énergie et détermination et pensa en son for intérieur, « Voilà un homme intègre, pleinement décidé à vivre pour l'éternité. »

Il se rassit sur les marches de l'escalier sous la lumière d'une ampoule électrique esseulée, à la lumière blafarde et termina d'ouvrir l'enveloppe contenant la lettre de sa mère. Il la regarda durant quelques instants, sans la lire. Une émotion intense sous la forme d'un frisson le traversa de la tête aux pieds. Il se mit enfin à lire en s'efforçant de ressentir derrière chaque mot les sentiments les plus profonds de sa mère qu'elle n'était pas parvenue à exprimer avec sa plume. Les mots étaient formulés sans détours. Mais en filigrane, il pouvait néanmoins discerner de manière claire la tendresse et la douceur de ses mains tremblantes. Elle écrivit :

« Mon cher fils bien-aimé,

Quand tu recevras cette lettre, je ne serai plus en vie. Je voudrais que tu saches que je t'aime très fort. Mais je voudrais aussi que tu saches que j'aime Dieu encore plus fort. Je te remercie car ton comportement et ton bel exemple m'ont poussé à Le connaître. Aussi, même si je suis en train de mourir, je suis heureuse d'avoir pu vouer ma vie à Lui. Anna et les autres frères m'ont tant aidé. Grâce à leur amour, ils ont atténué la douleur que je ressentais à cause de ma maladie et de ton absence. Je regrette de n'avoir pas pu en apprendre davantage sur Dieu. J'ai seulement appris ce qu'était Son royaume. Mais, je serai dans l'attente de pouvoir t'y retrouver. Prie s'il te plaît pour que ton père y soit également. Pour ce qui est de la bague que je t'envoie, quand tu seras sorti de prison, mets l'alliance au doigt d'Anna. Elle le mérite. Elle t'aime profondément en toute chasteté. Durant toute ma maladie, elle est demeurée à mes côtés. Elle a été "ma fille" et j'ai été sa

"maman". A présent, mon fils, je te donne ma bénédiction et je prie Dieu de te donner la force d'endurer patiemment. Avant de nous retrouver dans le royaume de Dieu, je t'embrasse, Ta maman, Diamando. »

Minas resta immobile durant un long moment, perdu dans ses pensées. Après quoi, il lut et relut la précieuse lettre à maintes reprises avec un mélange de chagrin et de larmes de joie. Il était peiné de n'avoir pas pu serrer sa mère dans ses bras pour la reconforter durant les derniers instants de sa vie. Mais en même temps, il était si heureux d'avoir pu recevoir ce cadeau inattendu, à travers cette lettre. Et il ne parvenait pas à s'arrêter de la lire.

Soudain, ses pensées furent interrompues par le bruit émanant de voix d'hommes enragés qui lançaient des insultes obscènes et des paroles blasphématoires. Il lança un regard à travers les barreaux et vit Luc, le sergent, violemment traîné par trois gardiens de prison en fureur. Ils se dirigeaient vers les "chambres froides". Dès qu'ils eurent disparu au fond de la prison, Minas retourna vers les escaliers où il s'était assis et dit d'une voix basse,

« Lui aussi est passé à travers la porte étroite. »

Ensuite, il sortit de sa poche la carte d'identité de Basil.

De nouveau, il regarda la photo de son cher ami avec un profond respect. Il déplia aussi son petit mot écrit. Il voulait le relire, comme il le faisait d'ailleurs à chaque fois qu'il rencontrait des difficultés. Cela lui insufflait du courage. Il lut à haute voix,

« Et à partir de cette heure-là, je servirai mon Dieu même dans les conditions les plus difficiles. »

Puis en se répétant ces paroles à voix basse pour lui-même, il regarda à travers la fenêtre à la recherche de Luc en chemin

vers les "chambres froides". Encore une fois, s'accomplissaient les paroles de Jésus, reprises par Basil :

**« ... étroite est la porte et resserrée la route qui mène à la vie. »**

« Courage Luc, » murmura-t-il et inclina la tête pour prier.

**FIN**